


600029573W

HISTOIRE

DES

GUERRES DU COMTÉ VENAISSIN.



Lith Clément-St Just, Avignon.

LE PÈRE JUSTIN

(JEAN FRANÇOIS BOUDIN)

Prédicateur, historien et érudit, professeur de théologie et Maître des novices au couvent des Capucins de Carpentras, né le 16 Octobre 1736 à Monteux où il est mort le 23 Août 1811.

HISTOIRE
DES GUERRES

EXCITÉES

DANS LE COMTÉ VENAISSIN ET DANS
LES ENVIRONS

PAR LES CALVINISTES DU XVIe SIÈCLE

PRÉCÉDÉE

D'UNE NOTICE SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DU PÈRE JUSTIN

PAR C.-F.-H. BARJAVEL, D. M.

Obsecro autem eos qui hunc librum lecturi
sunt, ne abhorrescant propter adversos casus.
2. *Machab. cap. VI.*



CARPENTRAS
IMPRIMERIE DE L. DEVILLARIO
1859


BIBLIOTHECA · BODLEIANA

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES ÉCRITS DU PÈRE JUSTIN.

Le Père JUSTIN, dont le nom patronymique est BOUDIN, fut inscrit, le 16 octobre 1736, probablement trois jours après la délivrance de sa mère, sur les registres baptistaires de la paroisse de Monteux (Venaissin), avec les prénoms de JEAN-FRANÇOIS, comme fils d'Antoine et de Marie-Anne Perrin, mariés. L'abbé Barthélemi Durand lui administra l'eau baptismale en présence de Jean James, parrain, et de la marraine Marguerite Boudin, sœur du nouveau-né.

Le P. Justin dit lui-même, dans son *Histoire des guerres*, etc., qu'il naquit à Monteux, et il s'exprime de la sorte, en parlant du concours que prêtèrent, en 1560, ainsi que d'autres Comtadins, les habitants de cette commune, à l'entreprise du comte de Suze contre Puy-Montbrun qui s'était emparé de Malaucène. Il loue, en cette circonstance, le zèle militaire de ses concitoyens, dont la conduite leur valut un bref du pape Pie IV, du 10 juillet 1561, en vertu duquel la ville et le territoire de Monteux devaient rester sous le domaine immédiat de la cour de Rome, et ne jamais être inféodés : « C'est avec complaisance, ajoute-t-il, que je rapporte un trait si honorable pour *ma patrie.* » Le parfum de ces paroles, aromatisées de bonhomie et d'amour du bien, révèlent déjà le fond de l'esprit et du cœur d'où elles sont émanées. Elles invitent, en même temps, à faire connaissance avec un homme aussi estimable, que semblent pourtant avoir voulu laisser dans l'oubli les divers auteurs de biographies générales, quoique le docteur Achard, de Marseille,

lui ait accordé une mention de douze lignes, dans son *Histoire des hommes illustres de la Provence et du Comté-Venaissin*, (Marseille, 1786-1787, in-4°, tom. II, page 511), et que je lui aie consacré deux colonnes dans la *Bio-Bibliographie Vauclusienne* (Carpentras, 1841, grand in-8°; tom. I, pages 271-272).

Aujourd'hui que l'œuvre historique du P. Justin reçoit les honneurs d'une réimpression, je viens, aidé : 1° des documents qu'a bien voulu me fournir un membre de sa famille, M. Augustin-Gabriel Boudin, d'Avignon, qui a pu dépouiller à loisir les manuscrits autographes et les papiers laissés par ce religieux ; 2° des renseignements que j'ai recueillis moi-même de la bouche de quelques vieillards, amis de notre franciscain ; je viens, dis-je, tracer plus complétement et avec plus d'exactitude que je ne l'ai tenté jusqu'à présent, la physionomie de ce prédicateur historien, et les principales phases de son existence tant monastique que littéraire.

Le P. Justin appartenait à une famille qui, de Sarrians (Venaissin) où elle habitait en 1640, se transporta, vers la fin du XVII[e] siècle, à Monteux. Le premier de cette maison qui naquit dans cette dernière localité, distante d'environ six kilomètres sud-est de la première, est Jacques Boudin, dont le frère, Antoine, fut le père de Jean-François, sujet de cette notice. Antoine, que l'on présume avoir été serrurier de profession, vit le jour à Monteux en février 1695. Jacques fut le père de Joseph, dont le fils Joseph-François, établi à Avignon, eut dans cette ville, entre autres enfants, M. Etienne Boudin, un des bons élèves de l'école de dessin dirigée par Pierre Raspay, et son frère M. Augustin-Gabriel déjà cité, avantageusement connu tant pour ses goûts et ses connaissances artistiques, que pour ses productions en prose française et ses poésies provençales. Barthélemi, frère de Joseph-François, a été l'aïeul paternel de M. Jean-Pierre-Joseph-Henri Boudin, marbrier et ornemaniste, également avignonais, très-expert dans l'art d'embellir les autels et les églises (1). J'aurai lieu ci-après d'enregistrer, relativement au capitaine Boudin, l'un des neveux du P. Justin, des détails du plus vif intérêt.

(1) Voyez le *Mémorial de Vaucluse*, n° 424, p. 3; n° 486, p. 3; et n° 1173, p. 3.

A cette famille comtadine ne paraît pas devoir être rattaché celui que l'*Echo de Vaucluse* (nº 708, du 11 juin 1835, p. 2, col. 1.) mentionne sous le nom de Boudin, comme sorti avec éclat de l'école de dessin et de peinture d'Avignon, et qui se serait distingué comme élève dans l'atelier de l'illustre Gros à Paris ; il est mort à Avignon vers 1836, à ce que l'on m'a assuré, et son père, qui s'était fixé dans cette ville où il était marchand de blé, était natif de Lyon.

L'éducation initiale du P. Justin dut se dérouler au milieu des mêmes éléments et dans les mêmes conditions que celle de tous les enfants de village. Elle produisit évidemment d'heureux fruits, grâce à ses aptitudes naturelles et aux louables aspirations de son cœur. Tout jeune encore, il retenait ses leçons à la première lecture, et plus tard il acquit, dit-on, la faculté de lire plusieurs lignes à la fois.

Je ne puis dire avec certitude s'il vint de Monteux étudier au collége et au séminaire de Carpentras, ville au diocèse de laquelle il appartenait. Toutefois il avait dix-neuf ans lorsque, le 20 septembre 1755, François-Marie de Manzi, évêque de Cavaillon, lui conféra la tonsure et les quatre ordres mineurs, dans l'église des bénédictines de cette dernière ville. Le jeune Boudin, qui était déjà religieux profès des capucins, fut, en cette circonstance, dipensé quant aux intervalles de temps. Faut-il induire de ceci qu'il avait fait son noviciat dans la maison franciscaine de Cavaillon ?

Quoi qu'il en soit, c'est à Avignon que le prélat qui vient d'être nommé, devenu récemment archevêque, le créa sous-diacre, le 17 décembre 1757, dans l'église des religieuses du Verbe-Incarné, alors qu'il était acolyte des capucins ; qu'il l'éleva au diaconat, le 23 décembre 1758, dans l'église des ursulines, et qu'il lui donna la consécration sacerdotale, le 22 septembre 1759, dans l'église de Notre-Dame-de-la-Miséricorde, avec dispenses de l'ordinaire pour les intervalles de temps, et avec celles du Saint-Siége pour l'âge. Le 8 octobre 1760, Manzi investit notre nouveau prêtre du pouvoir de confesser, qui lui fut toujours continué depuis dans les divers diocèses où il fut employé.

Le P. Justin devint un des hommes les plus instruits et les plus honorés, non-seulement parmi les frères de son ordre, mais encore parmi les ecclésiastiques du pays Venaissin. On

reconnut en lui d'assez bonnes dispositions pour les mathématiques, ainsi que pour la géographie, l'histoire, pour l'art d'interpréter les monuments épigraphiques et pour celui de déchiffrer les anciens textes. On voit même, par ses écrits, qu'il ne fut étranger ni à la numismatique, ni à l'astronomie, outre qu'il était versé dans toutes les sciences théologiques, et qu'il possédait assez bien et parlait avec pureté le latin, l'italien et l'hébreu. On dit aussi qu'il s'exerça plus d'une fois dans la poësie provençale, et que, par délassement, il cultivait le chant et jouait de quelque instrument de musique. Mais suivons-le d'abord pas à pas dans la carrière où il se trouva engagé par les devoirs de sa robe.

En 1757, il enseignait au couvent des capucins de Valréas (1), où il fut un des premiers maîtres de Jean-Siffrein Maury, qui n'était âgé que de 11 ans, et qui devint plus tard cardinal. Le P. Justin se plaisait à rappeler cette circonstance à ses élèves, pour stimuler leur émulation et les entretenir dans la voie de l'espérance sous les auspices du travail.

Il existe, dans ses papiers, un titre daté du 29 mai 1762, en vertu duquel Paul A' Colindres, ministre-général de l'ordre entier des capucins, en visite au couvent d'Orvieto, l'institue prédicateur de la parole divine.

En 1763, notre religieux était prédicateur de famille au couvent de l'Isle (Venaissin), lorsque, le 12 février de cette année, l'évêque de Carpentras lui permit de prêcher la dominicale à Velleron, avec pouvoir d'absoudre même des cas réservés. Le 18 octobre suivant, Gaspard de Richieud, vicaire et official général de l'évêque de Cavaillon, délivre au P. Justin un certificat très-favorable, relatif au séjour de quinze mois que celui-ci avait fait à l'Isle, et pendant lequel il avait rempli avec soin et avec zèle les fonctions au sacré tribunal de la pénitence.

Il résidait encore au couvent de Valréas, lorsque, le 10 novembre 1763, Ch.-F. de Pélissier-de-Saint-Ferréol, évêque de Vaison, lui octroya le droit de confesser durant toute l'année suivante, droit qui fut prorogé en sa faveur pour 1765.

Le 15 février 1765, Bonaventure Baüyn, évêque d'Uzès, lui permet de prêcher le carême dans les églises paroissiales de Saint-Victor, de Lacoste et de Gauzac.

(1) Voyez l'*Annuaire administratif, statistique et historique du département de Vaucluse,* pour 1854, page 248, en note.

Le 9 janvier 1766, en vertu de l'autorisation que lui donne Charles-Prudent de Bec-de-Lièvre, évêque de Nîmes, il prêche et confesse dans l'église paroissiale de Corcone.

D'après les pouvoirs à lui conférés, en date du 11 février 1767, par l'évêque de Vaison, il se rend à Tulette pour s'y acquitter, comme prêtre actif, de tous les devoirs de la station quadragésimale. Il était alors du couvent de Carpentras. Le 22 septembre suivant, le même prélat lui permet encore de prêcher l'octave des morts à Tulette et d'y entendre les confessions ; et, le 18 décembre, Joseph Vignoli, évêque de Carpentras, l'autorise, ainsi qu'il le fit les années d'après, de prorogation en prorogation, à exercer le ministère de la pénitence dans l'église des capucins de cette ville et dans tout le territoire de cette capitale du Comtat.

Le 6 février 1768, Dom Claude Roussel, recteur du collége de Saint-Martial d'Avignon, et, en cette qualité, prieur et seigneur de Piolenc, présente le P. Justin à l'évêque d'Orange (1), pour prêcher le carême de cette année dans l'église de Piolenc. Le vicaire-général de ce prélat donne à notre religieux l'approbation demandée, et lui concède de plus la faculté de confesser pendant la quinzaine de Pâques dans la même localité. Il y occupa également la chaire quadragésimale en 1772.

Le 15 novembre qui suit, Pierre de Julien, docteur en théologie, chanoine, vicaire-général de la cathédrale de Vaison, permet au P. Justin (*presbytero religioso ordinis sancti Francisci fr. capucinorum localis conventûs oppidi Valreaci*) de prêcher le prochain carême et de confesser dans l'église paroissiale de Sainte-Cécile. Du texte latin que je viens de transcrire, il résulte que notre capucin était pour lors au couvent de Valréas.

Le 22 février 1770, l'évêque de Vaison autorise le P. Justin, qui en ce moment résidait chez les capucins d'Avignon (*pres-*

(1) Pour donner une idée des us et coutumes ecclésiastiques antérieurs à la révolution du XVIII[e] siècle, je rappellerai notamment ici l'ordonnance du vice-légat d'Avignon, du 9 avril 1625, portant qu'il y aura à Villedieu (Venaissin) un prédicateur du carême approuvé et présenté à l'évêque de Vaison, une année par le trésorier de la révérende Chambre apostolique, une année par le vicaire du lieu, et la troisième par les consuls, enjoignant que, tous les ans, le trésorier donnera au dit prédicateur sept écus et demi, le vicaire autant, et que la communauté lui fournira à lui et à son compagnon les aliments nécessaires (*Repertorium camerale,* manuscrit, page 628, verbo *Villedieu*).

bytero ordinis S. Francisci fr. capucinorum localis conventûs civitatis Aven.) à tenir la chaire quadragésimale de cette année, ainsi qu'à siéger au tribunal de la confession, en l'église paroissiale de Cairanne.

Il habitait encore le couvent d'Avignon, lorsque, le 9 février 1771, les mêmes exercices cléricaux lui furent confiés par l'évêque d'Orange, pour le prochain carême à Caderousse, comme aussi, sous la date du 19 février 1773, il lui fut accordé de prêcher en l'église de Sérignan.

Le 26 février 1774, Marc-Antoine de Clavin, prieur titulaire de Notre-Dame-d'Arlendes, grand-chantre du prieuré du Pont-Saint-Esprit (ordre de Cluni), et syndic des religieux du dit prieuré, lesquels étaient prieurs et princes de Tulette, propose notre prédicateur à l'évêque de Vaison pour le carême de cette année en l'église de Tulette. Le P. Justin était, à cette époque, du couvent de Vaison, et reçut, le 10 mars, l'autorisation demandée pour lui.

Le 20 février 1775, Guillaume-Louis du Tillet, évêque d'Orange, le charge aussi des sermons et des confessions, pour tout le carême suivant, à Mornas.

Le 8 septembre de la même année, l'évêque précité d'Uzès lui concède, pour en user pendant un an, dans les limites de Barjac et des paroisses contiguës, les mêmes pouvoirs qui lui furent prorogés pour une année encore, le 24 novembre 1776. On sait que, dans l'histoire des guerres civiles écrites par le P. Justin, il est quelquefois question de Barjac, petite ville baronniale du diocèse d'Uzès (aujourd'hui dans le Gard); elle fut bien maltraitée pendant les troubles du XVIe siècle, par les deux partis belligérants. Notre religieux parlait souvent de cette localité qui sans doute l'avait vivement impressionné, et dans la maison franciscaine de laquelle il fit, à ce qu'il paraît, sa résidence pendant une année environ.

Le 17 février 1776, Joseph Vignoli, évêque de Carpentras, confie au P. Justin la prochaine station quadragésimale de Monteux, et, le 23 décembre suivant, l'évêque de Nîmes lui permet l'exercice entier du ministère sacerdotal dans les églises de son diocèse, toutefois avec le consentement préalable des curés (*petito parochorum consensu*).

Le 4 février 1777, l'évêque d'Uzès l'approuve pour remplir les mêmes fonctions dans l'église paroissiale des Vans.

Le 30 juin 1778, l'évêque de Carpentras, ville dont le cou-

vent des capucins possédait alors définitivement notre religieux comtadin, l'investit du droit de prêcher et de diriger les consciences, tant dans l'église de ce monastère que dans le territoire de la commune, droit qui lui fut successivement continué de 1779 à 1791.

Autorisé par le même supérieur diocésain, le 15 février 1779, il se fit entendre du haut de la chaire, pendant le carême, dans la cathédrale de Saint-Siffrein, et y exerça le ministère de la confession. Il alla également prêcher le carême à Sérignan, avec l'assentiment de l'évêque d'Orange, en date du 9 février 1786.

Tels sont les titres sur lesquels s'étaye l'histoire du P. Justin, envisagé comme orateur chrétien, comme missionnaire, comme voué aux fatigues de la carrière cléricale la plus active. Je les ai tous puisés dans des pièces de l'authenticité la moins douteuse, qui ont passé intactes des mains de notre franciscain à celles de ses héritiers, et que ceux-ci conservent avec le plus grand soin, les regardant pieusement comme *une émanation de l'âme de celui dont la mémoire leur est si chère*, pour me servir de leurs propres expressions.

J'ai cru devoir dérouler ici la simple série des actes cléricaux que constatent ces documents de famille, série qui, bien que fastidieuse pour la plupart des lecteurs, n'en offre pas moins quelque intérêt aux yeux des personnes qui, sachant apprécier les faits et les coutumes hiérarchiques du clergé, ne regrettent pas d'appliquer un instant leur attention aux détails les plus minutieux et en apparence les plus insignifiants, tels que peuvent sembler être ceux que je viens d'énumérer par ordre chronologique.

Certes, jusqu'ici la vie du P. Justin se montre tout autant semée d'édifiantes occupations, que signalée par l'empressement et la confiance des hauts dignitaires diocésains. La principauté d'Orange, le Languedoc et le Comtat furent témoins tour à tour de sa ferveur et de ses talents apostoliques. Le reste de son existence va se manifester empreint du même cachet d'honorabilité et voué à des œuvres non moins méritoires, au point de vue de la foi. J'y trouverai l'occasion de faire connaître, et de réunir en un seul faisceau, des données historiques qui m'ont paru d'une certaine importance pour les annales de l'ancienne province papale située en deçà des monts.

Le P. Justin venait d'atteindre sa quarante-septième année révolue, lorsque, le 30 décembre 1783, Joseph Beni, dernier évêque de Carpentras, lui délivra la commission de prêcher aux Juifs de cette ville, tous les samedis qui seraient indiqués durant l'année par l'ordinaire, aux appointements de cent vingts livres que la communauté israélite devait acquitter par semestres posticipés.

Le concile provincial, assemblé à Avignon en 1725, avait statué (1) que cette prédication ou leçon aurait lieu au moins une fois par mois : *Ubi hebraïcæ linguæ peritos ac professores reperiri contigerit, curent metropolitanus et episcopi lectionem publicam instituere, quæ, semel saltem quolibet mense in loco designato fiat .... Ubi verò deerit qui hebraïcam linguam calleat, gallico aut vernaculo idiomate ad fidem catholicam morumque ipsorum rectam institutionem interdùm erudiantur.* Les actes du concile célébré dans la même cité, en 1712, avaient mis au jour des dispositions analogues, sous le titre : *De fide catholicâ.*

La prédication ayant paru le moyen le plus puissant pour attirer les Juifs dans le sein de l'Eglise romaine, ainsi qu'il appert par la première constitution (*Vineam Soreth*) de Nicolas III, et par la 92me (*Sancta mater Ecclesia*) de Grégoire XIII, il était ordonné, par les édits du saint-office, aux rabbins d'aviser soigneusement à ce que tous leurs coréligionnaires assistassent au sermon qui leur était destiné, soit le samedi, soit tout autre jour de la semaine. Le nombre d'hommes et de femmes devait être fixé pour chacune de ces réunions, selon la population des différentes juiveries (2) conformément à la constitution précitée de Grégoire XIII, au

(1) Titul. VIII, *De Judæis.*

(2) En 1343 il n'y avait pas 90 juifs à Carpentras. En 1571, il y en avait 57. En 1782, on y en comptait 2000. En 1789, ce nombre s'était réduit à 910. En 1833, il ne s'y en trouvait plus que 330; et en 1851 cette partie de la population ne se montait qu'à 252 individus, par suite du libre établissement des Israélites de cette ville en divers lieux.

Au rapport du P. Justin, les Juifs ayant été sommés par le pape d'évacuer le Comtat, le 15 octobre 1570, il en sortit de cette province 800 : néanmoins, sur la demande de quelques-uns d'entre eux, il fut permis à trente de leurs familles de rester à Avignon; dix autres eurent la même faveur à Carpentras, et cinq dans diverses communes, mais avec menace des plus sévères punitions s'ils faisaient l'usure et s'ils ne se conformaient pas aux règlements.

décret papal du 26 août 1745, et à la lettre circulaire du 29 avril 1749. Si les chefs de la synagogue négligeaient d'établir le rôle des personnes au nombre limité, ils encouraient chaque fois une amende de 50 écus. Ceux qui étaient désignés pour ouïr le dit sermon étaient passibles d'une amende de 2 jules, lorsque leur absence était signalée. Tel était un édit, presque draconien, qui fut publié dans le *ghetto* de Carpentras, et affiché à la porte du temple israélite, en septembre 1776 (1). Il interdisait aux Juifs, sous des peines sévères, la possession, la lecture et l'enseignement d'aucun livre talmudiste, même en langue hébraïque ; mais cet article, qui reproduisait les termes de la seconde constitution d'Innocent IV (*Impia Judæorum*), n'a jamais eu d'exécution rigoureuse dans le Comtat. En vertu des constitutions de Clément IV, de Grégoire X et de Nicolas IV, commençant toutes par *Turbato corde*, tout Israélite qui eût osé opposer le moindre obstacle à la conversion d'un de ses coréligionnaires, aurait été condamné aux galères et aurait vu ses biens confisqués. Ainsi le portait l'édit du 5 avril 1775.

D'après les décrets du synode diocésain, tenu à Carpentras en 1756, sous la présidence de l'évêque d'Inguimbert, la population juive étant considérable dans cette cité, il fut ordonné qu'elle serait divisée en trois sections devant assister à la prédication catholique à tour de rôle, l'une un samedi, l'autre le samedi suivant, et ainsi de suite pendant toute l'année : *Utque cum minori confusione ad concionem seu lectionem accedant, volumus ingentem eorum numerum dividi in tres classes, quarum una primo sabbato, altera secundo, et tertio sabbato tertia classis, assistat, et ità per totum annum assiduè intersint Judæi* (Cap. IV, *de Judæis*). C'est dans les mêmes termes que s'exprime le synode réuni à Carpentras, en 1697, sous l'épiscopat de Laurent Buti, qui déjà, le 26 juillet 1692, avait fait un règlement à ce sujet (2).

L'évêque de Carpentras, Joseph Beni, par un règlement daté du 20 septembre 1781, voulant procéder à l'exécution d'un décret du saint-office, du 18 juillet précédent, et d'un édit de la même congrégation, du 5 avril 1775, statua (article IX) qu'en vertu de l'article XLIII de cet édit et de l'article IX de ce décret,

(1) Cet édit du saint-office est daté de Rome, le 5 avril 1775.

(2) Voyez les actes de ce synode de 1697, *prima sessio, cap.* II, *de hæreticis, Judæis, sortilegis et cingaris.*

il serait fait le samedi, au lieu de *conférences*, une *prédication* aux Juifs, dans le réfectoire de la maison de Charité ; et que, attendu l'insuffisance de ce local pour recevoir tous les Israélites des deux sexes, leurs *baylons* donneraient, dans deux mois, sous peine de 50 écus d'amende, l'état ou le rôle de tous les habitants du *gettho*, hommes et femmes, avec l'indication de leur âge, pour que l'évéque pût fixer le tour de chacun des auditeurs du sermon, sous peine de 20 sols d'amende à infliger aux non-assistants.

Ces réunions forcées d'Israélites étaient donc, dans le principe, de véritables conférences où la discussion contradictoire était sans doute tolérée. Les Juifs devaient y avoir la liberté de présenter des objections et de réfuter les arguments de la partie adverse. C'était naturel et tout à fait logique. Toutefois, l'édit précité du 5 avril 1775 frappait de 50 écus d'amende et de 3 traits de corde en public (pour les hommes) et du fouet (pour les femmes), tout Israélite qui se serait avisé d'entrer soit aux parloirs des religieuses, soit dans les églises où les hôpitaux. Cette prohibition, surtout celle de fréquenter les temples chrétiens, où ils auraient pu entendre la parole de l'Évangile et prendre une idée des cérémonies catholiques, doit paraître singulière, lorsque l'on considère les précautions extrêmes que l'ancienne théocratie jugeait convenable de mettre en jeu pour attirer les Juifs dans le giron de l'Église.

Il faut avouer qu'à l'époque où le P. Justin et son prédécesseur, l'abbé Duplessis, s'attachèrent par ordre à faire naître chez les Juifs comtadins les convictions chrétiennes, ces deux prédicateurs, ainsi que les prêtres qui auparavant avaient été chargés du même soin, durent rencontrer, au sein de leur auditoire obligé, divers docteurs de la synagogue dignes d'entrer en lice avec eux. Je citerai, entre autres, des noms qui sont devenus historiques dans les annales de la province franco-pontificale : le savant Abraham Crémieux ; son fils Mardochée, un des élèves les plus distingués du rabbin Jacob Spire, de Prague (qui professait à Carpentras la littérature biblique et talmudique) ; Jussuda Crémieux (oncle paternel de Mardochée), auteur laborieux et fécond, animée d'une foi ardente et doué d'une grande austérité de caractère et de mœurs ; Salomon-Haïn Crémieux, puisant, comme son fils Moïse, d'abondantes consolations dans la Bible, au milieu des douloureuses épreuves que sa caste avait alors à endurer ; Moïse Milhaud et Mardochée

Roquemartine (mort grand-rabbin du consistoire de Marseille), qui furent tous les deux membres du grand sanhédrin convoqué à Paris pour le 30 mai 1806 ; le rabbin Joseph Monteux, qui exécuta, pour ses frères du Comtat, des travaux restés manuscrits sur diverses parties du rit mosaïque, tel qu'il était suivi dans le Venaissin et dans l'État d'Avignon, et tel qu'il est encore usité dans le département de Vaucluse.

Bien que le P. Justin prêchât au Juifs dans la langue vulgaire du pays, la seule que pût comprendre et que parlait habituellement le plus grand nombre de ces descendants d'Israël, il ne laissait pas de s'adresser parfois en français aux érudits et aux doctes hébraïsants de cette école, à qui il citait souvent des passages hébraïques. Du temps où lui était confiée cette commission, qu'il accomplissait avec sa mansuétude naturelle, il n'y avait guère, dans les dernières années du régime papal, que des hommes qui assistassent à ses sermons, les femmes n'étant plus forcées d'y faire acte de présence. Il était avec eux d'une certaine bonhomie familière qui n'excluait pas la considération dont ils l'entouraient. On l'a entendu quelquefois couper court aux observations (qu'ils se permettaient de lui faire à l'endroit de la religion), par cette formule tutoyante et tant soit peu brusque : *as tort, lou vas veïré* (tu as tort, je vais te le prouver). Les Juifs, de leur côté, étant obligés de ne jamais l'interrompre, de l'écouter avec résignation et de le rémunérer aux termes formels de l'édit inquisitorial, disaient, sur un ton moitié dolent, moitié facétieux, dans leur idiome usuel : *nous lou fôou préga, nous lou fôou paga, amâï nous charre* (il nous le faut prier, il nous le faut payer, et, malgré cela, il nous gourmande). Cette boutade, naïve expression de leur état de compression sociale et du sentiment de leur valeur personnelle, ne nuisait nullement, je le répète, à l'estime révérencieuse dont ils lui donnaient ostensiblement des marques.

J'ignore s'il opéra parmi eux quelque conversion sincère (la tâche n'était pas facile, et bien d'autres, avant lui, avaient dû y échouer) ; mais, s'il faut s'en rapporter à la tradition locale, les prosélytes de la loi mosaïque avouaient qu'aucun de ses prédécesseurs ne leur avait allégué d'aussi fortes preuves de la loi du Christ. Des diverses allocutions qu'il fit aux Juifs de Carpentras, les trois qui roulent sur les 70 semaines de Daniel, furent celles qui les frappèrent le plus vivement (1).

(1) Voyez le *Mémorial de Vaucluse*, nº 924, p. 2, col. 3.

Le P. Justin ne partageait pas, à ce qu'il paraît, la fanatique répulsion qu'inspiraient encore de son temps les parias du *ghetto*, et dont plusieurs prélats se montraient animés, contrairement au précepte fondamental de la charité.

En 412, Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, avait chassé les Juifs et avait autorisé le rapt de leurs propriétés. Dans le XI[e] siècle, le moine Raoul prêcha, au nom de Dieu, l'égorgement de la postérité d'Abraham. Dans le XV[e], le bienheureux Bernardin, frère mineur, né à Feltri, composa contre celle-ci des sermons pétris de haine et de fiel. Toutefois, lorsque la multitude égarée persécuta les Israélites jusqu'à répandre leur sang, la papauté intervint pour les couvrir de son égide. L'indignation qu'exhala contre eux le cardinal Sadolet, évêque de Carpentras, fut justifiée, en quelque sorte, par le spectacle des chrétiens qui, ayant emprunté de l'argent aux usuriers de la synagogue, étaient tombés dans une déplorable situation de fortune. Mais le mal, dont les supplications au pape et aux magistrats demandaient la suppression, aurait été bien plus efficacement éteint, si, au lieu de continuer à river les chaînes du peuple d'Israël, le souverain du Comtat, en rendant les Juifs à la liberté et au sentiment de leur propre dignité, leur eût permis de se vouer à d'honorables professions et de posséder des immeubles ruraux, comme les autres citoyens dont ils n'auraient pas dû être distingués par des couleurs infamantes. Il est vrai que Sadolet, qu'on ne saurait accuser de méchanceté ni d'intolérance, s'exprime ainsi dans une de ses lettres relatives aux Israélites : ***non enim hominibus infensus sum, sed hominum illorum vitiis.*** Or, d'où venaient ces vices? n'est-ce pas de l'état d'abjection où avaient été réduits ces infortunés, de la position précaire que leur avait faite les gouvernants eux-mêmes, des humiliations dont la race juive était chaque jour abreuvée ***impunément*** par les chrétiens, ce qui n'aurait dû être officiellement toléré en aucun temps?

Le P. Justin ne faisait aucune difficulté d'avoir un tailleur d'habits de cette religion, et de causer souvent en hébreu avec lui. Je suis sûr que, s'il n'eût dépendu que de notre bon religieux, il aurait affranchi bien volontiers toute la descendance de Jacob de ces vexations incessantes et de ces extorsions légales, qui ne pouvaient que perpétuer l'exaspération concentrée et l'abaissement moral de celle-ci. Il aurait bien certainement, s'il avait pu, suivi, à l'égard des Juifs, l'exemple du chanoine

Paul d'Andrée, qui parvint à rallier au bercail du christianisme quelques-uns de leur croyance, non pas tant par la voie de la discussion dogmatique, que par l'éloquence tout autrement entraînante d'une assistance matérielle portée au lit de la douleur et sous la mansarde de l'indigence.

L'obligation expresse où étaient les Israélites de se trouver aux discours ou leçons dont l'audition leur avait été imposée par la cour de Rome (1), si elle n'aboutit pas à les enrôler sous l'étendard de la croix, était de nature, ce me semble, à faire sentir à leurs conducteurs spirituels la nécessité de fortifier leurs frères dans leur foi, en leur donnant les moyens de combattre, à leur point de vue, les arguments qui, chaque semaine et contre leur gré, retentissaient à leurs oreilles. Aussi je ne doute pas que ce durent être principalement ces conférences ou sermons catholiques qui leur suggérèrent l'idée de fonder, dans leur communauté, de petites académies, telles que celle qui fleurit à Carpentras pendant les cinq ou six années qui précédèrent l'émancipation de 1789, et qui, composée de jeunes rabbins ou aspirants aux fonctions du sanctuaire, s'occupa du mouvement à imprimer aux études, et même de l'art de penser avec solidité et de s'exprimer avec goût, non-seulement dans la langue de la Bible, mais encore en latin et en français. Carpentras a vu, au début du XIXe siècle, notamment trois Israélites pleins de mérite intellectuel, Jassuda-M. Mossé, poète, concourir avec honneur aux jeux floraux de Toulouse ; son frère aîné, Abraham-Gabriel, devenir un ingénieur distingué au sortir de l'école polytechnique, et Moïse Monteux, instituteur, riche de connaissances variées, écrivain correct et judicieux, qui s'était signalé déjà par de rapides progrès aux classes de latinité de l'abbé Eysséric. Ces particularités n'étonneront point les personnes qui, depuis plus de 50 ans, sont témoins des suc-

(1) Pendant l'heure déterminée pour ces réunions, les sergents de ville forçaient les Juifs à s'y rendre immédiatement, lorsque ceux-ci étaient rencontrés sur la voie publique. De fréquentes insultes avaient lieu contre les Israélites de la part du peuple, surtout lorsqu'ils allaient ensemble à la prédication du samedi, au point que le vice-légat Niccolini se décida à promulguer, en date d'Avignon le 9 décembre 1679, un règlement assez sévère, avec menace de procéder par inquisition contre les chrétiens qui se permetraient de molester ou d'offenser les Juifs ou Juives, de nuit ou de jour, et en quelque circonstance que ce fût. Ce qui n'empêchait pas le préjugé anti-judaïque de faire explosion de temps à autre *impunément.*

cès qu'obtiennent chaque année les jeunes enfants de Jacob dans les établissements universitaires de France.

A défaut de ces établissements ouverts de notre temps aux sujets de tous les cultes, et qui jadis leur étaient inexorablement interdits, on peut regarder les sermons hebdomadaires, faits aux Juifs, comme des écoles de transition, où ils pouvaient s'initier, de quelque façon, aux ressources de la logique et de la littérature, que leur dispensait une bouche catholique, en attendant que la politique française eût renversé définitivement les barrières qui les retenaient hors des voies de la civilisation.

Le P. Justin, par la douceur et la dignité de son caractère, dut contribuer, autant qu'il fut en son pouvoir, sinon à les élever tout d'un coup au niveau désiré, du moins à faire entrevoir à leur intelligence que leur croyance n'était pas à l'abri de toute objection sérieuse, et qu'il n'était nullement rationnel d'être absolu ou intolérant

Notre franciscain s'était adonné de bonne heure aux recherches d'érudition. Une lettre autographe du docte Fevret-de-Fontette, auteur d'un important travail sur la *Bibliothèque historique de la France*, du P. Lelong, (édité à Paris en 1768-1778, 5 vol. in fol.) existe dans les papiers domestiques de la famille Boudin, de Monteux. Cette lettre, datée de Dijon, le 2 juillet 1770, peut être regardée comme ayant été adressée au P. Justin, bien qu'on en ait perdu l'enveloppe qui seule portait la suscription. Elle fait foi que notre capucin avait envoyé à Fontette, pour l'ouvrage de ce dernier, différents articles dont les uns se trouvent dans le premier volume, et les autres devaient être employés dans le supplément. Fontette y parle de l'abbé d'Expilly, qui lui a procuré l'avantage de lier connaissance avec le P. Justin. Celui-ci pourrait fort bien avoir fourni à cet abbé quelque article, notamment celui sur Monteux, pour le *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France* (1762-1770, 6 vol. in fol.).

Il m'a été rapporté que le P. Justin avait voyagé dans des pays lointains. Je n'en ai pu acquérir la preuve directe dans ses archives domestiques, où l'on remarque une lacune entre l'année 1757, qui est celle où il enseignait dans le couvent de Valréas, et l'année 1762, où le général de son ordre l'institua, comme il a été dit, prédicateur par un titre daté d'Orvieto, ville des états pontificaux ultramontains. Notre religieux n'a

jamais parlé, que je sache, de ses pérégrinations, ni à M. l'abbé Fortunét, de Carpentras, ni à M. Bouton, de Monteux, ni à M. Achille Dulaurens-d'Oiselay, d'Avignon (1), personnes d'un très-grand poids, qui ont gardé de lui un vivace souvenir.

Toutefois, M. Louis-François-Bonaventure Boucthay, graveur, qui avait eu de fréquentes occasions de converser avec le P. Justin, et qui l'avait connu familièrement à Carpentras, dans la maison de son père (Joseph-Marie-Siffrein-Félix, aussi graveur et fils du ciseleur distingué Martin Boucthay), m'a raconté à maintes reprises qu'il avait reçu des leçons de mathématiques et de géographie de notre capucin, qui l'entretenait souvent (2) de son voyage en Orient, notamment de son séjour à Constantinople, où probablement il avait été envoyé, soit comme missionnaire, soit pour des affaires relatives à sa communauté. Le P. Justin narrait à M. Boucthay, ainsi qu'au père de celui-ci, que, dans cette capitale de la Turquie, il avait été témoin d'une coutume qui revenait chaque année, lors d'une fête publique : elle consistait à jeter, sur une place ou sur un carrefour, une certaine quantité de noix contenant chacune un billet qui désignait soit une punition à recevoir, soit une récompense en argent ou purement honorifique. Le peuple se ruait sur cette pâture aléatoire, qui était peut-être un symbole parlant de la croyance au fatalisme ; et, selon la noix qui était ramassée et dont on lisait de suite le billet, on réalisait sur le malheureux ou le fortuné possesseur la chance qu'il avait ainsi encourue d'après l'indication cachée sous l'enveloppe ligneuse du fruit. Au dire de mon témoin auriculaire, le P. Justin assaisonnait cette narration de gestes très-expressifs, imitant parfaitement l'hésitation drôlatique des musulmans au moment de cueillir la noix, qui tentait leur cupidité en même temps qu'elle excitait en eux des craintes bien légitimes.

(1) Le P. Justin, qui était le confesseur du pere de M. Ach. Dulaurens, proposait d'enseigner l'hébreu à ce dernier, en un très-petit nombre de leçons. Il avait trouvé, dit-on une méthode expéditive qui en 24 heures faisait retenir l'alphabet de cette langue, dont la difficulté provient, comme on sait, de la ressemblance des lettres entre elles. Il est à regretter qu'on n'ait pas rencontré le moindre exposé de cette méthode dans les papiers de la famille Boudin, de Monteux.

(2) M. L.-F.-B. Boucthay, né à Carpentras le 14 juillet 1776, avait environ treize ou quatorze ans, lorsqu'il entendait raconter cela au P. Justin, son précepteur. Il présume que ce capucin peut avoir été envoyé à Constantinople pour racheter des esclaves.

Le P. Justin obtint des applaudissements dans le professorat comme dans l'exercice apostolique. Le bégaiement, dont il était congénialement affligé, disparaissait dès qu'il s'énonçait du haut de la chaire. Comme orateur sacré, il était moins goûté pour l'élégance et l'éclat de son style, et la hauteur des pensées, que pour la force de sa dialectique et la méthode de ses divisions, qualité qui, jointe à la magie d'un bel organe, à l'air imposant de sa personne, impressionnaient vivement surtout les classes ouvrières, à la portée desquelles il savait mettre de judicieuses réflexions et d'ingénieux à-propos.

Le 20 février 1789, F. Maurice Duzès, provincial des capucins de la province d'Avignon, délivra à Carpentras, au P. Justin, qui était professeur de théologie et vicaire du couvent de cette ville, sa nomination au poste de père et maitre des novices.

Le 15 octobre 1788, le même provincial lui avait écrit de Nîmes, au sujet de l'étude d'Embrun, qui était en désarroi, et d'un P. Amédée qu'il lui proposait de recevoir dans l'école franciscaine de Carpentras, vu que celui-ci était de trop à Beaucaire, *une étude de huit clercs étant une trop grande charge pour un couvent*, selon les expressions du F. Maurice. Dans cette même lettre, ce dernier témoigne au P. Justin combien il le verrait avec plaisir coopérer aux missions du Languedoc, tâche dont notre capucin ne pouvait s'acquitter, parce qu'il aurait été obligé de se rendre deux fois par semaine auprès de ses étudiants comtadins.

Comme c'était lui qui, dans son couvent de Carpentras, était chargé de former les aspirants aux ordres sacrés, il avait soin d'entretenir le zèle studieux de ses élèves, par l'attente d'une thèse publique à soutenir annuellement, en présence de l'évêque, des grands-vicaires, des prêtres les plus instruits et de diverses notabilités de la ville. L'année 1788 vit, en effet, s'effectuer, chez les capucins de Carpentras, une des plus solennelles réunions de ce genre qu'ils eussent eues depuis environ un demi-siècle. Ce fut la dernière. Feu l'abbé Mistarlet, aussi spirituellement caustique que savant profond, ne fit pas défaut au rendez-vous, et, s'adressant à son ami, M. l'abbé Fortunet, de qui je tiens l'anecdote, et qui a beaucoup connu le P. Justin, il lui dit familièrement avec cet air narquois dont il savait épicer sa pétulante conversation : *Vos qu'anén embuya un pôou aquéléi barbe*? (Veux-tu que nous allions embrouiller

un peu ces barbes ?). Mistarlet, que l'Eglise laissait sans bénéfice, parce qu'il était réputé tant soit peu *philosophe*, se méla à cœur joie aux discussions de la thèse. S'exprimant en bon latin, habile à manier les subtilités du syllogisme, il chercha par ses arguments à presser l'élève qui fut enfin à bout de ressources, et à qui succéda le maître qui n'était pas un champion à dédaigner. Puis, voulant clore, à la satisfaction de tous, la joûte scholastique, il termina par un compliment fort bien tourné à l'adresse du prélat président, et par quelques phrases très-convenablement élogieuses sur les procédés didactiques du P. Justin à l'égard de la jeunesse confiée à sa direction.

Tels furent les derniers beaux jours de la vie cléricale et mon astique de notre estimable prédicateur et professeur.

Le couvent des capucins de Carpentras, fondé d'abord en 1591 près de la porte de Monteux, dans la rue de Gigondas (plus tard rue Oppizzoni), fut transféré, quelques années après, hors de la ville, sur le chemin de Mazan, là où, depuis 1817, habitent les Dames Sacramentines. Les Etats du pays qui, en 1596, avaient donné 300 livres aux capucins de Carpentras pour les aider à bâtir leur maison hors des murs, leur firent, en 1599, l'aumône de 26 écus pour en achever la construction. Etienne de Coborn ayant embrassé leur règle, céda bientôt après tous ses biens pour agrandir cet établissement. Ces moines y tinrent leur chapitre provincial le 14 septembre 1619. Pendant qu'on disposait ce même couvent pour les religieuses du Saint-Sacrement, qui s'y trouvent encore aujourd'hui, on pouvait lire, sur le mur d'une cellule, cette sage maxime : AUDI, VIDE, TACE, SI VIS VIVERE IN PACE.

Si le P. Véran était, dans ces derniers temps, le meilleur prédicateur de la maison franciscaine de Carpentras, le P. Justin en était, sans contredit, le plus érudit et peut-être aussi celui qui avait su s'attirer le plus de popularité et de confiance par son affabilité gracieuse. C'est lui qui faisait les honneurs du couvent, chaque dimanche, aux personnes qui attendaient, sous les arbres touffus du jardin supérieur (1), que la cloche annonçât l'heure des vêpres. Puis, lorsque l'office allait commencer, il les engageait à venir converser par la prière avec Dieu, ayant eux-mêmes suffisamment conversé

(1) Il était réservé pour la promenade, tandis que le jardin inférieur était le potager.

entre eux. C'est à cette même époque qu'un sieur Bontems (1), propriétaire, dont les biens ont été hérités par les Floret, et qui fréquentait assidûment les réunions *ante-vespérales* dont il vient de s'agir, fit don d'un certain fonds de cierges pour qu'après les vêpres dominicales des capucins, on pût donner avec le Saint-Sacrement la bénédiction, dont auparavant on était privé dans leur église.

Lorsque, le 6 avril 1792, eut été prononcée la suppression des couvents en France, la même mesure ne tarda pas d'être mise à exécution dans le Venaissin. Le P. Justin fut très-péniblement affecté lorsqu'il se vit contraint d'abandonner à jamais le monastère auquel se rattachaient si intimement sa vocation, ses travaux et ses succès, ainsi que la considération dont il jouissait, soit auprès de ses frères, soit auprès des pères de famille de Carpentras, d'un grand nombre desquels il dirigeait depuis longtemps la conscience. Généralement aimé dans le pays, il eut la permission d'emporter de son couvent, dont l'Etat ordonnait la clôture et l'aliénation, tout ce qu'il voulut, et surtout beaucoup de meubles et de livres. Un certain nombre de volumes, provenant de la bibliothèque de cette maison, furent vendus plus tard à un libraire de Carpentras, au profit des héritiers du P. Justin. Quelques-uns de ces imprimés durent passer probablement sur les rayons du musée-d'Inguimbert. Depuis l'abolition des ordres monastiques, notre ex-capucin évita de passer devant son ancienne résidence claustrale, dont la vue aurait éveillé chez lui de trop émouvants souvenirs.

Il sut se résigner aux inexorables exigences de cette époque, sans se mettre jamais en contradiction avec ses convictions d'homme éclairé et de chrétien sincère. Il n'émigra pas non plus (2), et se tint caché, pendant la terreur, comme tant d'au-

(1) J'ai trouvé, dans les registres mortuaires de la ville de Carpentras, que le 31 août 1781 est décédé dans cette ville Jean-Claude Floret-Bontems, j. u. d., âgé de 75 ans, veuf de Marie-Anne Rostan, et qu'il a été enseveli dans l'église des FF. Prêcheurs.

(2) Un certificat du maire et des officiers municipaux de Monteux, du 29 ventôse an II (19 mars 1794), prouve que le P. Justin résidait dans cette commune depuis le 2 mai 1792 sans aucune interruption et sans avoir émigré. — Un autre certificat, du 27 germinal de la même année, signé des administrateurs composant le directoire du district de Carpentras, atteste que le P. Justin ne fut pas compris dans la liste des émigrés de ce district, et que les biens qu'il possédait ne furent pas sequestrés.—

tres ecclésiastiques. Il parait qu'il ne quitta pas Monteux ou les alentours. Il avait de si nombreux amis, que, bien que l'on connût sa présence dans le pays, il ne fut ni tracassé ni recherché sérieusement.

Il occupa en 1792-1794 le poste de premier vicaire de la paroisse de son lieu natal, et, à ce titre, il fut chargé spirituellement du hameau des Paluds qui n'a été érigé : 1° en commune distincte qu'en juin 1845, sous le nom d'Althen-des-Paluds, d'après le vœu de la population de ce quartier, émis dès 1791 et souvent renouvelé depuis ; 2° en succursale qu'en 1846. Comme fonctionnaire public, il prêta préalablement, dans l'église de Monteux, le 6 septembre 1792, le serment prescrit par la loi. Ses papiers de famille contiennent et l'attestation qui lui fut délivrée, en cette occasion, par le maire et les officiers municipaux de cette ville, et la liste des enfants qu'il baptisa aux Paluds, depuis le 2 septembre 1792 jusqu'au 8 mars 1794.

Il résulte, de quelques témoignages contemporains, que le P. Justin, en acceptant la vicairie de ce hameau, n'entendit la remplir qu'en vertu de l'agrément explicite de l'autorité légitime, et qu'il eut le plus grand soin d'en instruire tous ceux à qui il importait de le savoir pour le repos de leur conscience. Sa nièce, madame veuve Giraud (1), de Monteux, interrogée sur ce qu'elle avait ouï dire du serment prêté par le P. Justin, a répondu : ***Ma mèrè m'a toujou di què cé qu'avié fa moun oûnclé ère bèn pôou dé câouze*** (ma mère m'a toujours dit que ce que mon oncle avait fait à cet égard était de bien peu d'importance).

Néanmoins, il fut forcé d'abdiquer les fonctions sacerdotales le 3 germinal an II, ainsi que le constate un document du recueil-Tissot (registre n° 21) à la bibliothèque publique de Carpentras. Il ne fit en ceci que ce que firent, dans la même nécessité, une foule de prêtres et de religieux comtadins qui ne cessèrent pas d'être réputés estimables après le retour de l'ordre politique, tels que : Aug. Bermès, de Monteux, qui, après avoir occupé la chaire de théologie d'Arles, était devenu à Carpentras

J'ai vu également un troisième certificat de l'administration municipale du canton de Monteux, daté du 8 thermidor an VI, ayant pour but de constater son individualité ou son identité, et sa résidence en cette même commune.

(1) C'est la sœur du capitaine Jean-Jacques Boudin, mentionné ci-après.

dominicain et grand-inquisiteur ; Joseph Cluchier, autre frère-prêcheur de la même ville ; J.-S.-E.- Eysséric, curé de Serres-lès-Carpentras ; J.-B.-G. Morel, religieux de Citeaux, domicilié à Venasque ; J.-M. Waton, curé de Saint-Pierre-de-Vassols, etc., etc. ; comme il appert par un tableau imprimé (in-4°, à Carpentras, chez Proyet), certifié véritable par le conseil d'administration du district de cette cité, le 22 ventôse an II, et signé : BOYER, président.

Malgré les termes que j'ai employés tout-à-l'heure en parlant de la popularité du P. Justin, il est vrai de dire que notre ci-devant capucin eut sa part des rigueurs gouvernementales du moment ; car une pièce, qui est dans les archives de sa famille, fait foi que le 5 thermidor an II (23 juillet 1794), c'est-à-dire quatre jours avant la chute de Robespierre, il fut conduit à Carpentras dans l'ancien couvent des Visitandines, devenu maison de réclusion, et qu'il y resta enfermé jusques au 19 septembre suivant.

Son frère, Jacques Boudin, serrurier de Monteux, élu officier municipal de cette ville au commencement de l'an III, c'est-à-dire peu de temps après le 9 thermidor, se trouva plus directement en butte aux avanies et aux persécutions, pour avoir voulu faire exécuter loyalement les lois contre les faux dénonciateurs et les concussionnaires. Arrêté le 7 nivôse an VI (27 décembre 1797), il fut écroué à Carpentras, sous l'accusation de *provocation à la royauté*. Le P. Justin, affrontant le danger, rédigea un *mémoire justificatif* pour le prisonnier injustement détenu, et parvint à le faire élargir, en vertu d'une ordonnance de non-lieu, du 6 prairial an VI (25 mai 1798), rendue par le directeur du jury de l'arrondissement de Beaucaire, par-devant lequel le prévenu avait été renvoyé par suite d'un jugement du tribunal criminel du département du Gard, en date du 15 germinal de la même année. Ce *mémoire*, que l'on conserve à double copie, écrit de la main de l'auteur, se compose de cinq pages et demie, petit in-folio. Au reste, le P. Justin ne se contenta pas de venir en aide avec sa plume à son frère, il mit aussi sa bourse et toute son influence à contribution pour le soulagement de celui-ci, pendant les ennuis et la gêne de l'incarcération.

Il m'est également tombé sous les yeux le certificat d'un sieur Croze, receveur des domaines nationaux au bureau de Carpentras, qui, en date du 19 vendémiaire an III, déclare que Jean-François Boudin affirme n'avoir alors, pour revenu, que

son traitement de huit cents francs, qu'il retirait du trésor national, en sa qualité de ci-devant capucin.

En l'an IV, il était commis dans le secrétariat de la ville de Monteux, comme le démontre la teneur d'un passeport à lui délivré le 9 pluviôse de cette année, et qui fait partie de ses papiers, ainsi qu'un autre passeport le concernant, signé, le 29 fructidor an V, par les administrateurs municipaux de cette localité. Ces deux documents témoignent que notre ex-religieux, âgé pour lors de 60 ans, avait une taille de 5 pieds 5 pouces, les cheveux et les sourcils gris et blonds, le nez gros, la bouche moyenne, le menton rond, le front relevé, le visage ovale, les yeux bleuâtres. Au bas de ces feuilles de route, à la place accoutumée, apparaît la modeste signature *boudin*, sans paraphe ni majuscule initiale. Le signalement que je viens de transcrire conformément au libellé officiel, doit être noté par le lecteur, à qui il servira, comme point de comparaison, pour apprécier le portrait du P. Justin placé en tête de la seconde édition de son *Histoire des guerres*.

Au début du XIX[e] siècle, cessèrent sans doute les appréhensions bien naturelles que le P. Justin dut ressentir en traversant les pénibles épreuves que la France venait de subir. Mais conçut-il quelque espérance de rentrer dans son monastère et d'y reprendre ses travaux habituels? Toutefois, en 1801, son ancien ami, M. l'abbé Fortunet, qui retournait d'Italie, où il s'était réfugié depuis 1792, revit à Monteux notre ex-capucin revêtu courageusement de l'habit ecclésiastique (1), que peu de prêtres osaient porter ostensiblement sur la voie publique, avant la réhabilitation des cultes et la réouverture des temples.

(1) C'est-à-dire, de la soutane *(vestis talaris)*, du petit collet et du chapeau rond. Le tricorne n'est devenu obligatoire pour le clergé catholique du diocèse d'Avignon, que pendant le grand-vicariat de l'abbé Sollier, vers 1821, au commencement de l'archiépiscopat de Morel de Mons; et c'est parce que les ecclésiastiques le portaient aussi avant la révolution de 1793, que, lors du rétablissement de ce couvre-chef tricuspide, un prêtre de Carpentras se prit à dire plaisamment, dans un cercle d'amis où il paraissait ainsi coiffé pour la première fois depuis la restauration religieuse: *qu éi na pounchu pòou pa mouri carra* (celui qui est né pointu ne peut pas mourir carré), locution proverbiale très-usitée dans le Comtat et en Provence. Aujourd'hui et depuis quelques années, le tricorne a été généralement abandonné pour le chapeau pastoral, tout-à-fait rond et légèrement recourbé sur ses larges bords.

L'évêque d'Avignon, Jean-François Périer, ne voulant pas laisser inactifs l'expérience ni le zèle du P. Justin, lui offrit le presbytère du Cheval-Blanc, près de Cavaillon. Mais notre ex-religieux n'accepta pas, pour des raisons qui me sont inconnues. Il se rendit pourtant à Avignon, pour y continuer le saint ministère, et il y fut placé, par son supérieur diocésain, comme aumônier-archiviste, d'abord à l'Hôtel-Dieu, ensuite à la maison de l'Aumône, vers la fin de 1805. L'emploi d'archiviste était tout-à-fait selon ses aptitudes.

J'ai lu une lettre signée *Justin-Boudin*, datée d'Avignon le 30 novembre 1805, et adressée à son neveu (fils de Jacques Boudin précité), qui était compagnon-serrurier à Paris, pour l'inviter à retourner à Monteux, où son père était gravement malade. Il y est parlé d'une nièce (par alliance) du P. Justin, prénommée Camille ; elle était née Rossi, native de Mantoue, et femme du capitaine Jean-Jacques Boudin, de Monteux, autre enfant de Jacques. Ce militaire, enrôlé volontaire de l'an II, fit d'abord la campagne d'Italie et se distingua par sa bravoure à Millesimo, à Rivoli, etc. Bientôt, entré dans le cadre de l'armée d'Egypte, avec le titre de maître-armurier (il exerçait déjà à Monteux la profession de serrurier qui était celle de ses ascendants), il se fit remarquer par son habileté, travaillant avec distinction sur les métaux, notamment sur l'argent, ce qui lui valut la commande d'un sabre d'honneur pour le général Bonaparte, ainsi qu'en a rendu maintes fois témoignage madame Chantron, veuve du colonel de ce nom (décédé à Avignon le 13 novembre 1842), laquelle est la nièce de la femme du capitaine Boudin dont il s'agit en ce moment. Bonaparte se prit d'amitié pour notre artiste, et vivait presque familièrement avec lui, au point qu'il offrit un jour des oranges à l'un de ses enfants ; car J.-J. Boudin, estimé de ses chefs, avait obtenu le privilége d'embarquer son épouse lorsqu'il se dirigeait vers la terre des Pharaons. Sous ce climat brûlant, il montra une constance égale à son courage, à Aboukir, à Saint-Jean-d'Acre, au Mont-Thabor. Ne pouvant pas avancer tant qu'il restait préposé à la confection et à la réparation des armes, il avait obtempéré à l'invitation de son colonel qui lui avait montré la voie du service actif comme devant lui être plus profitable. Il monta bientôt, de grade en grade, jusqu'à celui de capitaine dans le célèbre 18e d'infanterie de ligne, régiment qu'il ne voulut jamais abandonner. Il revint en Europe après la brillante jour-

née d'Héliopolis, et fit partie de cette grande armée qu'attendait la gigantesque expédition de Russie. Ce fut le 6 novembre 1812, au milieu des frimas les plus rudes, qu'un obus lui emporta le bras droit; ses pieds étaient gelés, ses vêtements en lambeaux; sa blessure, malgré sa gravité, n'avait pu être pansée, et cependant il marche, il cherche pendant sept heures un chirurgien pour se faire amputer; après quoi, il se remet en route à travers des solitudes couvertes de neige, lorsque, 80 lieues plus loin, épuisé par l'hémorragie, l'abstinence et des fatigues sans fin, à la veille de succomber, il fait halte, avec d'autres blessés, dans une ferme qui servait de corps-de-garde, et où, peu d'instants après, vient s'établir le quartier-général: *Place à l'Empereur!* crie-t-on de toutes parts; et le poste est évacué. — *Il y a là*, dit-on à Napoléon, *un officier blessé, sans mouvement.* L'empereur s'approche, et, reconnaissant un de ses serviteurs de Saint-Jean-d'Acre: *Quoi! c'est vous, capitaine Boudin?* lui dit-il avec intérêt. — *Sire, je meurs d'inanition*, répond notre officier. — *Tenez*, dit le chef de l'État; et, rompant un morceau de pain avec lui, il conserve un brave de plus à la France. Le capitaine Boudin vint se fixer à Avignon, où, après avoir rempli dignement sa carrière civile, il est mort à l'âge de 58 ans, le 2 mars 1829. A ses funérailles assistèrent notamment trois anciens officiers de l'armée d'Egypte, et, dans le champ du repos, un de ses amis, M. Jacques-Benoît Chaudon, avocat, prononça un discours qui a été inséré tout au long dans un journal de la localité (1).

Tel a été l'homme dont le P. Justin avait dirigé l'éducation et l'instruction premières. Notre ex-religieux, qui avait continué à Avignon son ministère d'instituteur, aimait à rassembler autour de lui, pendant qu'il était aumônier des pauvres, des enfants du peuple auxquels il enseignait la lecture, l'écriture, le calcul et les éléments du latin. Il s'appliquait consciencieusement à cette œuvre dont son ardente charité et l'aménité de

(1) Voir l'*Echo de Vaucluse*, n° 55, pages 1 et 2. — Le capitaine Boudin était né à Monteux en 1771. Son caractère indépendant et sa franchise avaient nui d'abord à son avancement. Il était doué d'une intelligence vive, d'une imagination de feu; il décrivait avec entrain les batailles auxquelles il avait pris part. En 1815, lorsque Bonaparte retourna de l'île d'Elbe, il voulait reprendre du service pour l'Empereur. Somme toute, il a laissé, dans sa famille, comme dans le monde qui l'a connu de près, une très-honorable souvenance.

son caractère lui masquaient les dégoûts et les peines. Pour récréer ses élèves, il leur montrait la lanterne magique, et leur chantait en s'accompagnant de la mandoline.

M. Étienne Boudin, son cousin, d'Avignon, à qui il a appris dans cette ville à écrire en trois jours, par une méthode consistant à faire usage, comme modèles, des caractères des imprimés, parle encore, avec un sentiment de reconnaissance, des bons petits goûters dont le P. Justin régalait parfois les jeunes gens de son école. La classe était souvent interrompue (ce qui ne déplaisait nullement à ces gamins) par l'arrivée de quelqu'un de ses pénitents ou pénitentes ; car, il ne cessa de jouir, toute sa vie, d'une grande confiance comme directeur des âmes.

On ne l'a jamais vu se chauffer, même pendant la saison rigoureuse, et il travaillait en tout temps, la croisée ouverte, pour se bien porter, disait-il. Etait-ce chez lui le résultat de l'habitude, un effet de sa robuste constitution, ou en agissait-il ainsi par un esprit de mortification purement ascétique?

Il avait une stature au-dessus de la moyenne, les yeux bleus, la barbe courte et frisée, les cheveux d'un blond ardent, les pommettes roses, le nez droit et prononcé, le front découvert, la physionomie douce et riante, le caractère vif, l'abord gracieux, la démarche imposante. En vieillissant, il devint d'une humeur un peu brusque. Un de ses compatriotes, le s^r Joubert, propriétaire-cultivateur, assez facétieux de nature, voulant donner une idée de la corpulence du P. Justin, avait coutume de dire qu'un hectolitre de plâtre aurait pu être contenu par une de ses jambes, si elle avait été creuse.

Notre religieux était reçu dans les meilleures maisons de Carpentras, ville qui alors fourmillait de nobles : *aviéou sèt oustâou pèr ana prëndré lou café* (j'avais sept maisons où je pouvais aller prendre le café), disait-il naïvement à sa sœur et à sa nièce. Appartenant à une famille royaliste, il énonçait souvent cette pensée : *la Révoulucioun n'a fa qué dé couquin et dé malurous ; ièou siéou déi malurous* (la Révolution n'a fait que des coquins et des malheureux ; je suis de ces derniers). On trouve, dans ses écrits, au musée-Calvet, un parallèle entre l'ancien régime et le nouveau, qui ne laisse aucun doute sur ses préférences politiques. Je n'ai pas craint de reproduire, dans le cours de ce travail, les expressions patoises du bon religieux qui en est le sujet. Si quelqu'un s'avisait de m'en

blâmer, ce ne serait pas à coup-sûr Castil-Blaze (1), s'il vivait encore, ni aucun de messieurs les troubadours qui, de notre temps, ont si résolument tenté de rajeunir les attraits et le nom de la muse du *gay-saber*.

Le P. Justin a toujours été reconnu irréprochable dans ses mœurs et très-édifiant dans sa conduite. Il partageait, avec ses frères du couvent, l'opinion que le manteau de saint François avait la vertu d'exciter chez les pénitents une plus profonde et plus entière contrition ; aussi ne manquait-il jamais, lorsqu'ils venaient déposer leurs aveux à ses pieds, de les envelopper de son manteau, après avoir récité la formule déprécative du rituel : *Dominus sit in corde tuo et in labiis tuis*, etc.

Cet homme de bien est décédé à Monteux (où d'Avignon il s'était retiré depuis peu d'années), le 23 août 1811, âgé de 75 ans.

Appelé, le 25 décembre 1853, à Monteux, pour y traiter un malade, j'eus l'occasion de voir, chez madame veuve Giraud, plusieurs manuscrits autographes de son oncle le capucin. Ce sont ceux dont le musée-Calvet a fait l'acquisition le 29 mars 1856, et dont voici l'exposé :

1° Un *inventaire* d'environ 10,000 chartes ou instruments concernant le Comtat et particulièrement l'évêché de la capitale de ce pays (557 pages in-folio). C'est sans doute là le recueil des matériaux (2) dont le P. Justin devait former cette *Histoire de l'église de Carpentras*, que le docteur Achard s'est trop pressé d'annoncer en 1787, comme étant prête pour l'impression, et qui n'a été trouvée, après la mort de l'auteur, qu'à l'état de :

(1) Voyez dans *Molière musicien* (Paris, 1852, 2 vol. in-8° ; tom. I, p. 127 et 362-374 ; tom. II, p. 243 et suiv. ; 252-258, 472 et suiv. ; 483-492, et *passim*) comment le spirituel historien des théâtres lyriques de Paris a démontré la prééminence de la langue d'Oc, qu'il appelle la vraie langue nationale, sur le patois parisien, ce *charabia* qui a corrompu le provençal, comme il le dit. — Castil-Blaze est décédé à Paris, le 11 décembre 1857.

(2) Le P. Justin ne saurait être regardé, ce me semble, comme ayant lui seul exécuté cet immense travail de dépouillement et d'analyse. Il a évidemment profité des sommaires de ce genre élaborés déjà par Rollery, Salvatoris, Fornéry, Bonet-de-Saint-Bonet, Valoris, Curel et autres qui, à Carpentras, se sont occupés activement de l'histoire de cette ville et de la province dont elle était le centre géographique et politique.

2° *Mémoires et notes pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Carpentras* (200 pages). Le P. Justin disait que si l'on voulait rétablir l'évêché de cette ville, lui seul, dans toute la province, avait entre les mains les titres sur lesquels pouvait être fondé ce rétablissement.

3° *Dix-huit sermons prêchés aux Juifs de Carpentras*, par l'ordre de Mgr Beni. D'après le *Mémorial de Vaucluse* (n° 924, p. 2, col. 5), ces sermons auraient été prononcés de 1787 à 1790.

4° *Sermons* divers, dont les sujets sont: Panégyriques de S. Joseph, de S. Benoît, de Ste Elisabeth ; — la médisance ; — père et mère honoreras ; — devoirs des pères et mères envers leurs enfants ; — devoirs des enfants envers leurs père et mère. — beaucoup d'appelés et peu d'élus ; — le culte ; — l'homicide ; — la confession ; — le purgatoire ; — l'autorité de l'Église ; — les perfections de Marie ; — le prix du temps ; — le pardon des offenses ; — la croix ; — le salut ; — l'emploi des richesses ; — l'enfer ; — malheur du méchant et bonheur du juste ; — la foi ; — ce qu'il faut demander ; — la mort ; — la résurrection. — On cite aussi un sermon sur les procès, qui aurait excité quelque rumeur parmi les procureurs, et un autre sur l'observation des dimanches, qui donnèrent tous les deux une idée favorable du talent de notre orateur.

5° *Notion du Talmud*, cité aussi par le dr Achard, comme composition achevée et prête à être mise sous presse en 1787.

6° Une *Dissertation* (anonyme) *sur la prétendue distinction des évêchés de Carpentras et de Venasque*, où l'auteur établit que les évêques de Carpentras, lors des dévastations commises par les barbares dans les IVe et Ve siècles, se réfugièrent sur le roc de Venasque (Venaissin), comme en un lieu plus sûr, ou du moins plus écarté, tant que la ville épiscopale et les plaines du Comtat et de la Provence restèrent envahies et désolées. — Bien qu'il ne soit pas invinciblement démontré que le P. Justin ait rédigé lui-même cette *Dissertation*, il faut reconnaître qu'on ne l'a trouvée jusqu'ici, soit dans ses papiers, soit ailleurs (1), qu'écrite de sa main ; ce qui m'engage à rétracter l'attribution que j'en avais faite dans les termes de la probabilité, il est vrai,

(1) Moi-même je possède une copie de cette *Dissertation* et du *Mémoire* sur S. Siffrein, à la suite duquel elle se trouve. Cette copie est un autographe du P. Justin, dont l'écriture est ronde et très-lisible.

au docte bibliothécaire l'abbé Fabre de Saint-Véran (1), aux lumières de qui le P. Justin a bien pu recourir, tant pour ce travail historique, que pour celui qui le précède ordinairement sous ce titre :

7° *Mémoire pour servir à la vie de saint Siffrein, évêque de Carpentras*, émané de la même plume que le précédent ouvrage.

Le *Mémoire* et la *Dissertation*, composés en 1785, furent traduits en italien et envoyés à Rome, pour être encadrés dans une histoire d'Albano, ville natale de saint Siffrein. Dans ces deux opuscules, pouvant former ensemble un petit cahier de 14 pages in-8°, s'exhale un parfum d'érudition, et règne une certaine indépendance en matière de critique, surtout à l'endroit des fables débitées par le chartreux Dom Polycarpe de la Rivière ; ce qui a pu faire croire qu'ils étaient de la façon du bibliothécaire précité. C'est sur le *Mémoire* dont je viens de parler que j'ai calqué l'article consacré au patron de l'église de Carpentras, dans mon *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse*.

Il n'existe, que je sache, jusqu'à ce jour, d'autre publication du P. Justin, que son *Histoire des guerres excitées dans le Comté-Venaissin et dans les environs par les calvinistes du seizième siècle* (Carpentras, D.-G. Quenin, M. DCC. LXXXII, 2 vol. in-12). La dédicace à *Messeigneurs et Messieurs des Etats du Comté Venaissin*, est signée : P. JUSTIN, *capucin*, nom qui ne paraît point au frontispice. Cette première édition, de 1782, porte, sur la page du titre, cette épigraphe tirée du second livre (chap. VI, verset 12) des *Machabées* : *Obsecro autem eos, qui hunc librum lecturi sunt, ne abhorrescant propter adversos casus*. Mais l'épigraphe et la date de l'impression ont été supprimés sur le frontispice rafraîchi en 1827 par M. Devillario-Quenin. Le *Discours préliminaire*, servant d'introduction à l'œuvre du P. Justin, fait connaître le nom des vingt généraux, presque tous italiens, qui, de 1561 à 1611, furent chargés par les papes de commander les troupes opposées aux calvinistes. Il est suivi du *Privilége* accordé à l'auteur par le vice-légat Jacques Filomarino, en date d'Avignon le 20 mars 1782. J'ai

(1) Voyez mon *Dictionn. hist. biogr. et bibliogr. du dépt. de Vaucluse*, tom. I, p. 463 et 468 ; et tom. II, p. 343.

rencontré, dans les papiers de la famille Boudin, de Monteux, un écrit, du 1er août 1789, énonçant que le P. Justin et l'imprimeur Quenin se tiennent quittes des frais de l'impression dudit ouvrage, faite par eux en compte-à-demi.

Dans cette *Histoire des guerres* (1533 à 1660), dont le style est assez châtié, quoiqu'un peu lourd et dépourvu d'élégance, on remarque un grand caractère de vérité et de probité impartiale. Toutefois l'auteur se renferme strictement et avec soumission dans le cercle des convenances que lui impose le froc monastique. Il convient, malgré le titre un peu hostile de son ouvrage, qui porte ces mots : *Guerres excitées* PAR *les calvinistes,* que la négligence des pasteurs et l'apostasie de quelques prêtres et religieux, contribuèrent à propager les hérésies vaudoise et luthérienne, non moins que ne le firent dès le début (en 1533) les rigueurs excessives que les populations de la Valmasque eurent à supporter de la part des officiers de la justice. Son appréciation de la mort de Calvin, arrivée en 1564, ne manque, sous un point de vue relatif, ni de modération ni de sens. Il se prononce ouvertement contre le drame sanglant de la Saint-Barthélemi. Il ne profère jamais contre les protestants les injurieuses épithètes que leur prodigue sans gêne le fanatique Loys de Pérussis.

Le récit du P. Justin n'est pas, comme celui de ce chroniqueur avignonais, entravé par de fastidieuses et d'inutiles digressions ; mais, comme lui, il aime à consigner quelques observations singulières qui ne sont pas sans intérêt, bien que n'étant pas intimement liées au sujet ; tels sont :

Les trois soleils aperçus dans le ciel le 29 mars 1561, un jour de Pâques ;

La grande lumière qu'on crut voir faire, en 1570, le tour des remparts d'Avignon ;

La pluie de sang tombée à Violès, à Sarrians, à Mormoiron, en juin et juillet 1573 ;

La résurrection d'une morte apparente à Avignon, le 16 novembre de la même année ;

Evénements à l'occasion desquels il se montre entièrement éloigné des interprétations d'un vulgaire superstitieux, comme aussi lorsqu'il parle de ce portrait du pape Pie V qui, bien que soutenu par des crampons de fer, tomba tout-à-coup, à Cavaillon, sur les magistrats assis au-dessous, dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, le 1er mai 1572, au jour et à l'heure de la mort

de ce pontife, pendant que l'abbé de la jeunesse donnait le bal d'usage.

Notre historien n'oublie pas non plus de rappeler l'apparition d'une nouvelle étoile qui, manifestée aux regards des astronomes, le 8 novembre 1572, sous la constellation de Cassiopée, s'éteignit tout-à-fait au bout d'un an. — Il mentionne également les fléaux physiques qui affligèrent la France, déjà si cruellement éprouvée par les dissensions civiles, tels que :

Les chaleurs caniculaires de 1563, qui tarirent les puits et les sources, rendirent guéables le Rhône et la Durance, et réduisirent à quelques filets d'eau la fontaine de Vaucluse elle-même ; celles de 1568, pendant lesquelles un grand nombre d'enfants périrent de ce que les gens de la contrée appellent vulgairement ***lou sénéspioun*** ; la maladie contagieuse qui sévit en 1564 dans la Provence et le Comtat ; cette autre épidémie dite la ***maladie des moutons***, qui, en 1580, venue d'Orient en Europe par l'Italie, fut si meurtrière dans nos provinces méridionales ; les disettes de 1568, 1579 et 1580 ; la misère extrême du peuple en 1570, alors que le blé se vendait 15 florins (dix livres) la salmée, les céréales ayant été déracinées en herbe, les 2 et 3 mars de cette année, par le mistral ; la famine de 1577, le prix du blé s'étant élevé jusqu'à 25 florins (15 livres) la charge, et les vivres étant devenus si rares que les hommes broutaient par les champs comme les animaux ; l'augmentation de la valeur numéraire des monnaies, en 1578 et années suivantes, et la vente du pain à 8 sols la livre ; l'hiver rigoureux de 1571 et de 1572, qui occasionna la perte du menu bétail, fit se geler les étangs et les puits, et durcit la Durance au point que les charriots fortement chargés pouvaient rouler dessus sans danger ; etc., etc.

Ces diverses circonstances plus ou moins saisissantes, dont on ne saurait reprocher aux annalistes d'avoir entremêlé leurs récits, parce qu'elles y répandent une agréable et instructive variété, doivent être accueillies par le lecteur, autant comme des documents précieux pour les collecteurs de faits, que comme de salutaires enseignements pour la génération actuelle qui, en comparant ses malheurs avec ceux du temps passé, ne sera pas naturellement aussi portée à se plaindre, ni à désespérer de l'avenir.

En somme, la lecture du livre du P. Justin, abréviateur intelligent des écrits de l'italien Fantoni, des avignonais

Pérussis, Jean Morelli et Benoît Bertrand, et des principaux auteurs catholiques et protestants qui ont traité le même sujet à leur point de vue particulier, ne manque pas d'attrait ni d'utilité. Elle révèle, chez notre capucin, en quelque sorte comme le ferait un fidèle réflecteur, non pas autant un penseur profond, un écrivain façonné aux tours de phrase modernes, qu'un narrateur modeste, clair, correct, ami du vrai et de l'équité, et surtout un scrupuleux et sincère observateur de ses devoirs monastiques et cléricaux.

Les Comtadins doivent lui savoir gré d'avoir mis en relief et d'avoir rendu facile la connaissance d'une branche de leur histoire provinciale, qui serait restée enfouie dans des manuscrits dont il ne faut pas de longtemps attendre la publication, si celle-ci doit s'effectuer un jour dans leur intégralité.

Aucun artiste n'avait été chargé de reproduire les traits du P. Justin, de son vivant. Le portrait qui orne la seconde édition de son *Histoire des guerres*, et dont le dessin m'a été montré en juillet 1856, n'est qu'une œuvre exécutée de mémoire. Elle a d'autant plus de mérite qu'étant basée sur un prototype anamnestique, elle a obtenu l'approbation de toutes les personnes qui avaient vécu dans l'intimité de notre religieux. Voici l'origine et l'histoire de ce portrait : M. L. Devillario, typographe de Carpentras, désirant donner au public la réimpression (1) de l'*Histoire des guerres* en un volume in-12, alla trouver, en 1854, M. Augustin-Gabriel Boudin, qu'il savait être parent du P. Justin, pour le prier de lui procurer une effigie de ce franciscain, afin d'en embellir son édition. M. Boudin lui répondit qu'il n'avait aucun moyen de le satisfaire, mais que son frère, Étienne, qui avait été élève de notre religieux, pourrait se rappeler sa figure et même la retracer de souvenir, comme il l'avait fait assez heureusement pour d'autres personnes. M. Étienne Boudin fut donc chargé de ce travail ; il représenta le P. Justin arrivé à un âge très-avancé, et vêtu de l'habit de prêtre séculier, tel qu'il avait pu le voir quand il suivait ses leçons au commencement du siècle actuel. Mais la ressemblance, soumise au jugement de la famille Boudin, de

(1) Avant de faire le tirage à part qui constitue cette seconde édition, cet imprimeur l'a publiée dans son journal hebdomadaire, le *Conciliateur de Vaucluse*, depuis le n° 177 jusques au n° 313 (années 1852-1855).

Monteux, et à celui de quelques vieillards contemporains, ayant paru n'être pas complétement saisie, bien que très-proche de la vérité autant qu'il était possible qu'elle le fût dans un premier essai, M. Augustin Boudin, enhardi par la tentative de son frère, conçut alors la pensée de perfectionner l'œuvre commencée, et, la prenant pour base, il se figura le P. Justin dans la force de l'âge, en costume de capucin, avec la barbe et la couronne de cheveux, y ajoutant, pour réaliser son idéal, quelques lignes empruntées au type héréditaire de la famille, et aux indications des passe-ports découverts dans les papiers de notre religieux. Il conserva scrupuleusement les éléments physionomiques que M. Étienne Boudin disait s'être le mieux gravés dans son esprit, je veux parler des sourcils, des yeux et du nez.

Le portrait terminé à la mine de plomb, M. Augustin Boudin se rendit à Monteux, et le montra à la nièce du P. Justin, madame veuve Giraud (1), modiste, ainsi qu'au vieux Brunet, géomètre, âgé de 85 ans, qui avait beaucoup vécu avec notre franciscain, et qui reconnut aussitôt ce dernier, faisant observer seulement au dessinateur que la barbe devait être un peu plus courte, attendu qu'elle était frisée. M. l'abbé Fortunet, qui parcourt en ce moment avec verdeur sa 90e année, et à qui M. Augustin Boudin présenta aussi son dessin à Carpentras, lui laissant ignorer d'abord qui en était le sujet, se prit à dire : « Ce » portrait me rappelle un religieux que j'ai connu à Rome. — » Ce n'est pas ce que vous croyez ; examinez encore mieux. » Alors, donnant un second coup d'œil plus attentivement, l'abbé s'exclama : « Tiens ! c'est le P. Justin ! oui, c'est bien lui. » Seulement il faudrait rétrécir tant soit peu le front. »

C'est d'après cette effigie ainsi modifiée (qu'on doit considérer comme le résultat des efforts réunis des deux frères, MM. Étienne et Augustin Boudin) qu'a été fait le dessin lithographique (2) que M. Devillario s'est proposé de mettre en tête de la seconde édition déjà mentionnée.

(1) C'est cette dame, née Boudin, qui a hérité des manuscrits du P. Justin, et qui les a vendus au musée d'Avignon. Elle possède encore d'autres papiers, d'où j'ai pu tirer un grand nombre de faits, de dates et de noms, utilisés dans cette notice. A Carpentras habite un petit-neveu du P. Justin ; c'est M. Feuillet, ancien marchand de meubles.

(2) Confié au talent de M. Jean Cousin, habile portraitiste, professeur distingué de dessin au lycée d'Avignon, auteur d'une excellente méthode pour l'enseignement de l'art qu'il cultive si bien. La lithographie dont il s'agit s'est trouvée entièrement terminée en septembre 1857.

On peut dire que ce produit iconographique est un admirable tour de force, et qu'il est doublement précieux, d'abord comme objet d'art, ensuite comme un monument très-admissible dans la galerie des illustrations vauclusiennes.

Mécomptes ici-bas foisonnent en tel nombre,
Que souvent, par nécessité,
L'on est fort heureux d'avoir l'ombre
Au lieu de la réalité.
Mais que d'un cher défunt la fugace effigie,
En souvenirs confus cachée au fond du cœur,
Sous le crayon reprenne un corps, de la couleur,
N'est-ce pas du tombeau se montrer le vainqueur,
Et n'est-ce pas de la magie
L'art d'un pareil dessinateur?

Carpentras, 29 janvier 1858.

B...... L, d. m.

A

MESSEIGNEURS ET MESSIEURS

DES

États du Comté Venaissin.

Messeigneurs et Messieurs,

L'ouvrage que j'ai l'honneur de vous présenter vous appartient si naturellement par son titre, que je ne pouvais me dispenser de le faire paraître sous vos auspices. Aussi reconnaîtra-t-on d'abord que c'est moins un hommage que je vous rends, qu'un tribut dont je m'acquitte, flatté que je serai si vous voulez bien le recevoir et lui accorder vos suffrages.

Quoique les motifs qui m'ont fait entreprendre le tableau des tristes événements dont cette province a été le théâtre dans le seizième siècle, soient assez sensibles, je ne me crois pas cependant dis-

pensé de vous en rendre compte. Le désir de témoigner mon zèle à la patrie par ce genre de travail, a été un des principaux : j'ai cru la servir en recueillant et en rendant publics une multitude de faits intéressants, dont la plupart allaient être ensevelis dans l'oubli. Nos concitoyens pourront trouver ici de quoi admirer et de quoi s'instruire. Ils seront, sans doute, touchés, en comparant le temps présent avec le temps malheureux dont ils liront l'histoire. Ils se transporteront dans celui-ci par un mouvement tout naturel ; et après les frémissements de l'horreur, ils se fixeront à la reconnaissance qu'ils doivent à la mémoire de ceux qui leur ont préparé de loin le calme dont ils jouissent.

Les soins que vous prenez vous-mêmes pour les intérêts de la Province nous retracent vivement, MESSEIGNEURS et MESSIEURS, ceux que ces grands personnages ont pris autrefois pour la même fin : et si, comme eux, vous n'avez pas de malheurs à prévenir ou à réparer, c'est un avantage que vous faites valoir par des soins plus agréables et non moins utiles.

Daigne le Tout-Puissant continuer ses bénédictions à cette Province, et éloigner d'elle à jamais les fléaux qui sont le sujet de cette histoire. Je joins ces vœux à mon travail pour lui donner quelque mérite. Il sera trop bien payé s'ils sont exaucés, et si vous le jugez digne de votre protection.

Je suis avec respect,

MESSEIGNEURS ET MESSIEURS,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

P. JUSTIN, *Capucin*.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Les guerres que les calvinistes ont excitées dans le Comté Venaissin présentent une longue suite d'événements remarquables et intéressants pour des citoyens curieux de connaître les actions de leurs ancêtres et les révolutions qu'a éprouvé le pays qu'ils habitent. Comme ces événements paraissent entièrement oubliés, pour la plupart, et que ceux qui le sont moins se trouvent souvent altérés dans le récit qu'en fait le vulgaire, instruit seulement par une tradition orale dont rien ne rectifie les erreurs, j'ai entrepris de les recueillir et de les présenter au public après les avoir vérifiés avec exactitude.

J'ai cru que cet ouvrage serait reçu avec d'autant plus de satisfaction, qu'il n'en a encore paru aucun en ce genre, si l'on excepte celui de Louis de Perussis, imprimé pour la première fois en 1563, et pour la seconde en 1572 ; et l'extrait qu'a donné du manuscrit du même auteur, M. d'Aubais, dans le premier volume de son recueil de

quelques pièces fugitives pour servir à l'histoire de France. Mais le premier n'est qu'un court mémoire qui ne comprend qu'un intervalle de moins d'un an, et ces guerres en ont duré plus de vingt, sans parler de l'expédition de Cabrières et de Mérindol qui les avait précédées. Le second pousse plus avant, à la vérité, et il donne à sa narration toute l'étendue de celle de Perussis; mais il la fait telle qu'il la trouve, c'est-à-dire sans méthode et sans liaison. D'autre part, j'ai reconnu que la copie du manuscrit, qui a servi à M. d'Aubais, est fort infidèle, pleine d'omissions et surchargée de bien des choses qu'on ne voit point dans l'original. On trouve aussi bien des faits concernant le sujet que je traite, dans les histoires de Nostradamus, Gaufridi, Bouche, Louvet, Chorier, du Thou, d'Avila, d'Aubigné, Mont-Luc, la Popelinière, et généralement dans tous les écrivains français et étrangers qui ont parlé des troubles de ce malheureux siècle; mais aucun de ces historiens n'est entré dans le détail de ce qui nous intéresse plus expressément: Alard lui-même, qui paraît devoir mieux nous instruire dans les vies de Montbrun et du baron des Adrets, ne fait qu'effleurer ce qui nous regarde; quelquefois même ses récits sont différents de ceux que nous font les contemporains qui ont écrit sur les lieux, défaut que j'ai aussi remarqué quelquefois dans les autres historiens[1], et en particulier dans du

Thou (1), en les vérifiant sur les mémoires fidèles conservés dans la Province.

Le P. Sébastien Fantoni avait eu sous les yeux la plus grande partie de ces mémoires, lorsqu'il écrivit l'histoire du Comtat. Il avait rédigé ce qu'il avait vu, et il fit de cette rédaction un article considérable du troisième livre du premier volume de son histoire, imprimée en italien à Venise en 1678. Cet auteur paraît avoir été bien instruit; mais on remarque en lui une partialité déclarée pour ceux de sa nation, dont il a eu occasion de parler, tandis qu'il paraît froid pour bien d'autres dont il ne parle que succinctement, quoique leurs belles actions ne méritassent pas moins d'être relevées. De plus, il a omis un grand nombre de faits intéressants, faute de les avoir connus: il écrivait dans le Comtat, mais il y était étranger, et il n'y fit pas un assez long séjour pour pouvoir entrer dans cette étendue de connaissances et de détails qu'on exige dans une histoire particulière. Je me suis attaché, en profitant de son travail, à remplir les vides qu'il laisse, soit en consultant des manuscrits qu'il n'avait point vus, soit en ramassant les différents traits épars dans les historiens, lorsque je ne les ai point

(1) Je le nomme ainsi, et non *De Thou*, parce que je l'ai vu signé de la sorte dans une lettre de sa main, et que d'autres l'ont nommé de même.

trouvés contredits par des documents plus authentiques.

On voit par là que mon but est de réunir des faits que la plus grande partie des lecteurs ne serait pas à portée de chercher dans les mémoires particuliers, ni dans cette multitude de volumes où ils sont répandus. J'ai fait usage de tout ce que j'ai pu consulter et de tout ce qui pouvait m'apprendre quelque événement digne de la curiosité des lecteurs. Sur tous les mémoires qui m'ont été communiqués, je distinguerai ici ceux de Louis de Perussis, dont j'ai déjà parlé ; je les ai lus avec attention dans l'original conservé dans la Bibliothèque publique de Carpentras ; et je dois dire que c'est particulièrement de leur fonds que j'ai fait le corps de cet ouvrage. Le sien, qu'on peut regarder plutôt comme un journal que comme une histoire, commence, dans l'imprimé, à l'arrivée du comte de Crussol à Villeneuve, et finit avec l'année 1564. Le manuscrit renferme ce qui s'est passé depuis le commencement de l'année 1565 jusqu'en 1580. C'est principalement à cet illustre citoyen d'Avignon que nous sommes redevables d'une infinité de détails qui auraient été ensevelis dans l'oubli, s'il n'eût pris la peine de nous les transmettre. Il est vrai que quoique son style soit assez châtié pour le temps où il écrivait, sa méthode a quelque chose d'extraordinaire. Son ouvrage est, non-seulement un journal exact des

événements du Comtat, mais encore de ceux de tout l'univers, lorsqu'il en a eu connaissance. Il noie ses récits dans de longues dissertations de politique et de morale ; il fait souvent le théologien et le controversiste, appuyant ce qu'il dit de citations de l'écriture sainte, des saints pères et des auteurs profanes. Aussi a-t-il employé près de 4000 pages de grand papier pour étaler sa vaste érudition.

Jean Morelli et Benoit Bertrand, autres citoyens d'Avignon, ont aussi laissé chacun des mémoires manuscrits sur ces mêmes événements : ils sont moins détaillés que ceux de Perussis, mais on y trouve bien des choses que celui-ci ne rapporte pas. Je m'en suis également servi pour faire un corps suivi et complet; mais comme la langue française a fort varié depuis deux siècles, j'ai été obligé de rendre dans le style moderne ce que j'ai puisé dans ces écrivains : cependant quand j'ai eu des pièces à produire dans toute leur longueur, je n'ai pas fait difficulté de les copier jusques dans leur orthographe. Je donne ici un précis qui servira d'introduction à cette histoire.

Le Comté Venaissin avait éprouvé différentes révolutions dès la fin du quatrième siècle. Tous les barbares qui concoururent à la destruction de l'Empire romain, avaient passé tour à tour par ces contrées, et y avaient laissé chacun des vestiges de cruauté et de désolation. Ces malheurs,

renouvelés par intervalles jusque dans le neuvième siècle, étaient presque oubliés, lorsque les Albigeois vinrent les faire renaître au commencement du treizième. Le Comtat fut assez longtemps le théâtre de leur fureur et de leurs impiétés; mais enfin ils avaient été éloignés ou soumis: la tranquillité durait depuis plus de 300 ans, lorsque les calvinistes, animés de l'esprit des Albigeois dont ils se disaient les successeurs, vinrent la troubler par des guerres qui font le sujet de cette histoire.

On imagine facilement les motifs qui les y attirèrent: leurs troupes n'avaient pour subsister que ce qu'elles enlevaient de force aux souverains ou aux particuliers, et le plus souvent aux églises. Cette province passait pour riche, et les églises y étaient bien pourvues. Quand même le motif de cupidité n'aurait pas suffi pour les attirer, ils s'en seraient fait un plus puissant de leur haine contre le Saint Siège, haine dont leur religion fait un dogme, pour ainsi dire. Le pape étant le souverain du Comtat, il n'était pas croyable qu'ils ne fussent prompts à faire tout le mal possible à des sujets qu'ils savaient lui être si dévoués, et que ce ne fût contre eux que se fît l'essai de leurs armes.

Ces troupes, dont le gros n'était qu'un amas de misérables sans aveu, plus capables de décrier la profession des armes par leurs brigandages, que

de la faire redouter par leur valeur, se soudoyaient de passion et de vengeance, au rapport de d'Aubigné, qui ajoute avoir ouï dire au baron des Adrets, *qu'il ne pouvait les contenir ni leur fournir des rênes :* ce qui ne doit s'entendre que dans ces coups de mains exécutés par surprise ou par trahison, à la manière des Arabes ; car elles étaient lâches et timides contre la force ouverte, et rebutées à la première résistance. On verra par la suite que tel était leur véritable caractère.

Au reste, il ne faut pas s'imaginer que des prosélytes d'une telle espèce eussent beaucoup à cœur les dogmes de Calvin, qu'ils ne comprenaient sans doute pas : ils ne rapportaient qu'à leurs vues particulières ce qu'on leur faisait faire par prétexte de religion ; et s'il n'y eût eu rien à piller, s'ils n'avaient eu ni passion ni vengeance à assouvir, ni l'ambition des chefs ni les exhortations des ministres n'auraient suffi pour les faire combattre. Pour ce qui est de leurs mœurs, on ne doit pas se les représenter comme fort réglées. D'Aubigné avoue franchement leur corruption et leurs scandales. On avait voulu d'abord les contenir pour l'honneur de la réforme, en mêlant des exercices de religion parmi les règlements d'une exacte discipline ; tout cela ne servit que pendant quelques mois : bientôt, emportés aux derniers excès, ces soldats ne voulurent plus de frein et ne connurent plus de bor-

nes; et comme s'ils eussent été persuadés que leur religion les autorisait dans leurs désordres, ils s'en croyaient absous, pourvu qu'ils sussent bien crier à tout propos : VIVE L'ÉVANGILE !

Tels étaient ces nouveaux apôtres sous des chefs qui aspiraient à l'indépendance sous un vain prétexte de religion ; ils étaient, les uns et les autres, des déserteurs de la foi et des rebelles aux puissances, qui se plaisaient à déchirer leur patrie par un genre de guerre inconnu aux peuples les plus barbares, et dont on trouverait, à peine, des exemples dans les histoires de ces tyrans qui ont été la terreur de l'espèce humaine.

De là on peut conjecturer tout ce qu'ils faisaient éprouver aux lieux dans lesquels ils pouvaient s'introduire. Leurs premiers exploits, après le massacre de tous ceux qu'ils trouvaient sur leurs pas, était le pillage et l'incendie des églises, la recherche et le meurtre des prêtres, les saintes hosties étaient foulées aux pieds, les soldats se revêtaient des habits sacerdotaux, et couraient ainsi les rues en proférant des blasphèmes, toutes les maisons étaient pillées ; ce qui ne pouvait être emporté était détruit ou brûlé. (1) Quand les chefs

(1) Les registres publics n'étaient jamais épargnés. Ce sont ces ravages qui ont anéanti les anciens titres des communautés et de biens de particuliers, et qui nous ont privés d'une infinité de connaissances utiles. C'est de là qu'on peut prendre droit de rappeler ces ravages, puisque ce sont eux qui nous ont plongés dans des ténèbres sur l'antiquité, qu'il n'est pas possible de dissiper.

l'avaient ordonné, souvent même sans attendre leurs ordres, tout était égorgé sans distinction d'âge. Ils gardaient quelques ménagements dans les lieux où ils voulaient se maintenir. Mais en s'abstenant du ravage, ils rendaient les habitants misérables; ils les outragaient avec excès pour les obliger à changer de religion, ou à proférer des paroles injurieuses contre le sacrement de l'Eucharistie, ou contre la sainte Vierge. Ceux qui montraient quelque zèle pour la vraie croyance, et ceux qui étaient soupçonnés d'avoir caché leur argent, éprouvaient tous les effets de leur fureur. Le culte divin était aboli, les églises étaient changées en écuries, à moins qu'elles ne fussent employées à faire le prêche et la cène à la mode de Genève.

Ils parurent avoir honte de tant d'excès sur la fin de ces guerres; ils ne déposèrent en partie leur humeur sanguinaire que par esprit d'intérêt et pour des motifs d'avarice; ils ne s'attachèrent presque plus qu'à faire des prisonniers, et ils en firent souvent par les stratagèmes les plus odieux. Ces prisonniers étaient traités en esclaves, et leur liberté était mise à prix. Ils enlevaient surtout des enfants qu'ils vendaient au premier venu quand ils n'étaient pas rachetés par leurs parents. J'en ai trouvé un, fils de Claude de Villeneuve marquis de Trans, qui fut depuis chevalier de Malte, enlevé à l'âge de dix-sept mois, et vendu

sept sols et demi à un soldat qui lui sauva la vie. Tels étaient les exploits brillants des huguenots : l'histoire des empires ne fait mention de rien de semblable de citoyens contre des citoyens, et il était réservé à la secte de Calvin de produire du nouveau en ce genre.

C'est-là cependant, encore une fois, ce qu'on pourra se représenter quand on les verra pénétrer quelque part pendant tout le temps qu'ils ont infesté ces contrées. On peut même dire que quoiqu'il n'y ait aucune province de France qu'ils n'aient ravagé, il ne se passa nulle part des scènes plus tragiques que dans celle-ci. Les catholiques avaient beau, surtout dans les commencements, user de modération envers eux, leur renvoyer les prisonniers sans rançon pour leur donner bon exemple, ils n'en étaient pas moins inhumains envers les nôtres ; souvent ils les faisaient écorcher vifs, ou les étranglaient ; faisaient mourir les uns à petit feu, faisaient précipiter les autres de fort haut pour le seul plaisir de les voir écraser dans la chute, et ne donnaient la sépulture à aucun. Trois villes seulement, et encore moins de villages furent préservés de leur fureur : tout le reste, villes, bourgs, châteaux et campagnes, fut leur proie dans des invasions réitérées. En supputant le nombre des morts durant le cours de ces guerres, on trouve qu'il excède celui de 90000 du côté des catholiques : il y en eut da-

vantage du côté des ennemis; ainsi on peut dire que leurs hostilités ont fait périr dans ces cantons environ 200000 hommes. La famine était inévitable dans ces circonstances; les campagnes n'étaient pas cultivées, parce qu'elles n'étaient jamais en sûreté; et de plus les travailleurs employés dans les troupes, faisaient le gros des morts dans les actions. La peste, qui aggravait quelquefois les calamités, finissait le tableau d'une province désolée.

Ce serait pour elle un trait bien glorieux si on pouvait dire en toute vérité que les hérétiques n'y trouvèrent nulle part des déserteurs de la foi, ni ne purent réussir à faire des perversions. Mais il y avait trop longtemps que leurs émissaires s'y étaient glissés et n'avaient que trop réussi dans l'exécution des projets qui les avaient amenés, par des voies sourdes et ténébreuses. Il se trouva même parmi les apostats quelques ecclésiastiques, du nombre desquels étaient des curés, dont l'exemple avait entraîné une partie du peuple. Ces défections opérèrent dans quelques lieux des révolutions générales. Les infidèles, qui avaient grand soin de déguiser leurs sentiments tant qu'ils se voyaient les plus faibles et sans appui, levaient le masque aux approches des troupes calvinistes avec lesquelles ils entretenaient des correspondances: ils leur ouvraient les portes et leur livraient leur patrie et leurs frères; car c'é-

était parmi ces âmes basses que les ennemis trouvaient des traîtres qui leur vendaient les hommes et les places. On verra cet odieux stratagème mis fréquemment en usage, mais on verra aussi les moyens par lesquels la providence les rendit souvent sans effet.

Cette guerre n'eût pas tant duré si les ennemis n'avaient toujours évité de tout leur possible d'en venir aux mains, et si l'appât du pillage ne leur eût amené continuellement de quoi réparer leurs pertes ; car les troupes catholiques étaient ardentes à les repousser et à leur donner la chasse. Il était même rare qu'ils n'eussent du dessous avec des gens qui combattaient pour leur religion et pour leurs foyers. Mais on ne pouvait être partout, et quand une fois on les avait perdus de vue, ils avaient le temps de faire bien des maux avant qu'on pût les rejoindre. Comme ils prenaient surtout le temps de la nuit pour faire des courses imprévues et pour s'introduire dans les châteaux et dans les bourgs, ils tenaient en alarme tout le pays par l'incertitude des lieux où ils devaient fondre : cette incertitude excitait la vigilance et faisait redoubler les précautions ; aussi les attaques leur réussissaient-elles mal le plus souvent (1). Chaque lieu était sous la sauve-garde d'un

(1) Les femmes eurent souvent part aux défenses, soit en travaillant à réparer les brèches, soit en montant la garde à côté de leurs maris. Il y en eut même qui se si-

château. Ces châteaux, aujourd'hui presque tous en ruine, étaient alors généralement en bon état pour le temps et pour ce genre de guerre. Il y avait aussi partout des fossés et des remparts plus ou moins forts, et tous suffisants pour mettre à couvert d'une surprise. On verra même qu'il est arrivé rarement que les huguenots en aient entamé quelqu'un, et que ce ne fut presque jamais que par le moyen de quelque trahison qu'ils s'introduisirent dans les places.

Je n'ai point oublié de parler des négociations et des traités de paix que nos généraux firent avec eux : on en verra souvent d'entamés et de conclus, car ils paraissaient ne s'y pas refuser, et ils les proposaient souvent eux-mêmes ; mais aussi, le lecteur verra avec indignation qu'ils n'en firent aucun dans lequel leur mauvaise foi ne se soit jouée cruellement de la droiture des catholiques. Je descendrai dans les particularités de ces événements, persuadé que les plus petits détails ne sont point déplacés dans une histoire telle que celle-ci, surtout, lorsque ce qui paraît moins essentiel est toujours lié avec l'objet principal. Une autre raison qui m'y détermine, c'est que je pense qu'une simple omission de cette nature peut devenir une perte irréparable. D'ailleurs, comme les

gnalèrent les armes à la main, et qui firent des prodiges de valeur qu'on admirerait dans les guerriers les plus intrépides. Plusieurs de ces traits embelliront cette histoire.

goûts sont différents et que les uns sont bien aises de trouver ce que les autres ne regardent que comme des minuties, il n'y aura rien d'inutile, s'il s'en trouve qui prennent intérêt à ce qui paraît indifférent à ceux qui ont des goûts particuliers.

Je préviens donc le lecteur que ce seront ces détails qui donneront du corps à cette histoire ; car enfin, il ne faut pas s'attendre à y trouver des armées formidables, des siéges célèbres, des entreprises inouies, ni aucun de ces grands événements qui influent sur la destinée de tout un royaume et qui font les particularités d'une histoire générale. Celle-ci ne présente rien de semblable ; ce n'est qu'un récit circonstancié de faits moins frappants, mais peut-être plus intéressants pour le but que je me propose et que j'ai déjà déclaré. Cependant ceux qui aiment à lire les noms des grands personnages dans une histoire, auront satisfaction en voyant des princes, des généraux célèbres et des têtes couronnées paraître dans celle-ci. J'exposerai ici tout de suite la méthode et l'ordre que je me suis prescrit.

Comme l'exactitude des dates est l'âme et le guide de l'histoire, je me suis attaché à la plus exacte chronologie, rapportant les faits selon l'ordre des temps, ayant même préféré de les diviser, lorsque je n'aurais pu les écrire de suite sans rapprocher des temps trop éloignés. J'ai partagé la matière par chapitres pour la commodité des

lecteurs, chacun précédé d'un sommaire qui annoncera ce qui y sera traité; et comme l'usage des notes est établi dans ces sortes d'ouvrages, je me le suis permis lorsque j'ai craint que la narration ne devînt embarrassée per des particularités qui n'y sont pas absolument liées. Comme je me suis attaché à éviter les diffusions et à resserrer les récits dans les bornes les plus étroites que j'aie pu leur donner sans devenir obscur, on remarquera que je ne me suis permis que très-peu de réflexions, ayant laissé au lecteur à les faire lui-même telles que ce qu'il aura sous les yeux pourra lui suggérer. J'ai fait un court éloge historique de ceux qui se sont distingués dans la défense ou pour la conservation de cette province, désignant toujours par leurs propres noms ceux dont j'ai eu à parler; m'imposant aussi cette loi pour ceux qui, sans être autrement illustres ou fameux, ont fait des actions que j'ai cru devoir rapporter. J'ai fait aussi l'exposition du caractère des principaux chefs des protestants pendant ces guerres, plaçant les uns et les autres aux temps où ils ont commencé à paraître, ou à celui de leur mort.

On verra, ainsi que je l'annonce dans le titre, que je ne me suis pas astreint à ne parler que des guerres du Comtat : je me suis étendu à celles qui se sont faites dans les environs, soit parce qu'elles sont du même temps et du même genre, soit

parce que les troupes du Comtat y ont eu souvent bonne part. J'ai cru faire plaisir au lecteur en rapportant les événements mémorables arrivés dans les mêmes conjonctures, surtout ceux qui sont frappants, quoiqu'ils paraissent n'être pas de mon sujet; mais j'ai eu soin, pour cette raison, de les renvoyer à la fin des chapitres. C'est une abondance qui ne nuit point, qui égaie la matière et qui ne peut que plaire par les variétés qu'elle présente. Je n'ai pas même omis dans les récits certaines circonstances qui, sans être tout-à-fait dignes de la gravité de l'histoire, peuvent cependant amuser un moment. J'aurai soin d'indiquer les sources où j'ai puisé et de citer les mémoires manuscrits qu'on m'a communiqués.

Qu'on ne m'accuse point, au reste, d'avoir dessein d'aigrir les esprits en rappelant tant d'horreurs : les crimes sont couverts et les plaies sont fermées depuis assez longtemps, pour que ce dessein ne soit pas concevable. Je prétends satisfaire la curiosité et non exciter l'émotion ni la haine; il serait par conséquent injuste de me supposer des intentions dont je déclare être très-éloigné. Les protestants, entre les mains desquels ce livre pourra tomber, ne doivent pas même me savoir mauvais gré de ce que je publie les torts qu'ont eu leurs prédécesseurs à l'égard d'une province qui ne les avait point provoqués et où ils n'avaient rien à prétendre. Ils doivent convenir

que le blâme ne doit être que pour ceux qui ont eu ces torts, et non pour celui qui les rapporte, comme je conviens qu'il ne serait pas équitable de les faire retomber sur les protestants d'aujourd'hui, qui sans doute voudraient se donner de meilleurs auteurs et des commencements plus honorables. Mais, diront-ils, pourquoi renouveler des souvenirs douloureux pour les uns et humiliants pour les autres? C'est, leur répondrai-je, pour vous faire craindre, en vous montrant les excès commis par vos prédécesseurs, les extrémités où l'esprit d'erreur peut vous conduire.

Cet esprit, dont les inspirations ont été si funestes dans des temps plus anciens, vient de faire éclore (1) dans celui-ci un ouvrage des plus séditieux dont je crois devoir dire un mot. Il a paru en dernier lieu avec ce titre : *Le Monarque accompli*, etc., 3 vol. in-12, sous le nom supposé de Lanquinais, principal du collége de Moudon; le lieu de l'impression porte Lausanne. L'auteur, partisan déclaré du protestantisme, parle ainsi, page 117 du premier volume : « Peuples malheureux, pour » qui l'on forge des fers d'une trempe si singu- » lière, sachez au besoin exterminer vos tyrans. » Que ce soit désormais votre devise. Les rois » trembleront devant vous, et vous ne tremble- » rez devant personne. Il est une époque qui

(1) L'auteur écrivait ce discours préliminaire vers 1780. (*Note de l'Éditeur.*)

» devient nécessaire dans certains gouverne-
» ments, époque terrible et sanglante, mais le
» signal de la liberté : c'est la guerre civile dont
» je veux parler : c'est là que s'élèvent les grands
» hommes. » Cet ouvrage a été condamné au feu par le parlement de Paris, comme rempli de maximes fausses, impies, séditieuses, etc.

Je n'ai garde de prendre les sentiments de son auteur pour ceux de tous les protestans, je suis même persuadé qu'ils le désavouent, quoiqu'il paraisse qu'il a pris naissance parmi eux ; mais, pour rentrer dans la justification de mon entreprise, je crois pouvoir leur dire qu'il a été permis dans tous les temps de se plaindre des maux qu'on a reçus d'un ennemi public et déclaré, et que les soins qu'ils prennent eux-mêmes de multiplier les éditions de ces ouvrages, faits pour excuser des procédés qui ne peuvent trouver d'excuses, nous autorisent à leur dire des vérités désagréables. L'historien Du Thou (1) est celui en qui sont principalement leurs complaisances ; ils le regardent comme leur Tacite, non-seulement parce qu'il écrit d'une manière qui leur est favorable, mais encore parce que sa foi ne leur fut jamais suspecte, ainsi que l'assure Bayle dans sa critique de l'Histoire du calvinisme, par Maim-

(1) Cet historien n'est point un modèle de fidélité. J'aurai soin de faire remarquer ses inexactitudes dans cette partie qui est de mon sujet.

bourg, lettre XV. Son histoire, qu'il écrivit en latin, comprend ce qui s'est passé en France depuis l'an 1545 jusqu'en 1606. Les guerres civiles en font le gros, et les récits en sont tirés presque tous de La Popelinière ou d'autres historiens protestants. Cette histoire, toute volumineuse qu'elle est, a été imprimée jusqu'à cinq fois, toujours avec des variations considérables, sans parler d'un grand nombre d'éditions incomplètes. La dernière édition s'est faite à Londres en 1734, 8 vol. in-folio. C'est sur celle-ci qu'a été faite la traduction française en 14 vol. in-4°, auxquels on en a ajouté un quinzième d'une autre composition. Le traducteur a fort enchéri sur le texte, et il s'est oublié quelquefois jusqu'à donner le nom odieux d'*ennemi* aux troupes royales. D'ailleurs, pourquoi cette affectation de traduire sur l'édition d'Angleterre, plus décriée encore que celle de Genève ?

J'ai déjà dit plus haut, et je répète encore ici, que je ne fais point de cet ouvrage une affaire de parti. Que les protestants ne s'imaginent pas que ce soit la haine de leurs personnes qui fait rappeler les effets de haine de leurs pères envers les nôtres. Loin de nous sentir portés à leur vouloir du mal, nous souhaitons avec ardeur leur retour dans le sein de la tendre mère qu'ils ont abandonnée, comme le plus puissant moyen d'effacer tout ce que le souvenir de ces guerres pourrait

attacher d'odieux à leur parti et à leur religion.

Nos compatriotes, pour lesquels j'ai travaillé plus expressément, auront lieu, en lisant ce qui s'est passé dans ces tristes conjonctures, de bénir la Providence de ce qu'elle les a fait naître dans des temps plus heureux, et de se reconnaître obligés, par surcroît, envers leurs ancêtres qui ont fait les plus puissants efforts pour sauver la patrie, et pour empêcher les ennemis de la foi de la subjuguer.

Mais, en louant nos pères de tout ce qu'ils ont fait pour ces deux fins, remarquons aussi avec reconnaissance les secours puissants qu'ont fourni à leur zèle les papes qui ont occupé le Saint-Siége dans cet intervalle de calamité. Pie IV, Pie V et Grégoire XIII ont mérité les immortelles actions de grâces de cette province, pour avoir veillé à sa conservation avec des soins extrêmes et pour n'avoir rien épargné pour la défendre. Les noms de Serbelloni, de Sommerive, du comte de Suze, de Grimaldi et surtout du cardinal d'Armagnac, doivent nous rappeler aussi des défenseurs vaillants et généreux, auxquels le Comté Venaissin eut des obligations essentielles. Pour ce qui est des citoyens qui méritèrent bien de la patrie par les services signalés qui sont rapportés dans cette histoire, il faut les en applaudir dans la personne de leurs descendants qui ont un juste sujet de s'en glorifier.

Quant à ceux qui pourraient se regarder comme flétris par ce que je rapporte de peu honorable pour la mémoire de leurs aïeux, je les prie de considérer qu'il ne dépend pas d'un historien de supprimer à son gré ni même d'altérer les faits de son histoire, et que, bien loin d'être répréhensible pour rapporter les mauvaises actions, il le serait réellement s'il les taisait par ménagement ou par politique. D'ailleurs, je ne pouvais remplir entièrement mon objet, qui n'est qu'une histoire particulière, sans entrer dans des détails où les vrais noms des acteurs doivent paraître. Ceux à qui je parle n'ont qu'à faire mieux ; ils effaceront par-là l'espèce de flétrissure que des fautes qui leur sont étrangères semblent avoir communiquée à leurs noms. On pourra cependant remarquer que j'ai usé de toute la réserve possible, ne parlant nommément que de ceux que d'autres historiens ont désignés de la sorte, ou que les arrêts de la justice immolèrent à l'instruction publique. Les noms des fameux criminels qui ne seront point dans l'un de ces cas, seront tus ou laissés en blanc.

Je place au commencement une histoire abrégée des troubles que les calvinistes ont occasionnés dans le royaume de France. J'ai fait de cet abrégé la matière du premier chapitre pour l'intelligence des suivants, me réservant d'en parler encore dans la suite, lorsque ces événements seront liés avec

mon objet particulier. L'expédition de Cabrieres et de Merindol, qu'on peut regarder comme le prélude des guerres du Comtat, sera rapportée dans le second.

J'avertis le lecteur que j'ai pris communément, dans tout le cours de l'ouvrage, le commencement de l'année au 1er de janvier, quoique cette manière de compter n'ait commencé en France qu'en 1564.

GÉNÉRAUX

DES TROUPES DU COMTAT PENDANT CES GUERRES.

La charge de général des troupes dans le Comté Venaissin est d'une ancienne institution, mais ce n'a jamais été que dans de pressants besoins qu'on a établi des généraux. On rapporte cette institution au pape Innocent VI, résidant à Avignon. Ce pontife, s'étant vu dans la nécessité de lever des troupes pour réprimer de grandes bandes de voleurs qui, sous les noms de *Tuschins* et de *Tard-venus*, ravagèrent ces contrées en 1356 et en 1360, donna le commandement de ces troupes à Jean Fernandez d'Erédia, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, de la langue d'Aragon, homme de peu d'expérience, qui ne sut éloigner ces brigands qu'en leur payant les contributions qu'ils demandaient.

En 1407, Rodrigues de Lune, parent de Pierre de Lune, dit, dans son obédience, Clément VII, commandait les troupes du Comtat pendant les guerres qu'il y eut dans cette province entre les concurrents pour la papauté.

Rodrigues ayant été chassé en 1410 par le parti d'Alexandre V, Philippe de Poitiers, seigneur d'Arax et de Dormans, envoyé à Avignon par Charles VI, roi de France, pour soutenir les drois d'Alexandre, fut établi général des troupes du Comtat par Pierre de Thurrey, cardinal-légat.

Le pape Jean XXIII, voulant s'assurer d'Avignon et du Comtat contre ses concurrents, y envoya, dès qu'il eut été élu, Marin son neveu, auquel il donna le commandement des troupes du Saint-Siége dans cette province : c'était en 1412.

Cette charge ne fut plus remplie jusqu'en 1561. A cette époque, elle fut rétablie à l'occasion des guerres que les calvinistes excitèrent dans le Comtat, et elle fut mise sur un nouveau pied en faveur de Serbelloni et de ses successeurs qui ont continué jusqu'en 1629, et dont voici la liste :

1561 Fabrice Serbelloni.
1565 Balthazar Rangoni.
1567 François, comte de Suze.
1570 Torquat Conti, B. R.
1572 Marc-Antoine Martinengue.
1577 Saporoso Muteucci.
1578 Le comte de Montagut.
1579 Pirrus Malvezzi.
1581 Jean-Vincent Vitelli.
1582 Balthazar Boschetti.
1584 Dominique Grimaldi.

1587 Robert d'Altemps.
1588 Dominique Grimaldi. 2.
1589 Hypolite Visdomini.
1591 Jérôme Moroni.
1592 Diomède de la Corgna.
1593 Ascagne de la Corgna.
1594 Blaise Capizucchi.
1606 Pompée Frangipani.
1611 Ch.-Félix Malatesta.

Cette charge fut supprimée en 1629, réunie à la Vice-Légation en 1637, et rétablie en 1645 en faveur de Charles Conti, après lequel elle fut réunie absolument à la Vice-Légation, avec celle de surintendant général des armes. Les généraux en titre jouissaient d'un revenu de 500 écus par mois, payés du trésor de la Chambre apostolique. Le commandement des troupes, après avoir passé par différentes formes, a été fixé sur le pied que nous le voyons aujourd'hui. Les milices du Comtat ne consistent plus qu'en une compagnie de chevau-légers, trois compagnies d'artillerie (dont une est à Carpentras) et une compagnie de Suisses, conservées, les unes et les autres, plutôt pour former une garde au vice-légat que pour la sûreté de la Province.

CHAPITRE I.

Histoire abrégée des guerres de religion en France dans les XVIe et XVIIe siècles

La prétendue réforme, toujours animée de l'esprit de sédition et de révolte, ne manqua jamais de porter l'une et l'autre dans les pays où elle put s'introduire. L'hérésie de Luther mit l'Allemagne et presque tout le Nord en feu ; celle de Calvin, qui s'éleva en France peu de temps après, eût les armes à la main presque dans sa naissance, et ne ménagea plus rien dès qu'elle se crut assez forte pour se soutenir par ce moyen. Aussi sait-on que les effets de cette fausse doctrine, par rapport aux Etats et à la société, furent la division des esprits, les révoltes contre les souverains, le bouleversement des royaumes, les incendies, les massacres, la ruine des villes, et une dévastation générale dans es campagnes. Ce fut là ce que les calvinistes firent éprouver au royaume de France dans les XVIe et XVIIe siècles. Ils se portèrent à ces excès par principes de dogme déclarés dans tous leurs synodes, et par expresses décisions de leurs jurisconsultes et de leurs théologiens, en particulier de Théodore de Bèze, un des

principaux disciples de Calvin, qui n'a pas eu honte de faire l'apologie de ces étranges procédés, dans une histoire ecclésiastique de sa façon (1).

Les guerres qu'ils ont excitées en France commencèrent avec le règne de Charles IX. François II, qui venait de mourir, n'ayant régné que dix-sept mois, en avait vu les premières étincelles dans quelques légers mouvements excités de son temps dans diverses provinces. C'était là tout ce que les religionnaires avaient osé jusqu'alors, malgré les édits les plus sévères donnés contre eux, et exécutés en toute rigueur depuis le règne de François Ier. Mais enfin, voyant leur parti extrêmement grossi et appuyé de plusieurs des principaux de la cour qui donnaient à leur mécontentement le prétexte de la religion, ils prirent les armes en 1560, portèrent d'abord le feu et la désolation partout avec une fureur et un acharnement qui n'ont point d'exemple, et excitèrent ces étranges désordres qui désolèrent la France et qui faillirent la perdre.

Pour en avoir une idée tout à la fois, il faut seulement remarquer, avec les historiens, que quatre grandes batailles rangées; environ trois cents moindres combats; la plupart des plus belles villes du royaume surprises, pillées, saccagées; les églises brûlées; l'étranger introduit; une espèce de république établie au milieu de la monarchie; plus de deux millions et demi de Français qui ont péri par les armes ou par divers genres de tourments, sont les monuments que

(1) Cette histoire, toute en faveur du calvinisme, ne comprend que ce qui s'est passé depuis l'an 1522 jusqu'au mois de mars 1563. Tous ceux de son parti qui ont écrit après lui ont parlé de ces guerres comme lui, à l'exception de l'auteur de l'*Avis aux réfugiés*, imprimé en Hollande en 1690

cette hérésie s'est érigée dans l'histoire, pour nous apprendre par quelles voies elle s'est efforcée d'introduire dans l'Eglise cette prétendue réforme qui a été le prétexte de sa révolte.

Il faut convenir qu'elle trouva les circonstances favorables en prenant les armes : la couronne, délaissée par un roi mort à l'âge de seize ans, avait passé à son frère qui n'en avait pas encore onze. Les principaux seigneurs de la cour étaient divisés, et, pour le malheur de la France, ils se trouvaient chacun trop puissants : aussi leur mésintelligence, appuyée de leur pouvoir, eut la plus grande part à ces troubles. D'autre part, le clergé en général était ignorant et peu exemplaire ; le peuple était devenu fanatique par principe de religion, et il devint furieux par le même principe, quand on lui eut persuadé que la religion n'admettait point de ménagement. Aussi ceux qui pouvaient gagner sa confiance disposaient si bien de ses forces et de son esprit, qu'il n'y avait aucun excès où ils ne pussent le pousser.

Catherine de Medicis, mère du roi, influa aussi beaucoup à tous ces malheurs par sa timidité et par sa politique. Elle engagea François II, son fils, à donner l'intendance générale du royaume au duc de Guise, et à éloigner de la cour et du gouvernement le roi de Navarre et le prince de Condé, séduits par les calvinistes. Ces deux princes avaient, ce semble, droit au gouvernement, à cause de la jeunesse du roi : ils se virent assez puissants pour former un parti contre la maison de Guise, qui, de son côté, avait assez de ressources pour se maintenir. De là naquirent les divisions qui partagèrent le royaume. Les princes se joignirent aux Coligni pour faire valoir leurs prétentions, et se

mirent à la tête des huguenots, qui n'en voulaient pas moins à l'Eglise catholique qu'à la maison de Guise. Les ministres de cette religion, charmés de voir des personnes de cette importance dans leur parti, décidèrent dans une assemblée que la révolte était permise dans ces circonstances, où, disaient-ils, il s'agissait de la religion et de la tranquillité du royaume, dont les Guise avaient usurpé le gouvernement.

1560 La conjuration d'Amboise fut le premier effet de cette étrange décision. Les protestants la formèrent sous prétexte de ne s'assembler que pour obtenir du roi le libre exercice de leur religion ; mais ce prétexte couvrait le plus coupable dessein, car, comme le roi était à Blois, ils devaient entrer en tumulte dans son palais, s'assurer de sa personne et de celle de la reine sa mère, se défaire du duc de Guise et du cardinal son frère, et mettre les affaires entre les mains du prince de Condé, qui était le chef de la conjuration sans vouloir le paraître.

Dès que ce complot fut formé, on le fit savoir secrètement aux calvinistes des provinces, afin qu'ils fournissent le plus de monde qu'ils pourraient. Châteauneuf vint en Provence à cet effet, et convoqua une assemblée extraordinaire à Merindol. Dans cette assemblée, Mouvans fut choisi pour conduire les troupes que les religionnaires de cette province devaient fournir ; mais il en fut empêché par les raisons que je rapporterai dans son article.

Un nommé La Renaudie s'était chargé de l'exécuter par des moyens qui, quoiqu'assez bien concertés, servirent cependant à la faire découvrir. Le duc de Guise en eut connaissance, et sans la manifester si tôt, il

conduisit le roi à Amboise où les conjurés, ne se 1560
croyant pas découverts, se flattèrent de pouvoir également exécuter leur dessein : c'était là qu'on les attendait ; ils furent tous arrêtés le 16 mars 1560 ; leur nombre était fort grand, et ils furent tous condamnés à mort sur le lieu même ; mais la reine-mère fit cesser les exécutions, sur les protestations que faisaient la plupart de ces malheureux, qu'ils avaient été engagés par les ministres des protestants sans savoir où on les menait ni pour quel dessein on les avait enrôlés. On publia même une amnistie pour ceux qui mettraient bas les armes.

La nouvelle de cette conjuration ayant été portée dans tout le royaume, les catholiques entrèrent en fureur ; ils s'élevèrent contre les huguenots et commencèrent à les persécuter de la manière la plus terrible. En Provence ils les maltraitèrent si fort, qu'il ne fallait que le mot *caban* pour les glacer d'effroi. Le caban était un long manteau de bure que les gens du peuple portaient et sous lequel on cachait des armes ou de gros bâtons. La reine-mère, qui ne pouvait revenir de l'alarme qu'un tel danger lui avait donné, détermina le jeune roi à déclarer le duc de Guise son lieutenant-général, avec un pouvoir absolu. Le prince de Condé s'était retiré en Béarn après le malheureux succès de la conjuration ; mais il avait laissé en France l'amiral de Coligni qui releva son parti et qui l'eut bientôt mis en état de reparaître avec une fierté surprenante. Dès-lors les calvinistes ne purent plus se contenir : ils se déchaînèrent ouvertement contre l'ancienne et véritable religion, contre la cour et contre le gouvernement.

1560 On crut les réprimer par l'édit de Romorantin, donné dans cette même année. Cet édit attribuait la connaissance du crime d'hérésie aux évêques, mais il en réservait la punition aux seuls juges royaux. Le peu de soin qu'on eut de le faire observer, fit que les religionnaires agirent toujours avec la même liberté. Ils osèrent même demander le libre exercice de leur religion par une requête que l'amiral présenta en l'appuyant de propos séditieux. La cour la rejeta ; mais elle eut lieu de comprendre que ceux qui l'avaient présentée étaient résolus à ne rien ménager pour ravir de force ce qu'on leur refusait.

Ce fut dans cette année qu'on donna le nom de *Huguenots* aux calvinistes de France, qu'on confondait auparavant avec les luthériens, ou qu'on ne distinguait que par le nom de sacramentaires, à cause de leur aversion pour le saint Sacrement de l'autel. Il est surprenant que les historiens, qui s'accordent tous sur l'époque de cette dénomination, conviennent si peu entre eux sur son origine. Les uns lui donnent des étymologies injurieuses ; les autres lui en attribuent d'honorables. Voici celles qu'on juge les mieux dérivées.

Duverdier la fait venir de Jean Hus, dont les calvinistes ont embrassé la doctrine. Castelnau prétend qu'elle est tirée de ce que le peuple les regardait comme ne valant pas mieux qu'une petite pièce de monnaie appelée *huguenotte*, qui avait cours sous le règne de Hugues Capet, pour la valeur d'une maille. D'autres disent que ce nom fut donné aux calvinistes, par dérision d'un Allemand qui, étant pris et interrogé sur la conjuration d'Amboise, demeura court dans sa réponse après avoir dit ces trois mots latins : *huc nos venimus*,

ce qui donna lieu aux courtisans qui n'entendaient pas 1560
le latin, d'appeler ceux de cette faction des *Hucnos*.

Quelques écrivains protestants, ayant pour eux Coquille, auteur catholique, se font honneur de ce nom, et disent qu'il leur vient de ce qu'en leur naissance ils ont voulu défendre les droits des descendants de Hugues Capet contre ceux qui, n'en étant pas, voulaient usurper la couronne. On peut juger si en ce sens l'étymologie est juste. Quelques autres du même parti la dérivent du mot allemand *eidgnossem*, qui signifie *Confédérés pour la Foi*. S'ils avaient raison, il faudrait convenir que le mot *huguenot* n'est point injurieux, et qu'il ne doit point déplaire à ceux auxquels on le donne. Mais d'autres y trouvent une signification dans le mot suisse *hansquenaux*, qui n'est rien moins qu'honorable, car il signifie *gens séditieux*.

L'opinion de ceux qui le font venir d'*eignaux*, nom donné aux confédérés de Genève unis pour la liberté contre les partisans du duc de Savoie, serait assez probable, si elle était d'accord avec la chronologie. On trouve encore bien d'autres étymologies de ce nom, mais la plupart inventées à plaisir et imaginées avec peu de justesse. La seule à laquelle il paraît qu'on peut s'arrêter, est celle de Pasquier qui, traitant de l'origine de ce nom dans ses recherches, dit que c'est à Tours qu'il a pris naissance, soit parce que les novateurs tenaient leurs assemblées nocturnes auprès d'une des portes de cette ville qui se nommait *Hugon*, soit parce qu'ils ne sortaient que durant les ténèbres, comme un certain esprit ou lutin qu'on nomme en cette ville le *roi Hugon*, lequel, selon les contes du peuple, y rôde la nuit. Ce sentiment de Pasquier est celui des plus

1560 fameux historiens catholiques et protestants. Quoi qu'il en soit, ce nom, une fois donné, est demeuré aux calvinistes de France (1), comme celui de *gueux* aux calvinistes des Pays-Bas. En Angleterre, ils ne sont connus que sous le nom de *Puritains ;* ailleurs on les nomme *Camisards, Christodins, Fribourgs, Parpaillots,* etc.

La mort de François II, qui arriva au mois de décembre de cette année, mit la cour en confusion et donna moyen aux religionnaires d'entreprendre avec plus d'audace et d'impunité. La reine-mère, craignant de tout perdre, ne vit pas de meilleur expédient, pour conserver son autorité, que de flatter les chefs de l'un et de l'autre parti, de peur qu'ils ne voulussent se passer d'elle, s'ils se voyaient sans rivaux. Elle fit donner,
1561 sous le nouveau règne, la lieutenance générale au roi de Navarre, qui se déclara publiquement le chef des religionnaires, disant ouvertement qu'avant la fin de l'année le pur Evangile serait prêché dans tout le royaume. Lui, les princes et l'amiral firent publiquement les exercices de leur religion : la reine-mère n'osa pas même les empêcher de les faire dans le château de Fontainebleau où elle se trouvait avec le jeune roi et toute sa cour. Elle poussa la condescendance jusqu'à faire donner un édit par lequel les bannis pour cause de religion étaient rappelés et rétablis dans leurs biens.

(1) Dans les édits et dans les écrits judiciaires, on ne les nomme que *ceux de la religion prétendue réformée*. Dans le discours familier, on les désigne par le mot de *religionnaires*, qui, dans cette acception, souffrit bien des difficultés académiques au siècle passé entre Balzac, Menage et le P. Bouhours, celui-ci voulant le faire recevoir, les autres au contraire voulant le proscrire. Mais enfin l'usage l'a fait recevoir, et l'Académie française lui a donné place dans son dictionnaire.

Anne de Montmorenci, connétable de France, qui, 1561
malgré son opposition pour les Guise et ses liaisons avec les chefs des hérétiques, s'était toujours conservé ferme dans la foi catholique, fut frappé de la hardiesse des huguenots et de la mollesse du gouvernement; et pour n'avoir rien à se reprocher au sujet des suites que tout cela ne pouvait manquer d'avoir au préjudice de la religion et de l'état, il sacrifia son ressentiment à sa religion, il quitta le parti des princes et de l'amiral son neveu, et se réconcilia avec le duc de Guise. Le maréchal de Saint-André entra dans cette union à laquelle on donna le nom de *triumvirat*. Ces hommes célèbres, qui s'étaient associés pour le maintien du vrai culte, moururent tous les trois de mort violente par la main des hérétiques.

Ce qui alarmait les catholiques enhardissait les protestants, qui se flattèrent qu'on n'oserait refuser de les autoriser par un édit. L'amiral présenta de nouveau sa requête, dans laquelle il insistait principalement sur la permission d'avoir des temples. Le fameux édit donné à St-Germain au mois de juillet, refusa cet article, et défendit même les assemblées; mais il établit que personne ne pourrait être recherché ni inquiété pour cause de religion. C'était beaucoup pour des gens qui, n'ayant rien ménagé lors même qu'ils n'avaient pu obtenir la moindre chose, étaient capables de pousser loin les conséquences de cet article.

Les divisions et les disputes s'accrurent par cette condescendance; c'est pourquoi cet édit ne subsista pas longtemps : il fut même traversé par le parlement de Paris qui refusa de le vérifier, sous prétexte qu'il n'étoit adressé qu'aux gouverneurs, contre les lois et

1561 les maximes du royaume. Le roi fut au parlement avec la reine, accompagné des princes et de plusieurs grands seigneurs; non-seulement il supprima l'édit, mais il en donna un autre tout contraire, qui défendait les assemblées, les attroupements et l'exercice de la nouvelle religion.

A la première nouvelle qu'en eurent les huguenots, ils menacèrent d'un soulèvement. Ce fut pour trouver le moyen de les apaiser que se tint, par ordre de la cour, le fameux colloque de Poissy, entre les théologiens choisis par les deux partis. On disputa avec chaleur de part et d'autre pendant plus de deux mois sans pouvoir rien conclure; les esprits s'y aigrirent même au point qu'on ne sut plus que se quereller. A peine fut-il rompu, que les huguenots, enorgueillis d'avoir eu la liberté d'expliquer leur croyance, crurent qu'ils auraient celle d'en faire l'exercice; ils commencèrent d'ouvrir des temples dans toutes les provinces, et tinrent publiquement des assemblées jusque dans un des faubourgs de Paris. Ils firent plus, ils bravèrent l'autorité royale qu'ils ne croyaient pas assez puissante pour les détruire; ils se portèrent à de plus grands excès qu'auparavant, coururent par les champs, brûlèrent les églises, publiant que leur religion devait régner seule.

1562 Comme on ne pouvait réprimer pour lors cette licence par les armes, on convoqua une assemblée de toutes les cours du royaume à Saint-Germain. Dans cette assemblée on discuta tout ce qui était à faire; on jugea, par le passé, que la rigueur et la clémence étaient également impuissantes, et on délibéra de prendre une voie moyenne. On résolut un édit qui permettrait l'exercice de la nouvelle religion, pourvu que les

prêches se fissent hors des villes. L'édit fut aussitôt 1562
dressé : on l'appela l'édit de janvier. Le parlement souffrit deux jussions pour l'enregistrer, et ne se rendit à la troisième qu'en protestant que ce n'était que pour obéir au roi et par égard pour les conjonctures. Le parlement d'Aix fit la même résistance, et ce fut pour ce sujet que les deux commissaires y furent envoyés, comme il sera dit dans le chapitre IV.

Ce fut dans ces circonstances que le roi de Navarre quitta le parti des hérétiques et se joignit au triumvirat. D'autre part, le prince de Condé, son frère, se déclara le chef des huguenots, et ce fut proprement alors que commencèrent les guerres civiles que le calvinisme fit naître en France. Quand les deux partis eurent à leur tête des chefs déclarés, on vit les esprits s'aigrir extrêmement de part et d'autre. On entendait partout les noms de *papistes* et de *huguenots*. De ces injures on en vint aux mains, et des querelles particulières on en vint souvent aux émeutes. Les religionnaires, qui se sentaient déjà assez forts, se crurent autorisés à prendre ouvertement les armes par l'éloignement des Coligni que la reine-mère venait de disgracier, et plus encore par le désordre de Vassi auxquels ils donnèrent le nom de massacre. Ce désordre fut occasionné, comme La Popelinière et du Thou en conviennent, par une querelle que prirent les gens du duc de Guise avec quelques huguenots assemblés. Le duc étant accouru pour apaiser le tumulte, fut blessé au visage, ce qui irrita si fort ses domestiques, qu'ils firent main-basse sur les calvinistes. Dès lors ceux de ce parti sonnèrent le tocsin, portèrent partout le fer et le feu, et firent de la France un théâtre d'horreur.

1562 L'histoire nous a conservé la mémoire de tous leurs excès ; mais en les lisant on a peine à se persuader que des hommes, après avoir abandonné la religion de leurs pères, s'en soient pris à cette religion, aient foulé aux pieds ce qui avait été jusque-là l'objet de leur culte, et commis contre leurs concitoyens des actes de cruauté et de perfidie qui sont défendus même entre les ennemis les plus acharnés les uns contre les autres. On peut en voir le détail dans l'ouvrage de Claude Malingre et dans un grand nombre d'autres historiens, dont on trouve la liste dans la *Bibliothèque historique de France*, par Fevret de Fontête, tome I, article des *Calvinistes* (1).

Histoire générale des progrès et de la décadence de l'hérésie moderne.

Leur fureur contre les églises et les ecclésiastiques fut sans bornes. Il n'y avait rien à quoi ils s'attachassent avec plus d'ardeur qu'à piller, à détruire les lieux saints, et à inventer de nouveaux genres de mort pour assouvir leur animosité contre les ministres des autels. Une infinité de prêtres et de religieux furent massacrés sans autre crime que celui de leur religion ou de leur ordre. Il y a encore des actes authentiques des habitants de la Rochelle, où il est porté que la guerre fut renouvelée à l'occasion des prêtres qu'ils précipitèrent dans la mer au nombre de vingt-six ou vingt-sept. Voici comme s'exprime Baulx-Amis dans un sermon pour le dimanche de la Quinquagésime, imprimé peu de temps après :

« Toute leur gloire estoit de couper les oreilles des
» prestres, de sorte que plusieurs en faisoient des car-

(1) Voir, à la fin de cette histoire, les reproches que faisait Fauste Socin aux huguenots à ce sujet.

» cens à leur cou, pensant recevoir un grand honneur 1562
» de telles inhumanitez. Ils leur coupoient leurs chairs » et les apprestoient en viande au pauvre homme ti- » rant à sa fin, et avec bâillons lui mettoient à la bou- » che; en aulcuns lieux enterroient tous vifs les ca- » tholiques, tranchoient les enfans en deux, fendoient » le ventre aux prestres, et en tiroient le cœur hors et » le brusloient. Ils levoient à plusieurs les lanières et » esguillettes du corps, puis les lardoient et les fai- » soient rostir. Ils brusloient à d'aultres la plante des » pieds. Ils surfondoient les aultres de graisse chaude. » Ils faisoient les aultres mourir de faim, et leur com- » mandoient nonobstant se présenter au bout de leur » table, et remuer les machoueres sans avoir aulcune » viande en la bouche. Ils traisnoient les aultres aprez » leurs charriots et les enchesnoient aux brelots com- » me singes, et contentoient de morceaux de pain » comme chiens, et les bastonnoient comme si fussent » estés des asnes. Ils coupoient la cime de la teste des » prestres et des moines, enlevant leur couronne avec » raisoirs et cousteaux. Ils en escorchoient plusieurs; » ils en exposoient d'aultres tous nuds liez sur la » glace, puis les destranchoient comme la chair qu'on » vend en la boucherie, et laschoient les chiens affa- » més et furieux sur les aultres. Ils apprenoient à leurs » chevaulx à tressaillir et à regimber contre eulx, et » n'espargnoient sorte de cruauté de laquelle ils se » pussent adviser. Que s'ils vouloient les tuer de coups » de pistole ou harquebuse, ils leur commandoient » souffler dedans, puis laschoient la pistole dans la » bouche. Ils lioient les aultres aux arbres, et tiroient » en cette sorte contre eux comme au blanc. Ils pen-

1562 » doient les aultres sans les estrangler, et les laissoient » languir; ils en lioient aux pieds des arbres, défendant de les délivrer, à ce qu'ils y mourussent de » faim et fussent dévorés des bestes ravissantes. Ils en » ont lancé plusieurs dans les puits, précipité dans les » eaux, jeté dans les fourneaux ardens. Ils en traisnoient à la queue de leurs chevaux jusqu'à ce qu'ils » fussent expirés. Ils en pendoient par les pieds, et » leur faisoient au dessoubs du feu du foin et de la » paille pour les estouffer. Ils en précipitoient des » hauts clochers, tours ou rochers; bref, il seroit impossible d'expliquer toutes les férités, lesquelles ils » exerçaient contre les catholiques. Encore non contens de cette rage satanique contre les vivans, ils ne » permettoient leurs corps être retirez, plorez, regretez en façon quelconque. Voilà comme se comporta » cette mauldite secte aux premiers troubles. »

Qui ne s'étonnerait après cela d'entendre les protestants se glorifier de leur modération et tirer vanité de leur prétendu martyrologe (1), dans lequel sont loués à l'excès ceux de leur secte qui ont été condamnés à mort par les voies de la justice, pour avoir exercé des cruautés dont ceux d'aujourd'hui ne peuvent s'empêcher d'avoir honte? Il est vrai que les catholiques, irrités enfin de leurs procédés barbares, se lassèrent de souffrir et désespérèrent d'adoucir ces tigres altérés de sang humain. Le parlement permit, ordonna même aux com-

(1) Cet ouvrage, commencé et publié d'abord par Jean Crespin, a été augmenté et réimprimé plusieurs fois en diverses langues. Il est à remarquer qu'on ne voit point dans ce catalogue les noms de Calvin, de Zuingle, de Bèze, ni d'aucun autre des chefs de la prétendue réforme, qui surent toujours se tenir à l'écart et loin du danger dans lequel ils poussaient les autres.

munes de courir sus aux huguenots au son du tocsin, 1562
de les poursuivre partout et de les tuer sans miséricorde comme autant de bêtes féroces, de chiens et de loups enragés qui désolaient tout le royaume. Mais qu'on juge de quel côté était le tort, quand même les catholiques auraient usé de représailles en toute rigueur !

Le premier exploit des calvinistes fut la prise d'Orléans dont le prince de Condé s'empara. Ce prince traita avec Elizabeth, reine d'Angleterre, et lui livra le Hâvre pour un secours de huit mille hommes et cent mille écus qu'elle lui envoya. La crainte de perdre toute la Normandie fit résoudre le siége de Rouen dont les rebelles s'étaient aussi rendus maîtres. Le roi de Navarre, qui était à ce siége, y fut blessé sur la tranchée et mourut peu de temps après. Ceux qui commandaient sous le prince de Condé surprirent un grand nombre d'autres villes dans diverses provinces ; ils tentèrent même le siége de Paris, mais ils furent chassés et poursuivis. Ils étaient résolus d'y revenir, lorsqu'un nouveau secours, qui leur vint d'Allemagne, les enhardit à tenir la campagne. Le duc de Guise et le connétable leur coupèrent le chemin et les atteignirent près de Dreux où ils les forcèrent d'accepter la bataille qui fut la première donnée : c'était dans le mois de décembre. Le prince de Condé y fut battu et fait prisonnier ; il y perdit son canon et tout son bagage. Il resta huit mille morts de part ou d'autre.

Après cette journée, dont le duc de Guise eut tout l'honneur, le siége d'Orléans fut résolu. Ce duc y conduisit l'armée royale, et la place fut bientôt resserrée et pressée avec ardeur. Elle était sur le point d'être

1562 prise, lorsque ce général, qui était regardé comme l'appui du royaume et le défenseur de la religion, fut assassiné par Poltrot, d'un coup de pistolet chargé avec des balles empoisonnées. Ce perfide s'était présenté à lui comme ayant abandonné le parti protestant; il en avait été bien reçu, et il abusa de sa confiance pour le tuer en trahison. Il courut toute la nuit après avoir fait ce meurtre, et se retrouva le lendemain dans le camp des catholiques. Il fut arrêté et tiré à quatre chevaux; à sa mort il chargea fort l'amiral de Coligni et le ministre Beze de l'avoir incité à cette perfidie.

Cette mort abattit les catholiques et les fit parler de paix. Les huguenots, qui crurent que cette proposition ne se faisait que par timidité ou par faiblesse, en de-
1563 vinrent plus orgueilleux: la mort du duc de Guise leur persuadait qu'ils avaient tout gagné, qu'ils allaient rester les maîtres, et qu'on n'oserait plus rien entreprendre contre eux. Dans cette opinion ils s'abandonnèrent à leurs premiers emportements, et se firent craindre plus que jamais.

Cependant Orléans se rendit au roi, et la paix fut conclue au moyen de l'édit d'Amboise. Cet édit donné au mois de mars permettait l'exercice de la nouvelle religion aux seigneurs hauts justiciers, et assignait des villes dans chaque province où cet exercice devait également être libre. Cette condescendance fut l'effet de la nécessité où la cour se voyait réduite. Il faut cependant remarquer, au sujet de cet édit, que les ministres huguenots s'opposèrent tellement à la première proposition qu'on en fit, que le prince de Condé, qui voulait la paix, fut obligé de les exclure tous de la dé-

libération, comme des brouillons et des boutefeux; de sorte que l'édit fut reçu par le parti, malgré leurs murmures et leurs réclamations. C'est Beze lui-même qui nous apprend cette particularité. 1563

Les huguenots ne tardèrent pas à reprendre les armes 1564 sous prétexte de quelque dessein secret dont ils soupçonnaient la reine mère. Cette princesse venait d'engager son fils, devenu majeur, à rendre un édit à Roussillon, par lequel les avantages accordés aux calvinistes par celui d'Amboise étaient beaucoup diminués. Le voyage qu'elle fit faire au jeune roi à Bayonne, où étant avec lui, elle eut une entrevue avec sa fille Isabelle de France, femme de Philippe II, et le duc d'Albe, dans des circonstances où la monarchie d'Espagne prenait les dernières mesures pour soumettre les huguenots révoltés dans les Pays-Bas, et plus encore les levées de troupes quelle fit pour se précautionner, disait-elle, contre les desseins de la maison d'Autriche; tout cela donna de l'ombrage aux huguenots de France, et fit renaître la guerre civile.

Ils ne firent d'abord que de légers mouvements, se contentant de se tenir sur la défensive. Mais se voyant consumer sans avantages, et le prince de Condé ne pouvant obtenir la lieutenance générale qu'on lui avait fait espérer, leurs troupes parurent en état d'entrepren- 1567
dre; et pour finir d'un seul coup, ils renouvelèrent à Monceaux la conspiration qui leur avait si mal réussi à Amboise : le prince et l'amiral projetèrent d'y enlever le roi, et par là se rendre les seuls maîtres et établir leur religion en France comme elle l'était déjà dans quelques autres pays.

Heureusement la reine eut connaissance assez à

1567 temps de cette seconde conjuration; elle se retira promptement à Meaux avec le roi, d'où les suisses les ramenèrent à Paris, ayant formé autour d'eux un bataillon formidable, au milieu duquel ils furent cependant attaqués sur le chemin. Les huguenots, au désespoir d'avoir été prévenus, et prévoyant qu'on ne les ménagerait point, envoyèrent des émissaires par tout le royaume pour faire des levées; ils appelèrent les étrangers ennemis de l'Etat, firent des ligues avec eux; et pour avoir moyen de se soutenir, ils établirent des impôts, s'emparèrent des deniers du roi et de l'argenterie des églises. Leurs troupes étant rassemblées, ils hasardèrent une seconde bataille qui se donna le 10 de novembre dans la plaine de St-Denis, et qu'ils perdirent encore. Cette bataille ne dura que trois quarts d'heure, et fut cependant fort meurtrière. Le connétable de Montmorenci qui commandait les catholiques, y fut tué de huit blessures à l'âge de 80 ans; encore eut-il la force de casser les dents à un Ecossois qui lui tira le dernier coup.

1568 La paix qui se fit à Long-Jumeau dans le mois de mars de l'année suivante, faisait espérer que la tranquillité serait rétablie. L'édit de 1563 était remis en vigueur, les modifications que le roi y avait apposées par celui de Roussillon, en étaient ôtées; mais aussi les huguenots devaient rendre toutes les places dont ils s'étaient emparés. Le refus qu'ils firent de rendre La Rochelle, et la crainte qu'eurent le prince et l'amiral d'être arrêtés, firent rompre la paix six mois après. La
1569 guerre recommença avec plus de violence; les huguenots furent défaits pour la troisième fois à Jarnac le 13 de mars, et pour la quatrième à Montcontour le 3

d'octobre de la même année. La première de ces deux 1539
batailles dura sept heures, et il n'y eut cependant que fort peu de morts; mais la seconde fut très-sanglante. Le duc d'Anjou, qui régna ensuite sous le nom de Henri III, commandait les catholiques dans l'une et dans l'autre.

La mort du prince de Condé tué à Jarnac avait consterné les huguenots. Leurs pertes à Montcontour firent croire que leur parti était entièrement ruiné: on les poussa de tous côtés; il vint des ordres de leur courir sus quand on les trouverait attroupés au nombre de dix, et il ne paraissait pas qu'ils pussent se relever. Cependant l'amiral les rassura, et plus encore Jeanne d'Albret reine de Navarre, qui leur amena le jeune prince son fils qui fut depuis le bon roi Henri IV, et le fils du prince de Condé. L'amiral conduisant ces deux princes, âgés, l'un de 16 ans, l'autre de 17, traversait le royaume pour aller au-devant des troupes allemandes que les huguenots avaient appelées. Il fit diverses entreprises dans le bas Languedoc qui lui réussirent mal: il tenta même de s'emparer d'Avignon et du Comtat, étant dans le voisinage, dans le dessein d'y établir sa religion, et de former de cet Etat une république sur le pied de celle de Genève. On verra dans la suite ce qu'il fit pour cette fin, et de quelle manière cette province fut garantie de ses entreprises.

Ainsi l'espérance renaissait dans l'esprit des religionnaires: ils cherchèrent à intéresser leurs alliés à leur situation, et ils envoyèrent des députés en Ecosse, en Danemarck et en Suisse. Le cardinal de Châtillon, frère de l'amiral, était alors en Angleterre pour disposer la reine Elizabeth à fournir quelque secours. Cette

1569 reine fit passer des troupes en France et envoya des ambassadeurs à tous les princes de sa religion pour les exhorter à faire la même chose. Mais comme tout ce qu'ils purent obtenir ne fut presque que des promesses, le gros du parti se replongea dans les alarmes. Ceux qui s'étaient trouvés à la dernière bataille, ne voyant point venir les secours qu'on leur avait fait espérer, répandaient tellement la consternation, que la plupart demandèrent la permission de se retirer et une sauvegarde pour vivre en sûreté dans leurs maisons.

Il y a, au sujet du cardinal de Châtillon dont je viens de parler, une anecdote curieuse dont le souvenir se conserve en Angleterre par tradition. Ce cardinal, archevêque de Toulouse, puis évêque de Beauvais, s'était marié après s'être fait huguenot. Comme sa femme était méprisée en Angleterre où il s'était retiré, par les dames de la cour, il demanda à la reine pour elle le rang de duchesse. « Je ferai quelque chose de plus, lui » répondit Elizabeth ; je saurai quel grade ont à Rome » les femmes des cardinaux, et j'en donnerai un sem» blable à la vôtre. »

1570 Cependant ce qu'on voyait en France était pris pour un augure de paix. Les huguenots la demandèrent effectivement par leurs députés au commencement de cette année ; mais c'était à des conditions si hautes, qu'on prit sujet de leur remontrer qu'ils devaient se ressouvenir des deux dernières batailles. Ils demandaient surtout la liberté de conscience, la permission de s'assembler en tout lieu, et une déclaration qui fît l'apologie de leur conduite passée et qui accordât une amnistie générale. Ces propositions furent rejetées, et les choses se remirent sur le même pied qu'auparavant.

Comme les ravages recommençaient, la reine rétablit 1570
les négociations et n'hésita pas à faire les avances. La paix fut conclue; mais l'édit donné à Saint-Germain le 10 du mois d'août, dans lequel les articles étaient exprimés, n'eut pas de grands effets. Il est connu sous le nom de *paix boiteuse et malassise*, par allusion à son peu de succès, à ce qu'elle avait été conclue par *Biron* qui était boîteux, et par *Demesmes* qui portait le nom de *Malassise*. Entre autres choses favorables aux huguènots, cet édit leur accordait une amnistie générale et la liberté de conscience; on leur permettait de s'assembler pour leurs prières; il était ordonné de les recevoir dans les écoles et dans les hôpitaux, et de plus, le roi confirmait les priviléges des villes dont ils s'étaient emparés. Cette paix dura deux ans, pendant lesquels les esprits furent aussi agités que dans le fort de la guerre, par la méfiance où on était de part et d'autre.

Et, en effet, des conditions si avantageuses avaient 1571
d'abord rempli le parti d'allégresse ; mais les chefs, quoiqu'ils les eussent demandées, voyaient bien qu'on leur accordait trop et que tant de condescendance cachait quelque piége, car on affectait de les caresser et d'interpréter l'édit en leur faveur, au-delà même du sens et des expressions tant soit peu ambiguës. L'amiral surtout fut comblé de faveurs, et on le flatta de le mettre seul à la tête des armées.

C'était par ces artifices qu'on préparait la plus ter- 1572
rible exécution contre les huguenots, en les exterminant tous et en leur rendant tout à la fois tout le mal qu'ils avaient fait pendant les dix dernières années. Le mariage du prince de Navarre avec la sœur du roi at-

1572 tira les principaux à la cour. On résolut de commencer par l'amiral, pour ôter ce chef au parti qui par-là resterait sans force, et d'envelopper ensuite dans le massacre une infinité de gens épars dans tout le royaume. Les ordres furent donnés et mis à exécution conformément à ce dessein; mais, bien loin de trancher le mal dans sa racine, comme on l'avait cru, on ne fit que l'aigrir encore davantage par la *Saint-Barthélemi*. Cette malheureuse journée, concertée contre les règles de la raison et de la justice, et exécutée dans presque toutes les provinces contre les religionnaires, rendit furieux ceux qui en échappèrent : ils prirent les armes de tout côté, s'emparèrent de plusieurs places et répandirent de nouveau la terreur. Le roi de Navarre, évadé de la cour, fut leur chef au défaut de l'amiral, qui avait péri dans la Saint-Barthélemi. La guerre qu'ils firent avec différents succès ne finit que lorsque Henri IV eut pacifié son royaume.

1574 Le parti des politiques se forma en 1574. Le duc d'Alençon, frère du roi, et les Montmorenci étaient à leur tête. Ce parti, qui avait paru vouloir rester dans l'inaction dans sa naissance, se joignit par la suite à celui des protestants, et fut nommé le *parti de l'union*. Catherine de Medicis crut le dissiper par des voies d'autorité et de rigueur; mais les moyens dont elle se servit ne produisirent rien de bon : les trois armées qu'elle fit lever pour les opposer aux religionnaires, eurent de meilleurs succès.

Le roi Charles IX mourut cette même année, après un règne de treize ans, souillé par les meurtres et par toute sorte d'horreurs. Son histoire nous représente l'autorité royale vivement attaquée dans sa personne ;

ce qui ne fut cependant que le prélude, pour ainsi dire, 1574
de la manière encore plus indigne dont elle fut traitée dans la personne de Henri III, son successeur, qui vit les guerres civiles continuer en France pendant tout son règne. A la vérité, la religion n'en était plus tant le motif ni même le prétexte ; mais elles étaient toujours une suite et un effet des premières révoltes auxquelles la religion avait servi de voile Henri IV étant 1594
parvenu à la couronne, abjura l'hérésie et désarma ceux de ses sujets qui lui faisaient la guerre pour cette cause. Cette guerre, désavouée alors comme aujourd'hui par tous les bons Français, était évidemment injuste.

L'édit de Nantes que ce monarque donna en 1598 1598
fixa l'état des protestants dans le royaume et leur donna des avantages dont ils parurent se contenter. Ils se continrent, en effet, jusqu'en l'an 1621 qu'ils se soule- 1621
vèrent de nouveau contre le roi Louis XIII, ayant pour chefs, d'abord le maréchal de Châtillon, ensuite Rohan et Soubise. Cette guerre recommença jusqu'à trois fois et ne finit qu'en 1629, après avoir donné bien de l'exercice à ce prince, qui fut obligé de parcourir son royaume pour les soumettre : encore se vit-il obligé, pour en venir à bout, de leur accorder l'édit de Nimes. Ce- 1629
pendant il avait porté un terrible coup à leur parti en lui enlevant La Rochelle, place extrêmement importante, qu'ils regardaient comme leur boulevard et dont ils voulaient faire une république.

Tant d'entreprises et tant d'excès commis sous les cinq règnes précédents pendant près d'un siècle, déterminèrent Louis XIV à mettre les huguenots hors d'état de troubler son royaume et d'entreprendre rien

1685 de semblable dans la suite. Il donna à cet effet, au mois d'octobre de l'an 1685, l'édit de Fontainebleau, qui révoque absolument celui de Nantes et qui défend tout exercice de religion autre que celui de la catholique.

Les écrivains protestants ont inondé l'Europe de libelles dans lesquels ils ont voulu faire passer ce prince pour un persécuteur qui révoquait sans raison ce que ses prédécesseurs avaient cru devoir leur accorder. L'injustice de leurs plaintes paraît évidemment quand on considère que ce roi ne leur a ôté que ce qu'ils avaient usurpé les armes à la main, étant soutenus par les ennemis de l'Etat qu'ils avaient introduits dans le royaume; que la plupart des édits qu'ils avaient obtenus avaient été donnés pendant des minorités; qu'un grand nombre n'avaient été accordés que par provision, et que tous, en général, n'avaient été faits que dans l'urgente nécessité, pour épargner le sang humain, pour apaiser la fureur des guerres civiles, et pour des raisons qui ne subsistent plus.

A toutes ces raisons on peut encore en ajouter quelques autres prises dans de justes comparaisons. On peut dire, par exemple, qu'un roi de France a pu en agir envers les huguenots de son royaume comme tous les princes et tous les gouvernements protestants en avaient agi envers les catholiques dans leurs états. On sait qu'il y a une loi de mort portée contre eux dans quelques-uns de ces états, et qu'on ne peut les souffrir dans aucun de ces pays d'où l'ancienne religion a été bannie; ou, si on les y souffre, ce n'est qu'en leur ôtant le libre exercice de leur culte, quoiqu'on n'aie pas contre eux les sujets qu'on a eus en France contre ceux de la religion prétendue réformée.

Car enfin il nous importe de nous justifier en ceci, 1685
et la justification nous est glorieuse. Que nos adversaires nous disent, s'ils le peuvent, en s'en rapportant même à leurs historiens, en quel pays les catholiques ont pris les armes dès que le souverain ou le gouvernement a fait une loi de la prétendue réforme? Peut-être nous objecteront-ils, sans sortir de la France, la fin du règne de Henri III et le commencement de celui de Henri IV, troublés par des guerres civiles dans lesquelles bien des nôtres prirent parti contre le souverain. Nous n'avons garde de vouloir justifier ces rebelles par quelques motifs qu'ils aient agi, ni d'excuser leurs rébellions en alléguant les édits donnés et souvent renouvelés depuis tant de siècles pour le maintien de la seule religion catholique, et pour lors changés en plusieurs points à cause des malheurs que les hérétiques avaient occasionnés. Nous ne faisons point nos excuses de leurs excuses; mais nous leur disons en toute vérité que ces défections qu'ils nous reprochent furent si peu générales, que le nombre des catholiques qui restèrent fidèles fut toujours le plus grand; qu'il n'y en a aucun aujourd'hui qui ne déteste ces révoltes, et que par conséquent la comparaison est pour nous de la plus grande faveur, pour le passé comme pour le présent.

La révocation de l'édit de Nantes est encore justifiée par l'esprit de rébellion dont les huguenots paraissent ne pouvoir se défaire (1). Après tant de troubles et de malheurs qu'ils avaient excités depuis qu'ils s'étaient séparés de l'Eglise, au lieu d'en rougir et de

(1) Bayle n'a cessé de le publier dans tous ses ouvrages depuis la révocation de l'édit. Son grand dictionnaire est plein de maximes séditieuses. Voyez surtout ce qu'il dit, note C, sur l'article de Mâcon.

1685 désavouer par leur conduite les excès de leurs pères, il n'a pas tenu à eux qu'ils n'ayent été renouvelés avec toutes leurs horreurs, dans le commencement de ce siècle. On comprend que je veux parler des fanatiques des Cevènes et du Vivarais instigués par Genève et excités par les prétendues prophéties du ministre Ju-
1703 rieu. On les vit s'animer à la révolte par les extravagances les plus ridicules, s'attrouper, brûler les Eglises, persécuter les catholiques, et renouveler tout ce que leur secte avait jamais commis de plus affreux. Le roi fut obligé de leur faire la guerre : des maréchaux de France furent employés ; et cette sédition qui dura cinq ans ne finit que par un traité entre un général d'armée et un aventurier qui était à la tête de ces fanatiques.

Cependant, à les entendre, on dirait que la maison de Bourbon leur est entièrement redevable de la couronne de France, à cause qu'ils ont combattu pour Henri IV, successeur légitime. Mais on leur répond qu'ils n'ont fait que leur devoir, et que d'ailleurs il est évident que leurs services n'étaient qu'intéressés, puisqu'ils n'ont eu ni le même zèle, ni la même fidélité pour les rois qui n'ont pas été de leur communion.

Que les protestants, qui se récrient si amèrement sur ce que leur religion est proscrite du royaume, souffrent donc qu'on leur représente ce qui leur a attiré cette proscription, et qu'ils conviennent de bonne foi que leurs pères en avaient trop fait contre la puissance légitime, pour que cette puissance dût encore les tolérer, au risque de se voir attaquer de nouveau dans un retour de circonstances pareilles. Je les renvoie, pour plus de conviction, au 5e avertissement de Bossuet et à la défense de son Histoire de leurs variations.

CHAPITRE II.

Expédition de Cabrieres, Merindol, etc.

On découvrit, vers la fin du quinzième siècle, dans le Comté-Venaissin et dans quelques lieux de la Provence qui sont à ses environs, quelques hérétiques qui étaient des restes des anciens Vaudois, connus précédemment sous les noms de *Lollards* en Angleterre, de *pauvres de Lyon* et d'*Insabbatés* en France, de *Turlupins* en Flandre, de *Chiennards* en Piémont et en Dauphiné, dont la doctrine était un assemblage monstrueux de plusieurs erreurs déja condamnées. Un grand nombre de ces familles, chassées de leurs pays par le duc de Savoie et attirées par le seigneur de Cental qui possédait de grands biens dans les vallées et en Provence, étaient venues s'établir autour du Mont Leberon, dans une vallée que forment les limites du Comtat et de la Provence entre Apt et Cavaillon, et qui du nom de ces nouveaux venus fut appelée *La Valmasque*. (1) Ces familles se logèrent à Cabrieres, Gordes,

(1) Leurs mœurs et leurs sentiments sur la religion, leur firent d'abord donner le nom de *Mas*, qui en langue du pays comme

Goult, la Coste, Merindol, Bonieux, Menerbes, Oppedes, Saint-Falex et Buoux. Les seigneurs et les particuliers leur donnèrent des terres à défricher, et insensiblement elles se multiplièrent et s'étendirent : il y en eut même quelques-unes qui s'enrichirent par leur travail et par leur industrie.

Ces vaudois avaient conservé dans leurs établissements les erreurs qu'ils y avaient apportées. On les voyait rarement à l'église, et ils s'y tenaient sans respect quand ils y paraissaient : ils ne faisaient jamais le signe de la croix, ne se servaient point d'eau-bénite, n'honoraient ni la croix, ni les images des saints, ne reconnaissaient ni le pape ni les évêques ; et au lieu de prêtres et de curés, ils avaient des ministres qui, sous le nom de *Barbes*, présidaient aux exercices de religion qu'ils faisaient en secret. Les naturels du pays ne purent se résoudre à former des habitudes avec eux, rébutés qu'ils en étaient par leur opposition à l'ancien culte, et par la rudesse de leur maintien. Cependant comme on les voyait tranquilles et réservés ; qu'ils payaient assez fidèlement les impôts et les redevances seigneuriales, et que d'ailleurs ils étaient fort laborieux, on ne les inquiétait point au sujet de leurs mœurs ni de leur croyance. Ce ne fut que par les sujets qu'ils commencèrent à en fournir eux-mêmes dès l'an 1533, que se fit contre eux cette rigoureuse expédition dont on va lire le détail.

Je dois dire, avant que de le commencer, que de tant d'historiens qui ont parlé de cette expédition, on n'en

en celle de quelques provinces de la France est synonyme de *Sorcier*. De là le nom de *Valmasque* que cette vallée porta pendant qu'ils l'habitèrent.

trouve pas deux d'accord, si on excepte ceux qui n'ont fait que répéter ce que d'autres avaient déjà dit. La relation de Genève, imprimée pour la seconde fois en 1555, est différente de celle de Sleidan auteur né catholique, puis successivement calviniste et luthérien : elles conviennent seulement en ce que l'une et l'autre donnent à cette expédition les caractères d'une persécution évidemment injuste et pleine de cruauté, en déguisant ou en supprimant les motifs qui l'occasionnèrent. Le continuateur de Fleuri et Gaufridy la font envisager sous la même face pour s'en rapporter trop à Sleidan, copié aussi par la Popelinière, et par du Thou, écho de celui-ci. D'autres, plus d'accord sur les faits, varient dans bien des circonstances et en omettent souvent d'essentielles. J'ai dressé mon récit sur ceux de ces différents auteurs, en les rectifiant au moyen des mémoires fidèles que j'ai eus sous les yeux.

Les Vaudois de la Valmasque commencèrent à re- 1533
muer lorsqu'ils entendirent parler de la nouvelle doctrine, et qu'ils eurent appris les premiers succès des
armes des Luthériens. Ils députèrent Georges Morel et Severt.
Pierre Masson en Allemagne et en Suisse, pour faire Anti-marty-
alliance avec les révoltés et pour conférer sur la doc- rolcge.
trine avec Œcolampade, Bucer et Capiton, qui étaient Cl. Seyssel.
regardés comme les principaux du parti (1). Au retour, Masson ayant été arrêté à Dijon, Morel arriva seul avec des instructions qui, conformément à la doc-

(1) Abraham Scultet, historien protestant, rapporte en entier et dit qu'il transcrit mot à mot la longue conférence que ces députés eurent avec Œcolampade. *Annal. eccles. decad* 2*d ad ann.* 1530 On voit par cette pièce que ces Vaudois étaient fort ignorants en matière de religion, et qu'ils n'étaient point encore imbus de bien des erreurs qu'ils rapportèrent de cette conférence ou qu'ils tirèrent ensuite de la prétendue réforme.

1538 trine de Luther, recommandaient expressément de se maintenir par les armes, au cas qu'on voulût les inquiéter. Cette leçon fut si bien prise à la lettre par les Vaudois, que, pour mieux la faire valoir et pour se mettre en état de défense, ils s'emparèrent de Mérindol et de la Coste en Provence, et de Cabrières dans le Comtat; en chassèrent les seigneurs et les prêtres, et eurent publiquement des ministres qui s'attachèrent non-seulement à les entretenir dans leurs erreurs, mais encore à leur développer la leçon de révolte qui leur était venue des pays étrangers, et qui leur inspirèrent de nouveaux moyens de la mettre en pratique.

Il faut convenir que la négligence des évêques et des autres pasteurs contribua beaucoup à la propagation de cette hérésie dans ces contrées: en plusieurs lieux il n'y avait ni curé ni prêtres depuis quelque temps: les curés de Mérindol et de Murs avaient apostasié de la foi, et on n'avait pas même pensé à les destituer. Les Vaudois, au contraire, avaient grand nombre de prédicans, la plupart ecclésiastiques ou moines reniés, qui leur venaient de tout le royaume, et même des pays étrangers. Le parlement d'Aix, frappé de la négligence des premiers et de l'aveuglement des seconds, ordonna aux prélats de pourvoir cette vallée de prêtres capables et de bons prédicateurs, sous peine de saisie de leur temporel.

La première révolte des Vaudois eut un prétexte dans quelques actes de sévérité qu'avaient exercées contre eux les officiers de la justice, en s'apercevant qu'ils déclaraient leurs sentiments avec plus de liberté que jamais: quelques-uns de ces hérétiques avaient été condamnés aux galères, et il avait été ordonné aux

seigneurs hauts-justiciers d'en purger leurs terres, 1533
sous peine de la confiscation de leurs fiefs. Cependant Aubery.
les procédures avaient été suspendues, en 1533, par ordre du pape Clément VII pour le Comtat, et par celui du roi François Ier pour la Provence, à condition que les Vaudois poursuivis abjureraient dans deux mois. La bulle du pape et la lettre du roi avaient été publiées, mais bien peu avaient profité de cette grâce. Le terme expiré, le parlement d'Aix et les juges d'Avignon se crurent obligés de reprendre les procédures; les hérétiques, de leur côté, méprisèrent les ordonnances, enfoncèrent les prisons à Apt, à Cavaillon et à Roussillon, et enlevèrent les prisonniers détenus pour cette cause.

Le roi renouvela ses lettres de grâce en 1536, ex- 1536
ceptant seulement les relaps; et par d'autres lettres données en la même année, il accorda un pardon général, n'exceptant personne, ordonnant même d'ouvrir les prisons à ceux qui se trouvaient arrêtés, pourvu qu'ils abjurassent dans six mois; mais, bien loin de se rendre dignes du pardon qui leur était offert, les Vaudois n'en devinrent que plus fiers et plus opiniâtres. On les vit se mettre en mouvement, et on ne tarda pas à découvrir qu'ils méditaient une révolte. Par des informations faites de l'autorité du parlement, on apprit qu'ils favorisaient le parti de l'empereur, parce qu'il avait accordé la liberté de conscience aux protestants d'Allemagne. Un nommé Antoine Garbille avoua à l'interrogatoire que les Vaudois avaient délibéré de se défendre, qu'ils faisaient des amas d'armes, et qu'ils n'attendaient que l'arrivée du comte Guillaume de Fustemberg pour éclater et pour se joindre aux Allemands qui venaient de faire une irruption en Provence.

1536 Ce fut peu de temps après qu'ils firent les invasions dont j'ai déjà parlé. La nouvelle hérésie pullulait dans le royaume en ces circonstances, le diocèse de Meaux était en combustion, et le roi avait eu bien de la peine à soumettre la Rochelle. Ce prince, informé des excès et des mauvais desseins des Vaudois de Provence, crut entrevoir pour ses états les présages de calamités qui désolaient l'Allemagne et qui avaient déjà bouleversé tant de provinces pour le même prétexte : les inquiétudes qu'il en conçut l'obligèrent d'enjoindre vivement au parlement d'Aix de poursuivre les Vaudois et de les traiter comme des rebelles et des hérétiques opiniâtres.
1540 Sa lettre était du mois de mai 1540.

En exécution de cet ordre, le parlement, après avoir ajourné en vain les principaux par trois fois, prononça par défaut le fameux arrêt du 18 de novembre, par lequel dix-neuf d'entre eux étaient condamnés à être brûlés vifs ; tous les autres, leurs femmes et leurs enfants, à être conduits en prison et au bannissement hors du royaume ; s'ils ne pouvaient être pris, tous leurs biens confisqués, leurs maisons rasées et rendues inhabitables. Barthélemi Chassanée était pour lors premier président.

Cet arrêt était principalement contre les Vaudois de Mérindol ; mais comme il était contre un trop grand nombre de coupables et que l'exécution en devait être terrible, le parlement en informa le roi et le tint secret jusqu'à ce que le souverain eut fait connaître ses intentions.

François I[er] fut frappé de l'obstination des Vaudois et du jugement rendu contre eux : d'un côté sa religion fut alarmée, et de l'autre il sentit frémir son cœur na-

turellement doux. Il crut trouver le moyen de soumettre les Vaudois et d'éviter le massacre par une déclaration du 8 de février de l'année suivante, par laquelle, en faisant grâce aux Vaudois, il leur ordonnait de rentrer dans le devoir dans trois mois, sous peine d'éprouver la rigueur de ses ordonnances. Cette déclaration fut suivie d'une lettre adressée au comte de Tende, gouverneur de la Province, par laquelle le roi lui recommandait de ne point souffrir d'attroupements des Vaudois dans son gouvernement. Le parlement leur fit signifier la déclaration du roi, avec injonction de lui envoyer des députés qui fissent leurs soumissions au nom de tous les autres. François Chai, Guillaume Armand et huit autres de Merindol, ayant à leur tête André Maynard qui portait la parole, se présentèrent comme députés et demandèrent d'abord d'être entendus dans leur défense au sujet du crime de rébellion sur lequel ils ne purent se justifier. Ils présentèrent ensuite une confession de foi, dressée par Maynard, en douze articles tirés de la doctrine de Luther, la plupart fort opposés à la doctrine catholique. L'évêque de Cavaillon, un conseiller du parlement et plusieurs docteurs commis pour examiner cette confession de foi, la rejetèrent. Le roi, à qui elle fut envoyée, en fut irrité d'autant plus qu'il apprit presque en même temps que ces Vaudois, au lieu de profiter de ses grâces et de se soumettre, avaient pris les armes pour s'opposer ouvertement à ses ordres ; qu'ils avaient projeté de lever seize mille hommes dans l'intention de s'emparer de Marseille ; qu'ils saccageaient le pays ; qu'ils brisaient les croix et les images, brûlaient les églises ; qu'enfin ils commettaient une infinité de désordres et

1540 — 1541 — Aubery. Severt. — Fantoni.

1541 répandaient l'alarme partout, avant qu'on eût usé de rigueur envers eux.

Malgré ces excès, le parlement, croyant entrer dans les intentions du roi, usa encore de condescendance : il ordonna, par un arrêt du mois de mars de l'année
1542 1542, que l'évêque diocésain se transporterait à Merindol avec un conseiller de la cour et un théologien, pour avertir les Vaudois des intentions du roi, pour les inviter à changer de croyance et pour recevoir les abjurations de ceux qui voudraient se convertir. Ces
Aubery. commissaires, s'étant rendus à Merindol le 2 d'avril 1542, les convoquèrent tous dans l'église ; dix-neuf d'entre eux seulement s'y rendirent, encore ne fut-ce que par dérision ; car comme le prêtre qui disait la messe fut à l'élévation de la sainte hostie, ils éclatèrent en irrévérences, et un de la troupe cria à haute voix : *Au blanc ! au blanc !* Les commissaires furent à trente autres lieux pour le même motif, et avec aussi peu de succès.

Au mois de septembre de cette même année, les habitants de Cabrieres, bourg du Comtat, appuyés des Vaudois des environs avec lesquels ils s'étaient ligués, se mirent en mouvement, occupèrent les grands chemins et commirent les plus étranges désordres, ayant à leur tête Eustache Maron. Cet homme violent était pour lors poursuivi pour avoir assassiné le seigneur de Goult. Il fut à Cavaillon dans le mois d'octobre, marchant de nuit avec un certain nombre des siens bien armés, força une des portes de la ville et celle des prisons, et en tira un nommé Gautier qui allait être condamné à mort pour avoir tué un juif.

Antoine Trivulce, vice-légat d'Avignon, s'adressa au

roi de France pour avoir main-forte contre ces violen- 1542
ces ; le comte de Grignan, nouveau gouverneur de Provence, ayant reçu ordre de lui prêter secours, publia d'abord une ordonnance par laquelle il enjoignait aux Vaudois de la Provence retirés à Cabrieres de retourner chez eux. Il envoya ensuite Joannis, juge de Saint-Maximin et lieutenant d'Aix, sur les lieux, pour intimider les Vaudois en les menaçant d'une attaque. Maron se présenta effrontément devant lui, l'arquebuse sur l'épaule ; il invectiva fort contre l'évêque de Cavaillon, et il poussa la hardiesse jusqu'à demander à Joannis son appui contre ce prélat. Joannis, le voyant obstiné, lui demanda sa déclaration par écrit ; il la donna sans dificulté, et les deux consuls la signèrent avec lui. Ce commissaire y retourna quelques jours après, mais ce fut sans rien obtenir de mieux, ayant eu peine à se faire ouvrir la porte.

De Cabrieres il fut à La Coste où il fut encore plus mal accueilli : le chef le congédia après l'avoir accablé d'injures. Il s'arrêta sur le chemin de Lourmarin, sur l'avis qu'on lui donna que les Vaudois l'attendaient en armes pour lui faire un mauvais parti. Un secours considérable qui lui vint de Cadenet le rendant plus fort, il s'avança, entra dans la place et se saisit d'abord du capitaine nommé Chausse-de-Cuir, dans la maison duquel on trouva plusieurs balles de livres hérétiques. Il allait l'emmener, lorsque les Vaudois l'attaquèrent à l'improviste et le forcèrent à se renfermer dans le château, où ils le tinrent assiégé jusqu'à ce qu'il eut relâché le capitaine. Maron, Roland de Menerbes et maître François, curé de Merindol, étaient à la tête de cette révolte.

1542 Il était à craindre pour les Vaudois que le roi, informé de leurs derniers déportements, ne les traitât avec la dernière sévérité ; aussi, bien loin de vouloir d'abord écouter le cardinal de Tournon qui lui proposait de nouveaux moyens de les réduire sans effusion de sang, il donna ordre au comte de Grignan, qui se trouvait à Paris dans ces circonstances, de mander de sa part au Gaufridi. parlement d'exécuter les arrêts et de poursuivre vivement ces rebelles. Cependant ce monarque se laissa 1544 encore fléchir, et par des lettres du mois de juin 1544, il commit Dupré, maître des requêtes de son hôtel, et le Père Jean le Chat, docteur de l'ordre de saint Dominique, pour informer sur les lieux, tant sur la croyance des Vaudois que sur les excès dont on les accusait, et rapporter ensuite les procédures à Sa Majesté. Cette députation n'eut pas lieu, on ne sait par quel motif. Aubery prétend que ce fut par l'artifice de Jean Meynier, baron d'Oppedes, pourvu de la charge de premier président à la place de Chassanée, qui envoya l'huissier Courtin en cour donner au roi de fausses informations. Les Vaudois, qui eurent connaissance des dernières lettres du roi, n'en parurent que plus fiers et plus remuants : on les vit à Roussillon, le jour de saint Michel, marchant en bataille, armés de gros bâtons, tambour battant et enseignes déployées, sous la conduite de Maron et de Rolland.

Il est évident que ces longueurs et ces ménagements les enhardissaient et leur faisaient croire qu'on s'en tiendrait aux menaces à leur égard et qu'on n'oserait jamais employer contre eux la force ouverte. Ils tirèrent un autre avantage de ces délais : ce fut de faire des prosélytes, ce que l'hérésie de Calvin, qui com-

mençait à se répandre, leur rendit facile. Ils eurent des 1544
relations avec Genève, d'où il leur vint des prédicants Fantoni.
experts dans l'art de pervertir : ainsi leur nombre augmentait chaque jour, et bientôt ils eurent des écoles au dehors de la Valmasque. Un de ces Vaudois ayant été arrêté, déclara qu'ils étaient au nombre de plus de dix mille familles répandues dans la Provence et dans le Comté Venaissin (1). Cette découverte alarma les magistrats : le parlement d'Aix commença à punir de mort ceux qui lui furent dénoncés, et le cardinal de Clermont, légat d'Avignon, confisqua les biens de ceux qu'on découvrit dans le Comtat. Dès lors ces hérétiques, devenus furieux, s'attroupèrent au nombre de huit cents, ayant Maron pour chef, brûlèrent l'abbaye de Sénanque et saccagèrent tous les lieux où ils purent s'introduire.

Le parlement avait prononcé un arrêt de proscription contre toute la secte, ainsi qu'il a été déjà dit ; le roi voulut enfin qu'il fût exécuté, et il en envoya l'ordre au mois d'août 1544, avec injonction au parlement de suspendre toutes autres affaires jusqu'à ce que celle-là fût terminée. Cependant l'exécution en fut encore retardée par l'impossibilité d'en venir à bout par les voies ordinaires de la justice contre des furieux qui mettaient ceux qui les poursuivaient dans la nécessité de se défendre. Mais enfin le roi voulut être obéi, et
par ses derniers ordres datés du 1er de janvier 1545, il 1545
voulut absolument que l'arrêt du 18 de novembre 1540

(1) Dans la révision qu'on fit à Paris, par ordre du roi, de l'expédition de Cabrieres et de Merindol, on apprit que Cavaillon, Oppedes, Cabrieres, Saumane et Sainte-Cécile dans le Comtat, étaient infectés de cette hérésie.

1545 fût exécuté sans déport ni retardement, enjoignant aux communes de prêter main-forte, et au gouverneur ou à son lieutenant d'armer ou d'assembler le ban et l'arrière-ban de la Province et les gens d'ordonnance s'il en était besoin ; en sorte que *la force et l'obéissance en demeurât au roi et à la justice*, sans aucun égard pour ses lettres précédemment accordées.

Les Vaudois de Provence, pour lesquels l'arrêt du parlement ni les ordres du roi ne furent point secrets, en prirent l'alarme : ils virent faire de tout côté des préparatifs qui annonçaient leur ruine, et ils ne se sentaient pas assez forts pour faire résistance. Ils essayèrent de détourner cet orage en implorant la protection des princes protestants d'Allemagne et des cantons Suisses, qui s'intéressèrent effectivement (1) pour eux, mais qui ne firent que des démarches inutiles. Le roi
P. Daniel. répondit à ces sollicitations, qu'il ne se mêlait point des affaires d'autrui et que les étrangers ne devaient point se mêler des siennes. Ainsi ces malheureux restèrent exposés à tout ce qu'on leur préparait de funeste, sans que ces préparatifs, qu'on faisait presque sous leurs yeux, pussent cependant les déterminer à changer de sentiments et de conduite.

Fantoni. Ceux de Cabrieres comprirent qu'ils seraient traités aussi sévèrement que ceux de Provence, en voyant lever des troupes dans le Comtat. Ils députèrent quelques-uns d'entre eux au cardinal Sadolet, évêque de Carpentras, pour le prier d'avoir pitié d'eux et pour se justifier auprès de lui par l'exposition de leur doctrine,

(1) Les lettres qu'ils écrivirent au roi sont rapportées tout au long à la suite du discours de Pierre Wesembek en faveur des Vaudois. J'indiquerai ce discours à la fin du chapitre, en rapportant les ouvrages faits pour ou contre la secte.

l'assurant qu'ils se repentaient du passé et qu'ils ne désiraient rien tant que de connaître la vérité. Le cardinal reçut ces députés, leur parla avec douceur; mais il leur déclara qu'ils devaient prendre de meilleurs sentiments en matière de religion, et surtout se soumettre et être plus modérés à l'avenir. Il leur promit qu'on leur pardonnerait s'ils rentraient dans le devoir, ajoutant qu'il s'emploierait pour faire congédier les troupes destinées à les attaquer. 1545

Le légat d'Avignon congédia effectivement ces troupes, aux sollicitations de Sadolet; mais ils eurent bientôt lieu, l'un et l'autre, de se repentir de leur condescendance. Les hérétiques du Comtat, devenus plus audacieux par l'impunité et se voyant accrus d'un grand nombre de Vaudois que la crainte du châtiment faisait sortir de la Provence, recommencèrent à courir la campagne, commettant les plus horribles impiétés. Il est dit au procès qu'ils baptisaient des chiens en dérision de l'eau bénite, et que l'un d'eux jeta un crucifix dans le feu, disant que *cela n'était bon qu'à faire bouillir la marmite*. Les ecclésiastiques et les religieux qui abandonnaient leurs ordres et leur religion pour embrasser la nouvelle doctrine, se réfugiaient à Cabrieres. Un de ceux-là y avait porté un calice d'or qu'il avait volé à son monastère. Enfin les Vaudois gardèrent si peu de ménagement dans ces circonstances, qu'ils tentèrent, par le conseil de Maron, de surprendre Menerbes, place assez forte.

Il y avait déjà huit ans qu'ils avaient arboré l'étendard de la rébellion et qu'ils y persévéraient de la manière qu'on vient de le voir, et qui coûta enfin si cher à la secte dans l'une et dans l'autre province. Jean

1545 Meynier, baron d'Oppedes, premier président du parlement et lieutenant-général en Provence, rassembla des troupes et donna avis au vice-légat des intentions du roi, l'invitant à joindre les milices du Comtat à celles de la Provence qui devaient marcher contre Merindol. Cette jonction étant faite, le parlement s'assembla le 12 d'avril; on fit la lecture de l'arrêt et de la lettre du roi, et on donna des ordres pour continuer la levée des gens de guerre, avec injonction aux communautés de fournir des vivres.

Aubery. Le parlement s'assembla encore le lendemain pour le même sujet, et nomma Lafond président, Bernard de Badet et Honoré de Tributiis conseillers, et Guillaume Guérin avocat général, commissaires pour l'exécution de son arrêt, auxquels on ajouta, par nouvelle disposition, que si les rebelles qui seraient pris étaient en Gaufridi. trop grand nombre, ils seraient conduits à Marseille et gardés sur les galères par forme de prison, jusqu'à ce que leur procès fût définitivement jugé.

Les troupes se mirent en marche le 15 du même mois. Le baron d'Oppedes était à la tête d'un corps de noblesse et d'officiers, accompagné de 400 pionniers; le baron de La Garde, nouvellement revenu du Piémont, le suivait avec six régiments d'infanterie, quatre bataillons de milice et une compagnie de cavalerie. Cette petite armée arriva à Pertuis le même jour et marcha le lendemain vers Cadenet.

Les Vaudois avaient été informés de tout par les émissaires qu'ils avaient à Aix, et pour n'être pas surpris, ils s'assemblèrent en armes à Cabrieres-d'Aigues. au nombre de cinq ou six cents, contraignirent Raymond Bonnafond, curé du lieu, à prendre la fuite, et

se firent à la hâte un retranchement auprès de l'é- 1545
glise; mais ceux-là et les autres qui s'étaient attroupés en divers lieux furent si effrayés des forces que les commissaires amenaient avec eux, qu'ils prirent tous la fuite dans les bois et par les montagnes, ne laissant que ceux que l'âge ou les infirmités mettaient hors d'état de se sauver.

Ceux de Lormarin parurent d'abord plus coura- Aubery.
geux : non-seulement ils refusèrent de tenir l'étape prête, ainsi qu'il leur était ordonné, mais encore ils prirent les armes et firent prêcher publiquement leur ministre en présence de ceux qui vinrent leur notifier l'ordonnance. Cependant le courage les abandonna bientôt et ils prirent la fuite comme les autres, emmenant leurs bestiaux et tout ce qu'ils purent emporter. Ceux qu'on leur avait envoyés voulurent en vain les retenir, leur promettant l'amnistie de la part des commissaires, s'ils se soumettaient ; la dame du lieu leur fit aussi des instances jusqu'à verser des larmes : tout fut inutile ; ils partirent en disant qu'il était égal pour eux de mourir de la main des soldats ou de celle des autres Vaudois qui ne manqueraient pas de les venir exterminer, s'ils apprenaient qu'ils se fussent soumis.

Cette évasion générale donna lieu au partage des troupes, dont la moitié prit le chemin de la montagne, tandis que le reste tenait la plaine. Le baron de La Garde, marchant par les hauteurs, brûla Cabrieretes, Cabrieres-d'Aigues, La Mothe, Saint-Martin de Brasque, Puipin, et une grange de 300 toises de long, appartenant à la dame de Cental. Le baron d'Oppedes, dans le plat pays, fit le même traitement à La Roque, Lauris, Lormarin, Genson et Tresemines. Tous ceux qu'on

1545 trouva dans ces lieux furent impitoyablement mis à mort ou conduits à Aix, sur le refus qu'ils firent de déclarer les retraites de ceux qui avaient pris la fuite.

Au milieu des désordres qu'occasionnèrent ces voies de fait, les choses saintes ne furent pas toujours épargnées. A Puipin, l'église fut forcée, deux calices, l'ostensoire, la croix, les ornements d'autel, les ustensiles des fonts baptismaux et jusqu'à la cloche furent enlevés. Les paysans des environs, surtout ceux de La Bastide-des-Jourdains, de Gramboïs, de Montjustin et de Montfuron, furent au pillage avec leurs femmes. On les voyait retourner chez eux si chargés, qu'à peine pouvaient-ils marcher. Les gens de qualité voyant que tout cela se faisait impunément, coururent au pillage avec autant d'avidité que les paysans. Ce fut aux uns et aux autres, beaucoup plus qu'aux gens de guerre, qu'on attribua tous ces ravages.

Gaufridi.

Toutes les troupes se réunirent devant Merindol le 18 : elles comptaient y trouver quelque résistance; mais les habitants avaient abandonné la place et s'étaient retirés à Cabrieres du Comtat. Un seul, Maurice Candide, qui s'y trouva, fut passé par les armes pour avoir été vu parmi les rebelles et pour son refus d'abjurer l'hérésie. Les commissaires voulaient cependant lui donner la vie, mais Guerin ayant crié plusieurs fois *tolle*, il fut attaché à un olivier et expédié de cinq coups d'arquebuse. Ce fut là un des griefs que d'Aubery releva principalement dans son plaidoyer, lorsque cette cause fut revue par le parlement de Paris ; mais il exagère prodigieusement dans le récit qu'il fait d'autres prétendues cruautés exercées à Merindol, puisqu'il ne s'y trouva que le seul Candide. Sleidan en impose

aussi quand il dit qu'il y eut plus de trois mille personnes égorgées dans cette seule occasion. La peinture touchante que fait cet auteur de la prise de Merindol, est presque toute de son invention et faite à plaisir, pour rendre les commissaires et les soldats plus odieux. 1545 Sleidan, liv. XVI

Cabrieres fut investi le lendemain, jour de dimanche. Le premier président et les autres commissaires, dont la présence n'était pas nécessaire en cette qualité, s'étaient arrêtés au château d'Oppedes ; le baron de La Garde, chargé de réduire la place, fut renforcé d'un nouveau corps de troupes du Comtat, amené par Molans, capitaine d'artillerie. C'était plus qu'il n'en fallait pour emporter Cabrieres : aussi fit-il retirer une grande partie des vieilles troupes qui furent loger à Cavaillon avec toute la milice de Provence. Les habitants, sommés de se rendre, répondirent par des injures, appelant les catholiques des noms de *caffards*, de *papistes*, d'*idolâtres*. Alors le baron de La Garde fit jouer l'artillerie. Les assiégés se défendirent vigoureusement, de manière qu'ils tuèrent un certain nombre de gentilshommes et de braves soldats dans les premières attaques. Le baron d'Oppedes, informé de cette résistance, ramena de Cavaillon les vieilles bandes pour renforcer les assiégeants, et fit retirer la cavalerie qu'il jugea inutile. Dès lors, le siége fut pressé si vivement, que les assiégés, se voyant sur le point d'être emportés d'assaut, se rendirent à discrétion, toute autre capitulation leur étant refusée. Le lieutenant du vice-légat entra dans la place ; les femmes et les enfants furent gardés dans l'église, et les hommes renfermés dans les salles basses du château. On avait pour lors si peu dessein Fantoni. Aubery.

1545 de faire un massacre, qu'il fut sévèrement défendu aux soldats de tuer ni de faire la moindre violence.

Fantoni. Ce fut le matin du 21 d'avril que Cabrieres fut pris. Tout paraissait terminé et on s'attendait si peu à la catastrophe qui devait bientôt s'ensuivre, que d'Oppedes et La Garde s'étaient retirés dans une métairie appartenant à Maron, où ils avaient pris leur logement. Ils n'y étaient que depuis quelques heures, lorsqu'on vint leur dire tout à la hâte que les soldats qu'on avait laissés pour garder la place s'étaient mutinés et voulaient absolument la saccager. Le baron de La Garde vint à bout de les apaiser ; mais pour les empêcher de reprendre un tel dessein, il les fit sortir de Cabrieres, n'en laissant qu'autant qu'il fallait pour garder les prisonniers et pour la sûreté du lieutenant, qui fut bientôt d'avis de faire main-basse sur les prisonniers et de raser la place. La sentence prononcée à Avignon contre Cabrieres le portait de la sorte, mais cette rigueur paraissait déplacée dans les circonstances. D'Oppedes et La Garde détournèrent pour lors cette exécution, et ils convinrent avec le lieutenant qu'on en ferait mourir seulement trente des plus obstinés, hommes et femmes, choisis parmi ceux qui avaient le plus tiré sur les troupes catholiques, ce qui se connaissait aux marques de feu qu'ils portaient encore sur le visage. Les enfants et les jeunes filles devaient être transportés ailleurs pour être instruits et élevés dans la religion catholique.

On retira le gros des troupes après cette exécution. D'Oppedes et La Garde prirent le chemin de Cavaillon avec le peu de cavalerie qui était resté. Ils n'avaient pas encore fait une lieue, qu'ils virent venir

trois gentilshommes qui les pressèrent de retourner 1545
sur leurs pas, leur apprenant que le désordre était dans Cabrieres, que les prisonniers s'étaient évadés des lieux où on les avait enfermés, et qu'ils étaient actuellement aux mains avec les soldats de la garnison. L'exécution qu'on venait de faire avait occasionné cette révolte. Un jeune homme en porta la nouvelle à ceux qui étaient gardés dans le château, qui, craignant un sort pareil, se jetèrent sur leurs gardes comme des furieux, en tuèrent quelques-uns, et se faisant des armes de tout ce qui leur tombait sous la main, ils se mirent à courir les rues en poussant des cris effroyables et renversant les premiers qu'ils eurent sur leurs pas.

Cette nouvelle jeta le baron d'Oppedes dans l'embarras ; il n'avait que peu de monde avec lui, l'infanterie, qui avait pris un autre chemin, était déjà loin. Dans la nécessité de prendre un parti, il choisit celui qui lui parut le plus convenable dans la conjoncture : il dépêcha un courrier pour faire revenir l'infanterie, et en attendant qu'elle arrivât, il s'avança vers Cabrieres à la tête de ses cavaliers et fit des rondes continuelles autour de la place pour écarter les secours qui auraient pu venir aux rebelles. Le combat durait depuis quelques heures avec une rumeur épouvantable ; les combattants se repoussaient tour à tour, et il périt bien des catholiques dans cette occasion. Mais enfin, le gros de l'infanterie étant arrivé, la victoire ne fut plus disputée ; les Vaudois furent taillés en pièces, les femmes qui s'étaient mêlées dans le combat ne furent pas épargnées. Dix-huit de ces malheureux, des plus âgés, furent pris et conduits dans un pré, les Aubery.
mains liées derrière le dos, pour y être mis à mort.

1545 De Porrières, gendre du baron d'Oppedes, donna le signal du massacre en fendant d'un coup de sabre la tête chauve d'un vieillard; les soldats firent le reste et mirent les têtes sur les pointes de leurs hallebardes. Les femmes qui étaient retournées se renfermer dans l'église furent passées au fil de l'épée ou précipitées du haut du clocher. Huit des plus vieilles, qui s'étaient montrées fort animées, furent brûlées vives dans un grenier à foin. Il périt environ cinq cents personnes dans Cabrieres, de l'aveu qu'en fit l'avocat général Guérin, par-devant le parlement de Paris.

Eustache Maron, qu'on pouvait regarder comme l'auteur principal de tous ces malheurs, fut trouvé dans Cabrieres et réservé pour un exemple. On prit aussi le ministre, qui fut conduit à Avignon avec les nommés Serre, Arnould, Bouch, Cuillier, le Gambi, et une femme d'une famille distinguée. Ils furent tous punis du dernier supplice. On trouva dans une maison de campagne des outils à faire de la fausse monnaie et des pièces fraîchement fabriquées; on y trouva aussi une quantité considérable de matière destinée à cet usage.

Cabrieres fut démantelé et les maisons rendues inhabitables, aux termes de la sentence. On éleva sur les ruines d'une des portes un pilier sur lequel on grava le motif de cette sévérité.

Il est à croire qu'on n'avait pas dessein de rien entreprendre contre La Coste avant l'expédition de Cabrieres, puisque les troupes avaient passé outre en venant de Merindol, sur ce que les habitants avaient témoigné vouloir se soumettre, en rappelant le seigneur du lieu et en offrant de déposer leurs armes dans le

château, et de faire quatre ouvertures à leurs murailles. 1545
Cependant, soit par esprit de rébellion auquel ils se livrèrent de nouveau, soit par crainte de n'être pas plus épargnés que ceux de Cabrieres si les soldats entraient dans la place, ils refusèrent de faire les brèches, gardèrent leurs armes, fermèrent les portes et mirent les troupes dans la nécessité de les enfoncer et de donner assaut. Le lieu fut pris, pillé et brûlé; les soldats étaient devenus furieux et sanguinaires : tout fut mis à mort sans distinction. Il s'y commit des cruautés qui font horreur à rapporter, d'autant plus qu'elles furent également exercées sur des femmes, des enfants et des gens affaiblis par la faim et tout-à-fait dignes de compassion. Les commissaires en furent touchés, mais ils ne purent se faire obéir ni même se faire entendre. Deux capitaines des bandes piémontaises furent accusés d'être les principaux auteurs de ces cruautés.

On poussa la rigueur encore plus loin, car on poursuivit ceux qui s'étaient sauvés dans les bois et sur les montagnes. Vingt-cinq de ces infortunés s'étant évadés avec leurs enfants du côté de Murs, furent contraints de se renfermer dans une caverne d'où le capitaine Mourmoiron qui les poursuivait, ne pouvant les obliger à sortir ni les atteindre à coups d'arquebuse, les y fit étouffer avec de la fumée. Tous ceux qui furent pris dans la recherche générale qu'on en fit, furent mis à mort, ceux qui se rendirent furent conduits à Marseille, au nombre de six cents. Les originaires du Comtat étaient conduits à Avignon, montés sur des ânes. Fantoni.

Ce qui termina la catastrophe d'une si sanglante tragédie, fut que le reste de ces misérables, hommes,

1545 femmes et enfants, qui ne purent être découverts dans les bois et les cavernes où ils s'étaient retirés, ne trouvant rien à manger dans cette saison, et personne n'osant les secourir à cause de la défense qui en était faite sous peine de la vie, moururent presque tous de faim. On lit dans le plaidoyer d'Aubery, qu'on trouva un homme dans la campagne qui, en se débattant contre la faim et la mort, avait brouté l'herbe à ses environs, en se roulant sur la terre. Les plus robustes se retirèrent à Genève ou dans les cantons protestants, d'où ils retournèrent pour se joindre aux huguenots, dès que la guerre civile fut allumée dans le Comtat et dans la Provence.

Maimbourg. Histoire du Calvinisme. livre 3.

Aubery.

Telle fut la fameuse expédition de Cabrieres et de Merindol, ainsi qu'on la nomme. Par une exacte supputation qui en fut faite, il se trouva qu'environ 3000 personnes étaient mortes en cette occasion, que 600 furent envoyées aux galères, et qu'il y eut 900 maisons brûlées en vingt-quatre villages, savoir : outre ceux dont il a déjà été parlé, Murs, Gargas, Cyvergues, Oppedettes, Pierre-Vert, Grambois, Goult, Vians, Rustel, Buoux et Roussillon. Les biens des Vaudois, que l'arrêt du parlement déclarait confisqués, furent vendus aux enchères.

On a toujours depuis jugé diversement de cette expédition. Les protestants qui ne la connaissent que par les récits de leurs historiens, en poussent encore des cris de douleur et d'indignation ; ils disent qu'elle fut résolue par un esprit de persécution et exécutée d'une manière qui fait frémir les cœurs les plus durs. Ceux, au contraire, qui l'envisagent sous les motifs qui la déterminèrent, disent que les protestants ne parlent

ainsi que parce qu'ils ne sont pas persuadés du délit, 1545
ou parce que les coupables les intéressent ; que ces Vaudois étaient dignes du châtiment qu'on leur fit éprouver, et que ce qu'ils avaient déjà fait ne promettait que de plus grands malheurs pour l'avenir.

Il paraît que les uns et les autres sont outrés dans leurs jugements. Les Vaudois étaient coupables, sans doute ; car, outre les griefs dont on a déjà vu qu'ils étaient chargés et convaincus, ils en avaient commis encore bien d'autres que d'Aubery rapporte de bonne foi dans le plaidoyer qu'il fit contre ceux qui exécutèrent l'arrêt du parlement. Mais enfin il devait y en avoir parmi eux qui n'avaient eu aucune part aux rébellions et qui n'étaient hérétiques que par ignorance : les vieillards, les femmes et les enfants surtout, devaient être épargnés dans une expédition faite par autorité de justice. Mais tel est le naturel du soldat, dès qu'il est une fois familiarisé avec le carnage, il s'y porte avec une fureur que nulle considération ne peut arrêter.

La dame de Cental, dont les terres et les maisons avaient été pillées et ravagées, eut beau jeter les hauts cris et demander justice, le roi, après avoir ouï ce que le parlement de Provence lui représenta par ses députés, approuva tout ce qu'il avait fait, par une déclaration donnée au mois d'août, et lui ordonna de poursuivre les restes de ces hérétiques. Mais il y en a, dit du Thou, qui prétendent qu'un peu avant sa mort, qui arriva deux ans après, il recommanda à son fils, qui lui succédait, de faire examiner cette affaire, et d'avoir grand soin d'en faire justice, s'il se trouvait qu'on eût excédé.

1547 Henri II, à son avènement à la couronne, éloigna du ministère le cardinal de Tournon qui avait fortement soutenu les intérêts du parlement d'Aix après l'expédition. La dame de Cental et les autres ennemis du baron d'Oppedes ne manquèrent pas de profiter d'un temps si favorable pour renouveler leurs plaintes. Le roi les écouta favorablement, et, touché des vives peintures qu'ils lui firent de tant de massacres, il ordonna une révision, sur laquelle intervinrent ses lettres patentes qui attribuaient l'instruction et le jugement de cette affaire au parlement de Paris, voulant que celui d'Aix y fût assigné par syndics et par procureurs, avec le premier président, l'avocat général, et quelques conseillers.

Le baron d'Oppedes, le baron de La Garde et Guerin l'avocat général furent constitués prisonniers à Paris au mois d'octobre de l'an 1547. Le président Lafond et les autres commissaires furent aussi impliqués personnellement. Cette cause fut plaidée avec une solennité extraordinaire pendant cinquante audiences consécutives. Le concours était prodigieux ; tout le monde s'empressait pour entendre plaider la cause la plus célèbre qu'on eût jamais vue, car on voyait les premiers officiers de la robe et de l'épée accusés de malversation et de cruauté:

Gaufridi.

Douze parties intervinrent dans ce procès. Jacques d'Aubery, lieutenant civil au Châtelet, choisi par le roi pour faire les fonctions d'avocat général en cette cause, plaida le premier, et son plaidoyer tint sept jours l'audience. Ce plaidoyer, qui a été imprimé, est magnifique, mais très-animé contre le baron d'Oppedes. Il dit que ce magistrat avait formé le dessein de détruire

les Vaudois, coupables ou non, dans la vue de favoriser plusieurs seigneurs, ses parents, auxquels les confiscations devaient être adjugées; qu'il était ennemi de la dame de Cental, parce qu'elle avait refusé de lui donner une de ses filles en mariage; qu'il empêcha malicieusement le départ du maître des requêtes et du docteur que le feu roi avait ordonné d'envoyer sur les lieux, en faisant lui-même partir pour la cour un député qui chargea les Vaudois de mille faux crimes; qu'il était si empressé de les détruire, qu'il fit partir ce député avant que d'avoir communiqué à sa compagnie la lettre par laquelle le roi lui annonçait la venue du docteur et du maître des requêtes. Il va jusqu'à lui reprocher d'avoir accepté la charge de viguier de Cavaillon, et de s'être fait ainsi officier du pape à quatre écus de gages; il se récrie sur la forme sous laquelle les lettres de François Ier, du 1er de janvier 1545, avaient été expédiées, et il y trouve plusieurs irrégularités qu'il impute aux artifices de l'impétrant qui, de plus, tint ces lettres secrètes jusqu'à l'arrivée du baron de La Garde, dont les forces lui étaient nécessaires pour assouvir sa vengeance. 1547

D'Aubery ne ménage pas plus le parlement qu'il inculpe en corps, en disant qu'il résolut l'exécution de son arrêt un jour de dimanche, et encore l'après-diné; ce qu'il appelle deux grandes irrégularités. Il avait déjà dit contre cette cour que la justice y était très-mal administrée, que les conseillers s'y donnaient toute licence, et que chaque famille de la Province aspirait à avoir un membre dans ce parlement pour être à l'abri contre raison et justice. Enfin, pour rendre le tableau encore plus odieux, il dit que ceux qui avaient été

1547 saisis après avoir échappé aux massacres, étaient vendus, hommes et enfants, comme des esclaves aux capitaines des galères, qui s'étaient rendus sur les lieux pour faire ces étranges emplettes; et que les biens qui furent vendus aux enchères furent donnés presque pour rien aux amis du baron d'Oppedes.

En parlant du baron de La Garde, il l'accuse d'en avoir imposé quand il a dit dans ses défenses que le feu roi lui avait ordonné de donner main forte à l'extirpation des Vaudois; il soutient que le roi lui mandait simplement de se rendre en Roussillon, et que l'apostille qui contenait l'ordre prétendu avait été frauduleusement ajoutée au bas de la lettre. On jugera du mérite de ces accusations par les arrêts qui furent rendus et dont je parlerai bientôt.

Chacun des intimés eut son avocat particulier: les trois-états de la province de Provence et le parlement s'en choisirent aussi respectivement. Tous ces avocats, choisis parmi les plus célèbres, avaient pour parties d'Aubery et le défenseur de la dame de Cental. Le cardinal Farnèse, légat d'Avignon, voulut aussi être entendu pour les droits du pape et de la chambre apostolique, mais Regnard, son avocat, fut récusé par l'avocat général, à cause que sa commission portait la clause
1551 expresse de *citrà consensum indebitum, et jurisdictionis prorogationem*, ce qui était un refus de se soumettre à la juridiction de la cour: « Refus bien fondé, » ajouta cependant d'Aubery, vu que le légat n'était » sujet du roi et devait traiter directement avec Sa » Majesté. » Ainsi Regnard ne fut point entendu, et le roi se réserva d'en traiter avec le pape de souverain à souverain.

Parmi tant de plaidoyers qui se firent durant le cours de ce procès, tous également éloquents, on admira celui du baron d'Oppedes, qui, parlant après son avocat, défendit lui-même sa cause par un excellent discours qu'il commença par ces paroles de l'Ecriture : *Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sanctâ*. Il n'omit rien pour prouver que le procédé de son parlement et le sien propre avaient été très-justes, puisqu'ils n'avaient fait qu'exécuter les ordres précis du feu roi contre la plus méchante secte qui fut jamais ; que si on avait excédé dans l'exécution, c'était à ceux qui en avaient été la cause qu'il fallait s'en prendre, et non à lui ni à son parlement non plus, qui avait sévèrement défendu ces excès et qui s'y était opposé de tout son possible (1). Il se justifia si bien, qu'il fut renvoyé absous. Le pape Jules III avait adressé un bref au roi en sa faveur, le priant de le faire élargir et de ne pas permettre qu'il fût la victime de la cabale qui le persécutait. Le nonce apostolique fit aussi de vives instances à ce sujet.

1551 Maimb. liv. 3. Psalm. 42 Aubery.

Les autres accusés et tout le parlement d'Aix furent pareillement déchargés, par arrêt intervenu au mois de décembre 1551, au conseil privé du roi où l'affaire avait été appointée. Le seul Guerin, convaincu d'avoir donné trop de licence aux soldats, et de plus d'avoir supposé de fausses lettres pour accuser le comte de Grignan et le baron de La Garde d'intelligence avec l'empereur, eut la tête tranchée en place de Grève. Nostradamus dit, dans son *Histoire de Provence*, qu'à

Gaufridi.

(1) Le recueil de ces plaidoyers manuscrits a passé de la bibliothèque de M. de Brienne à celle du roi. Il y en a plusieurs qui ont été imprimés.

1551 l'heure même de cette exécution, sa femme, qui était à Aix, vit la figure de la tête de son mari empreinte sur sa main, où elle demeura quelques jours ; tellement que la nouvelle en fut divulguée avant qu'on eût pu l'apprendre par les voies ordinaires. Le même auteur assure avoir ouï raconter cette merveille à des gens qui en avaient été les témoins.

Le baron d'Oppèdes reprit les fonctions de sa charge, et les remplit jusqu'à sa mort, arrivée en l'année 1558. Les historiens protestants, et après eux du Thou et Dupleix, disent que la justice divine le fit mourir dans des douleurs horribles, en punition de ses cruautés. Maimbourg prétend, au contraire, que la vraie cause des douleurs excessives qu'il souffrit à la fin de ses jours, fut la malice d'un opérateur protestant qui, pour venger ceux de sa secte, lui procura cette mort au moyen d'une sonde empoisonnée.

Le baron de La Garde avait été élargi et renvoyé absous, quelques mois auparavant, par un arrêt solennel prononcé de la bouche du roi dans son conseil privé. Le même arrêt l'avait rétabli dans la charge (1) de général des galères dont il avait été dépouillé lors de sa détention. Cet homme, qui continuera à jouer un rôle considérable dans cette histoire, mérite d'être connu plus à fond.

Il était né à La Garde, petit village du Dauphiné, dans le diocèse de Saint-Paul, vers l'an 1500. Louis Escalin, son père, que quelques-uns prétendent avoir été de la famille d'Adhémar-Grignan, était fort pauvre et chargé de plusieurs enfants. Celui dont il est ici

(1) Le Laboureur, *sur Castelnau*, dit que le baron de La Garde fut le premier qui posséda cette charge ; mais Ruffi la croit d'une institution plus ancienne.

question naquit avec de grandes qualités, et mérita par la suite d'être mis au rang des plus célèbres capitaines. Son humeur vive et hardie lui fit donner dans sa première jeunesse le surnom de ***Poulin***, changé ensuite en celui de ***Paulin***, sous lequel il est principalement connu. Une rencontre fortuite, dont il sera parlé ci-après, le conduisit par degrès et assez rapidement aux premiers grades de la milice, car, après avoir servi en qualité de simple soldat, il fut d'abord lieutenant d'une compagnie, ensuite capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur de Château-Dauphin, d'Estaples et de Marseille, général des galères et lieutenant général pour le roi en Provence, n'ayant pas encore 45 ans.

La guerre était allumée depuis longtemps en Italie entre le roi François Ier et l'empereur Charles V. Le marquis du Guast, général des Autrichiens, ayant fait assassiner deux ambassadeurs français envoyés l'un à Venise, l'autre à Constantinople, Bellay de Langey, commandant des troupes de France, en envoya porter la nouvelle au roi par le capitaine Paulin. Ce fut là, à proprement dire, le commencement de la haute fortune où le baron de La Garde monta par la suite. François Ier, déterminé par le bon témoignage de Langey et plus encore par ce qu'il trouva à admirer dans la personne de son messager, le nomma son ambassadeur à Constantinople, où il arriva malgré les piéges que le marquis du Guast lui tendit sur la route pour le faire périr. Sa commission étant remplie, il retourna à l'armée qui était en Piémont, et se distingua dans ces guerres, à la tête d'un corps de six mille hommes. Ce fut de là qu'il fut appelé, avec son détachement, pour l'expédi-

tion de Merindol et de Cabrieres. On pensait si peu à le rechercher sur cette affaire, que François Ier, qui avait en lui beaucoup de confiance, le fit partir immédiatement après pour le Havre, où il s'embarqua avec ses troupes sur la flotte destinée à combattre celle d'Angleterre. Ce prince le nomma pour la seconde fois son ambassadeur à Constantinople, auprès de Soliman II, duquel il s'attira tellement l'estime et la confiance, malgré tous les obstacles que lui formaient malicieusement les bachas, que cet empereur ordonna à Barberousse de se gouverner par son conseil et de lui obéir en tout, ce qui empêcha ce fameux chef de corsaires de faire aucun mal aux ports ni aux sujets du pape. Il fut rappelé en France, par le besoin qu'on eut de lui contre les Anglais qu'il battit sur la Méditerranée. Il donna le dessin d'une galère extraordinaire qu'on appela *la Réale,* qu'il arma et équipa d'une manière qu'on n'avait point encore vue ; la moindre dépense était celle qu'il avait faite pour les habits des forçats, tous vêtus de velours cramoisi.

Après la mort de François Ier, il essuya la disgrâce dont il a été parlé, et une seconde encore par des intrigues de cour. Ces revers ne purent jamais ébranler son courage ni sa fidélité. Sa charge de général des galères lui ayant été rendue pour la seconde fois, il continua à servir l'état, remporta des victoires signalées, pardonna à ses ennemis, et fut sourd aux sollicitations des mécontents qui tentèrent plusieurs fois de l'attirer dans leur parti par les avances les plus flatteuses. Il se distingua aussi dans les guerres contre les calvinistes, dans le Dauphiné, le Comtat et la Provence. Le roi Charles IX venant à Avignon, logea chez

dans le château de La Garde, dont il avait acheté seigneurie. Brantôme parle ainsi du baron de La ·de dans ses Mémoires:

Je dirai comme en son commencement on l'appeloit e capitaine Paulin, et ce nom lui a duré long temps. Brantome tome 2. 'eu M. de Langei étant lieutenant du roi en Piénont, l'éleva et l'advança pour le connoistre homme l'esprit, de valeur, et de bonne façon et de belle apparence, car il étoit beau et de belle taille, et pour le connoistre de bon service. Il y eut un caporal d'une compagnie passant par le Bourg dudit Paulin qui s'appeloit *La Garde*; et le voyant jeune enfant, gentil et de tout esveillé d'esprit avec bonne façon, le demanda à son père pour le mener avec lui. Le père lui refusa; mais il se déroba du père, et s'en va avec le caporal, et le servit de goujat environ deux ans; et le voyant de bonne volonté lui donna l'arquebuse; le fit si bon soldat, qu'il parut toujours pour tel. Puis il fut enseigne et lieutenant, et puis capitaine... Il est mort ayant laissé à ses héritiers plus d'honneurs que de biens, et à l'âge de plus de 80 ans; et si ne se montroit trop vieulx, et retenant encore quelque belle et bonne grace du temps passé, de ses voyages, de ses combats, qui ont été si fréquens et assidus, que les mers de France, d'Espagne, d'Italie et de Barbarie, de Constantinople et du Levant, en ont longuement résonné, et encore crois-je que les flots en bruyent le nom. »

Le baron de La Garde mourut le 30 de mai 1578, ans le château de ce nom, étant le plus ancien chealier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa hambre, son conseiller en son conseil privé, général

des galères et chevalier d'honneur de la reine-mère. Il n'avait jamais été marié, mais il avait eu d'une demoiselle anglaise un fils naturel nommé Jean-Baptiste, qui fut légitimé du vivant de son père. Comme lui il fit la guerre aux huguenots, et s'acquit une grande réputation. Sa postérité masculine, alliée aux maisons de Suze, d'Ancezune, d'Urre, etc., s'est éteinte en 1713.

Fantoni. La sévérité dont on avait usé envers les habitants de Cabrieres n'avait pas suffi pour éteindre l'hérésie dans le Comtat. On y découvrait de temps en temps des sectaires en divers lieux, et on ne manquait pas de les réprimer sévèrement. J'en rapporterai ici deux
1557 exemples. Un religieux, infecté de l'erreur, fut à Ste-Cecile, où, se sentant appuyé d'un grand nombre des habitants qui s'étaient pervertis, il eut la témérité de prêcher publiquement la nouvelle doctrine. Il fut arrêté et exposé à la risée publique, revêtu d'un sac de toile bleue semée de croix jaunes. On le conduisit ensuite à Orange qui pour lors était la ville diocésaine, où on l'obligea à faire abjuration dans l'église cathédrale ; de là on le ramena à Sainte-Cecile, où il se rétracta de nouveau ; et enfin il fut mis en prison, au pain et à l'eau, pour le reste de ses jours.

A Avignon, deux étudiants, convaincus d'hérésie, furent condamnés, par sentence, à être conduits au-devant des principales portes de toutes les paroisses de la ville, tête et pieds nus et en chemise, tenant en main une croix, pour y faire amende honorable, demander publiquement pardon à Dieu, et abjurer l'erreur. Les sbires qui les conduisaient portaient des fagots sous le bras, pour donner à entendre que ces criminels avaient mérité le feu qu'on voulait bien leur épargner. Ils

abjurèrent pour la dernière fois sur un échafaud dressé 1557 exprès au devant de l'église métropolitaine ; ils furent ensuite remis en prison pour toute leur vie, jeûnant au pain et à l'eau trois jours de la semaine.

Outre les auteurs cités dans l'histoire de l'expédition contre les Vaudois, il y en a plusieurs autres français et étrangers, anciens et modernes, qui en ont parlé plus au long, dans des ouvrages faits exprès pour la censurer ou pour en faire l'apologie. Les plus connus de ces ouvrages imprimés sont :

Jacobi Bonjour Lucubrationum primitiæ, de bello in Caprarienses commentaria. A Paris, 1549.

Histoire mémorable de la persécution et saccagement du peuple de Merindol, Cabrieres et autres lieux circonvoisins. Anonyme et sans nom de ville. 1556.

Histoire des persécutions et guerres contre le peuple appelé Vaudois. Anonyme et sans nom de ville. 1581.

La même, en latin. A Genève, même année.

Petri Wesenbecii oratio de Valdensibus, anno 1585 *habita, in Academiâ Ienensi : adjectæ sunt principum et ordinum protestantium epistolæ in favorem Valdensium.* Sans nom de ville.

Histoire de l'exécution de Cabrieres, de Merindol et d'autres lieux de Provence : ensemble une relation particulière de ce qui se passa aux cinquante audiences de la cause de Merindol, par Louis Aubery du Maurier. A Paris, 1645.

Voyez aussi le précis d'un long discours à ce sujet, par M. de Nicolay, rapporté dans le XVIII tome des Mémoires de l'Académie Royale des Belles-Lettres, page 375, et le Journal de Verdun, mois de septembre 1753, page 189.

CHAPITRE III.

Premières hostilités des calvinistes dans le Comtat Caractère de leurs principaux chefs. Ils prennent Malaucène. Ils en sont chassés. Ils s'emparent d'Orange.

1560 Ce fut en 1560 que les religionnaires de France commencèrent à remuer ; jusques là ils n'avaient pas fait des entreprises considérables. François Ier, qui connaissait leur humeur séditieuse, avait veillé sur leurs démarches, autant pour la sûreté de ses états que par zèle pour la vraie doctrine. Henri II avait suivi les traces de son père : il avait donné des édits contre les calvinistes et les avait fait observer en toute rigueur. Cependant leur nombre augmentait tous les jours, malgré les précautions qu'on prenait ; tout le royaume retentissait de blasphèmes contre les objets de la foi et d'invectives contre le clergé et la cour romaine. Les hérétiques, instigués par leurs ministres et se voyant appuyés de quelques-uns des principaux de la cour, avaient osé tenir publiquement leurs assemblées dans Paris même, en 1558. Cette hardiesse leur avait attiré le plus rigoureux édit qui ait jamais été donné contre eux. Les procédures qu'on fit exactement et les exemples donnés en conséquence dans la capitale et dans

d'autres villes du royaume, continrent les religionnaires, et leur firent comprendre qu'ils n'auraient jamais de quartier sous un roi aussi ferme et aussi religieux que l'était Henri II. Mais après la mort de ce prince, ils profitèrent de la confusion où tomba le royaume pour se porter aux derniers excès d'impiété et de révolte. Je raconterai seulement, selon mon dessein, ceux qu'ils commirent dans le Comtat et dans les environs. 1560

Charles Dupuy-Montbrun était à leur tête dans le Dauphiné. Cet homme, dont il sera souvent parlé, était né à Montbrun au voisinage du Comtat, sur la partie du mont Ventoux qui est du Dauphiné et du diocèse de Gap; il servit avec distinction dans sa jeunesse dans les armées de France contre l'empereur Charles V. Ayant appris, à son retour d'Italie où il avait servi sous le maréchal de Brissac, qu'une de ses sœurs s'était faite huguenotte et avait fui à Genève, il en eut tant de chagrin et il entra en si grande colère, qu'il partit sur le champ pour l'aller trouver, dans l'intention de lui ravir la vie, si elle ne voulait revenir et quitter le calvinisme. Il la chercha quelque temps sans pouvoir la découvrir, ce qui lui fut funeste; car, ayant eu envie d'entendre les prêches de quelques ministres, il y prit goût et se pervertit lui-même. Il retourna à Montbrun avec sa sœur, et en y arrivant il fit détruire la chapelle de son château, abolit la messe dans l'église paroissiale, y fit faire l'exercice des calvinistes, et obligea tous les habitants, de gré ou de force, à devenir huguenots. On verra comment il devint chef de parti, et ce qu'il fit jusqu'à sa fin tragique arrivée en 1575. Alard. Vie de Montbrun.

Paulon Richieu de Mouvans, originaire de Draguignan en Provence, fut aussi un des chefs des protes- Gaufridi.

1560 tants qui ravagèrent le Comtat. Son frère et lui avaient quitté les armes et vivaient tranquillement à Castellane. Comme ils professaient la nouvelle religion, les huguenots se rendaient secrètement chez eux pour assister aux prêches qui se faisaient dans leur maison. Le peuple s'en aperçut et leur fit des menaces. Mouvans en porta plainte au parlement, lequel ne lui paraissant pas assez empressé à venger sa querelle, il s'emporta contre cette cour, et répandit contre elle des écrits injurieux. Son frère étant allé à Draguignan pour calmer cette affaire, fut attaqué par la populace qui lui arracha le cœur et les entrailles, et sala son corps qui fut porté à Aix. Les autres parents de Mouvans, à Draguignan et à Castellane, furent insultés et accablés d'injures et d'imprécations. Mouvans avait toutes ces choses sur le cœur, lorsque Château-Neuf se rendit à Merindol pour engager le parti à fournir des troupes aux conjurés qui devaient enlever le roi à Blois, ensuite à Amboise ; il se chargea de conduire le secours que les huguenots de Provence devaient envoyer ; mais avant de partir il voulut se venger de sa patrie.

Daniel. Il enrôla secrètement 2000 hommes, ayant parole d'un plus grand nombre encore qui devait le suivre. Il se mit en campagne seulement avec 500 soldats, et s'approcha de la ville d'Aix, dont quelques bourgeois calvinistes avaient promis de lui livrer une porte ; mais les magistrats en ayant été avertis, prévinrent le coup, aussi bien que ceux d'Arles et de Sisteron, où il avait de pareilles intelligences. Sur l'avis qu'en eut le comte de Tende, gouverneur de la Province, il convoqua le ban et l'arrière ban, et, s'étant fait joindre par le baron

de La Garde, il se mit aux trousses de Mouvans qui s'enfuit d'abord par les montagnes, et se jeta ensuite avec sa troupe dans le monastère de Saint André près de Trevens, et s'y fortifia. Il y fut assiégé et obligé de désarmer à des conditions trop honorables pour un rebelle. Comme il appréhenda que ces conditions ne fussent qu'un piége, il ne se crut pas en sûreté, et il se retira à Genève : c'était en 1560, après la reddition de Malaucene. Il revint en France en 1562, s'empara d'abord d'Orange et de Sisteron, fit plusieurs ravages dans le Comtat et dans la Provence, et fut enfin tué, en 1568, dans le combat de Messigrac, près de Périgueux. Le duc de Guise lui avait écrit, dans le temps qu'il était retiré à Genève, pour l'inviter à revenir en France, lui faisant les propositions les plus avantageuses, mais il n'en avait reçu qu'une réponse pleine d'injures et de mépris. 1560

François de Beaumont, baron des Adrets, fut aussi un des chefs des huguenots, et il est celui qui s'est rendu le plus fameux par ses cruautés, quoiqu'il n'ait été que peu de temps à leur tête. Il était du Dauphiné ; son naturel était courageux mais féroce. Irrité de n'avoir pu obtenir certaines préférences qu'il croyait mériter, il se jeta dans le parti des calvinistes pour se venger de la Cour. Calvin l'ayant appris, lui écrivit pour lui prescrire la manière dont il devait se conduire dans cette guerre (1). Des Adrets en savait assez pour n'avoir pas besoin de ses leçons : la haine implacable dont il se montrait animé contre les catholiques le fit juger digne d'être le chef de la faction huguenotte,

Bossuet, Hist. des Variations, livre 10.

(1) Beze dit que Calvin fut parrain d'un des enfants jumeaux que le baron des Adrets eut à Genève dans le temps des troubles.

1560 d'abord. dans le Dauphiné, ensuite dans les provinces voisines. « Jusques-là, dit Brantôme dans l'éloge de » Montluc, que Montbrun, Mouvans et les autres prin- » cipaux capitaines des calvinistes lui cédoient partout » le commandement. » La terreur de son nom se répandit non seulement dans le Lyonnais, le Forez, l'Auvergne, le Dauphiné, le Languedoc, le Comtat et la Provence, où il porta le fer et le feu pendant trois ans, mais encore jusqu'à Rome, sur un bruit qui courut qu'il allait armer sur mer.

Sa coutume était de ne point faire de quartier aux catholiques qu'il pouvait surprendre, et d'exercer contre eux des cruautés raffinées au-delà de tout exemple. Sa fureur était si grande, que dans une occasion où il en avait fait un grand massacre, il força ses deux fils, jeunes encore, à se baigner dans une cuve pleine de leur sang, pour leur inspirer sa férocité par cette horrible cérémonie. Les supplices recherchés qu'il faisait souffrir à ceux qui tombaient en son pouvoir étaient pour lui des divertissements. Il s'en donna souvent de cette étrange espèce, surtout à Montbrison dans le Forez, à Pierrelate et à Mornas. Je parlerai en leurs lieux des deux derniers. Pour ce qui est de celui de Montbrison, voici comme Bayle le rapporte, d'après du Thou et d'Aubigné : « Il traita fort mal la garnison » de Montbrison qui s'étoit rendue à discrétion. On eut » beau lui représenter les lois de l'humanité, il voulut » se divertir à voir précipiter ces misérables. On les » monta sur la plate-forme au-dessus de la tour ; on » jeta du haut en bas ceux qui n'eurent pas le courage » de se précipiter eux-mêmes, et on ne pardonna pas » même à leur chef. Il n'y eut qu'un soldat à qui on

Brantôme Vie du baron.

Art. du baron des Adrets, note 6.

» sauva la vie ; il prit deux fois la secousse d'un bout 1560
» de la plate-forme à l'autre, comme s'il eût eu des-
» sein de sauter plus loin, et cependant il s'arrêta tout
» court sur le bord du précipice. Des Adrets lui dit
» d'un ton aigre *qu'il suffisoit d'avoir deux fois sondé
» le gué* : le soldat lui répondit hardiment *qu'il le lui
» donnoit en quatre*. Ce mot adoucit tellement le Ba-
» ron, qu'il lui fit quartier, pour s'être servi de quo-
» libet dans une extrémité si pressante. »

Tel était le baron des Adrets, dont l'inhumanité fit tant de honte à l'amiral de Coligni, qu'il ne l'appela plus que le *Lion déchaîné*. Le prince de Condé, quoiqu'il combattît aussi pour la même cause, eut tant d'horreur d'une conduite si barbare, qu'il l'en reprit sévèrement, le menaçant de son indignation. Cet affront l'irrita à un tel point, qu'ayant accepté pour la seconde fois le commandement des troupes huguenottes en Provence, il traita secrètement avec les catholiques; mais il fut découvert et arrêté dans Valence par Mouvans, conduit et enfermé à Nimes. Il lui en eût coûté la vie, si la paix qui se fit bientôt après entre les deux partis ne l'eût fait élargir.

Il retourna depuis à la religion catholique ; il eut même de l'emploi dans les troupes que Gordes de Simiane commandait dans le Dauphiné. Mais, soit que les soldats catholiques, *n'étant pas soudoyés de passion et de vengeance* (comme l'étaient, à son propre dire, ceux des huguenots), ne lui donnassent pas le moyen de se signaler par des inhumanités, soit qu'il fût encore calviniste dans l'âme, il ne fit plus rien de remarquable. Les soupçons qu'on eut de sa fidélité le firent d'abord haïr et mépriser, ensuite on l'arrêta par ordre

1560 du roi et on le conduisit au château de Pierre-Encise. Il était sur le point d'être jugé à mort, lorsque Gordes s'employa pour lui sauver la vie, malgré bien des griefs qu'il avait contre lui.

Cet homme, dont le seul nom fait frissonner, mourut tranquille à La Frète dans le Graisivaudan, en 1586, dans un âge fort avancé. On ne comprend pas sur quel fondement quelques historiens ont dit qu'il ne fut jamais décidément calviniste. Les troupes qu'il conduisait, le prêche et la cène à la mode de Genève qu'il faisait faire partout, le massacre des prêtres et les incendies des églises qui étaient si fort de son goût, ne permettent pas de douter qu'il n'ait été réellement huguenot tant qu'il a été à la tête des religionnaires.
Allard. Il en fit lui-même l'aveu, lorsque le roi, voulant le gratifier du collier de son ordre quelque temps après son retour, il le refusa, s'excusant sur ce qu'ayant été calviniste, il ne méritait pas cet honneur. Il est vrai que son intérêt fut toujours ce qui le détermina à changer de parti, et qu'il mourut avec les apparences d'un retour sincère à la vraie foi ; mais rien ne peut effacer les idées odieuses que son seul nom présente à l'esprit.

liv. 1. Du Thou nous a conservé le portrait du baron des Adrets qu'il avait vu à Grenoble dans sa vieillesse. Voici comme il le dépeint : « Il était déjà tout blanc, mais » encore plein de force et de vigueur ; il avait le regard » affreux, le nez aquilin, le visage maigre taché de » rougeur, la bouche ressemblante à de la terre dé- » trempée avec du sang, ce qui avait été remarqué » dans Cornelius Sylla » (1).

(1) *Erat jam totus canus, sed crudâ adhuc et viridi senectute, oculis truculentis, naso aquilino, facie macilentâ sed*

Il y en eut un certain nombre du parti des protestants qui se signalèrent dans ces guerres, tels que Parpaille, Glandages, Gouvernet, Valavoire, St-Auban et Ferrier. Le simple récit de ce qu'ils ont fait suffira pour faire connaître leur caractère. 1550

Le parlement de Grenoble avait fait informer contre Montbrun, dès qu'il avait appris ce qu'il avait fait dans ses terres au préjudice de la religion catholique. Les procédures s'étaient pressées si vivement, que Montbrun en avait été alarmé. Il avait cru détourner cet orage en écrivant à d'Avenson, un de ses anciens amis, homme fort accrédité à la cour et qui pour lors se trouvait à Grenoble, une lettre dans laquelle il tâchait de se justifier sur les crimes de rébellion et d'hérésie dont il était accusé. Il avait aussi écrit à divers membres du parlement pour le même sujet; mais comme il n'avait pas si bien déguisé ses sentiments dans ces lettres qu'il n'y parût un rebelle et un hérétique obstiné, le parlement, après en avoir entendu la lecture, avait ordonné à Bouvier, prévôt des Maréchaux dans la Province, d'aller le prendre *mort* ou *vif* et de l'amener prisonnier.

Allard.

La Popelinière. livre 6.

Bouvier, accompagné de son lieutenant et de quelques archers, se rendit à Ralhanète, bourg peu éloigné de celui de Montbrun. Il était à concerter la manière dont il exécuterait les ordres pour lesquels il était venu, lorsqu'il reçut une lettre de Montbrun, qui le priait civilement de lui expliquer le motif de sa commission et de rendre la liberté à un de ses domestiques qu'il avait arrêté. Le prévôt lui assigna, pour s'expliquer de

ruboribus interfusâ, ut lutum sanguine maceratum: quod in P. Cornel. Sylla observatum est, ori inspersum diceres.

1560 vive voix avec lui, un endroit dans la campagne : Montbrun s'y rendit bien accompagné, et voyant le prévôt tout seul, il l'attaqua, le renversa de son cheval et le fit conduire dans les prisons de son château ; il envoya ensuite de ses gens à Ralhanète pour amener le lieutenant et les archers, et voyant bien qu'on ne manquerait pas de venir l'attaquer, il assembla ses amis et un certain nombre de paysans, et se prépara à se défendre.

Allard. Hector de Pardaillan, plus connu sous le nom de La Mothe-Gondrin, venait d'être nommé lieutenant du roi dans le Dauphiné. C'était un homme de guerre très-hardi, qui, outré de l'entreprise de Montbrun, lui envoya ordre de venir rendre compte au parlement de l'action qu'il venait de faire et de plusieurs autres dont il était chargé, et de relâcher tout de suite le grand prévôt et ses archers. Cet ordre le déconcerta, et la terreur s'étant emparée de son esprit, il quitta précipitamment son château, après avoir répandu une espèce de manifeste dans lequel il déclarait « qu'il abandonnoit ses biens et qu'il sortoit de la province, non » pour avoir commis quelque crime, mais seulement » pour aller chercher dans un pays étranger la liberté » de conscience dont il ne pouvait jouir dans sa patrie. »

Mouvans, qui était avec lui, voulut partager sa mauvaise fortune. Il avait rassemblé tout à la hâte 500 Vaudois, de ceux qui avaient fui de Cabrieres et de Merindol, lesquels joints à 300 hommes que Montbrun tenait déjà pour sa sûreté, marchèrent sous ses ordres vers Malaucene, petite ville du Comtat, peu distante des frontières du Dauphiné, et s'en emparèrent par surprise en y entrant de nuit. Un avocat, nommé

Du Thou. Alexandre Guillotin, avait donné à Montbrun le dessein

de cette surprise, s'offrant pour en faire une sembla- 1560
ble à Vaison dans le même temps. Le vif repentir qu'il conçut de sa perfidie sauva cette dernière ville; mais Montbrun était déjà dans Malaucene où rien ne fut épargné : ses soldats, par ses ordres, pillèrent et profanèrent les églises, renversèrent les autels et firent faire les exercice de leur religion par un ministre qu'ils avaient amené avec eux. Le lieu étant à leur bienséance, ils s'y fortifièrent, en chassèrent les catholiques et y reçurent les huguenots qui y vinrent de toute part. Ils firent alliance avec ceux d'Orange qui étaient déjà fort nombreux; ceux-ci leur promirent de les secourir au besoin, et leur tinrent parole.

Le cardinal Farnese, légat d'Avignon, ayant appris cette invasion, assembla les états de la Province et, de concert avec eux, il députa à Montbrun les seigneurs Louis d'Ancezune, Saint-Romans-de-Malegarde, le Prévôt de Caderousse, Claude de Crillon, frère de celui qui fut depuis surnommé le *Brave;* Thomas Pazzi de Panisse, d'Aubignan; Louis de Perussis, de Caumont, auxquels Cambis d'Orsan, La Baume, Nonvesan et l'avocat Guillotin se joignirent volontairement. Ces députés avaient commission de demander à Montbrun ce qui l'avait obligé de porter la guerre dans les Etats de l'Eglise, et de lui enjoindre d'en sortir. On ne fit point difficulté de les laisser entrer dans Malaucene; mais comme Montbrun ne voulut pas les entendre si tôt, ils prirent un logement, et se croyant en sûreté, ils discoururent librement sur le mauvais état de la garde qu'ils avaient vue en entrant dans la ville, et ils conclurent que comme elle n'était composée que de paysans mal disciplinés, 300 hommes de troupes ré- Perussis.

1560 glées suffiraient pour reprendre la place. Leur entretien fut rapporté par un espion nommé Baudonis, de Carpentras, qui s'était glissé dans leur logis. Montbrun assembla tout de suite son conseil et lui fit part de ce qu'il venait d'apprendre; les députés s'y étant présentés, ils le trouvèrent dans un appareil terrible : il était vêtu de noir, tenant le pistolet à la main, et ayant sa garde rangée avec la mèche allumée. Sa réponse fut qu'il était informé de leurs desseins et de leurs propos, qu'il ne voulait point rendre la ville, et que dans peu on verrait des choses bien plus surprenantes. Il les congédia sèchement; mais en leur donnant la liberté de se retirer, il leur déclara que Nonvesan serait retenu et pendu dans le moment aux créneaux des remparts, pour en avoir le plus dit sur le mauvais état de ses troupes et sur la facilité qu'il y aurait de reprendre la ville. Les autres eurent beau lui représenter que leur qualité de députés devait les mettre tous à couvert de tout mauvais traitement, Montbrun fut inflexible; il les insulta, en leur disant qu'ils étaient des espions plutôt que des députés; ajoutant qu'il voulait absolument que Nonvesan mourût, non-seulement pour les propos qu'il avait tenus, mais encore pour s'être montré fort animé contre les huguenots de la conjuration d'Amboise, plusieurs desquels avaient été tués de sa main. Il fut donc lié et conduit pour être exécuté. Cependant Montbrun, qui n'en agissait ainsi que par feinte et par un raffinement de cruauté, parut se radoucir lorsque Nonvesan fut arrivé au lieu où il devait être pendu : il lui fit grâce de la vie; mais ce ne fut que pour le faire jeter dans une basse-fosse, où les misères et les mauvais traitements qu'il eut à souffrir, et plus

Fantoni.

encore l'image effrayante du supplice dont il s'était vu 1560
si près, le firent tomber dans une espèce d'hydropisie qui l'emporta au bout de quelques jours. Pendant que Montbrun donnait audience aux députés, les hérétiques du Comtat qui étaient présents, surtout ceux de Cabrieres, paraissaient furieux : ils dirent mille insolences aux députés, pour faire naître le prétexte d'en venir à quelque violence.

Ces députés étaient sur le point de se retirer, lorsque Montbrun ayant appris que Vassadel, seigneur de Vaqueiras, s'était saisi d'un convoi de mulets chargés d'armes qui lui venaient de Lyon et de Genève, et fait prisonniers des gens qui venaient le joindre, il les fit arrêter et resserrer fort étroitement. Il relâcha seulement Louis de Perussis pour aller réclamer de sa part la restitution des mulets et de leurs charges et la liberté des prisonniers, protestant que sans cela il ferait un mauvais parti aux députés. Il ne les relâcha en effet que lorsque tout lui eut été rendu. Cette satisfaction lui enfla le cœur, et ne trouvant aucune résistance, il se mit à piller le voisinage de Malaucene, menaçant tout haut d'aller faire le même traitement à Vaison.

Le mauvais succès de cette négociation mit le légat Allard.
dans la nécessité de lever des troupes et de faire des préparatifs pour recouvrer Malaucene et pour réprimer les entreprises des huguenots. Il fit part de son dessein Du Thou.
à La Mothe-Gondrin, l'invitant à lui prêter ses forces et à venir lui-même pour l'aider dans cette expédition : une offre de douze mille écus d'or appuyait cette invitation. La Mothe la reçut avec joie, étant bien aise de trouver l'occasion de venger l'outrage que Montbrun avait fait à son autorité en faisant arrêter le grand-

1560 prévôt. Il avait déjà engagé le parlement à le poursuivre comme un rebelle et à saisir tous ses biens. Son ressentiment étant encore plus favorisé par l'invitation du légat, il assembla un grand nombre de gentilshommes, leva de nouvelles troupes et fit marcher les légionnaires, commandés par le baron des Adrets qui ne s'était point encore déclaré pour les huguenots ; ce qui faisait en tout 4,000 hommes, à la tête desquels il se mit, avec quelques pièces d'artillerie qu'il tira de Grenoble.

Lorsqu'il fut arrivé à Boulene, il s'y arrêta pour attendre la réponse de Montbrun, à qui il écrivit pour lui ordonner, de la part du roi, de sortir des terres du pape et de congédier ses troupes ; lui promettant, s'il obéissait, qu'on oublierait le passé et que tous ses biens lui seraient rendus, que si, au contraire, il refusait de se soumettre, il serait poursuivi et traité comme un rebelle. La Mothe fit cette démarche par considération pour les parents de Montbrum, plusieurs desquels tenaient un rang distingué.

Fantoni. En attendant sa réponse, il manda les consuls et les notables d'Orange (1) auxquels il fit de grands reproches sur ce qu'ils fournissaient du secours à ceux qui s'étaient emparés de Malaucene, et leur commanda de lui livrer Mouvans sans délai. Les consuls s'excusèrent sur les reproches et sur la demandé, en disant qu'ils n'avaient donné aucun secours à Montbrun, et que Mouvans n'était point actuellement dans leur ville. La

(1) Jean de Langes, consul et assesseur de la ville d'Orange, Laurent Chabert, viguier, et autres. De Langes, qui était devenu huguenot déclaré, périt avec presque toute sa famille lors de la conspiration découverte en 1571, ainsi qu'il sera dit en son lieu

Mothe parut satisfait de leurs raisons ; il les congédia 1560
en leur faisant promettre qu'ils n'auraient à l'avenir aucune liaison avec Montbrun ni avec ceux de son parti.

Il ne tarda pas à reconnaître que les consuls lui en avaient imposé par de fausses excuses ; car le jour d'après, les troupes d'Avignon qui venaient le joindre ayant arrêté des hommes armés qui sortaient d'Orange et les ayant fait appliquer à la question, on apprit par leurs aveux qu'ils n'étaient partis que pour aller renforcer les huguenots de Malâucene, et qu'il n'y avait point de jour où il ne sortît du monde d'Orange pour le même dessein. Pour punir les consuls de leur mauvaise foi, il leur écrivit en ces termes :

CONSULS, CONSEILLERS, CITOYENS ET HABITANTS DE LA VILLE D'ORANGE.

« Tost aprez vostre partement d'auprez de nous, qui
» fust le jour de hier, nous avons estés faicts certains
» que vous fournissés du secours à Montbrun, et nous
» ne pouvons en doubter, puisque ceulx que vous avés
» naguieres faicts partir à ceste fin ont estés rencon-
» trés par les soldats de la compagnie de Monsieur
» Sainctejalle, qui en ont tués aulcuns et ont ténu les
» aultres comme prisonniers. Ceulx-ci ont confessé
» qu'ils sont sortis de vostre ville étant envoyez par
» vous ; ils nous ont pareillement apprins par quelles
» manières vous entretenez intelligences avec Mont-
» brun, Mouvans et aultres rebelles séditieux qui ont
» prins les armes contre le Saint-Père et contre les
» rois très-chrestiens et catholiques : cela prouve évi-
» demment que vous adhérez aux mal intentionnez et

1560 » qu'estes mal intentionnes vous-mesmes. Or, pour » ce, ne manquez de nous envoyer dans tout le jour » de demain la somme de mille escus, qui nous ser- » viront à payer les troupes qui sont ici avec nous et » que nous conduisons pour chastier les rebelles : et » soyez seurs que si vous y manquez, nous ne fairons » faute d'aller vous visiter avec les clefs que nous » avons en main, plus que suffisantes à ouvrir vos » portes, fussent-elles des plus espoisses et des mieux » ferrées ; et nous vous traiterons comme gens rebelles » aux souverains, et de manière que vous servirez » d'exemple à ceulx qui vous ressemblent. Nous ne » vous en dirons pas davantage pour le présent, at- » tendant sur le tout les marques de vostre repentir. » *De Boulene, le* 3 *de septembre* 1560.

» Ne faites faute d'envoyer la somme ci-dessus dicte, » par un messager exprez, au lieu où nous serons de- » main, et que le trompette qui va par devers vous » de nostre part soye accompagné par un des vostres à » son retour. *Vostre ami* : *La Mothe Gondrin*. »

Cette lettre, rien moins qu'agréable aux magistrats, jeta la consternation parmi les habitants d'Orange. Comme ils étaient persuadés que celui qui leur écrivait de la sorte parlait sérieusement, et qu'un refus de leur part serait suivi de la fâcheuse alternative dont ils étaient menacés, ils doublèrent la somme demandée, s'excusant et témoignant du regret de ne pouvoir en donner davantage. La Mothe reçut leur argent et leurs excuses, et content de les avoir humiliés par cette correction, il ne pensa plus à les punir d'une autre manière.

Allard. Sa marche vers Malaucene fut encore retardée par

un autre incident. Le cardinal de Tournon, dont Montbrun avait épousé la nièce, passa par Avignon revenant de Rome, et y vit des préparatifs qui, joints aux forces venues du Dauphiné, lui firent juger la perte de son neveu inévitable. Il lui écrivit une lettre pleine d'onction et des meilleures assurances pour le faire rentrer en lui-même ; et pour ne négliger aucun des moyens de le sauver, il s'avança vers Boulene en toute diligence et fit agréer à La Mothe certaines propositions qu'il crut que Montbrun ne rejetterait pas. Quatre gentilshommes furent députés pour lui porter ces propositions à ratifier : c'étaient La Forest de Blacons, Ste-Marie, Le Poët et La Roche. La Mothe dépêcha un courrier pour en informer le roi ; mais il fut bientôt obligé d'en faire partir un second, pour apprendre à Sa Majesté que Montbrun était un obstiné qui, bien loin de vouloir se soumettre, se portait toujours à de nouveaux excès Le roi fût si irrité en apprenant ces nouvelles, qu'il donna à La Mothe les ordres les plus pressants de le poursuivre partout et de ne lui pas accorder même de capitulation. L'affaire était finie lorsque ces ordres arrivèrent. 1560

Ses réponses à la lettre de La Mothe et à celle du cardinal de Tournon, et celle encore qu'il donna de vive voix aux quatre gentilshommes qu'on lui avait députés ; contenaient en substance : « qu'il n'avait prétendu » ni désobéir au roi, ni fâcher personne en entrant » dans le Comtat ; que ce n'était que pour chercher sa » sûreté qu'il y était venu, et que l'ayant trouvée dans » le lieu dont il s'était emparé, il était résolu de s'y » maintenir. » Sur ces réponses, le siége de Malaucene ne fut plus retardé ; les troupes du Dauphiné, renfor-

1560 cées par deux grandes compagnies que le comte de Suze amena d'Avignon avec quelques pièces d'artillerie, partirent de Boulene, et furent accrues sur leur chemin d'un grand nombre de volontaires de divers lieux du Comtat, qui voulurent avoir part à cette entreprise par zèle de religion ou par amour pour la patrie (1).

Montbrun, qui avait fait parade d'une grande intrépidité dans les négociations, fut déconcerté en apprenant qu'on venait le forcer dans Malaucène. Soit qu'il redoutât le sort des armes, soit qu'il n'eût aucune confiance en ses soldats mal aguerris ; il se montra susceptible de frayeur pour la seconde fois ; et sans attendre que ceux qui venaient l'attaquer fussent si près, il abandonna la place et sé sauva avec un seul domestique. Ses soldats prirent la fuite à son exemple et se dispersèrent de manière qu'on n'en vit nulle part quatre ensemble. La Mothe trouva la ville déserte en y arrivant ; il y rétablit les catholiques qui en avaient été chassés, et n'en partit qu'après les avoir mis en sûreté. N'ayant pu se saisir de la personne de Montbrun, il le punit dans ses biens en faisant ravager son château, d'où il laissa cependant sortir en toute liberté sa mère, sa fille et sa femme. Les calvinistes vengèrent Montbrun lorsqu'ayant pris Valence, le 25 d'avril 1562, ils poignardèrent La Mothe dans sa maison et pendirent

(1) Les jeunes gens de Monteux se distinguèrent dans cette occasion par leur nombre et par les preuves de leur bonne volonté. Cette générosité valut à leur patrie un bref de Pie IV, par lequel ce pape, en rendant aux habitants le témoignage le plus flatteur, leur promet que ni la ville ni le territoire de Monteux ne seront jamais inféodés, et qu'ils seront toujours sous le domaine immédiat du Saint-Siége. Son bref est du 10 de juillet 1561. *C'est avec complaisance que je rapporte un trait si honorable pour ma patrie.*

son corps à une fenêtre, par ordre du baron des Adrets 1560
qui pour lors était à leur tête.

Cette affaire fut la seule qu'il y eut dans le Comtat 1561
en 1560. Le roi François II mourut sur la fin de cette année. Les calvinistes de France surent profiter des troubles avec lesquels la minorité de Charles IX commença, pour obtenir un édit qui leur était extrêmement favorable. Les abus qu'ils en faisaient en firent donner un second qui les remit dans leur premier état. Ils reprirent les armes pour se venger du gouvernement, et ils se mirent de nouveau en campagne avec autant de fureur que la première fois, pillant et brûlant les églises, commettant toutes sortes d'excès, et s'emparant des places fortes et des moindres villes qu'ils trouvaient à leur bienséance. Beaucaire fut de ce nombre; cette ville et son fort château furent leur proie. Le commandant de Tarascon, à l'instance des catholiques qui en avaient été chassés, y envoya 1500 hommes qui passèrent le Rhône et entrèrent dans la ville à l'heure de minuit, par les deux portes qui sont sur le fleuve, ayant mis des chemises blanches sur leurs habits, afin de se reconnaître. Ils se rendirent facilement maîtres de la ville; mais s'étant amusés au pillage, ceux du château eurent le temps et le moyen de faire avertir les huguenots des environs qui vinrent les secourir si promptement, que les catholiques furent chassés le même jour, avec perte de 1200 hommes.

Malingre.

Orange eut le même sort. Jusque-là le parti des catholiques y avait été considérable; mais en 1561 les hérétiques s'en rendirent tout-à-fait maîtres, à l'instigation de Perrinet Parpaille, natif d'Avignon, où il avait été professeur en droit et primicier de l'Univer-

Fantoni.

1561 sité. Montpellier tomba aussi en leur pouvoir au mois d'octobre de la même année. Les chanoines s'étaient renfermés dans la cathédrale : ils y avaient été assiégés et ils s'étaient rendus à composition ; cependant ils furent tous massacrés, au nombre de quarante, avec les autres catholiques qui s'étaient renfermés avec eux ; cette église fut pillée et réduite dans l'état le plus pitoyable ; son trésor, montant à 600 marcs d'argent, fut enlevé, de même que ses cloches qui étaient des plus grosses du royaume.

Hist. du Languedoc tome 5. Toutes ces invasions avaient été précédées de celle de Nismes. Un ministre ayant fait le prêche dans un jardin, le 29 de septembre de l'an 1559, s'était emparé, à la tête de ses auditeurs, de l'église paroissiale de Saint-Etienne, d'où il avait chassé les prêtres et où les huguenots avaient foulé aux pieds le Saint-Sacrement, brisé les images et renversé les autels. Il s'était ensuite saisi du couvent des Franciscains où il s'était logé avec des femmes qui le suivaient. Pendant la semaine sainte de l'an 1560, trois prédicants de Genève s'étant introduits dans la ville, y firent en secret les exercices de leur religion, et ayant donné rendez-vous dans la ville à plusieurs bandits des environs, ils ameutèrent le peuple qui se mit en armes, le lundi de Pâques 15 d'avril, et courut dans les rues dans le dessein de faire publiquement la cène. Le vicomte de Joyeuse s'y rendit, et ayant reconnu que la plupart des habitants, et même des officiers du présidial, étaient favorables aux sectaires, il fit arrêter les principaux auteurs de la sédition, et rendit tout de suite compte au roi de ce qu'il avait fait, ajoutant dans sa lettre : « que comme plu- » sieurs villes et villages des environs étaient dans le

» même cas, il avait besoin de forces pour rétablir la 1561
» paix, et qu'en soumettant cette ville, tout le reste » s'ensuivrait, parce qu'elle était le réceptacle de tous » les séditieux. » Malgré cela, les assemblées continuèrent, et les émeutes s'étant renouvelées, les calvinistes vinrent au point de s'attrouper au nombre de 8,000, le 21 de décembre 1561, ayant le ministre Viret à leur tête. Ils s'emparèrent de presque toutes les églises, se rendirent à la cathédrale pendant que l'évêque disait la messe, enfoncèrent les barricades qu'on avait mises aux portes, de sorte que l'évêque fut obligé de s'enfuir avec les chanoines et les autres catholiques. Les huguenots, se voyant les maîtres, renversèrent les autels, pillèrent tous les vases sacrés et foulèrent aux pieds les saintes reliques. De là ils allèrent en faire de même aux Carmes, aux Jacobins, aux religieuses de Saint-Sauveur de la Font, aux religieuses de Sainte-Claire et à toutes les autres églises. L'après-midi, ils allumèrent un grand feu devant la cathédrale et y jetèrent les titres des maisons religieuses qu'ils avaient enlevés, et, ce qui fait horreur, toutes les saintes hosties qu'ils avaient pu recouvrer. Ils dansèrent autour du feu, en proférant des blasphèmes contre nos mystères. Ils ravagèrent ensuite toutes les églises des environs de Nîmes. Enfin le ministre Viret prêcha dans la cathédrale la veille de Noël avec un grand concours de peuple, et l'évêque, obligé de prendre la fuite, se retira en Provence. La ville s'étant révoltée ouvertement, reconnut l'année suivante le prince de Condé pour son souverain ; le reste des catholiques en fut chassé, et le comte de Crussol reconnu pour gouverneur dans une assemblée générale.

1561 La ville d'Uzès était trop près pour ne pas se ressentir de la contagion : un ministre, venu de Genève, y prêcha publiquement le 10 de septembre. Les gens de l'évêque et du seigneur en étant avertis, se présentèrent pour se saisir de sa personne ; mais ils ne purent y réussir, à cause du grand nombre de ceux qui l'accompagnaient. L'abbé de La Fare, vicaire-général du diocèse, chassa de Bagnols un autre ministre qui y avait fait une assemblée. Le vicomte de Joyeuse rendit compte au roi et au connétable de tous ces événements, par une lettre du 27 du même mois, dans laquelle il marquait « que le pays était menacé d'un bouleverse-
» ment, que les religionnaires y devenaient nombreux,
» que la populace écoutait leurs ministres, que les
» magistrats les favorisaient, qu'ils introduisaient des
» soldats armés ; que ceux de Nîmes et de Montpellier
» achetaient beaucoup d'armes, qu'ils faisaient des
» collectes, et que les gentilshommes fournissaient de
» l'argent à ceux qui étaient pauvres ou endettés, pour
» les attirer à leur parti. »

Fantoni. Ils firent aussi quelques tentatives sur le Comtat dans le courant de cette même année. Le baron de La Garde écrivit de L'Isle, le 9 de septembre, au cardinal de Lorraine et au duc de Guise « que les rebelles avaient
» délibéré de passer le Rhône ; qu'en ayant été averti,
» il s'était porté le long de ce fleuve, de l'avis du vice-
» légat et des autres fidèles sujets du pape et du roi,
» pour leur disputer le passage ; qu'ils n'avaient osé
» le tenter et qu'ils s'étaient séparés. » Ils ne purent non plus dans la suite pénétrer si tôt dans le Comtat, grâces aux fortes garnisons qu'y avait distribuées Fabrice Serbelloni, milanais, cousin du pape, qui était venu à Avignon avec la qualité de généralissime des troupes du Saint-Siége.

CHAPITRE IV.

Précautions prises pour la sûreté d'Avignon. Premiers mouvements des calvinistes en Provence. Ils perdent Orange. Ils s'emparent de Pierrelate, de Boulene, de Valréas et de Visan, sous le baron des Adrets, dont les premières cruautés sont rapportées. Bataille sur l'Ouveze. Aventures de Montbrun.

Ce qui se passait aux environs du Comtat et les mauvaises nouvelles qui venaient de toute part, déterminèrent les habitants d'Avignon à prendre toutes les précautions possibles pour la sûreté de leur ville. On y établit un conseil exprès qui s'assemblait fréquemment, et dans les délibérations plus importantes on y admettait un grand nombre des principaux citoyens. Les noms de ceux qui étaient distingués par la sagesse de leurs avis et qui au besoin en firent valoir la justesse par leur valeur, sont venus jusqu'à nous. Je les rapporterai ici par esprit de reconnaissance et pour la satisfaction de leurs familles, la plupart desquelles sont encore connues par ces mêmes noms. 1561 Fantoni.

Etienne de Robins, seigneur de Graveson. Pierre de Barumcelli de Javon. Dominique de Pazzi de Panisse. Richard de Perussis de Lauris. François Bon de Theze. Pierre de Girard d'Aubres. Alexandre de Cambis. Accurse de Lillefaret. Cesar Cantelme de Nyons. Alexandre de Grilhets de Brissac. Paul-Antoine de Gadagnes. Perussis.

1561 Nicolas Tertully de Bagnoly. Louis d'Anselme. Jean de Cambis-d'Orsan. Pierre de Donis. Joachim de Rollandi de Bortz. N. de Forlivio. Louis et Claude des Achards de la Beaume. Barthélemi Achard de Valobres. N. de Puget de Chastuel. Jacques Ninis de Claret. Antoine et Jacques de Navarin de Venasque. Menaud et Jean de Guillens. Cocis d'Agaffin, gouverneur de Villeneuve. N. de Tulles. Charles-François et Pompée de Fortias. Marc et Jean-Baptiste de Paretz. Jean et Raymond-Alphonse de Bimars. François de Bus. Paul de Saint-Tronquet. François et Jean de Lopis de Montmirail. Jean et Bernardin de Rueddes. Barthélemi de Rodes. François Blanqui. Seleucus de Causans. Pierre de Monté. Bedoard de Remis. Antoine de Magis. Peregrin Tonduti. N. d'Hugues. N. d'Aqueria. Jean du Roure. Nicolas et Balthazar de Ceps. N. de Lauzes. N. de Baux de Belli. N. de Maresis. Jacques de Brye. Pierre de St-Sixte. Claude Guerin. Michel et Jean Villeles. Antoine et Marc Romieu. Julien Colin. Philippe Garnier. N. Bordini. Antoine et Jean Cay. Louis Pomard. Claude Bernardi. Michel Croset. Laurent Casal. Jean-François et Barthélemi Labia. André Sisson. Jean Joannis. Rodrigues Rapale. Pierre Vassol. Jean-Ferrier Benet. Accurse Roland. Jacques Gardiole. N. Paverane. N. Villiardi. Louis Berrier. Simon Philieul. Jean Zemiphren. Michel le Noble. Jean Massilhan. Jean Zanobi. Bernard Borcelet. François Morin. Laurent Borrel. Laurent Royret. Jean Cambaud. Antoine de Bedarrides. Antoine Fort. Antoine Alibert. Le chevalier Granet. Gabriel Serre. N. Pebre. Jean Paillard. Jannet Boet.

Claude Berton de Crillon, François Levanoit et François Salvador étaient pour leurs consuls de la ville;

Elzear de Cadenet était leur assesseur. Ils étaient les chefs du conseil, auquel assistaient aussi Louis de Perussis, seigneur de Caumont, viguier de la ville; Joseph Panisse, prévôt de Cavaillon; François Galleans des Essars; Laurent d'Arpajon, seigneur de Roche-Fort; François de Fogasse, seigneur de la Barthalasse, capitaine de la ville; Louis de Seytres de Caumont; Pierre de Riciis, seigneur de Lagnes; N. Parisis et Bernardin Laurens. Ils s'assemblaient deux fois par jour, en présence du général Serbelloni, pour délibérer selon les occurrences. 1561

Pour tenir Avignon à couvert des surprises et des insultes des religionnaires, on renforça la garnison de deux grandes compagnies, dont l'une fut confiée à Crillon, et l'autre à St-Jeurs de Castellane. La Chambre Apostolique et le trésor public faisaient par moitié les frais de leur solde. Tous les suspects d'hérésie furent chassés de la ville; les fossés furent creusés plus profondément; on en creusa même du côté du Rhône où il n'y en avait point auparavant. Quelques tours furent abattues en partie et réduites en plates-formes, pour y placer l'artillerie qui consistait en 42 pièces de différent calibre. Le conseil fit construire quatre moulins à vent sur la Roche et quelques autres en bateau sur le Rhône, du côté de la Porte de Ligne. Quelques maisons de la ville furent démolies, et les matériaux employés à faire des retranchements derrière les remparts. Enfin tous les arbres et tous les bâtiments de la campagne furent rasés à la portée du canon. Fantoni.

Serbelloni avait fait venir de Milan et de Bresse une grande quantité de morions, de corselets, de piques et d'autres armes offensives et défensives qui étaient alors

1561 en usage. Il fit tailler à ses dépens une montée sur la Roche, afin que les soldats pussent faire librement le tour des remparts, sans être obligés de passer par la montée Sainte-Anne, trop détournée. C'était une merveille de voir l'ardeur des citoyens dans ces circonstances : les uns travaillaient sans relâche, les autres conduisaient les ouvrages ou fournissaient de l'argent. Lorsque les besoins furent devenus plus pressants, on fondit quelques vaisselles d'église pour en fabriquer des pièces de monnaie, et on fit des pièces d'artillerie des cloches qui étaient hors d'usage ou peu nécessaires. Le jour de Pâques qui, cette année, tombait au 29 de mars, on aperçut au ciel, entre sept et huit heures du matin, trois soleils avec un arc au-dessus et un cercle au-dessous. Le peuple, toujours superstitieux, tira divers augures de ce parhélie.

1562 Cependant les calvinistes, qui s'étaient rendus redou-
Henaut. tables dans le royaume, obtinrent au mois de janvier de l'an 1562 un édit qui leur permit pour la première fois le libre exercice de leur religion. Les catholiques l'entendirent publier avec douleur, et le parlement ne l'enregistra qu'après plusieurs lettres de jussion. Les esprits s'échauffèrent de part et d'autre ; on reprit les armes. Ainsi cet édit, au lieu d'apaiser les séditions, comme on se l'était promis, en excita de plus grandes. Les huguenots de Provence, qui ne se voyaient pas assez forts, s'adressèrent à la cour, demandant d'être maintenus ; et pour paraître sujets fidèles et zélés, ils insérèrent dans leur supplique des calomnies contre les habitants du Comtat, disant qu'ils formaient des complots contre les intérêts de la France.

Catherine de Medicis gouvernait le royaume pendant

la minorité du roi Charles IX, son fils. Elle voulait 1562
ménager les protestants dont elle croyait avoir besoin Gaufridi.
pour maintenir son autorité; et pour se montrer fa- Fantoni.
vorable à ceux de Provence qui lui avaient porté leurs accusations et leurs plaintes, elle leur envoya le comte de Crussol dit Baudiné, avec Fumée et Ponant, conseillers, le premier au parlement de Paris, et le second en celui de Grenoble, tous les trois déjà suspects dans la foi, et par la suite hérétiques déclarés. Ces envoyés aigrirent extrêmement les catholiques par les rigueurs qu'ils exercèrent envers eux, sur les délations des huguenots; le comte de Crussol, surtout, parut vouloir les pousser à bout, de concert avec Mouvans et Senas. La garnison qu'il avait mise à Aix sous les ordres d'Antoine de la March, protestant outré, commettait une infinité de désordres; pour lui, il marcha avec des troupes vers Barjols qu'il fit saccager, et non content d'y avoir fait périr 900 ou 1000 personnes, il brûla les églises et fit jeter dans le feu les reliques de S. Marcel, évêque de Die et citoyen d'Avignon. Il fit le même traitement au Martigues, à Salon, à St-Remi, à Senas et à Noves, chassant les catholiques de tous ces lieux et y abolissant la messe. Les mêmes horreurs se faisaient ressentir, à cette époque, dans le Dauphiné, sous le baron des Adrets qui s'était fait chef des religionnaires dans cette province.

Les auteurs des ravages faits en Provence voulurent, par surcroît d'injustice, en faire tomber le blâme sur quelques membres du parlement. François de Perussis, baron de Lauris, président en cette cour, fut mandé à Paris, en vertu d'un ordre qu'ils obtinrent et qu'ils voulurent cependant faire révoquer tout de suite,

1562 voyant la contenance ferme du président qui fit le voyage et qui se fit si bien écouter, que, sur ses plaintes, Crussol et les commissaires furent rappelés. Honoré de Sommerive, fils aîné du comte de Tende, fut envoyé en Provence avec le titre de lieutenant-général, à la place de son père qui s'était ouvertement déclaré pour les huguenots. Il lui était enjoint de ne pas ménager les calvinistes qu'il trouverait les armes à la main, et de ne cesser de les poursuivre jusqu'à ce qu'ils se fussent soumis. A peine fut-il arrivé en Provence, qu'il fit passer de Marseille à Avignon deux grosses pièces de canon qui arrivèrent par le Rhône. Cette ville passant pour être bien gardée, plusieurs gentilshommes du Dauphiné et du Languedoc s'y transportèrent avec leurs familles pour se soustraire aux malheurs qui désolaient leurs pays.

Sommerive assembla six mille hommes d'infanterie et mille de cavalerie, qui, soutenus d'un grand nombre de seigneurs de Provence, marchèrent contre les rebelles sous les ordres de N. Carces de Ventabren, originaire de Cavaillon. Au bruit de leur approche, les hérétiques abandonnèrent toutes les places dont ils s'étaient emparés, à l'exception de Merindol et de Senas; ils voulurent même se dédommager de ces retraites forcées par la prise de Pertuis, place fort importante, où Sommerive venait de mettre garnison, et ils en formèrent le siége, aidés de Mouvans qui était venu les joindre. Pour empêcher les secours qui auraient pu venir aux assiégés du côté du Comtat ou de la basse Provence, ils abattirent le pont d'Orgon qui était le seul endroit où pour lors on pouvait passer la Durance qui était tout-à-fait débordée; et pour se venger du

président Perussis de Lauris, ils pillèrent et dévastèrent 1562
son château qui était fort beau et richement meublé. Nous verrons bientôt le succès du siége de Pertuis.

Les huguenots d'Orange agissaient de concert avec ceux de Provence. Dans le même temps que Mouvans assiégeait Pertuis, Parpaille sortit d'Orange à la tête d'un parti, dans l'intention de surprendre Château-Neuf dit du Pape, à la faveur de la nuit, de s'y établir et de tenir par là Avignon et toute la contrée en échec. Son entreprise lui réussit mal : ses troupes furent repoussées et vivement poursuivies par la garnison; il perdit beaucoup de monde, son bagage et ses munitions, et il rentra dans Orange couvert de honte. Pour se venger, il passa le Rhône et fut ravager Saint-Laurent-des-Arbres qui, comme Château-Neuf, appartenait à l'archevêque d'Avignon, contre lequel il était beaucoup irrité. Fier de ce succès, il proposa au conseil d'Orange, assemblé extraordinairement, de faire fabriquer de la monnaie de l'argenterie des églises qu'on avait mise en dépôt dans l'hôtel-de-ville, s'offrant lui- Perussis.
même de la porter à Lyon pour cet effet, si mieux on n'aimait établir un triumvirat, à la tête duquel il se mettait, pour en fabriquer dans Orange. Tous les membres du conseil, par complaisance ou par crainte, paraissaient être de son avis; mais au moment que la délibération allait être rédigée, un citoyen fort âgé et qui passait pour homme de bon sens, se leva et parla ainsi au milieu de l'assemblée :

» Messieurs, il n'estoit jà besoing que prinsiez tant
» de peine à faire ici assembler tout ce peuple pour
» avoir son advis et conseil d'une chose jà délibérée.
» Jusques-ici, grâces à Dieu, vous avez manié les af-

1562 » faires sans en avoir permission du peuple, et sont » esté telz et si mal conduits, que chascun de nous en » porte la peine. Mais puisqu'il vous plaist, ou estant » forcé, je dirai ce qui m'en semble, m'asseurant que » ne sera pas trouvé bon d'aulcuns, et même de M. » Parpaille, lequel ha esté toute sa vie impatient et ne » s'est sceu entretenir dans sa patrie avecques les » siens, où il avoit esté reçu et conduit tout à son » honneur et proufit. Je sçay aussi que ce que je dis » causera ma ruyne ou ma mort : si est-ce que dési- » rant, deschargeant ma conscience, obéir à vos com- » mandemens, je dirai encores que je ne vois estre » besoing de prendre l'or et l'argent de nos reliques, » ne les joyaulx précieux pour nostre fortification ; » car voulans défendre nostre cité contre Dieu, nous » ne sçaurions, estant si grand et puissant que toutes » choses sont soubmises à son obeyssance ; contre » nostre prince, nous tumberions en crime de lèze- » majesté ; contre nos voisins, je m'asseure tant en » leur bonté, que si nous ne les cherchons, jamais » ne nous fairont aulcun dommaige. Pour cela la des- » pense que vous avez faicte et désirez faire sera » vaine. »

Cet avis, aussi juste que généreux, ne prévalut pas. On imposa silence à celui qui venait de le donner, et il se vit obligé de sortir de l'assemblée. L'argenterie des églises fut livrée à Parpaille, qui la porta à Lyon pour la convertir en monnaie. Ce fut là son dernier exploit, car comme il retournait à Orange, il fut reconnu au bourg de Viviers et arrêté par la populace, qui se saisit aussi d'une barque chargée d'armes qu'il amenait. Les Orangeois firent inutilement des tentatives pour le dé-

livrer. Il fut transféré en diverses prisons et enfin conduit à Avignon où, après avoir été exposé pendant quelques jours à la risée du peuple, suspendu dans une cage de bois, il eut la tête tranchée le 9 de septembre. Sa maison d'Avignon fut rasée et le local fut converti en place publique. C'est celle qui porte le nom de Place Pie, du nom du pape Pie IV qui siégeait alors. Les signes de repentir qu'il donna avant son exécution l'ont fait exclure du martyrologe des protestants. Un potier de la ville, qui était son correspondant et son complice, fut pendu le même jour. 1562 du Thou.

Le roi et la reine-mère qu'on avait informés de la prise de Parpaille, avaient donné ordre de le livrer à la justice d'Avignon, témoignant qu'ils étaient bien aises que les catholiques des environs d'Orange fussent délivrés d'un ennemi si dangereux.

Les mouvements et les entreprises des huguenots avaient déterminé Serbelloni à pourvoir à la sûreté du Comtat, où ils paraissaient vouloir s'introduire. Il avait augmenté le nombre de ses troupes par de nouvelles levées, et il avait doublé les garnisons des places les plus exposées à leurs attaques. Sommerive veillait aussi en Provence : le siége de Pertuis fixait surtout son attention ; mais comme il était obligé de faire de longs détours et de passer par le Comtat pour aller au secours de cette ville, Serbelloni lui proposa de camper, pour quelques jours, sur les bords de la Durance, afin de faciliter la prise de Merindol dont ils avaient résolu le siége de concert, lui offrant de l'accompagner avec ses troupes au secours de Pertuis. Sommerive accepta la proposition, et dans le temps que Serbelloni assiégeait Merindol, il se posta vis-à-vis d'Orgon, pour Fantoni.

1562 couper le passage aux religionnaires qui viendraient au secours de la place. Ils ne tardèrent pas en effet à paraître sous la conduite de Mouvans, qui avait détaché du siége de Pertuis toute sa cavalerie et un gros d'infanterie pour sauver Merindol. Mais voyant le passage gardé par Sommerive, il n'osa entreprendre de le forcer et il se contenta d'escarmoucher assez légèrement, après quoi il se retira. Dans une de ces escarmouches, il fut rencontré par le capitaine Beaujeu qui, voulant l'avoir vif, tira un coup de pistolet à son cheval qu'il ne fit que blesser. Mejanes de Ventabren, officier catholique de distinction, fut malheureusement tué, dans cette occasion, d'un coup de pistolet qui partit de lui-même entre les mains d'Usane, son ami. Son corps fut porté à Cavaillon et enseveli dans la chapelle de sa famille.

Merindol fut emporté et le siége de Pertuis levé sans autre secours. Les assiégeants, trompés par leurs sentinelles qui crurent apercevoir du haut du Mont-Leberon l'armée catholique qui venait les forcer dans leurs lignes, délogèrent et marchèrent vers Sisteron qui leur ouvrit ses portes. Ils y entrèrent chargés des dépouilles des églises et avec un butin immense. Ils avaient passé par La Tour-d'Aigues, Manosque et Peyruis, coupant les ponts après eux et faisant des maux sans nombre. Sommerive se rendit à Cavaillon où le comte de Suze, revenant du Piémont avec Charles de Grilhets, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, vint le joindre avec un renfort considérable.

Son dessein était de poursuivre les huguenots de Provence, mais Serbelloni l'engagea à marcher vers Orange, pour se venger des habitants qui ne cessaient

de piller le Comtat ; et pour les punir d'avoir chassé 1562
Philippe de Chamberi, leur évêque, et les prêtres, violé les sépulcres, brûlé les reliques de S. Eutrope, évêque et patron de la ville, et d'avoir fouetté le crucifix par les rues, placé sur un âne, en proférant les blasphèmes les plus exécrables, Serbelloni ramassa toutes les Secousse.
troupes à Avignon, où les préparatifs se faisaient en grand secret. Tout étant disposé, il convoqua les prin- Fantoni.
cipaux officiers et les fit jurer qu'ils ne divulgueraient Gallia
point ce qu'il leur découvrait, qui était de se rendre christiana
maître d'Orange dans vingt-quatre heures de là, et de ne point quitter ses bottes qu'il n'eût fait sa prière dans l'église cathédrale de cette ville. Toute l'armée prit ce chemin à l'heure de minuit, avec dix pièces de gros canon et dix autres moindres. La diligence fut si grande que toutes les troupes se trouvèrent devant Orange à la pointe du jour. Les batteries furent braquées du côté de la Porte du Moulin, au même lieu où les huguenots avaient brûlé les os de S. Eutrope. La ville fut sommée dans les formes ; sa garnison se trouvait faible, par l'absence d'une partie considérable avec laquelle Saint-André était sorti pour faire des courses, ne s'attendant pas à ce qu'on lui préparait. Les habitants, se voyant dans un si grand danger, lui députèrent, le conjurant de venir promptement à leur secours. Il y venait effectivement ; mais il fut barré à Serignan et obligé de tenir le large, sans trouver un chemin ouvert pour arriver à Orange. La ville ayant manifesté son refus d'ouvrir ses portes, les batteries commencèrent sur-le-champ à tirer. A peine eurent-elles fait brèche, que les soldats coururent d'eux-mêmes à l'assaut avec tant d'impétuosité, malgré le feu de la mous-

1562 queterie qui venait de la ville, qu'ils y entrèrent en criant *victoire*. C'était le 6 de mai. Le château résista quelques jours, mais enfin il fut emporté l'épée à la main, et la garnison passée au fil de l'épée (1). Quelques historiens ont reproché à Serbelloni d'en avoir fait précipiter une partie du haut des murailles ; du moins ce fut là le prétexte que prit le baron des Adrets pour s'autoriser dans un pareil trait d'inhumanité qu'il fit à Mornas et à Pierrelate peu de temps après. Mais le baron devait considérer qu'il avait déjà donné lui-même un tel exemple à Montbrison ; que ceux de son parti avaient usé de la même violence à Aix, à Barjols et en d'autres lieux, et que Serbelloni ne s'était porté à cette rigueur que pour mettre les huguenots en considération par la crainte des représailles. Les calvinistes perdirent environ mille hommes dans cette occasion, et les catholiques dix seulement. Le feu qui prit à la ville dans le tumulte, et dont les historiens protestants ont fait tant de bruit, ne fut qu'un pur effet du hasard. Perussis, de qui nous tenons ce détail, atteste, comme

(1) Bayle cite Varillas en garantie pour faire passer Serbelloni pour l'homme le plus méchant et le plus cruel de son temps. La relation qu'il fait de la prise d'Orange, art. SERBELLON, est, à la vérité, une chose qui fait horreur. Mais c'est Bayle huguenot qui parle. Beze et d'Aubigné qu'il cite, ne sont pas plus dignes de foi. Pour ce qui est de du Thou et de Varillas, ils étaient mal instruits et ne connaissaient que les récits des protestants, ainsi qu'ils l'avouent, Varillas surtout. Louis de Perussis, qui ne dit que ce qu'il a vu et qui rapporte cet événement de la manière qu'on le lit ici, est bien plus digne de croyance. Ce qui rend ces auteurs encore moins croyables, c'est qu'ils ajoutent que, dans le massacre général qu'ils supposent, les catholiques qui s'étaient retirés à part ne furent point épargnés, et qu'on mit à dessein le feu au palais de l'évêque, ce qui n'est ni vrai ni vraisemblable. Observons encore que Bayle, qui blâme si fort Serbelloni, parle avec éloge du baron des Adrets, même après avoir rapporté dans son article tout ce qui peut faire regarder cet homme plutôt comme un bourreau que comme un capitaine.

témoin oculaire, que ce malheur arriva par l'impru- 1562
dence d'un soldat qui laissa enflammer sa poudre auprès d'une maison pleine de matières extrêmement combustibles ; de là le feu gagna au loin, d'autant plus rapidement, que la confusion générale qui régnait dans la ville, étant accrue par l'incendie, empêchait de songer à l'éteindre. Aussi dura-t-il jusqu'à ce qu'une grosse pluie qui succéda à un coup de tonnerre des plus affreux, le fit cesser. Du Thou.

Le gouverneur d'Orange, nommé La Coste, fut conduit au château de Tarascon, aussi bien que le seigneur de Caritat et un certain La Raiz dont on jugea à propos de s'assurer. Serbelloni et le comte de Suze donnèrent le gouvernement à un gentilhomme nommé La Tour, qu'ils savaient être fort agréable au prince. Les principaux capitaines des troupes du Comtat qui furent à ce siége, étaient le comte de Suze à qui le roi venait d'accorder la compagnie des gendarmes, vacante par la mort de la Mothe Gondrin, les seigneurs de Grilhets des Tailliades, Crillon, St Jeurs et des Essarts. Celles de Provence étaient conduites par les seigneurs de Trans de la Verdiere, de Merargues, de Mondragon, du Castelet, de Mejanes, de St-Marc, de Briançon, de Mirabeau et de Fos. Un curieux du temps désigna l'époque de cette prise par les lettres majuscules de cette inscription mise sur une médaille,

ORENGIAM DEVASTAVIT SERBELO (1)

ce qui denote l'année MDLVVII.

(1) Ces chronogrames étaient autrefois fort en usage sur les médailles, surtout en Allemagne. Ils servaient à désigner le millésime, en tirant les lettres capitales, et en les rangeant selon leur valeur.

1562 Après la prise d'Orange, Sommerive alla visiter le château de Mondragon, poste important; et y ayant donné ses ordres, il retourna en Provence avec ses troupes, dans le dessein d'aller assiéger Sisteron. Celles du Comtat furent réparties à Carpentras, à Vaison et à l'Isle pour garder ces places et pour être à portée de se rendre facilement où il en serait nécessaire.

Fantoni.

Les huguenots de Provence se ressentirent de la perte d'Orange. Les catholiques, qui s'aperçurent qu'ils en étaient abattus et pénétrés de douleur, profitèrent de cette occasion pour se venger des maux qu'ils en avaient reçus dans le courant de cette même année. Les habitants d'Aix furent les premiers à les chasser de leur ville; le reste de la Province suivit cet exemple : de sorte qu'ils furent attaqués partout, et obligés de sortir des villes et des villages où ils n'étaient pas les plus forts. On ne voulut pas même souffrir ceux qui offraient de retourner à la religion catholique pour avoir la liberté de rester dans leurs maisons : ces sortes de conversion n'auraient pu, en effet, paraître sincères. Une partie de ces exilés alla joindre le baron des Adrets, qui commençait à se rendre célèbre.

On a déjà vu que ce chef de parti, après avoir abandonné la religion catholique, s'était mis à la tête des calvinistes dans le Dauphiné. Cette province, qui avait été des premières à se ressentir des horreurs de la guerre civile, en fut dans cette année un des principaux théâtres. Le baron des Adrets était reçu partout où il se présentait : l'épouvante qu'il avait répandue par les cruautés qu'il avait exercées dans tous les lieux qui lui avaient fait quelque résistance, lui ouvrait toutes les portes. Au milieu de tant de succès, il eut cepen-

dant le chagrin d'apprendre que les catholiques s'étaient rendus maîtres d'Orange. Il en conçut tant de dépit, qu'il se disposa sur le champ à venir dans le Comtat avec une petite armée, ayant fait prendre à ses soldats des feuilles de chêne pour cocardes. 1562

Il s'empara d'abord de Pierre-Late où il n'y avait que quelques soldats commandés par le capitaine Richard de Valréas, qui, ne pouvant faire une longue résistance dans le château, se rendit après quelques jours de siége, vie sauve pour lui et pour sa troupe. Le baron l'avait promis; cependant il les fit tous précipiter du haut des murailles, et tous les habitants, sans distinction, furent passés au fil de l'épée. Il marcha ensuite vers le St-Esprit dont il s'empara également, mit le feu au monastère du Prieuré, en brûla les titres, et partit de cette ville y laissant Dupont pour gouverneur. Boulene, où il fut tout de suite, éprouva le sort de Pierre-Late; Valréas, Visan, et les autres moindres lieux aux environs, furent également pillés et ravagés : tout cela en si peu de temps, que le mal était déjà fait avant que Serbelloni eût pu rassembler assez de troupes pour l'empêcher.

Cependant ces troupes furent bientôt en campagne Perussis.
sous les ordres du comte de Suze, qui se rendit à Fantoni.
Orange, où la noblesse du Comtat, convoquée en ban et arrière-ban, fut le joindre. Il ne voulut pour toute artillerie que deux petites pièces de campagne; et quoiqu'il n'ignorât pas que l'armée du baron de Adrets, grossie à tout moment par des vagabonds avides du pillage, était trois fois plus nombreuse que la sienne, et qu'elle était fournie d'une bonne artillerie, il fut à sa rencontre sur le bord de l'Ouvese, entre Causans et

1562 Beau-Regard ; il l'attaqua et le mit en fuite, après lui avoir tué 400 hommes. Cette bataille se donna le 5 juillet. Ceux qui s'y distinguèrent le plus du côté des catholiques furent les seigneurs de Mondragon, de Raxis commissaire de la Province, homme fort âgé, de Saintejalle gouverneur de Carpentras, de Venterol mestre de camp, Cambis d'Orsan, de la Coronne sergent-major, de Monteinard capitaine général de la cavalerie, de Nyons, d'Hugues, d'Anselme, de Glandages, du Pegue, Joannis de Bedoin ; Balthazar de Merles de Beauchamp fit des prodiges de valeur avec une épée à deux mains : enveloppé deux fois, deux fois il se dégagea, en renversant tous ceux qui l'environnaient. En mémoire de cet événement, il mit pour impresse sur son enseigne ces mots moitié français, moitié provençal, *le feu et l'escoube*. Le lendemain de la bataille, le comte de Suze fut se loger à Sorgues.

Allard. Trois jours après, les ennemis s'étant ralliés, se remirent en campagne sous la conduite de Montbrun qui avait pris la place du baron des Adrets pendant un voyage que celui-ci fut obligé de faire à Valence. Cet homme, que nous voyons reparaître, avait couru de grands risques depuis sa sortie de Malaucène. Après avoir mis les armes bas par un traité, il les avait reprises, et il avait failli être arrêté à Molans par la Mothe-Gondrin, qui s'était remis à sa poursuite. Echappé de ce danger, il était tombé dans un autre. Comme il fuyait avec sa femme et un seul domestique, il fut découvert au Buis, et obligé de sauter d'une fenêtre dans la rue pour sauver sa vie. Il se retirait à Geneve déguisé en boulanger, et il trouva un troisième péril du Thou. sur son chemin ; car il fut reconnu sur les frontières

du royaume malgré son déguisement, par la trahison 1562
de celui qui l'accompagnait, lequel ameuta le peuple contre lui, en disant, « qu'il fallait le saisir, pour mettre fin à la guerre par la mort de ce chef des huguenots. » Il échappa cependant encore par les soins d'un des gardes, qui, ayant été auparavant son valet et son confident, l'avait volé, et qui craignit d'être obligé de rendre le larcin si Montbrun était arrêté et qu'il le déclarât. C'était au travers de tous ces périls que Montbrun était arrivé à Geneve, où sa réputation lui avait fait recevoir un accueil distingué. Il y était encore, lorsqu'il apprit que le baron des Adrets et les huguenots s'étaient établis dans le Dauphiné, et qu'ils y faisaient la loi. Il vint les joindre et leur offrit ses services, dans l'espérance de satisfaire sa haine, et de rétablir sa fortune par le pillage du Comtat.

Ses vues étaient principalement sur Carpentras. Après en avoir conféré avec le baron des Adrets, il se rendit en cette ville pour s'y faire des intelligences qui lui en facilitassent l'entrée, lorsqu'il s'y présenterait avec des troupes; mais il y était trop connu pour pouvoir y paraître en sûreté. A peine y eut-il mis le pied, qu'il fut assailli d'une grêle de coups, heureux encore de pouvoir se sauver en emportant une large blessure au visage.

Les calvinistes tenaient toujours Boulene, Valréas, Visan et quelques autres places dont ils s'étaient emparés dans le Comtat. Bagnols et le St-Esprit dans le Languedoc étaient aussi en leur pouvoir. Ils venaient de reprendre Grenoble où ils avaient achevé de ruiner les églises : la Grande Chartreuse avait aussi souffert de leur visite, et on pense qu'il n'y était rien resté de tout

1562 ce qu'ils avaient pu emporter. Tous ces excès étaient la conséquence de la délibération qu'ils avaient prise
Malingre. après le colloque de Poissy, de piller à la fois toutes les églises du royaume dans une même nuit, choisie dans le mois de janvier. Ils avaient résolu de remplir cette année de tant et de si grands événements, qu'ils augurraient qu'elle serai tdonnée pour époque dans les temps à venir, sous le nom d'*année merveilleuse*. Les horreurs dont ils la souillèrent lui ont mérité un autre nom; et elle ne peut être rappelée que comme une des plus funeste à la France.

Allard. Des Adrets, maître de presque tout le Dauphiné, convoqua les Etats de cette province à Montelimart; il prit dans cette assemblée les titres de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, colonel des légionnaires du Dauphiné, Provence, Lyonnais, Languedoc, et Auvergne, gouverneur et lieutenant-général pour le roi en Dauphiné, et lieutenant de monseigneur le prince de Condé en l'armée chrétienne, assemblée pour le service de Dieu, la liberté et délivrance du roi et de la reine sa mère, conservation de leurs états et grandeur, et la liberté chrétienne ezdits pays. Comme cette assemblée ne fut composée que de protestants, les délibérations qu'on y prit furent toutes au préjudice des catholiques. Il y fut résolu de mettre à exécution tout ce qui avait été déjà projeté contre eux, en commençant dans Montelimart même. Cette ville avait été des premières à se laisser infecter des nouvelles opinions, et à donner dans les excès du fanastisme et de la rebellion. Dès l'an 1544 on avait
Expilly. découvert des calvinistes qui faisaient leurs exercices
Art. Montélimart. dans une cave; les magistrats avaient sévi contre eux, et avaient donné des ordres, malgré lesquels les prédi-

cants étaient restés dans la ville en continuant à per- 1562
vertir le peuple ; si bien qu'en 1562 le calvinisme y était dominant, les principaux même s'y étant laisser entraîner. Les catholiques qui restaient prirent de l'ombrage ; les disputes se changèrent en sédition ; Montelimart devint un des principaux théâtres des guerres civiles du Dauphiné ; et nulle part de la Province les ravages et la désolation furent poussés plus loin.

CHAPITRE V.

Les calvinistes, conduits par le baron des Adrets et par Montbrun, prennent Mornas et y font un massacre. Ravages qu'ils font à Piolenc, Caderousse, Château-Neuf, Bedarrides, Courtaison, et en divers autres lieux. Bataille de Valreas dans laquelle ils sont battus. Suite des précautions prises dans Avignon. Etat de Carpentras. Les huguenots assiègent cette ville et ne peuvent la prendre. Ils y viennent une seconde fois et y échouent encore. Ils s'emparent de Roque-Maure, de Saint-Laurent et de Sorgues. Choc sous Avignon. Saccagement de Vedenes, Saint-Saturnin, Château-Neuf-de-Gadagne, du Thor, Caumont, Cavaillon, Maubec, Robion, Goult, etc. Etat de l'Isle. L'armée des huguenots passe en Provence.

1562 ON a déjà vu que Montbrun avait quitté Genève pour venir se joindre aux religionnaires qui étaient entrés dans le Comtat: Le baron des Adrets l'avait reçu avec des transports de joie, charmé qu'il était d'avoir un tel substitut dans les différentes absences qu'il était obligé de faire pour maintenir son autorité. Celle qu'il fit à l'occasion de son voyage de Valence fut fort courte : il
Perussis. rejoignit bientôt Montbrun, et sans perdre temps ils
Fantoni. marchèrent droit à Mornas l'un et l'autre avec tout ce qu'ils avaient de forces. Cette ville avait un château extrêmement fort par sa situation, mais pour lors peu muni, par la négligence du châtelain qui l'avait même laissé manquer absolument d'eau, en abandonnant les

citernes qui étaient restées à sec. Lacombe, originaire 1562
du lieu, commandait dans la place avec une garnison de cent soldats : ce nombre n'étant pas suffisant pour garder la ville, il l'abandonna et se retira dans le château avec ceux des habitants qui voulurent le suivre. Les calvinistes, maîtres de la ville, assiégèrent le château : ils perdirent d'abord beaucoup du monde dans les attaques, car les seules pierres qu'on leur jetait, tombant à plomb, ne portaient guère à faux. Cependant, malgré ces avantages, Lacombe se vit obligé de se rendre au bout de quelques jours, pressé qu'il en fut, lui et ses soldats, par une extrême soif et par les cris continuels des femmes qui s'étaient renfermées dans le château avec leurs enfants. Il capitula, et le baron des Adrets lui promit vies et bagages saufs. Lacombe eût dû se ressouvenir du traitement qu'avait éprouvé depuis peu la garnison de Pierre-Late, qui s'était rendue à de semblables conditions. Aussi eut-il le même sort, avec tous ceux qui se trouvèrent avec lui dans le château. Les femmes et les enfants, qu'on avait logés dans des grottes au-dessous de la chapelle, y furent massacrés, une partie des soldats et des habitants fut passée au fil de l'épée, et le reste précipité du plus haut du rocher, à la vue du baron et de Montbrun, qui avaient posté des soldats au bas pour les recevoir sur la pointe de leurs hallebardes (1).

(1) Les historiens ne sont pas d'accord au sujet de l'auteur de cette barbarie Le plus grand nombre, même des contemporains, l'attribuent à des Adrets. D'autres, tels que Fantoni, d'Aubigné et Théodore de Beze, ne parlent que de Montbrun Perussis ne nomme personne, mais on remarque dans ses Mémoires beaucoup de ménagement pour le baron. Cette diversité de sentiments m'a fait penser que cette exécution fut l'ouvrage de l'un et de l'autre.

1562 Castelnau-Mauvisière rapporte ainsi cette cruauté dans ses Mémoires :

Liv. 4. « Environ deux cents catholiques qui avoient composé de rendre la ville, s'étoient retirés au château, estimants que la capitulation leur seroit tenue de sortir vies et bagages sauves. Néantmoins, sans avoir égard à la foi publique et jurée, le baron des Adrets les fit cruellement précipiter du haut du château. Aucuns de ceux qui furent précipités et jetés par les fenêtres, où il y a une infinité de toises de haut, se voulant prendre aux grilles, ledit baron leur fit couper les doigts avec une très-grande inhumanité. Il y eut un desdits précipités qui, en tombant du haut en bas du château qui est assis sur un grand rocher, se prit à une branche, et ne la voulut jamais abandonner ; quoy voyant, lui furent tirés une infinité de coups d'arquebuses et de pierres sur la tête, sans qu'il fust possible de le toucher. De quoy le baron estant esmerveillé, lui sauva la vie, et réchappa comme par miracle. »

Cet auteur continue :

« J'ai été voir le lieu depuis avec la reine mère du roi, étant en Dauphiné. Celui qui fut sauvé vivait là auprès. » Pérussis dit dans ses Mémoires que cet homme implora à haute voix le secours de la Sainte Vierge au moment qu'il fut précipité.

Après le massacre, les morts furent jetés dans le Rhône qui pour lors coulait tout près des murs. Des Adrets fit mettre le corps du commandant et ceux de quelques autres des principaux sur une méchante barque, et leur ayant fait enfoncer des cornes dans la tête et mettre des bâtons blancs à la main pour ajouter l'in-

suite à la cruauté, il laissa aller au gré des flots cette 1562
barque sur laquelle était cette inscription italienne en gros caractères :

O VOI D'AVIGNONE,
LASSIATE PASSARE QUESTI MERCANTI PERCHE
AN PAGATO IL DAZIO A MORNAS.

Ce qui signifie : « Gens d'Avignon, laissez passer ces » marchands, car ils ont payé le péage à Mornas. »

Cette barque, entraînée par le courant de l'eau, s'arrêta près du Pontet, au-dessus d'Avignon. Tous ces cadavres furent ensevelis dans une même fosse que l'on remarque encore sur le bord du Rhône.

Un traitement si affreux jeta l'épouvante dans tous les environs : les habitants de Piolenc, de Caderousse, de Courtaison, de Bedarrides, de Château-Neuf et des autres lieux voisins de Mornas, abandonnèrent leurs maisons et se réfugièrent à Avignon, à Carpentras, à Vaison, à L'Isle et dans d'autres villes du Comtat. Les huguenots s'emparèrent facilement de ces divers lieux ainsi délaissés ; ils les pillèrent librement, y mirent le feu, commençant toujours par les églises. Cela se passa dans le mois de juillet et en si peu de temps, que le 13 de ce mois, ne trouvant plus de mal à faire, ils se retirèrent à Mornas et à Boulene. Un de leurs détachements marcha du côté de Vaison pour aller au secours de Sisteron, assiégé par Sommerive. Ceux qui furent à Boulene ayant rencontré sur leur chemin Parissot, consul d'Arles, député à la cour, ils le dépouillèrent et le pendirent avec tous ceux de sa suite.

Le comte de Suze était à Sorgues d'où il voyait, pour ainsi dire, tous ces ravages sans pouvoir s'y opposer,

1562 n'ayant que peu de soldats avec lui. Dans l'impatience de se voir assez fort pour se mettre en campagne et pour combattre, il faisait de petits détachements pour courir sur des partis ennemis qui battaient la campagne. Un de ces détachements s'était avancé jusqu'aux portes de Nions et y avait pris Pierre de Rue et N. de Simiane, gentilshommes provençaux, fort considérés parmi les calvinistes. On les conduisit à Avignon où ils furent traités fort honnêtement; on relâcha même la femme de Rue qui avait aussi été arrêtée. Dès que le comte eut reçu du secours, il marcha droit à Boulene, qu'il trouva mieux gardé qu'il n'avait cru. Il en tenta cependant le siége, mais il fut repoussé avec perte et obligé de s'éloigner. Gaucher de Ventabren, homme d'une force prodigieuse, voulant faire le brave mal à propos, s'avança jusqu'aux remparts, sur lesquels il voulut écrire le nom de sa maîtresse avant que de partir; un coup de mousquet qui le coucha mort l'empêcha de finir son entreprise. Le comte prit le chemin de Valreas, qu'un nommé André, que les huguenots y avaient mis pour gouverneur, abandonna dans la nuit qui précéda son arrivée: c'était le 17 du même mois. Le 25, le baron des Adrets reparut et se joignit à Montbrun avec un renfort d'Allemands venu de Lyon. Ils se postèrent avantageusement, et ils offrirent le combat au comte de Suze.

Leurs troupes se croyaient si assurées de la victoire, qu'elles jetaient déjà des cris d'allégresse. Le comte était campé sur une éminence, et de manière qu'il Du Thou. avait la ville derrière lui. Il plaça son canon au bas de la colline et le pointa contre le côteau qui était au nord vis-à-vis, sur lequel Montbrun s'était posté. Il y

avait entre les deux armées un grand nombre de tran- 1562
chées et de fossés qu'il fallait passer pour aller d'une colline à l'autre. L'enseigne des Suisses du parti de Montbrun, fatigué de la chaleur et accablé du poids de sa cuirasse, mourut sur le champ. Des Adrets et Montbrun, craignant que l'extrême chaleur et la trop grande vivacité de leurs troupes ne les fissent toutes périr, les rappelèrent après le premier choc et leur laissèrent reprendre haleine. Ils les ramenèrent ensuite par un chemin plus long, mais aussi plus aisé, jusques sous les retranchements du comte de Suze qui, sans
les attendre dans son poste, leur fut au devant et les Malingre.
chargea si vigoureusement, que dans un moment la Fantoni.
terre fut couverte de 1500 de leurs morts. Les ennemis firent retraite après avoir perdu encore cinq drapeaux, de sorte que l'honneur de la victoire resta aux catholiques qui ne perdirent que 200 hommes, du nombre desquels furent le chevalier d'Olon de Remusat et le capitaine de Seps. Pagano, Taillades, Aubres, Pierre-Vive, Viquari et Copola (1) furent blessés. C'est pour n'avoir lu que des relations infidèles que du Thou dit : » que le comte de Suze fut entièrement défait après

(1) Copola (Jean-Baptiste) était arrière-petit-fils de François Copola, duc de Cezano, comte de Sarno et de Cariati, grand amiral du royaume de Naples. Jean-Baptiste vint s'établir dans le Comtat vers le milieu du XVIe siècle, se distingua beaucoup dans les guerres de religion, et mourut gouverneur de Sorgues. Pierre, son fils unique, n'eut qu'une fille qui porta le nom et les biens de sa famille dans celle de Gaudemaris connue dès le Xe siècle. Elle a donné des prélats à l'Eglise dans le XIe, plusieurs chevaliers aux ordres de Saint-Jacques, de Saint-Michel et de Saint-Jean-de-Jérusalem, parmi lesquels se trouve Imbert de Gaudemaris, bailli d'Orange en 1231. Ces preuves sont tirées du bref déclaratoire du pape Pie VI, heureusement régnant, accordé en 1775, en faveur de feu Antoine-Jérôme-Félix-Augustin, marquis de Gaudemaris-de-Copola, alors chef de cette famille, alliée avec les plus illustres d'Italie.

1562 » s'être défendu avec beaucoup de valeur ; qu'il perdit » presque tous ses soldats et son artillerie, et qu'il eut » obligation de la liberté à la vîtesse de son cheval. »

Ce qui paraît donner quelque crédit à cette erreur, c'est qu'il est vrai que les catholiques perdirent dans cette action le peu d'artillerie qu'ils avaient avec eux, et que les religionnaires emmenèrent en se retirant. Malingre lève cette espèce de contradiction, en nous apprenant que les nôtres s'étant attachés trop vivement à poursuivre les ennemis, un de leurs détachements, qui était resté à l'écart sans prendre part à l'action, enleva cette artillerie qui ne consistait qu'en quelques petites pièces de campagne.

Cette prise ne les dédommagea que bien peu de la perte de la bataille. Ils s'en dédommagèrent plus avantageusement quelques jours après, lorsqu'ayant appris que le comte de Suze avait distribué ses troupes, les croyant dispersés, ils retournèrent dans le Comtat et s'emparèrent de nouveau de Caderousse, de Piolenc, de Courtaison, de Sarrians, de Bedarrides et de Château-Neuf, qu'ils avaient abandonné après la bataille de Valreas. Ils établirent même un camp près de Sorgues, publiant, pour s'attirer des recrues, qu'ils allaient saccager Avignon et Carpentras : ce qui fit accourir sous leurs drapeaux un grand nombre de sectaires des environs.

Fantoni. Il ne leur eût pas cependant été facile de rien entreprendre sur Avignon ; car, outre ce que cette ville était par elle-même, elle était encore gardée par des forces plus que suffisantes pour la défendre, et on y prenait les précautions les plus scrupuleuses, tant pour être en état de repousser les attaques ouvertes, que

pour empêcher les pratiques et les trahisons dont les 1562
huguenots tirèrent de si grands avantages durant le cours de ces guerres. Pour subvenir aux frais nécessaires, on avait établi un impôt sur les étoffes de soie et de laine, et les fabricants s'y étaient soumis avec joie (1) ; le clergé et les membres de l'Université s'étaient taxés eux-mêmes ; le pape Pie IV, informé de tout, avait envoyé une somme considérable, accompagnée d'un bref plein de consolation et d'éloges pour Avignon. Sa Sainteté disait dans son bref qu'elle faisait autant de cas de cette ville que de celles de Rome et de Bologne, et qu'elle en préférait la conservation à sa propre vie. Raymond de Perussis, qui en fut le porteur,
était arrivé de Rome dans cinq jours. Il avait été arrêté Perussis.
sur le chemin par le gouverneur de Sisteron, mais il avait su se tirer adroitement de ses mains. Il était parent du cardinal Farnese : c'était à ce cardinal et à Charles Borromée, également décoré de la pourpre, qui a été canonisé depuis, que Serbelloni écrivait pour informer le pape des affaires du Comtat.

Pierre de Sade, seigneur d'Agoult, était pour lors viguier de la ville ; Vedenes, Dalures et Fargues étaient les consuls ; Crillon, la Barthalasse et Saint-Jeurs étaient capitaines de la ville et commandaient l'infanterie ; François de Perussis était commandant de la cavalerie. Outre les troupes réglées qui formaient la garnison, chacune des sept paroisses avait son capi-

(1) Le clergé d'Avignon et les membres de l'Université étaient exempts du droit de gabelle. Il fut convenu que cette exemption serait suspendue pour neuf ans En considération de quoi et de quelques autres subventions fournies par le Clergé, le Chapitre de Notre-Dame-des-Doms obtint dans la suite la réunion de la dixmerie de Malaucene en faveur de sa mense.

1562 taine, qui était chargé de tenir tous les citoyens de son département prêts au besoin ; différents corps-de-garde étaient distribués dans la ville, sous les ordres de quelques gentilshommes. Chaque habitant était obligé de tenir une lampe allumée pendant la nuit à une des fenêtres de sa maison, et les rondes sur les remparts ne discontinuaient pas Le nombre de ceux qui étaient prêts à prendre les armes était de 8000, si prompts, si fidèles à obéir et si adroits à l'exercice, qu'on les eût pris pour de vieux militaires.

Serbelloni, leur général, était d'une vigilance extrême : il passait les nuits avec le corps-de-garde de l'hôtel-de-ville ; Crillon en faisait de même à la porte Saint-Lazare, Saint-Jeurs dans son quartier. Anselme et La Beaume ne quittaient point les batteries confiées à leurs soins ; Horace Cospi, florentin, faisant les fonctions de sergent-major, se trouvait partout ; enfin Laurent Lensi, vice-légat, ne manquait jamais de visiter chaque nuit tous les postes, accompagné de ses officiers. On fut obligé, pour plus de sûreté, de démolir un hôpital, sur le local duquel on fit des tranchées et une plate-forme pour établir une batterie. Les villes d'Arles et de Tarascon promirent de fournir de la cavalerie lorsqu'elles en seraient requises.

Fantoni. A toutes ces précautions on ajouta encore celle de tenir deux grosses barques armées sur le Rhône, tant pour la sûreté de la navigation que pour molester les ennemis ; elles ne cessèrent de croiser tant que ces guerres durèrent. Une de ces barques, commandée par le capitaine Imbert, fit souvent des prises considérables sur les religionnaires de Mornas, leur faisant des prisonniers et leur enlevant les provisions qu'ils

faisaient venir par le fleuve. S'étant jointe à une autre 1562
dans une occasion et retournant chargées de bois pour la construction d'un moulin, elles en recouvrèrent devant Roquemaure une troisième que les ennemis avaient enlevées aux Avignonais depuis quelques jours. Les équipages de ces barques faisaient aussi quelquefois des descentes : ils en firent une, entre autres, vers le passage de l'Ardoise, qui leur fut fort avantageuse. Les huguenots de Bagnols et de Laudun avaient conduit dans cette métairie une grande quantité de bestiaux qu'ils avaient enlevés aux catholiques : c'était là qu'ils transportaient leurs rapines, et ils y avaient établi une espèce de marché où les acheteurs venaient des environs. Les bestiaux et tout ce qui se trouva dans cette métairie furent enlevés lors de cette descente, et ceux qui voulurent les défendre furent laissés morts.

Ces barques attaquaient celles des ennemis et soutenaient de petits combats dans les rencontres. Il y en eut un sur les bords d'une île, près le château de Lers, à l'avantage des catholiques, qui peu de jours après enlevèrent encore aux religionnaires un convoi de vin et quelques bêtes de somme.

Tant d'appareil et une telle contenance ôtèrent aux Perussis.
calvinistes l'envie d'approcher d'Avignon. Ils tournèrent leurs vues du côté de Carpentras, et quittant leur camp de Sorgues, ils marchèrent vers cette ville, la capitale de la province. Leur approche y fut annoncée par l'incendie d'un ancien et magnifique couvent de l'ordre de Saint François, bâti, près des murs de Monteux, par les maisons de Foix et d'Armagnac (1). Ils

(1) Les religieux de ce couvent se retirèrent à Carpentras où ils furent bien accueillis. Comme ils n'y avaient point encore

1562 parurent devant Carpentras le jour même de cet exploit, passèrent sous la ville du côté du nord, mais à une certaine distance des remparts, et se logèrent le long de la rivière, dans un quartier où ils se crurent entièrement à couvert. Ils ne laissèrent pas cependant de faire des tranchées et de prendre d'autres précautions pour plus de sûreté; et tandis que les uns travaillaient à fortifier leur camp, les autres faisaient des courses aux environs, commettant des cruautés sans nombre, pillant et brûlant les églises. Celle de Mazan fut presque entièrement détruite, avec perte de tous ses ornements qui étaient considérables. Jean de Sade, président de la chambre des comptes d'Aix, et Esprit Astoaudi, son parent, seigneurs du lieu, faillirent à y être pris.

Rien n'avait été négligé dans Carpentras pour la sûreté de cette ville. On y avait pris les précautions utiles dont on avait usé dans Avignon, et tout était dans le meilleur état. Faulquet de Sainte-Jalle, de la maison de Tollon, en était le gouverneur; il avait avec lui sept compagnies, dont les capitaines étaient Venasque, La Couronne, Baudon, Beauchamps, Joannis, d'Albret de Mourmoiron et Sassenti, florentin. Il y avait aussi dans la ville bon nombre de gentilshommes qui étaient venus dévouer à sa défense leur valeur et leur expérience. Les principaux étaient Blauvac, Grignan,

d'établissement, on leur assigna, en attendant, par ordre du pape la maison d'un traître, nommé Dalmas, qui fut puni de mort, après avoir été convaincu d'intelligence avec le baron des Adrets. Une inscription gravée sur la principale porte du couvent qui fut bâti ensuite par les libéralités des papes Pie V et Grégoire XIII, fait mention de cet événement; on le lit aussi, et fort au long, dans l'ouvrage du P. Gonzague, général de cet ordre, imprimé à Rome en 1587, in-fol., avec ce titre : *De origine seraphicæ religionis Franciscanæ*, page 832.

Fortias (1), trésorier du pape; Patris, Lirac, Guillermi, 1562
Philieul, Sainte-Marthe, Mornas, Chaussande, Raphelis, Propiac, Seguin, La Plane, Doria, Girenton, Alleman, Nalis et Centenari; André de Benedictis et Antoine Paul étaient consuls cette année. On avait déjà abattu les arbres et tous les bâtiments extérieurs jusqu'à une certaine distance, sans épargner même le monastère de Saint-Ruf, le second de cet ordre (2). Les fossés avaient été faits plus profonds, et on avait construit une casemate tout près de la porte de Mazan pour faciliter les sorties; enfin les habitants montraient tous une ardeur extrême à se bien défendre.

Les huguenots, conduits par le baron des Adrets, Malingre.
trouvèrent Carpentras dans cet état quand ils en vinrent former le siége le 28 de juillet; ils ne tardèrent pas à comprendre qu'ils avaient à faire à des gens déterminés, et que, malgré les espérances que leur donnaient ceux du Comtat qui s'étaient joints à eux, ce siége leur coûterait cher, s'ils voulaient le poursuivre. Ils n'étaient pas encore bien établis dans leur camp, qu'ils eurent beaucoup de monde tué dans une sortie

(1) Anciennement, la charge de trésorier du pape dans le Comtat n'était donnée qu'à un homme d'épée de la première distinction. Il avait l'inspection du domaine, et dans les cas litigieux il commettait des gens de loi pour juger, comme font les sénéchaux en France. L'érection du tribunal de la chambre apostolique a réduit les fonctions de cette charge à ce que le mot de *trésorier* signifie

(2) On avait fait la même chose à Montpellier, pour le même motif Quatre couvents des plus beaux qu'il y eût en France, deux autres moindres, un collége et tous les faubourgs de la ville avaient été démolis, afin que les huguenots ne pussent s'en faire des retranchements. Ces sacrifices forcés sont de tous les temps, depuis l'origine des guerres. Jules César nous apprend, lib. VII, *de bello Gallico*, que les Parisiens, réduits à l'extrémité, prirent une précaution encore plus rigoureuse pour sauver leur ville.

1562 que firent à propos Venasque et le chevalier Ceciliano, à la tête d'une partie de la garnison, qui rentra dans la ville sans aucune perte. Cet événement avait étonné le baron des Adrets ; un second le déconcerta tout-à-fait : il croyait le lieu où il avait établi son camp à l'abri du canon, et en effet on n'avait pu l'atteindre d'un seul coup. Mais un canonnier ayant remarqué une tour d'où avec une hausse d'une demi-toise les assiégeants étaient à découvert, on y fit transporter une couleuvrine que le canonnier pointa lui-même de nuit, et qui, à la première volée, donna dans la tente du baron, dans le temps qu'il soupait et qu'on lui versait à boire : il faillit à être emporté. Il disait encore, étant déjà vieux, *que Carpentras lui avait laissé souvenance.*

Il se contenta pour le moment de changer de place, bien fâché de ne pouvoir faire raison au canonnier qui paraissait l'avoir visé ; car il avait compté si certainement que la terreur et les intelligences dont on l'avait flatté lui ouvriraient les portes de Carpentras, qu'il en avait entrepris le siége sans attendre son artillerie. Quelques autres coups qui suivirent le premier ayant mis le désordre et une confusion générale dans son camp, il pensa à se retirer, n'espérant plus rien, craignant de plus l'arrivée de Serbelloni qui, selon les apparences, ne devait pas tarder à paraître. Il décampa donc dans la nuit du 3 au 4 août, en disant amèrement aux bannis qui s'étaient jetés dans son parti et qui lui avaient promis que la ville se rendrait d'abord : *Ah ! perfides, est-ce là ce que vous m'aviez fait espérer ? Voyez de quelle manière on m'apporte les clefs de la ville.* Ainsi couvert de honte et outré de dépit, il marcha vers Courtaison, chargé en queue par la gar-

nison et les citoyens de Carpentras, qui, aidés des habitants de Mazan, de Mourmoiron, de Villes, de Bedoin, de Crillon, de Caromb, de Beaumes et des autres lieux des environs pillés depuis peu par les huguenots, lui tuèrent beaucoup de monde et lui prirent presque tout son bagage. On conserve encore aujourd'hui dans des maisons particulières quelques-uns de ces ustensiles, comme des pièces de curiosité. On amena aussi dans la ville un chariot chargé de balles et d'autres munitions qu'on lui avait pris. Serbelloni arriva à Carpentras deux jours après, accompagné de Crillon, des deux Perussis et du chevalier de Fortias. Il récompensa Sainte-Jalle, le gouverneur, d'une chaîne d'or d'où pendaient deux clefs qui sont l'emblème de l'Eglise. Cecilians, Venasque et tous les autres qui s'étaient distingués reçurent des récompenses proportionnées à leurs services ; le canonnier ne fut point oublié dans cette distribution : il eut un habit complet et une gratification de 50 florins. Le même jour, quelques traîtres qui avaient été découverts et arrêtés furent punis de mort. 1562

Ce qui venait d'arriver était un avis pour les habitants de Carpentras. Leur voisinage avec Courtaison, dont les calvinistes avaient fait leur place forte, les exposait à quelque nouvelle attaque de la part d'un ennemi que sa déroute avait rendu furieux. Ils le comprirent et ils veillèrent exactement. Ces précautions leur furent fort utiles, car les huguenots étant venus sans bruit, comptant de les surprendre, furent eux-mêmes surpris. Une partie d'entre eux était déjà entrée dans la ville par la porte de Mazan, dans l'intention de s'en emparer et de la tenir ouverte au gros de la troupe qui devait s'avancer à la faveur de la nuit. La garde s'en

1562 était aperçue et avait laissé entrer ces premiers venus ; mais elle laissa tout-à-coup tomber la herse pour retenir ceux qui étaient dedans et pour fermer l'entrée à ceux qui étaient dehors. Au signal donné, la populace, qu'on tenait armée, accourut sur-le-champ avec les soldats de la garnison, et fit avec eux main-basse sur les prisonniers. On poursuivit ensuite ceux qui étaient restés dehors et on en tua un grand nombre, quoiqu'ils se fussent dispersés en prenant la fuite (1).

Fantoni. Le pape avait fait partir d'Italie Antoine de Terni avec cinq compagnies d'artillerie, faisant en tout 900 hommes, bien armés et bien pourvus, qui arrivèrent à Cavaillon le 6 août. Serbelloni s'y rendit pour en faire la revue ; il y trouva le comte de Suze, Mondragon, d'Oyse et Venterol, qui avaient eu la curiosité de voir arriver cette troupe. Quatre jours après, il fit partir le colonel avec deux de ces compagnies pour aller renforcer Sommerive, toujours occupé au siége de Sisteron. Crillon conduisit les trois autres à Sorgues, d'où on les retira peu de temps après pour en mettre une dans Avignon et deux dans Carpentras. Le 28 du même mois, Serbelloni fit encore partir les compagnies de Saint-Jeurs et de Sainte-Jalle pour le siége de Sisteron. Il fut informé le même jour qu'un parti de huguenots, infanterie et cavalerie, venant par Caderousse et Château-Neuf, s'était avancé jusqu'à Sorgues. Il marcha pour le repousser avec une partie de la garnison d'Avignon ; mais il le trouva mis en fuite par celle de Sorgues.

(1) En récompense de ce que les habitants de Carpentras firent alors et par la suite encore pour la défense de la religion et de la patrie, le pape Pie IV, par sa bulle du Ier d'août 1564, accorda à perpétuité aux consuls de cette ville le fief de Serres, avec sa juridiction et le domaine direct.

On venait de lever dans le Comtat 1,600 hommes d'infanterie et 200 de cavalerie, par ordre du général. Pernes, Monteux, Mazan, le Thor, Caumont et Château-Neuf dit de Gadagne, les avaient presque tous fournis. Ces nouveaux soldats se rassemblèrent à L'Isle d'où ils marchèrent vers Sisteron, le 24 août, sous la conduite du comte de Suze. Le départ de tant de monde affaiblit extrêmement les garnisons, et laissa l'intérieur de la Province dans un état dont les huguenots surent profiter. Nous les verrons bientôt retourner dans ces contrées et y répandre la plus affreuse désolation. 1562

Ils avaient passé le Rhône depuis quelques jours; ils s'étaient emparés de Requemaure le 25 de ce mois, et le 26 de Saint-Laurent-des-Aubres où ils avaient massacré 80 personnes, rôti vif le curé sur le maître-autel de la paroisse, saccagé le lieu, et ils n'en étaient partis qu'après y avoir mis le feu. Le Comtat dégarni leur offrant de nouvelles proies, ils s'avancèrent une seconde fois jusqu'à Sorgues. Serbelloni y accourut avec 300 hommes de pied et 200 chevaux; les ennemis ne l'attendirent pas; ils traversèrent le Rhône, et s'étant renforcés, ils s'approchèrent de Villeneuve pour tenter de se rendre maîtres du fort et de la tour. Ils s'y présentèrent effectivement, mais ils n'eurent que le temps de faire les premières attaques. François Scarfi, florentin, que le roi en avait fait gouverneur, les accueillit avec vigueur, et Serbelloni étant survenu avec Saint-Christol, Ledenon, Gorcio et Barjac, capitaines du régiment de Joyeuse, ils leur tombèrent dessus de concert, leur tuèrent 30 hommes et en firent prisonniers un plus grand nombre. Le gouverneur eut à regretter

1562 la perte d'un de ses officiers, brave homme, qui avait défendu Domazan pendant tout un hiver contre les entreprises des religionnaires.

Cependant ceux-ci avaient le libre passage du Rhône au moyen de Roquemaure et de Château-Neuf qui étaient en leur pouvoir ; ils pouvaient par-là se réunir facilement et tomber à l'improviste sur les lieux des environs, ce qu'ils firent le 29 août, au nombre de 3,000 hommes de pied et de 400 chevaux, qui se présentèrent le même jour devant le château de Sorgues, dans lequel il ne se trouvait pour lors que 25 soldats italiens. La place fut incontinent battue par une couleuvrine et par trois autres pièces de canon. Les huguenots, après avoir fait brèche, donnèrent un assaut qui leur coûta 112 hommes ; les Italiens, tous bons archers, se défendaient en désespérés ; mais enfin, accablés par le nombre et pressés de tous côtés, ils gagnèrent le haut d'une tour d'où ils continuèrent à tirer sur les calvinistes qui étaient entrés dans le château, jusqu'à ce que, forcés par la fumée du feu que ceux-ci avaient allumé contre cette tour, ces braves en sortirent par un dernier effort, en traversant les flammes et en passant sur le ventre de leurs ennemis étonnés. Il n'y en eut que deux des vingt-cinq qui périrent dans le feu, les autres arrivèrent à Avignon sans dommage. Les huguenots, restés les maîtres, mirent le feu au château, l'un des plus beaux édifices de la contrée, bâti par le pape Urbain V. Le vent, qui soufflait avec impétuosité, ranima tellement les flammes, que dans peu de temps les murailles restèrent à découvert.

Perussis. Serbelloni sortit d'Avignon le lendemain avec 200
du Thou. chevaux et un pareil nombre d'hommes de pied, pour

aller chasser les ennemis de Sorgues. Crillon, Turcot, Saint-Alban, d'Agard, La Barthalasse, Taillades, Montfaucon, Maligeai, Lauris, d'Aubres, Modène, Pagan, Copola, Dragonet, Fogasse, Suarès, Velleron, Puget, Cesarelli, napolitain, et le commandeur de Venasque marchèrent avec lui ; Javon et Panisse (1) sortirent de la ville et restèrent sous les remparts avec une partie de la garnison, pour être prêts à tout événement. Roux de Lamanon et quatre autres qui furent envoyés à la découverte, tombèrent dans une embuscade près du Pontet, et ils y auraient péri, s'ils n'avaient été promptement secourus par les soldats de Perussis qui les suivaient de près. Les ennemis, qui s'étaient attendus à être attaqués, s'étaient mis en campagne de grand matin ; ils se disposèrent en demi-rond pour envelopper les catholiques qu'ils attendirent de pied ferme. Il n'eût pas été prudent de les attaquer, vu leur situation et la supériorité de leur nombre ; aussi Serbelloni fit-il retraite et ramena sa troupe dans Avignon, n'ayant perdu que huit hommes qui furent tués dans des vignes où ils s'étaient embarrassés. Crillon regretta un de ses soldats nommé Bocasson, qui était fort brave et homme de naissance. Perussis en perdit aussi un, nommé Raymondis, dont il faisait beaucoup de cas. Les ennemis perdirent également quelques hommes dont ils jetèrent promptement les cadavres dans le Rhône, pour empêcher que leurs soldats ne fussent découragés à leur aspect. La fierté que leur inspira la retraite de Serbelloni leur faisait dire après, que s'ils l'avaient

1562
Fantoni

(1) Joseph de Panisse, protonotaire apostolique et prévôt de l'église de Cavaillon. Il tenait souvent la campagne, à la tête d'une petite troupe de gens de son état, pour secourir la patrie.

1562 poursuivi, ils seraient entrés dans Avignon et y auraient dîné. ***Mais le dîner ne leur était pas préparé,*** dit plaisamment Perussis, ***et si on eût permis au peuple de sortir, on leur eût évité une indigestion.***

Le baron des Adrets se trouva dans cette rencontre avec Mirabel, son lieutenant. Il acheva de ruiner le château de Sorgues et fit à l'église et au couvent des Célestins tout le mal possible, jusqu'à démolir les tombeaux des cardinaux de Clermont et des Ursins qui avaient beaucoup contribué à la fondation de ce monastère ; après quoi, poussant plus avant, il fut saccager Vedenes, Saint-Saturnin, Château-Neuf de Gadagne (1), le Thor et Caumont. Le château de ce dernier lieu fut brûlé ; sur quoi Louis de Perussis rapporte de bonne foi que le baron n'avait point ordonné cet incendie ; qu'au contraire, il le désapprouva fort quand il l'aperçut en retournant à Caumont pour hâter son arrière-garde ; qu'il exhorta ceux qu'il trouva occupés à l'éteindre de continuer, disant que s'il en pouvait découvrir les auteurs, il les ferait sévèrement punir. C'était là un effet de sa considération pour Perussis, à qui ce château appartenait.

Tous ces ravages furent faits avec tant de célérité, que le soir du 1er septembre, le baron des Adrets était déjà arrivé à Cavaillon dont il trouva les portes ouvertes. Il logea son infanterie au dehors de la ville et y fit entrer sa cavalerie, assignant l'église cathédrale pour loger les chevaux. L'église et le couvent des Dominicains ne furent pas non plus épargnés ; il fit encore ruiner jusqu'aux fondements une ancienne cha-

(1) Le curé du lieu ayant eu le courage de l'attendre, fut tué par son ordre, et sa maison brûlée avec l'église.

pelle construite sur le chemin d'Avignon, sous le titre 1562
de Notre-Dame-de-Giraud, qui par la suite a été rebâtie sous le titre de Notre-Dame-de-Pitié. Ses soldats avaient toute sorte de licence, et il n'y a sorte d'excès et de cruauté qu'ils ne commissent dans la villé, sans même épargner les morts, qu'ils déterrèrent pour combler de leurs ossements le puits du cloître des chànoines. Les lieux voisins de Cavaillon éprouvèrent les mêmes traitements. Des Adrets parcourut avec une rapidité surprenante Maubec, Robion, Goult, Cabrieres et Lagnes, et les remplit d'horreur. Brancas d'Oyse, beau-frère de Joyeuse, seigneur de Maubec, qui était pour lors dans le château d'Oppedes dont il était gouverneur, vit de ses yeux l'incendie du sien, auquel le baron fit encore tout le dégât possible.

Son dessein était après de marcher vers L'Isle, mais il y renonça, ayant appris que cette ville était en état de se défendre. Les habitants avaient travaillé nuit et jour à se fortifier; dès les premiers mouvements des religionnaires, rien n'avait été négligé, et ils redoublèrent leur activité et leurs précautions quand ils les virent à leurs portes. Ils avaient commencé par couper les arbres de la campagne et abattre les moulins et les autres édifices extérieurs dont les ennemis auraient pu tirer avantage; le couvent des Cordeliers, au midi de la ville, avait été compris dans cette démolition générale; ils avaient fait des retranchements au dehors, creusé des fossés, et lorsqu'ils virent le danger plus pressant, ils inondèrent la campagne à la portée du canon, par le moyen de l'eau de Vaucluse. Comme Carpentras était également menacé, on continua à s'y tenir sur ses gardes. Laurent de Tarascon, qui en était

1562 recteur, convoqua le ban, à l'instance des représentants de la Province, et distribua les vassaux en divers lieux. A cette précaution, il ajouta celle de former des magasins de biscuits.

L'armée des huguenots sortit du Comtat et marcha vers la Provence. On avait prévu qu'ils ne manqueraient pas d'y aller faire une irruption, et on avait fait venir d'Arles un petit corps d'infanterie et de cavalerie, pour les empêcher de passer la Durance. Ce corps n'était pas assez nombreux pour garder tous les endroits où les ennemis pouvaient traverser cette rivière, ni assez forts pour leur disputer le passage. Aussi passèrent-ils librement vis-à-vis d'Orgon, à un endroit où ils ne trouvèrent pas l'eau bien profonde, et ils tuèrent deux cents des soldats qui en gardaient les bords. Cet échec fut un des plus considérables que les catholiques eussent reçus jusqu'alors. Bouche s'est trompé en disant, dans son Histoire de Provence, que cette troupe était un secours que la Provence envoyait au Comtat. Ce secours fut envoyé effectivement, mais ce ne fut qu'un mois après pour de nouveaux besoins, et il arriva sans avoir été attaqué. Les ennemis, ne trouvant aucune résistance, s'avancèrent jusqu'à Saint-Remi, brûlant les maisons de campagne, pillant et commettant une infinité de désordres dans les lieux où ils trouvèrent moyen de s'introduire.

CHAPITRE VI.

Suite des ravages faits dans le Comtat par le baron des Adrets. Il assiége Apt et ne peut le prendre. Les catholiques assiégent Sisteron Bataille de la Grans. Prise de Sisteron et de quelques autres places. Fuite de Montbrun Les catholiques échouent devant Saint Gilles, et perdent une bataille Ils ont quelques avantages dans le Languedoc et en Provence. Tableau du Comté Venaissin dans ces conjonctures. Nouveau secours envoyé par le Pape. Valréas pris par les catholiques et repris par le baron des Adrets, qui s'empare également de plusieurs autres places dans le Comtat.

Le baron des Adrets s'était proposé de ravager toute 1562
la basse Provence ; il avait avec lui 4500 hommes de pied, 900 de cavalerie, sept pièces de canon, et il était fourni de tout ce qu'il lui fallait pour faire encore beaucoup de mal ; mais, sur les vives instances que lui firent les huguenots de Sisteron, assiégés et serrés de près par Sommerive, il commença par détacher de sa petite armée douze cents arquebusiers, deux cents cavaliers, quelques pièces de canon et trente charriots de vivres et de munitions pillés sur les catholiques, et il envoya le tout aux assiégés, sous la conduite de Montbrun, se proposant de le suivre dès qu'il se serait rendu maître d'Apt.

Il forma le siége de cette ville pour contenter ses Perussis
soldats qui se plaignaient de n'avoir rien trouvé à piller Fantoni.

1562 Gaufridi. depuis quelques jours, et pour se satisfaire lui-même, en brûlant les reliques de Ste Anne et les autres qu'on y conserve. Son canon tira pendant vingt-quatre heures, et peut-être que cette ville eût succombé malgré la vigoureuse résistance des assiégés (1), si le baron n'eût été obligé de se retirer, en apprenant que Montbrun, qui l'avait devancé, venait d'être battu et mis en fuite de la manière qu'il sera bientôt dit. Cet accident, qui le mettait en danger d'être accablé par les troupes de Provence, le détermina à lever précipitamment le siége et à rentrer dans le Comtat. Il distribua ses soldats au Thor, à Caumont, à Gadagne, où ils arrivèrent sans être arrêtés, et après avoir été harcelés sur leur route par les paysans de Bonieux et de Menerbes ; il envoya son artillerie dans le château de Roquemaure, sous l'escorte de toute sa cavalerie. Cette cavalerie étant revenue le joindre, il marcha avec toute sa troupe, passant par Velleron, Pernes, Villes, Mourmoiron, Mazan, Caromb, Beaumes et Sainte-Cécile, laissant partout des traces d'inhumanité. Suze n'eût pas été épargné, mais son château lui parut trop fort pour pouvoir être emporté ; il savait, d'autre part, qu'il était gardé par un italien, gendarme du prince de Salernes, homme redouté par les calvinistes. Ainsi il fut droit à

(1) Les habitants d'Apt attribuèrent leur délivrance à la protection de Ste Anne ; et Perussis rapporte que des huguenots, qui s'étaient arrêtés à Caumont et à Gadagne à leur retour du siége, disaient entr'eux étant à table : « Il fault nécessairement croire que saincte Anne ha faict le miracle, car tous les coups que nostre artillerie ha tiré contre les murailles d'Apt sont esté vains et de nulle force ; et jamais plus homme ne ministre ne nous fairont croire le contraire ; et nous fault retirer de ceste façon de vivre et laisser ces armes. » François de Gordes-Simiane, évêque d'Apt, et les capitaines Jordani et Jean Delost se signalèrent à cette défense. Le baron des Adrets perdit son maître d'artillerie à ce siége.

Boulène, où il laissa trois compagnies d'infanterie ; il 1562
en envoya trois autres à Roquemaure, distribuant le reste à Bagnols, à Saint-Esprit et à Pierrelate, et ne se réservant que la cavalerie qu'il emmena à Valence. Cette apparition qu'il fit dans le Comtat ne fut que de quinze jours, mais il n'est pas croyable combien elle fut funeste aux endroits où il se montra.

Sisteron fut pris par les catholiques dans cet intervalle. Comme cet événement est de cette histoire, il doit être rapporté ici. Cette ville est située sur les frontières de la Provence, limitrophe du Dauphiné. Sa situation sur une colline, entre deux montagnes et deux rivières, la fait regarder comme la clef de la Province.
Sommerive en avait formé le siége depuis le 10 juillet. Malingre.
Le total de ses troupes consistait pour lors en cinquante
compagnies d'infanterie, sept de cavalerie et vingt- Gaufridi.
trois compagnies des milices du Comtat. Il avait commencé par chasser les huguenots de Lurs, de Ganagobie et de Castel-Arnoux, trois postes importants dont ils s'étaient emparé et où ils s'étaient fortifiés. Il avait été camper ensuite à la portée de mousquet de Sisteron, au quartier où était autrefois le couvent des cordeliers, n'ayant encore que deux petits canons et deux couleuvrines. Deux de ses compagnies s'étaient postées en même temps sur la montagne voisine, d'où on découvrait toute la ville et bien loin aux environs. Son camp se trouvait ainsi avantageusement établi entre deux collines.

Pour rendre sa situation encore plus sûre, il avait du Thou.
fait conduire une tranchée fort profonde de l'une à l'autre de ces collines, de sorte qu'étant à couvert du feu des assiégés, on pouvait aller et venir sans danger

1562 dans son camp. Ceux qui gardaient ces collines lui avaient fait essuyer quelques légères escarmouches, dans l'une desquelles il avait perdu La Verdière, son premier officier, que Mouvans tua de sa propre main; mais enfin les collines avaient été abandonnées, et les gardes chassés avaient été s'emparer du pont de la Buech, pour faciliter le passage à Montbrun qui venait au secours de la ville.

Le comte de Tende, père de Sommerive, qui combattait pour les huguenots, était dans Sisteron lorsque le siége en fut commencé. Il en était sorti d'abord pour éviter la honte d'être pris par son fils; mais il y retourna bientôt, déterminé à cela par Cardé et par les autres confédérés, qui ne voyaient qu'avec peine que cette proie allait leur être enlevée. Ce retour ralentit les attaques qui étaient déjà commencées : soit par respect pour son père, soit pour quelque autre motif, Sommerive s'écarta de Sisteron, il passa la Durance, et fut camper entre le village de Meez et celui de l'Escale dont il se saisit. Le comte de Tende vint l'attaquer dans son camp et le força à combattre ; il eut d'abord un avantage considérable, mais Sommerive ayant rallié ses troupes, l'obligea à prendre la fuite et à retourner dans Sisteron. Comme il en avait coûté infiniment à son cœur d'en venir aux mains avec des troupes commandées par son père qu'il avait vu fuir devant lui, celui-ci eut beau sortir encore et tâcher plusieurs fois de l'engager de nouveau à une bataille, Sommerive sut toujours l'éviter, de manière que le comte de Tende se vit obligé de s'éloigner par défaut de vivres. Il ramena ses troupes dans Sisteron, mais il en sortit presque seul le lendemain, pour se rendre à Turin.

A peine fut-il parti, que Sommerive repassa la Durence, et fut reprendre sa première position. La ville fut investie de trois côtés, et battue par deux couleuvrines et un gros canon placés sur les collines : ils tirèrent assez longtemps sans pouvoir faire de brèche, parce que faute d'avoir été bien instruits, on les avait braqués contre un quartier des murailles qui ne pouvait être entamé. Cependant les soldats étaient animés d'un courage qui tenait de la fureur, à cause des cruautés que les calvinistes avaient exercées sur quelques-uns de leurs camarades qui étaient tombés en leurs mains : ils les avaient pendus par les pieds sur la Durence, et les avaient achevés à coups d'arquebuse. Dupuy Saint-Martin, de la maison d'Urre, ayant été pris dans une sortie, fut livré à des femmes furieuses, qui le pendirent à une grande croix (1). Aussi les soldats assiégeants n'attendirent-ils pas que la brèche fût faite pour donner l'assaut : ils se glissèrent d'eux-mêmes par une petite ouverture qu'ils avaient aperçue ; Sommerive les laissa faire, espérant que leur entreprise serait heureuse, mais, comme ils ne purent pénétrer dans la ville que par des caves, dans lesquelles il fallait descendre pour remonter ensuite par des passages détournés, et que les assiégés leur disputèrent ces passages avec de grands avantages, cette entreprise leur réussit mal, et Sommerive les rappela après quelques heures de combat. Ce général reconnut qu'il devait chercher à faire brèche par un endroit plus facile, et même ne point faire

1562

Fantoni.

(1) En représailles du meurtre de Dupuy Saint-Martin (Gaufridi le nomme *Bouquenegre*), Sommerive étant de retour du siége de Sisteron, fit pendre, au milieu de la place de Tarascon, La Coste qui avait été gouverneur d'Orange.

1562 d'attaque considérable qu'il n'eût reçu tous les renforts qui devaient lui venir.

Perussis. Ces renforts arrivèrent le 27 août; ils consistaient en 1000 soldats de Provence, et 1600 autres que Serbelloni lui envoya du Comtat, avec plusieurs pièces de canon, sous la conduite du comte de Suze, dont les principaux officiers étaient Girard de Berton et Louis son frère, Gargas, Monestier, Ventavon, La Casete, Laborel, Jean Gay de Carpentras, et Gordes Simiane, qui se rendit fameux dans la suite de ces guerres. Dès lors, Sommerive pressa vivement le siége. Montbrun venait au secours de la place; les catholiques en furent avertis par un oncle de Mouvans qu'ils firent prisonnier. Sur cet avis, le comte de Suze se détacha du camp avec toute la cavalerie et 800 arquebusiers, pour arrêter Montbrun sur son passage: il le rencontra près du bois de la Grans, marchant en bon ordre, et tout prêt à combattre; il l'attaqua, et le chargea avec tant de vigueur, qu'il le mit d'abord en déroute: il lui tua 970 hommes; le reste se dispersa, abandonnant les trente chariots chargés et tout le bagage. Les fuyards se sauvèrent, la plupart sur des arbres, à la faveur de la nuit qui survint; le comte la passa dans le bois, et ses soldats ayant aperçu le matin ceux qui étaient montés sur
Gaufridi. les arbres, ils tirèrent sur eux, les abattirent tous, et emportèrent leurs casaques jaunes et violettes. Ils avaient pris deux canons, cinq drapeaux et une cornette, et n'avaient perdu que deux hommes. Après l'action, Montbrun se retira à Orpierres, et le comte retourna au siége.

Ceci se passa le 2 septembre: le siége de Sisteron fut tout de suite pressé avec une vigueur extrême. Le

4 de ce mois, une batterie de neuf pièces de canon 1562
ayant fait un feu long et continu sur les murailles du
côté du couchant, il y parut une brèche large de 140 de Thou.
pas : trente-deux enseignes donnèrent un assaut qui dura sept heures. La poudre manquant de part et d'autre, l'on combattit longtemps avec l'épée, des pierres, et même à coups de poing. Les assiégés, animés par Mouvans et Senas, firent une si belle défense, qu'ils restèrent enfin maîtres de la brèche, par la retraite des assaillants. Cet avantage ranimant leurs forces, ils travaillèrent, sans perdre temps, à la réparer ; les femmes, mêlées avec les soldats, étaient aussi animées à l'ouvrage : elles portaient de la terre, des matelas, des fascines, du fumier et tout ce qu'elles pouvaient trouver.

Ce succès et cette ardeur ne firent point illusion à Beaujeu, que le comte de Tende son oncle avait établi gouverneur de la ville. Il avait triomphé dans la dernière attaque, mais il y avait perdu tant de monde, qu'il n'était point en état d'en soutenir une nouvelle. Comme le danger était pressant, il tint un conseil secret avec Mouvans et quelques-autres des confédérés qui, comme lui, craignaient d'être livrés au Parlement s'ils tombaient au pouvoir des vainqueurs ; et ayant concerté leur fuite, ils sortirent de nuit avec quelques soldats, à la faveur d'une grosse pluie, abandonnant la place à son malheureux sort. Quoique cette fuite n'ait rien d'honorable, Beze ne laisse pas d'en faire une description magnifique dans son histoire. Mouvans, après bien des dangers, arriva à Grenoble par mille détours.

La ville fut prise le jour suivant. Les fuyards avaient été obligés de forcer la garde du pont de la Buech pour se faire un passage ; le bruit qui s'était fait avait été

1562 entendu des assiégeants qui en connurent d'abord la
Fantoni. cause et qui comprirent qu'il était temps de donner l'assaut qui devait être le dernier. Cet assaut fut donné avec l'impétuosité la plus vive; mais l'opiniâtreté de ceux qui étaient restés dans la ville fut si grande, malgré l'extrémité où ils se voyaient réduits, que, bien loin de penser à demander une capitulation, ils se présentèrent pour repousser les catholiques, et tinrent ferme jusqu'à se faire tuer tous sur la brèche, au nombre de huit cents. Les soldats se livrèrent au pillage, mais comme tous les effets de quelque valeur avaient été transportés autre part dès le commencement du siége, ils ne trouvèrent presque rien. Parmi le peu qui était resté, on trouva des coins à faire de la monnaie. On en avait aussi trouvé dans Orange. Les calices et les autres pièces d'argenterie que les huguenots prenaient aux églises, étaient ordinairement employés à cet usage.

Gaufridi. Cette perte fut d'autant plus sensible aux religionnaires de Provence, qu'elle les laissait sans asile dans la Province, et qu'elle détruisait leur communication avec ceux des vallées, qui faisaient cause commune avec eux depuis le commencement des troubles. Ceux-ci s'étaient intéressés pour conserver Sisteron à la secte. Mille barbets, conduits par le conseiller Ponant dont il a déjà été parlé, étaient partis de Pragelas pour venir au secours de la place; mais elle fut prise avant leur arrivée : Ponant l'ayant appris en chemin, s'enfuit par les montagnes.

Fantoni. Sommerive ignorait que Montbrun se fût retiré à Orpierres après sa défaite au bois de la Grans; mais il savait que les canons que les catholiques avaient perdus

à la bataille de Valréas, étaient dans ce château. Il détacha Glandages avec de la cavalerie pour les aller prendre et les amener à Sisteron : Montbrun voyant avancer cette troupe se crut découvert, et sans prendre temps pour s'habiller, il gagna à pied le haut de la montagne. Glandages entra dans le château, prit les canons, et les fit transporter à Sisteron, dont la prise détermina Gap, Tallard, et plusieurs autres villes du Dauphiné et de la Provence, qui avaient reçu les hérétiques, à se soumettre. Bernard d'Ornezan, baron de Montagut, fut laissé pour garder Sisteron avec sept compagnies. Les historiens remarquent qu'Albin de Rochechouart, qui en fut évêque depuis 1543 jusqu'en 1573, ne mit jamais les pieds dans son diocèse, le laissant en proie à l'hérésie. 1562

Gallia christiana tom. I.

Après cette expédition, Sommerive marcha vers la basse Provence, pour en chasser les religionnaires qui la ravageaient. Il arriva à L'Isle le 13 septembre avec 18 drapeaux et cinq cornettes. Serbelloni, accompagné de Crillon et de Perussis, députés de la ville d'Avignon, furent l'y joindre, et le conduisirent à Avignon où il fut reçu avec les marques d'honneur dues à son rang et à son mérite. Il s'y arrêta deux jours en attendant La Forest, son général d'artillerie, qui amenait les canons, sous l'escorte de la compagnie de d'Agard. Le comte de Suze remonta le long de la Durence pour chasser les huguenots de ses bords; Sommerive suivit le côté gauche du Rhône pour le même motif, mais ils n'en trouvèrent plus ni l'un ni l'autre, la crainte de leur approche les ayant fait disperser dans le Languedoc et dans le Dauphiné.

Les deux commandants se rejoignirent à Arles. Leur

1562 dessein fut d'abord de rassembler leurs troupes, et de
du Thou. marcher droit vers Montpellier, pour dégager Joyeuse
Fantoni. d'un assez mauvais pas où il se trouvait : ils attendaient
Perussis. le Grand Prieur d'Auvergne, avec 4000 hommes d'infanterie du Velai et du Gevaudan, avec lesquels ils se flattaient non-seulement de dégager Joyeuse, mais encore de prendre Montpellier. Pour rendre le projet plus sûr, ils devaient commencer par enlever Saint-Gilles (1) aux calvinistes, et pourvoir à la sûreté de Villeneuve, pour éviter une diversion. Serbelloni entra dans leurs vues ; il leur envoya cinq compagnies d'Avignon, et en fit passer une sixième dans le fort de St-André-de-Villeneuve. Ce renfort tint lieu de celui qu'avait fait espérer le Grand-Prieur d'Auvergne qui n'arriva point.

L'armée de Sommerive était composée de vingt-deux enseignes d'infanterie, qui formaient 5000 hommes, et de 500 cavaliers. Elle entra dans le Languedoc par le passage de Fourques, avec quelques pièces de canon. Elle fut bientôt devant Saint-Gilles dont on fit sommer le gouverneur par un trompette : ce trompette était des troupes du Comtat ; le gouverneur qui lui vit la livrée et les armes du Pape, le retint et le fit mettre en prison. Sommerive crut emporter la place par escalade la nuit suivante, mais il ne put y réussir ; car comme le projet, qu'il avait formé conjointement avec le comte de Suze, n'avait point été ignoré dans Nîmes, ni même dans Montpellier, la garnison de Saint-Gilles avait été renforcée par des détachements de celles de ces deux villes ; elle était par-là en état de tenir longtemps, ou tout au moins de résister aux premières attaques.

(1) Outre ces deux villes, les huguenots tenaient pour lors Nîmes, Uzès, Bagnols, le Pont Saint-Esprit et Viviers.

A peine le siége fuit-il formé, que Grilles, commandant de Nimes, résolut de hasarder une bataille pour le faire lever. Il fit prendre le devant à Bouillargues qui s'arrêta à l'Estagnol, où il apprit de quelques cavaliers écartés, qui furent pris, que Sommerive, informé de sa venue, lui venait à la rencontre avec un détachement considérable. Alors il fit prier Grilles de se hâter, par crainte d'être accablé lui-même, se postant cependant d'une manière à faire craindre une embuscade à Sommerive. Cet artifice lui réussit; les catholiques se continrent et donnèrent par-là le temps à Grilles d'arriver avec 600 hommes de pied et autant de cavalerie, qui, à la faveur de la nuit et de concert avec ceux de Bouillargues, tombèrent sur le détachement, et le mirent en déroute. Les fuyards portèrent l'alarme dans le camp, en publiant qu'ils étaient poursuivis par une troupe beaucoup plus considérable qu'elle n'était en effet; de sorte que le désordre s'y étant mis, et Grilles arrivant dans ces circonstances, la déroute fut générale: on ne pensa qu'à fuir sans faire la moindre défense. Les huguenots ne perdirent que deux hommes, encore furent-ils tués par mégarde par leurs camarades. Les catholiques en perdirent 900, du nombre desquels furent Gabriel Panisse de Montfaucon, le commandeur de Gallaye de la maison de Cogollen, les capitaines Barjac, Saint-Christol, et Cesarelli. Le baron de Ledenon resta prisonnier. Rousset, Taillades, Maligeai, Pagan, Copola, et Pierrevive se sauvèrent en traversant le Rhône à la nage. Tout le canon fut perdu; mais les huguenots ne purent retirer de l'eau la plus grosse pièce, que Sommerive y fit jeter. Les historiens protestants font beaucoup valoir l'avantage de cette

1562

1562 journée, qui ne leur servit cependant qu'à conserver Saint-Gilles.

Suze et Montdragon recueillirent les restes de cette malheureuse troupe, et les ramenèrent à Avignon, d'où ils envoyèrent faire de nouvelles recrues dans la Provence et dans le Comtat. Monteux, le Thor, Pernes, Caromb et Beaumes se distinguèrent par la promptitude avec laquelle ils en fournirent. Les calvinistes, enorgueillis par leur dernier succès, s'avancèrent jusque sous Villeneuve ; ils harcelèrent pendant quelques jours le fort Saint-André, sans pouvoir y faire aucun dommage. D'autre part, ils reçurent quelques échecs de divers côtés dans ces entrefaites : ils furent battus, près de Montpellier, par Joyeuse, qui prit bien la revanche de la journée de Saint-Gilles, en leur tuant 1200 hommes. Ils avaient voulu le forcer dans sa mauvaise situation, et ils lui avaient par là fourni le moyen de s'en tirer, en l'obligeant à combattre. Les catholiques d'Apt et de Bonnieux surprirent le village de Joucas, y tuèrent 47 soldats calvinistes, et obligèrent le reste à se renfermer dans le château. Deux jours après, le chevalier d'Ansoys et le capitaine Pignolly sortirent, le premier de Cucuron, le second de La Coste, attaquèrent Lormarin, le prirent et en chassèrent les hérétiques, avec perte de 25 des leurs : le reste se dispersa dans les bois et sur les montagnes. Un mois après, les catholiques leur enlevèrent encore le Bourg-Saint-Andéol dont ils s'étaient emparés.

Perussis. Fantoni. Un nouveau secours, envoyé par le pape, arriva à Cavaillon le 16 octobre. Il était de 200 cavaliers de vieilles troupes, conduits par le marquis de Longiano, et par Prosper Rasponi. Après quelques jours de repos,

Serbelloni les fit marcher en patrouilles le long du Rhô- 1562
ne. Le débordement de ce fleuve, occasionné par une pluie de quinze jours, les retint à Caderousse, où le comte de Suze vint les joindre, au retour d'une visite qu'il avait été faire de quelques places du Comtat. Comme les huguenots paraissaient vouloir rester tranquilles, de l'avis de Serbelloni, il distribua ces cavaliers et son propre régiment à Caromb, à Mazan, et à Beaumes. Il renforça aussi la garnison de son château de trente lances italiennes; et pour ne pas rester oisif, il passa Gaufridi.
en Provence pour y lever de nouvelles troupes qu'il se proposait de conduire au duc de Nemours, qui faisait la guerre aux huguenots dans le Dauphiné. Il en eut bientôt de toutes prêtes; mais comme on aperçut de grands mouvements parmi les huguenots de Provence, qui n'attendaient que le départ de ces troupes pour éclater, par délibération des Etats de la Province, ces troupes y restèrent, et furent réparties à Sisteron, Manosque, Apt, Salon, Tarascon et Arles.

Tant de mouvements et tant de frais inévitables pour Perussis.
se maintenir et pour se défendre, dépeuplaient et ap- Fantoni.
pauvrissaient le Comtat. La Province et les communautés avaient déjà fait des emprunts considérables, aliéné des fonds, redoublé les taxes, et épuisé toutes les ressources; enfin le peuple était extrêmement à l'étroit; les incendies des lieux et le ravage général que les huguenots avaient faits dans les campagnes, avaient achevé de le ruiner; de sorte que bien loin de pouvoir fournir des contributions, il était presque partout dans un pressant besoin d'être secouru. Les Etats assemblés députèrent Crillon au Saint Père pour l'informer de vive voix de la triste situation du pays, et pour inté-

1562 resser son bon cœur au soulagement de ses sujets pour lesquels Sa Sainteté avait témoigné tant d'estime. Crillon partit d'Avignon sur la fin du mois d'octobre ; le Pape le reçut avec bonté, l'écouta favorablement, et fit partir tout de suite des vivres et une somme considérable.

Pour donner des marques de reconnaissance à Serbelloni qui s'était dévoué à la défense de la Province et qui avait appuyé la requête des Etats, on fit frapper dans Avignon des pièces de monnaie d'or et d'argent à son effigie, avec cette inscription : FR. FABRICIO A SERBELLON. PON. PREF. Avignon était représenté sur le revers avec ces mots : REIP AVENION, SERVATORI AC LIBERATORI. Ce fut le 13 novembre que le Bourg-Saint-Andéol fut repris sur les huguenots par le capitaine Sigismond qui fut tué en trahison le même jour, de même que Combas et Baucole. A cette époque Rouen et Dieppe, que les huguenots avaient livré aux Anglais, furent remis sous l'obéissance du roi. Cet heureux événement fut célébré à Avignon par des réjouissances publiques. Quarante soldats calvinistes, qui étaient entrés dans une île près de Beaucaire, dans l'intention de la ravager, furent laissés morts par des soldats survenus de Tarascon et d'Aramon.

Valréas fut repris par les catholiques le dernier jour de ce mois, avec perte de 70 hommes du côté des ennemis ; mais il fut bientôt abandonné, au bruit de l'approche du baron des Adrets qui retournait dans le Comtat avec plus de monde qu'il n'y en avait jamais amené, à la faveur d'une trève que le duc de Nemours venait de lui accorder. Cette trève de douze jours seulement, et ensuite prolongée pour un pareil terme, fut très-favorable au baron qui avait été abandonné par

Soubise, et qui se voyait enfermé entre Lyon et Vienne. Sans cette trève il était perdu. Il s'empara d'abord 1562
de Montdragon, Piolenc et Valréas, qu'il trouva dépourvus. Ces nouvelles répandirent l'alarme dans la Province; on apprit, par surcroît, que les habitants de Merindol, place assez forte dans le Dauphiné sur les frontières du Comtat, ayant appelé des troupes catholiques, sous prétexte de vouloir se mettre sous leur sauve-garde, les avaient entièrement massacrées, à l'exception du chevalier de Venasque, grièvement blessé, qu'ils retenaient prisonnier. Ces désastres et les autres dangers dont on était menacé, obligèrent Serbelloni à rappeler quelques compagnies qu'il avait envoyées au duc de Nemours, et à renforcer Avignon et quelques autres places. Saintejalle se renferma dans Carpentras avec ses soldats. Les compagnies de Ceciliano et de Claude de Bedoin furent mises dans le château d'Entrechaux, dont la conservation paraissait importante. Ces garnisons faisaient de fréquentes sorties pour battre la campagne : il leur arrivait souvent de rencontrer des partis de religionnaires avec lesquels elles en venaient aux mains. Les prisonniers qu'elles faisaient étaient conduits à Avignon, où ils étaient punis comme rebelles : presque tous faisaient abjuration avant que d'être exécutés. Il était ordonné aux catholiques de porter une croix cousue sur l'épaule quand ils iraient en campagne; quelques inconvénients qui venaient d'arriver avaient obligé de prendre cette précaution. Les huguenots se servirent du même signe par la suite, et ne firent pas difficulté de se marquer de la croix, pour tromper plus sûrement les catholiques.

Ainsi finit l'année 1562. La bataille de Dreux s'était

1562 donnée au mois de décembre. Après la déroute des huguenots, Saint-Auban, qui conduisait dans le Comtat cinq compagnies d'infanterie, fut battu et fait prisonnier par Tavannes, au-dessus de Lyon.

Le 10 août il avait fait un froid excessif, occasionné par un grand vent du nord.

CHAPITRE VII.

Mesures prises à Aix pour le Comtat et pour la Provence. Evénements sur l'Eigues et le long du Rhône. Les calvinistes reprennent Saint-Laurent après une action. Montbrun manque Orange. Nouveaux ravages que font les huguenots dans la Valmasque. Les catholiques reprennent Camaret et Serignan. et les perdent après un combat Les hérétiques s'emparent aussi d'Orange, de Piolenc, de Caderousse, de Château-Neuf, de Sorgues, de Bedarrides, de Monteux, de Sarrians, de Courthaison, de Vedenes et des Piles. Le roi leur ordonne de sortir des terres du pape. Ils se moquent de cet ordre, et s'emparent encore d'Entraigues, de Morieres, de Gigondas, de Seguret, de Sablet, de Malaucene, du Barroux, d'Entrechaux, et de Bedoin. Mesures prises [illegible] l'assemblée des Etats. Une nouvelle troupe d'huguenots arrive dans le Comtat. [illegible] dans Monteux. Inutiles négociations pour la paix. Les huguenots prennent Mourmoiron et Methamis. Ils échouent devant le Crestet, et sont repoussés sous Carpentras.

Les traces que le baron des Adrets avait laissées en Provence l'année précédente, étaient trop récentes pour qu'on pût y être indifférent à son retour dans le Comtat. Les Etats de la Province s'assemblèrent à Aix, et invitèrent Serbelloni à s'y rendre, pour prendre, avec Sommerive et avec les députés, les mesures nécessaires pour la défense de l'un et de l'autre pays. Serbelloni se rendit à leurs invitations : il partit pour Aix le 19 1563 Gaufridi.

1563 janvier, et y fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Le peuple accourait de toute part pour le voir, le comblant de bénédictions. On fit dans cette assemblée divers plans d'opération, qu'on abandonna en partie, en apprenant que des Adrets était retourné sur ses pas, et que ce chef des huguenots pensait à se réunir au parti des catholiques. Le comte de Suze accompagna Serbelloni à son retour. Dès qu'ils furent arrivés, ils mirent une garnison à Aubignan pour couvrir Carpentras, et ils envoyèrent sept compagnies à Malaucene, pour veiller de-là sur tous les environs.

Fantoni. Vers le commencement du mois de février, il y eut quelques mouvements du côté du Dauphiné et le long du Rhône dans le Languedoc. Douze cents arquebusiers et trois cents cavaliers de la garnison d'Avignon, sortis pour les réprimer, marchèrent par différentes bandes. Geofroi de Bonieux, capitaine du régiment de Serbelloni, s'étant arrêté à Villedieu, fut attaqué sur le bord de la rivière d'Aigues par un parti de calvinistes venus de Visan ; il le battit et le dispersa après en avoir tué un certain nombre. Le même jour et quelques heures après, il rencontra une centaine de paysans de Vinsobre armés qui accompagnaient un de leurs ministres ; il tomba sur eux les mit en fuite, et prit le ministre.

Il y eut aussi quelques scènes sur les bords du Rhône : les habitants d'Aramon, fatigués des dommages qu'ils recevaient journellement de la part des calvinistes de leurs environs, se mirent en campagne au nombre de 300, et furent rendre la pareille à Montfrin, Thesiés, Fournés, et autres lieux jusqu'à Valleguiere. Dans ce même temps, un détachement avignonais surprit dans une île un parti ennemi venu de Bagnols et de

Laudun ; il le défit entièrement : ceux qui voulurent se sauver à la nage périrent tous par le froid ou par la violence des eaux. 1563

Saint-Laurent des Arbres avait été repris par les catholiques ; les huguenots s'y présentèrent le 15 de ce mois pour en faire le siége. Ils y furent de Roquemaure, au nombre de 470 cavaliers seulement, avec quelques petites pièces d'artillerie. La garnison, dont Paillet, avignonais, lieutenant de Joannis, était commandant, n'était pour lors que de 30 soldats et de quelques officiers. Cependant elle se défendit si bien, que les huguenots furent contraints de se retirer, après avoir été repoussés jusqu'à cinq fois et perdu 70 hommes sur la brèche. Le siége était déjà levé, lorsque 300 hommes, envoyés par Serbelloni, marchèrent au secours de la place. La nouvelle qu'ils en reçurent à mi-chemin détermina leurs capitaines à les ramener à Avignon, avec la précaution cependant de faire passer à la garnison de Saint-Laurent toute la poudre que leurs soldats avaient apportée. Peu de jours après, Serbelloni lui envoya encore d'autres munitions, avec un renfort de trente fusiliers et de quarante lances.

Le capitaine Vidal, chargé de les conduire, arriva heureusement à Saint-Laurent ; mais en étant sorti le lendemain pour aller à la découverte, il tomba dans une embuscade de 400 calvinistes : il soutint vigoureusement leurs premiers efforts, ce qui donna le temps à la garnison de venir le dégager ; mais cette sortie fut cause de la perte de la place ; les ennemis furent accrus, et dans le temps qu'une partie soutenait le combat, les autres furent s'emparer du lieu. Les nôtres, voyant l'inutilité d'une tentative, prirent le parti de se

1563 retirer à Avignon où ils arrivèrent en bon ordre. Les religionnaires maîtres de Saint-Laurent maltraitèrent les catholiques qu'ils y trouvèrent, et mirent les remparts hors d'état de défense.

Montbrun crut pouvoir surprendre Orange le 21 février. Il s'en approcha avec si peu de bruit, qu'il était aux portes avant qu'on fût informé de son arrivée. Son cortège était de huit compagnies d'infanterie, tirées des garnisons de Boulene, de Piolenc et de Serignan, outre 200 cavaliers qui ne devaient agir que par des ordres plus particuliers : il s'était, de plus, muni de tout ce qui était nécessaire pour une escalade. Il voulut d'abord forcer un ravelin pour s'introduire dans la ville ; ce qui fut cause qu'il manqua son coup, car quelques lances de patrouille qui venaient de rentrer dans ce ravelin et les soldats qui y étaient de garde, firent feu sur lui tous à la fois, et donnèrent ainsi le signal à toute la garnison. Montbrun se retira promptement, laissant ses échelles et dix-huit de ses hommes étendus sur la place. Cette entreprise engagea Serbelloni à mettre encore plus du monde dans Chateau-Neuf et dans Bedarrides, afin que ses garnisons pussent donner du secours à Orange dans le cas d'une nouvelle attaque.

Perussis. Les huguenots de la Valmasque faisaient aussi des courses continuelles de leur côté. Ils reprirent le château de Joucas, et précipitèrent du haut d'une tour le seigneur du lieu, qui était un Commandeur de l'ordre de Malte. Ils tentèrent ensuite de surprendre Goult, mais ils y furent repoussés. Ils tuèrent en passant à la Coste le commandeur Marc de Simiane, frère du seigneur. Ayant passé la Durence, ils firent mille ravages à Senas, à Lamanon et dans leurs campagnes, commet-

tant les plus inouïes cruautés, n'épargnant pas même 1563
les enfants qu'ils écrasaient dans leurs berceaux. Tant d'excès poussèrent à bout les catholiques: ils s'attroupèrent des villages voisins, et ayant pris le seigneur de Flassan pour les conduire, ils forcèrent les huguenots dans le château de Joucas, dans lequel ils s'étaient renfermés avec leurs rapines, les tuèrent tous, et reprirent ce qui leur appartenait.

Serbelloni crut les circonstances favorables pour re- Fantoni.
couvrer Camaret et Serignan, encore occupés par les ennemis. Pour exécuter le dessein qu'il en forma, il partit d'Avignon dans la nuit du premier mars, avec une partie des compagnies italiennes, et tout ce qui était nécessaire pour un siége. Il prit encore en passant la compagnie de Perussis-Caumont qui était à Bedarrides. En arrivant, il trouva Camaret déjà investi par la cavalerie italienne et par un corps d'infanterie que Turcot, qui avait pris le devant, avait amené. Outre plusieurs pièces d'artillerie, il avait tiré d'Avignon le plus gros canon; de sorte que, faisant tirer tout à la fois sur divers côtés des murailles, il n'était pas possible que la place fît une longue résistance. A peine fut-il arrivé, que son camp fut grossi de plusieurs compagnies et d'une partie de la garnison d'Orange. Saintejalle, Vaucluse, d'Aubres, Puget, Fogasse, les deux Crillon, et plusieurs autres gentilshommes y étaient accourus. La place fut emportée d'assaut le quatrième jour du siége: il ne s'y trouva dedans que cent soldats qui furent passés au fil de l'épée; le reste avait péri dans les attaques ou s'était enfui. De Clerc, beau-frère de Montbrun, fut pris tout blessé; Serbelloni ne voulut point lui accorder la liberté, quoiqu'il offrît 4000 écus

1563 pour sa rançon. Il mourut au bout de quelques jours, autant de désespoir que de ses blessures. Cette prise coûta aussi quelques hommes aux catholiques. Le capitaine Turcot reçut une blessure dont il mourut à Orange; Perussis eut une cuisse percée d'un coup de balle, et faillit à être écrasé sous un tas de pierres jetées du haut des murailles; Roland Constant de Menerbes courut le même danger: on l'avait vu revenir, se traînant par terre, sans avoir voulu abandonner le drapeau qu'il portait.

du Thou. La prise de Camaret facilita celle de Serignan, qui ouvrit ses portes à la première sommation. Crussol, à la tête des huguenots, s'en était précédemment emparé un jour de dimanche, dans le temps que les habitants étaient à la messe. Une femme qui était d'intelligence avec lui, l'avait introduit au moyen d'un signal convenu. Tous les habitants avaient été massacrés, les prêtres avaient été égorgés sur l'autel. Un certain Amaulric, natif du lieu, qui avait abjuré la foi à Orange, était le plus acharné au massacre, *estant*, dit la relation, *grandement affectionné, et comme en rage contre les pauvres catholiques*. Cette baronie, la première du Comtat et la plus étendue, appartenait pour lors à Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. (1).

Fantoni. Serbelloni laissa dans Camaret les compagnies de Caumont, de Ceciliano et de Turcot; dans Serignan

(1) Cette dame était l'objet de l'exécration des huguenots, parce qu'ils s'étaient imaginés qu'elle avait abusé du crédit qu'elle avait eu sous François I et Henri II, pour les pousser à sévir contre eux. Elle fut en butte à leurs satires tant qu'elle vécut, et encore après sa mort Voyez ce qu'en dit Beze au livre II de son histoire. Il faut convenir que ce que dit d'elle Brantome, dans l'éloge de Henri II, était bien capable de lui attirer cette haine.

celles de Bedoin, de Pignan et de Payan de Visan. La 1533
cavalerie du marquis de Longiano fut répartie à Carpentras et à Pernes; celle de Rasponi fut destinée pour Bedarrides: le reste des troupes retourna à Avignon. Le jour même de la prise de Camaret, les hérétiques du Languedoc se présentèrent devant Aramont, au nombre de 1000 hommes avec quatre pièces d'artillerie. A la nouvelle qui en vint à Avignon, le vice-légat fit partir deux grosses barques chargées de soldats, qui aidèrent la garnison à repousser les assaillants, 290 desquels restèrent morts.

Le duc de Nemours avait commencé la guerre contre les calvinistes dans le Dauphiné. La chasse qu'il leur donnait détermina Crussol à mener dans le Comtat le parti qu'il conduisait. Ce parti était considérable; il était de 2000 hommes d'infanterie et de 600 cavaliers qui avaient avec eux six pièces de canon. Ils commencèrent leurs hostilités dans cette province par le siége de Serignan, que Crussol avait déjà pris une fois. Serbelloni l'avait prévu en apprenant leur arrivée; comme elle fut assez brusque et qu'il était informé de leur nombre, il donna ordre aux compagnies qui le gardaient d'en sortir et de se retirer à Orange dont la couservation lui paraissait plus importante; mais cette troupe s'opiniâtra à vouloir garder la place, ce qui obligea le général d'aller lui-même à Orange le 17 mars. Le lendemain il envoya à la découverte la cavalerie italienne, quelques arquebusiers à cheval et un certain nombre d'hommes de pied, sous les ordres de Saintejalle, qui devait reconnaître l'ennemi et tâcher de faire entrer du secours dans le château de Serignan, mais ne point hasarder un combat.

1563 Crussol, qui fut averti de leur marche, se mit en embuscade dans le bois, et les laissa avancer jusqu'à ce qu'il les jugea à portée d'être défaits. Pour lors il sortit du bois et fondit sur eux avec tant d'impétuosité, qu'il paraissait qu'il n'en devait pas échapper un seul. Saintejalle fit des prodiges de valeur dans cette occasion ; il se battit en désespéré pour se ménager une retraite honorable. Les ennemis le poursuivirent jusqu'à bien près d'Orange. La garnison de Serignan fit une sortie dans le temps de l'action ; elle tua 400 hommes, prit deux pièces de canon et une quantité considérable de munitions. Saintejalle perdit environ 150 hommes, du nombre desquels furent quatre capitaines ; un cinquième resta prisonnier. Ses pertes auraient été plus considérables, si Odin, sergent major, eût été moins habile. L'abbé de Fouillant, frère de Crussol, qui avait abandonné l'état ecclésiastique pour se faire huguenot, était de l'embuscade : il fut des plus ardents à poursuivre les catholiques dans leur déroute. Cet acharnement lui coûta la liberté et la vie ; car il fut blessé, pris ensuite, et conduit à Orange, où il mourut de ses blessures en arrivant. Thomas de Rochemaure, baron d'Aigremont, fut aussi fait prisonnier et conduit à Avignon.

Après l'action, le siége de Serignan fut continué avec plus de vigueur encore, par le désir qu'avait Crussol de venger la mort de son frère. Six pièces de canon tiraient continuellement contre le château. Le camp des assiégeants était grossi à tout moment de calvinistes qui y accouraient des environs ; il y arriva encore un gros détachement de la garnison de Roquemaure, ce qui jeta une si grande consternation dans Orange, Courtaison et Bedarrides, qu'ils restèrent presque déserts

par la fuite de leurs habitants, qui se retirèrent, partie à Avignon, partie à Carpentras, où on les vit réduits à demander l'aumône dans les rues. Les assiégés ne s'attendant pas à être secourus et ne pouvant tenir plus longtemps, se rendirent à composition. Les huguenots entrèrent dans le château, et sans égard pour les conditions jurées, ils tuèrent une partie des soldats de la garnison, commençant par Bedoin, Payan et son frère, qui en était les capitaines. Pignan et le chevalier de Mourmoiron avaient été précédemment fait prisonniers dans une sortie. Le château fut brûlé et rendu inhabitable. 1563

Les religionnaires s'emparèrent ensuite plus facilement qu'ils ne croyaient d'Orange, de Piolenc, de Caderousse, de Château-Neuf (1), de Sorgues, de Bedarrides et de Courtaison, menaçant le Comtat d'une invasion générale. Serbelloni et le vice-légat dépêchèrent des courriers en France et en Italie pour demander du secours. Il leur vint incontinent de Provence un petit corps de cavalerie et un autre d'infanterie, amenés par de Vins, Beauchamp et Grenier. Comme cette troupe était destinée à tenir la campagne, celles du Comtat furent toutes réparties dans diverses places. A cette époque, Saintejalle se démit du gouvernement de Carpentras, on ne sait pour quel motif : il fut joindre Maugiron dans le Dauphiné avec tout ce qu'il put lever d'hommes sur son chemin. Le marquis de Longiano lui fut substitué dans son gouvernement. Perussis.

Les calvinistes incendièrent Château-Neuf le 27

(1) Il y avait dans Château-Neuf un magasin de sel qui était dans un lieu secret. Un traître le découvrit aux huguenots, qui enlevèrent tout ce sel et le transportèrent en Dauphiné

1563 mars : un de leurs détachements qui courait le haut Comtat, se présenta devant les Piles qui se rendit d'abord ; ce qui n'empêcha pas que tous les habitants ne fussent massacrés. Une autre de leurs troupes s'empara de Monteux, de Sarrians et de quelques autres lieux, dans lesquels elle s'introduisit par intelligences. Serbelloni voyant qu'ils n'en voulaient qu'au pillage, et qu'il n'était pas possible d'en venir aux mains avec eux ni même de les atteindre, tant le secret de leurs marches était impénétrable, s'attacha à former de fortes garnisons, tant pour la sûreté des lieux, que pour la facilité de mettre du monde en campagne lorsqu'il en serait nécessaire. Il mit dans Avignon la cavalerie de Rasponi et trois compagnies d'infanterie ; une quatrième fut à Villeneuve ; Carpentras fut renforcé des lances de Rangoni, des arquebusiers à cheval de Vassadel, de deux compagnies italiennes, et des trois de Propiac, de Joannis et de Verot. Celle de Caumont fut à Cavaillon ; celle de d'Agoult, cavalerie, à l'Isle ; Menerbes eut aussi de la cavalerie et de l'infanterie de Grenier ; Oppedes, la cavalerie de Cuges ; Roubion, l'infanterie de Beau-Champ. Quatre autres compagnies furent envoyées en Provence, et réparties à Apt, Goult et Orgon.

Dans une excursion que firent les huguenots de Caderousse, le 8 avril, ils surprirent le capitaine Georges, italien : ils le conduisaient en triomphe en l'accablant de coups et d'injures, lorsqu'une patrouille catholique du château de Lers le leur enleva et le ramena à Avignon. Le 11 du même mois, les confréries des pénitents de cette ville distribuèrent des aumônes abondantes aux étrangers qui s'y étaient réfugiés. Le même jour les

cavaliers qui étaient à l'Isle, à Oppedes et à Menerbes 1563
s'étant joints, battirent la campagne jusqu'aux portes de Bedarrides; ils firent quelques prisonniers qui étaient des transfuges de Carpentras, auxquels ont fit subir une peine capitale.

Les ennemis s'étaient fait de Monteux un retranchement dans le centre du Comtat, d'où ils incommodaient tout le voisinage. Il n'eût par été facile de les en déloger à force ouverte: Serbelloni fit cependant une tentative pour cette fin, mais il ne put faire autre chose que quelque dommage aux remparts et à une des portes. Les cavaliers qu'il y avait conduits furent tout de suite à Sarrians, dont ils brûlèrent les faubourgs, sans que les soldats huguenots qui étaient dans le lieu fissent le moindre mouvement. En représailles, les ennemis firent le même traitement à Vedenes.

Serbelloni fit encore dans les garnisons quelques changements qui lui parurent nécessaires. Il en mit dans quelques endroits où il n'y en avait point et qui pouvaient être attaqués, et il en renforça quelques autres. La Chartreuse de Bonpas était gardée par 25 soldats de la compagnie du seigneur de la Barthalasse, qui firent si bonne contenance pendant toute cette guerre, que les religionnaires ne purent jamais y pénétrer ni même passer la Durance à leur vue. On avait déjà fondu à Avignon deux grosses couleuvrines pour le service de la ville; on y en fondit encore deux autres pour Carpentras, où elles ne parvinrent que par des chemins détournés et sous une escorte considérable.

On a déjà vu, dans le premier chapitre de cette histoire, un précis des malheurs dont la France fut inondée l'année précédente. Comme les chefs des rebelles

1563 paraissaient résolus à en exciter de nouveaux dans le courant de celle-ci, le roi crut les désarmer et rétablir la paix en signant avec eux le traité d'Amboise. Le légat du pape intervint dans ce traité pour les intérêts du Comtat; le roi informa Serbelloni de la manière dont ils avaient été ménagés, par une lettre datée de Chenonceau, le 17 avril. Le comte de Vaux, porteur de cette lettre, arriva à Avignon le 22, avec la qualité d'envoyé du roi, de la reine et du prince de Condé dont il était écuyer, pour faire rendre au pape toutes les places que les huguenots occupaient dans le Comtat (1), en conséquence d'un article particulier inséré dans le traité de paix. Crussol, qu'on regardait pour lors comme le chef du parti dans ces contrées, était à Saint-Esprit; le comte de Vaux fut l'y trouver, lui notifia les intentions du roi, et fit publier la défense que ce monarque faisait aux religionnaires de son royaume, de faire des incursions dans les terres du Saint Siége.

Perussis. A peine cette défense fut-elle publiée, que les calvinistes, bien loin de s'y soumettre, recommencèrent à parcourir le Comtat, renouvelant tout ce qu'ils y avaient déjà commis de plus affreux. Ils ravagèrent une seconde fois le monastère de Montfavet qui avait déjà beaucoup souffert l'année précédente lors du passage du baron des Adrets. De là ils furent à Seguret, qu'ils prirent de nuit par escalade le 5 mai, et y tuèrent 130 personnes.

(1) Elles étaient pour lors au nombre de 33, savoir: la Palud, Boulene, Rochegude, Piolenc, Caderousse, Château-Neuf, Sorgues, Entraigues, Bedarrides, Monteux, Sarrians, Camaret, Serignan, Sainte-Cécile, Cairanne, Buisson, Villedieu, Saint-Roman-de-Malegarde, Saint-Roman de Viennois, Vaqueiras, le Rasteau, Puymeras, Faucon, Bouchet, Richerenches, Grillon, Valréas, Visan, Rousset, Aubres, les Piles, Eyrole et Valouse Dans la principauté d'Orange, Orange, Courtaison, Jonquieres, Causans, Malijai et Violès.

Le 10 du même mois, ils pillèrent le bourg de Morières, en emmenèrent le curé qu'ils pendirent à Bedarrides, revêtu de ses habits sacerdotaux. Le 11 ils assiégèrent Gigondas dans la principauté d'Orange : ils y eurent d'abord un désavantage dans une sortie que fit la garnison, soutenue de quelques réfugiés de Visan ; mais enfin ils en restèrent les maîtres, par le départ de la garnison, qui en sortit leur passant sur le ventre. Ils prirent aussi Sablet et Malaucène ; le château du Barroux, place des plus fortes, leur fut livré par Barthélemi de Belon le commandant. Ils voulurent aussi prendre Vaison qui était gardé par quelques compagnies italiennes et provinciales. Devins y accourut de Menerbes avec sa cavalerie, et dans une sortie qu'il fit à propos, il mit les assiégeants en désordre et fit quelques prisonniers, parmi lesquels se trouva le cornette de Montbrun. Il n'en fallut pas davantage pour déconcerter les calvinistes ; ils levèrent le siége et marchèrent vers Villedieu, ravageant la campagne à droite et à gauche. 1563

Ils retournèrent sur leurs pas quelques jours après, au nombre de 3000 hommes de pied et de 400 de cavalerie ; ils s'emparèrent d'Entrechaux, où ils entrèrent, le 25 mai, par une porte secrète que leur ouvrit Claude de Guiramand qui en était le seigneur ; ce qui irrita si fort ses vassaux qui le suspectaient déjà depuis quelque temps, qu'un d'entre eux lui donna un coup d'épée dont il mourut sur l'heure. Les hérétiques vengèrent sa mort par celle de 40 personnes qu'ils trouvèret dans le château (1). Ils furent ensuite à Crillon qu'ils Fantoni.

(1) Celui qui avait donné le coup d'épée fut tué sur le champ par les huguenots. Deux de ses enfants périrent à Arles des

1563 trouvèrent désert; ils le pillèrent et y mirent le feu. Ils brûlèrent aussi Saint-André-de-Ramières, abbaye de filles, fort recommandable par le concours des fidèles qui y allaient en dévotion, et dont une très-vertueuse dame de la maison de Suze était alors abbesse. Ce furent-là les excès où ils se portèrent malgré la défense du roi, malgré même l'amnistie offerte par Serbelloni et par le vice-légat aux transfuges du Comtat, auxquels ils permettaient de revenir et de rentrer dans leurs biens, pourvu qu'ils missent les armes bas et qu'ils fissent à l'avenir profession de la foi catholique.

Dans ces malheureuses circonstances les Etats de la Province s'assemblèrent à Avignon le 15 mai, dans le palais apostolique. Les consuls d'Avignon y furent admis pour cette fois et sans conséquence pour l'avenir, et cela parce qu'Avignon était également intéressé dans les délibérations qu'il y avait à prendre. On députa Vaucluse au comte de Sault, et d'Aubignan au comte de Crussol pour les induire à empêcher les calvinistes de continuer leurs hostilités dans le Comtat, du moins jusqu'à ce que le roi, à qui on s'était adressé pour le même motif, eût donné de nouveaux ordres. Seytres et Caumont furent députés en même temps à Sommerive, au comte de Carces et aux Etats de la Provence assemblés à Aix, pour leur demander du secours. L'assemblée leur promit 2000 hommes qui marcheraient avec leur solde.

Les Etats du Comtat s'assemblèrent encore dans le mois suivant, pour délibérer sur les opérations des nouvelles troupes qu'on devait lever et mettre en cam-

mains des deux fils du seigneur, qui ne cessèrent de les poursuivre jusqu'à ce qu'ils les eussent assassinés.

pagne, et sur les moyens à prendre pour sauver la ré- 1563
colte pendante des ravages des religionnaires. Serbelloni offrit de joindre, à ses propres frais, 2000 hommes au deux autres mille qui devaient venir de Provence : la Province et le clergé offrirent d'en entretenir un pareil nombre, et les barons se taxèrent pour 50 cavaliers. Montagut amena d'Aix le secours promis, consistant en deux régiments complets, l'un d'infanterie, l'autre de cavalerie, qui furent distribués en divers lieux pour la sûreté des fruits de la campagne.

Saint-Auban, qu'on verra devenir chef de parti sur la fin de ces guerres, revint dans le Comtat après avoir recouvré la liberté, et se rendit d'abord recommandable par ses entreprises. Son coup d'essai fut la prise de Bedoin, dont il s'empara au commencement du mois de juillet. Comme il avait d'autres desseins, il ne s'y arrêta point, et de son autorité il y établit pour gouverneur Jean Stoard de Cheminades. Voici la teneur des lettres qu'il lui donna à cet effet :

« GASPARD PAPE, seigneur de Saint-Auban, gouver-
» neur et lieutenant-général pour le roi ez pays du
» Comté de Venisse et principaulté d'Orange, défen-
» seur des chrétiens oppressés qui veulent se retirer
» en leurs maisons, et tous aultres desdicts pays qui
» veulent vivre en paix soubs l'obéissance de Dieu et
» du roi, au seigneur de Cheminades, escuyer de Be-
» doin, salut.

» Ayant plu à Dieu nous faire la grâce d'entrer au-
» dict lieu de Bedoin, et icelui lieu gagné par amiable
» composition et consentement des habitants d'illec,
» qui par mauvais conseils avaient estés auparavant

1563 » rétifs à condescendre à la fréquentation et commerce » entre les hommes, sans laquelle nous ne pouvons vi- » vre en paix, qui est la chose que nous poursuivons. » Pour entretenir icelle paix et éviter les meurtres et » scandales qui sans cela se commettent journellement, » il est bien nécessaire pour voir audict lieu de Bedoin » pour l'importance d'icelui, d'un bon, fidel, et suffi- » sant personnage; pour, non seulement le garder, » mais y commandant, entretenir les habitants en telle » modestie, paix et doulceur, que le tout revienne à la » gloire de Dieu, et au repos et tranquillité du public.

» A ces causes, vous avons commis et commettons » pour, avec une compagnie de cent hommes de pied, » gouverner et commander audict lieu de Bedoin. » Donné à Malaucene, sous notre scel et seing, le 8 » juillet 1563. »

La prise de Bedoin avait coûté aux huguenots trois jours de siége et cent de leurs soldats. Ils en perdirent un pareil nombre devant Mazan qu'ils attaquèrent inutilement; Propiac le commandant, aidé de Caumont qui lui amena un renfort de Carpentras, les obligea à se retirer à Bedoin d'où ils étaient venus. Comme l'Isle était aussi menacé, Rousset et Perussis, habiles l'un et l'autre dans l'art des fortifications, s'y rendirent pour en ajouter de nouvelles, qu'on jugeait nécessaires pour plus de sûreté. Au milieu de ces troubles, un incident qui survint augmenta l'embarras et obligea la Province à redoubler ses précautions.

Une troupe de treize compagnies d'infanterie et de 400 chevaux des religionnaires de Provence, s'arrêta à Mornas revenant de Lyon, dans le dessein d'y séjourner jusqu'à l'arrivée du seigneur de Scepeaux de Vieil-

le-Ville, maréchal de France. Cette troupe était les 1563 restés d'un gros détachement que les calvinistes provençaux avaient fournis à ceux du Lyonnais, lesquels ayant mis les armes bas après le traité, renvoyèrent les Provençaux chez eux. Comme ils se voyaient en danger d'être attaqués dans Mornas, et que d'ailleurs les subsistances leur manquaient, ils envoyèrent trois députés à Avignon pour demander que la Province leur fournît gratuitement des vivres, offrant de leur côté de se retirer en Provence dans quelques jours. Sur le refus qu'on fit à leur demande, ils se distribuèrent à Bedarrides, Courtaison, Entraigues et Monteux, où les leurs, qui y étaient les maîtres, ne firent pas difficulté de les recevoir. Comme ils se virent plus nombreux, ils cherchèrent à s'étendre, et s'établirent à Vedenes. Serbelloni craignant le même sort pour Velleron, fut le démanteler le 16 juin, dans la vue de conserver la libre communication entre Carpentras et Cavaillon, en empêchant les ennemis de s'y retrancher. N. Mario passant par Entraigues muni d'un sauf-conduit, fut arrêté, dépouillé et conduit prisonnier à Orange.

Mouvans était pour lors dans Monteux d'où il sortait quelquefois pour détrousser les passants catholiques et pour faire du désordre dans les campagnes voisines. Dans une de ces excursions, il s'avança vers Carpentras, à la tête de 130 des siens : un coup d'artillerie ne l'empêcha pas même de venir affronter la ville de fort près. Mais Vaqueiras en étant sorti avec de la cavalerie, Mouvans fut mis en déroute, ayant eu peine à se sauver après avoir eu son cheval tué sous lui. La nuit suivante, la cavalerie huguenotte, qui était à Monteux, passa à Sarrians.

1563 Au temps de la moisson, les ennemis firent des courses continuelles dans les campagnes de Morieres, de Mondevergues, du Pontet, de Fargues, et dans celle de Caumont. Cependant on traitait de la paix : le baron de La Garde qui la négociait avait amené à Avignon trois de leurs députés pour la conclure. Ces députés demandaient pour préliminaire le passage libre par le Comtat, et qu'on leur livrât Cavaillon et Caumont pour sûreté de leurs personnes et de leurs bagages dans leur retraite en Provence, où ils disaient avoir dessein de s'aller établir. Cette proposition n'était qu'un piége : ils ne demandaient ces deux places que pour s'y maintenir et resserrer par là Avignon ; eussent-ils même parlé plus sincèrement, leur entrée dans la Provence ne pouvait être indifférente pour le Comtat, qui avait trop de liaison avec cette province pour lui envoyer des hôtes si dangereux. Aussi la proposition fut-elle unanimement rejetée ; les députés qui avaient charge d'en faire le capital de la négociation, se retirèrent sans en faire d'autres.

Serbelloni informa la Cour de France du peu de succès de cette conférence ; il croyait néanmoins que les religionnaires resteraient tranquilles, en attendant la réponse du roi pour qui ils avaient témoigné assez de respect (1). Mais il eut la douleur d'apprendre, au bout de quelques jours, qu'ils s'étaient emparés de Metamis par escalade, le 5 juillet, et de Mourmoiron encore, au

(1) Les huguenots de ce temps avaient la coutume de parler du roi avec le dernier mépris. Malingre rapporte que le sieur de Gordes ayant représenté à une de leurs troupes que le roi était fort irrité de leurs entreprises, ils lui répondirent : « quel roi ? » nous sommes les rois : celui dont vous parlez est un roi de m .. » nous lui donnerons des verges et un métier pour lui appren- » dre à gagner sa vie »

moyen des intelligences qu'ils s'y étaient ménagées 1563
avec les habitants, infectés de l'hérésie pour la plupart; qu'ils ravageaient de nouveau les campagnes du Thor, de Saint-Saturnin, de Thouzon et de Gadagnes, et qu'ils avaient enlevé et fait prisonniers plusieurs prêtres et chanoines de l'Isle. Comme il vit Venasque et Malemort en danger, il fit passer du secours à l'un et à l'autre lieu, confiant la garde du premier à celui qui en était le seigneur, et celle du second à Galimbert.

Les calvinistes voulant poursuivre leurs conquêtes, reçurent cependant deux échecs considérables; le premier devant le Crestet qu'ils assiégeaient au nombre de 1500 hommes d'infanterie et 500 cavaliers, avec quatre canons. Ce siége fut le plus régulier de tous ceux qu'ils avaient faits jusqu'alors dans le Comtat. Ils se pressèrent de donner l'assaut dès qu'ils virent les remparts entamés; mais ils furent vigoureusement repoussés par les assiégés, qui, hommes et femmes, firent tomber sur eux une grêle de balles, de pierres et de pots à feu. Il en resta sur la brêche environ 150, et il y en eut au double de grièvement blessés. Les assiégés, que cet avantage rendait fiers, les raillaient du haut de leurs murailles, offrant avec des rires moqueurs de leur rendre leurs balles et de leur fournir de la poudre s'ils voulaient retourner à l'assaut; ce qu'ils n'osèrent faire. Un de leurs canons avait crevé pour avoir fait de trop fréquentes décharges. Le commandant de la place était un étranger nommé Banasque, reconnu pour brave et pour un homme fort entendu.

Le second échec que reçurent les calvinistes, leur fut donné sous les murs de Carpentras, dont ils s'appro-

1563 chèrent encore le 6 juillet. Rangoni les voyant à portée, sortit avec de la cavalerie et de l'infanterie, et les mena battant jusqu'aux portes de Monteux d'où ils étaient venus. Il en tua une trentaine, mais le nombre des blessés fut très-considérable. Aucun des catholiques ne fut ni tué ni blessé.

Sans doute que les personnes pieuses liront avec plaisir une anecdote particulière de cette année. Je la rapporte avec d'autant plus de confiance qu'elle intéresse la religion, et qu'elle n'est pas tout-à-fait étrangère à mon objet : la voici telle que Perussis la rapporte dans ses mémoires manuscrits.

Les huguenots, en passant par Caumont l'année précédente, y avaient brûlé une église champêtre qui avait été anciennement l'église paroissiale. Il y avait sous le grand autel des reliques de saint Symphorien martyr, patron du lieu, et de celles des saints Fauste et Auguste, père et mère de saint Symphorien, de Proeule évêque et martyr, de Nil et Francon évêques et confesseurs. Ces reliques, de l'existence desquelles il ne restait plus de mémoire pans le pays, furent trouvées le 9 mars par Dom Eloy Guigonis, bénédictin, vicaire-général du diocèse d'Orange, qui prêchait le carême à Caumont. Elles étaient sous les ruines, enfermées dans un coffre de bois de sandal, avec un écrit en parchemin fort ancien, qui faisait foi que ces reliques étaient de celles de ces glorieux saints. On les transporta avec solennité dans l'église paroissiale, et l'auteur que je cite assure qu'en cette occasion il se fit des miracles.

CHAPITRE VIII.

Le maréchal de Vieille-Ville arrive à Avignon pour rétablir la paix. Les ennemis rendent ses premières négociations inutiles. Ravages qu'ils font dans les campagnes. Les huguenots du Comtat s'assemblent à Sainte-Cecile. Choc sous le Thor. Les catholiques ont quelques avantages aux environs de Carpentras. Secondes négociations du maréchal. Suspension d'armes. Les huguenots de Provence sortent du Comtat. Il y en arrive d'autres du Dauphiné qui recommencent les hostilités. Les catholiques assiègent et prennent Mourmoiron. Le maréchal reprend les négociations. Mauvaise foi des calvinistes. Ils insultent le maréchal et attentent à sa vie La guerre recommence. Les catholiques prennent le Barroux. Les huguenots évacuent plusieurs places.

Le maréchal de Vieille-Ville, envoyé par le roi pour faire exécuter dans le Comtat le dernier édit de pacification, arriva à Villeneuve le 16 juillet, accompagné de plusieurs gentilshommes et de 50 arquebusiers. Serbelloni lui députa Rangoni, Caumont, Propiac et quelques autres personnes de distinction, pour le saluer et l'inviter à passer à Avignon. Il s'y rendit le lendemain avec l'archevêque d'Aix et le seigneur de Caylus; mais il n'y fit pas un long séjour, pour ne pas donner de l'ombrage aux calvinistes: il repassa le même jour à Villeneuve, après avoir conféré en particulier avec le vice-légat et Serbelloni.

1563

Fantoni.

1563 Ce maréchal, dont je parlerai souvent dans la suite de ce chapitre, avait été élevé à la cour de François Ier, et avait servi avec honneur en Italie, en Flandre et en Allemagne. Après la mort de Henri II, il resta à la cour auprès de Catherine de Médicis, régente du royaume, qui se servit de lui pour dissiper la conjuration d'Amboise. Il venait d'être fait maréchal de France, lorsqu'il fut choisi pour rétablir la religion catholique à Rouen et à Dieppe, et envoyé en ambassade auprès de l'empereur, et ensuite en Angleterre, pour empêcher les secours que les calvinistes de France attendaient de ces deux puissances. Les quatre maréchaux ayant eu ordre de faire leurs chevauchées, il eut pour son département la Bourgogne, le Bourbonnais, le Berri, l'Auvergne, le Lyonnais, le Vivarais, le Dauphiné et la Provence. Il remit ces provinces sous l'obéissance du roi, y rétablit la religion catholique, et en fit sortir les troupes calvinistes. Le pape, informé de son zèle et de ses succès, lui demanda les mêmes services pour le Comtat. Le roi lui avait déjà ordonné de s'employer pour rétablir la paix dans cette province. Le maréchal fit tout ce qu'il put pour cette fin ; et si ses intentions n'eurent pas de meilleurs effets, ce fut parce qu'il y trouva des huguenots plus acharnés qu'il n'en avait vu ailleurs.

Le jour même qu'il était venu à Avignon pour entamer un traité de paix, il avait eu lieu de connaître que les religionnaires n'en voulaient point par les excès auxquels ils se portèrent presque en sa présence. Quelques-uns de ceux qui l'avaient suivi s'arrêtèrent sur le pont du Rhône, chantant leurs psaumes, et vomissant mille injures contre le pape et contre ses officiers ; un

de la troupe entra dans la chapelle, et fit dans le béni- 1563
tier ce qu'il n'est pas honnête de dire. D'autres entrèrent effrontément dans la ville, disant tout haut par les rues que c'était à eux à dicter les conditions de la paix, et qu'on ne l'aurait jamais si on leur refusait une seule de leurs demandes. Quelque intérêt qu'on eût de les ménager et de ne les point aigrir, on ne jugea pas à propos de dissimuler ces insolences; les mutins furent arrêtés, mis en prison, et ensuite chassés de la ville.

Le maréchal ordonna aux huguenots, de la part du roi, de cesser de molester le Comtat et de se retirer des lieux qu'ils occupaient, à moins qu'ils ne voulussent abjurer l'hérésie, et vivre en fidèles sujets du Saint Père. Ces ordres furent méprisés; les hostilités furent continuées et les campagnes ravagées de nouveau. Celles d'Avignon, de Carpentras, de Pernes, de Pertuis.
Malemort et de Mazan furent fort incommodées; les bestiaux y furent enlevés, les arbres coupés, les travailleurs tués ou emmenés de force. Les garnisons que les ennemis avaient à Monteux et à Vedenes leur facilitaient ces excursions. Les catholiques en faisaient aussi de leur côté: ils guettaient ces coureurs, les battaient quelquefois, et leur enlevaient le butin qu'ils avaient fait.

Jusques là leur audace ne s'était manifestée que par la voie des armes Ils lui donnèrent dans ces circonstances une forme de politique, comme pour mieux braver l'autorité. Ils étaient maîtres de Sainte-Cécile; ils y avaient établi un gouverneur qui recevait les apostats et qui les instruisait des moyens de nuire aux catholiques. Ce fut dans ce lieu que les principaux de la secte s'assemblèrent le 25 juillet, en se donnant le titre

1563 de Représentants des Etats de la Province. Ils citèrent par un manifeste tous les feudataires du Comtat à leur tribunal, déclarant que les biens de ceux qui refuseraient d'obéir à leurs ordonnances seraient saisis et confisqués. Ils établirent des impôts et des receveurs (1). Enfin ils délibérèrent d'enlever les cloches des églises, nommant trois commissaires pour cette expédition.

Fantoni. Ces entreprises irritèrent le maréchal de Vieille-Ville. Il envoya un de ses lieutenants pour faire cesser ces assemblées, et encore pour demander la liberté de Mario qu'ils retenaient toujours. Le lieutenant fut à peine écouté ; il fut renvoyé tout de suite avec des paroles pleines de mépris. Cependant, comme les effets du ressentiment du maréchal étaient à craindre, les huguenots crurent s'en mettre à couvert en commettant de nouvelles hostilités pour paraître plus redoutables ; ils firent sortir 900 hommes, cavaliers et arquebusiers, choisis dans les garnisons qu'ils avaient à Monteux, à Entraigues, à Vedenes, à Bedarrides et à Châteauneuf, qui furent se mettre de nuit en embuscade dans le bois de Touzon.

Quelques-uns d'entr'eux en sortirent le matin et commirent quelques désordres aux environs du Thor. C'était un stratagème pour attirer la garnison en campagne, et ce stratagème leur réussit, car la garnison étant sortie, les ennemis tournèrent le dos, fuyant du côté où était l'embuscade ; ils firent volte-face lorsqu'ils

(1) Ces receveurs, placés à Mornas et à Courtalson, étaient de vrais brigands. Non contents d'exiger les péages et les autres droits usurpés sur les souverains et sur les seigneurs particuliers, ils arrêtaient tout ce qui passait, fouillaient les charges, enlevaient l'argent des voyageurs, retenaient les bateaux, et bien souvent faisaient noyer les bateliers et mourir les passants.

'ent près, et tombant pour lors tous à la fois sur 1568
tholiques, ils les auraient taillés en pièces, si
; et Ansoys, qui les conduisaient, n'eussent faci-
ır retraite, en soutenant presque seuls les efforts
ınemis. Il ne périt que dix hommes de chaque
cependant l'action dura deux heures. Ansoys,
e dernier dans la retraite, fut obligé de se re-
ıer dans une métairie avec sa compagnie; il y
t assez longtemps les attaques des huguenots qui
:ent jamais y pénétrer.

doit s'imaginer que les nôtres, n'ayant plus rien
ager, ne laissèrent échapper aucune occasion de
uire. Vassadel de Vaqueiras était surtout très-
, à leur courir sus. Il en voulait à Mouvans qu'on
lait avec raison comme le principal auteur de ces
ités. Dans une de ces sorties de Carpentras, qu'il
à la tête d'une troupe de volontaires, il faillit
econde fois le prendre vif avec un autre capi-
:alviniste. Ils revenaient tous les deux de Provence
quelques arquebusiers et un ministre qui avait
ptiser un enfant de Mouvans. Vassadel qui les
ıit les attaqua au passage, tua huit de ces arque-
:s, et en fit quatre prisonniers, l'un desquels fut
ıistre qu'on trouva chargé d'une grosse somme.
ans, renversé de son cheval, se sauva à grand'pei-
l en coûta la liberté à celui qui lui céda le sien
le favoriser dans sa fuite. Celui de Mouvans était
eau; il fut vendu 390 livres, au profit des volon-
de Vassadel.

ıs une seconde sortie, il s'avança jusqu'à Bedoin;
servant du stratagème dont les ennemis venaient
r sous Touzon, il les attira dans une embuscade, en

1563 tua quarante, et fit quelques prisonniers. Les habitants de Beaumes prirent les armes pour repousser une petite troupe qui, après avoir rôdé par leurs champs, s'était avancée sous les murs du lieu pour agacer les habitants : douze de ces importuns furent tués. Ceci arriva au commencement du mois d'août, temps auquel on faisait des réjouissances dans le Comtat au sujet des décrets solennels du concile de Trente, sur le saint sacrement de l'Eucharistie, sur la hiérarchie ecclésiastique, et sur la primauté du Saint Siége. L'allégresse était encore plus vive par la nouvelle qu'on venait de recevoir que les troupes du roi avaient recouvré le Havre-de-Grace sur les Anglais.

Le 11 du mois, les religionnaires firent encore une tentative sur la Chartreuse de Bonpas. Ils s'en approchèrent, feignant de vouloir passer en Provence. La première porte était déjà enfoncée ; Caille accourut de Caumont, et aida les gardes à les repousser. Le 19, trois cents de leurs cavaliers furent défaits sous Gadagne, et chassés vers Vedenes d'où ils étaient sortis.

Cependant leurs courses continuelles incommodaient fort Avignon, non-seulement en gênant la communication avec le voisinage, mais encore en empêchant le transport des denrées dans cette ville. Rien ne pouvait y arriver sans risque d'être pillé ; or, comme elle ne pouvait subsister qu'au moyen des provisions qu'on y apportait journellement, elle se trouvait dans une espèce de blocus. Des bateliers remédièrent à cet inconvénient en faisant monter des barques le long de la Durance jusqu'à Cavaillon, malgré la rapidité de cette rivière, et les ramenant ensuite chargées de vivres à Avignon.

commissaires, envoyés par le maréchal de 1563
-Ville, étaient arrivés depuis quelques jours pour
de la paix. Les calvinistes avaient rejeté leurs
itions, et ils paraissaient résolus à continuer la
; mais Sainte-Colombe, capitaine des gardes du
ial, étant survenu avec une compagnie de vété-
t quelques carabiniers, il fut, le 19 du mois, à
s, où il sut que les principaux du parti s'étaient
, et il se fit écouter par ce peu de paroles:
ieurs, leur dit-il, l'édit de pacification a été pu-
Aix depuis huit jours; le maréchal qui m'en-
vous ordonne de mettre les armes bas et de
retirer en Provence. Obéissez, ou vous ne tar-
pas à vous en repentir. » Ceux qui étaient pré-
romirent de se soumettre: ils députèrent même
itr'eux au maréchal, pour l'assurer qu'ils vide-
ncessamment le Comtat. Ils en sortirent en effet,
s par la cavalerie d'Honoré de Castellane.
ces apparences, on publia une suspension d'ar-
20 août. Serbelloni et le vice-légat étaient
ius avec le maréchal qu'elle ne serait que pour
urs, qui paraissaient devoir suffire pour régler
icles d'une paix durable. Les troupes du Comtat
èrent ponctuellement l'ordre qu'on leur donna
stenir de toute voie de fait pendant cet inter-
mais les religionnaires qui étaient restés ne su-
contenir, par l'habitude qu'ils avaient contractée
re et de manquer de parole: ils firent des cour-
x environs de Gadagne, malgré la trève conve-
ls tentèrent de s'emparer du château de Touzon
ls brûlèrent les portes, et ils pillèrent l'église de
aturnin, dont ils enlevèrent même les cloches.

1563 Il parut, à la vérité, que ce devait être là le dernier trait de leur malice. Ceux qui étaient encore à Monteux, à Sarrians, à Bédarrides et à Entraigues, pressés par les ordres du maréchal, abandonnèrent ces lieux le 24 du même mois, au nombre de 1200 hommes de pied, 400 cavaliers et 300 femmes, emportant avec eux leurs bagages qui étaient considérables. Serbelloni leur fit fournir quelques vivres sur leur route en Provence où ils se retirèrent assez paisiblement. Après leur départ, ce général prit possession de Vedenes, d'Entraigues et de Monteux; il voulut en faire de même à Sarrians et à Bedarrides, mais il trouva ces places occupées par d'autres religionnaires qu'on venait de contraindre à sortir du Dauphiné et de la principauté d'Orange, la plupart desquels étaient des transfuges du Comtat.

Ceux qui étaient partis étaient tous Provençaux; la troupe qui s'était arrêtée à Mornas, revenant de Lyon dans le mois de juin, en faisait le gros. On avait bien voulu les recevoir en Provence sans les inquiéter au sujet de leur religion; mais on avait exigé d'eux qu'ils n'en feraient aucun exercice et qu'ils resteraient tranquilles. Cependant à peine furent-ils arrivés à Orgon, Perussis. qu'ils voulurent y tenir le prêche et faire la cène. Les habitants ne purent le souffrir; ils députèrent au maréchal et à Sommerive qui pour lors était à Salon, pour les prier d'empêcher ces exercices. Sommerive se rendit incontinent à Orgon, réprimanda fort les calvinistes, et leur défendit, de la part du roi, de rien oser de semblable, sous peine d'être châtiés sur le champ. Ces ordres et ces menaces les intimidèrent; ils partirent d'Orgon, chantant par dépit les psaumes de Marot en chemin. Ils firent quelque chose de pis pour prouver

ɩiniâtreté dans l'erreur; ils précipitèrent, d'un 1563
rt escarpé, une statue de la vierge Marie qu'ils
; enlevée d'une église. Les catholiques la recueil-
l'ayant trouvée sans être endommagée.
troupes que la Provence avait fournies au Com-
retirèrent le 26 de ce mois. Perussis s'exprime
ur leur départ, en langage du temps:
eu, nos bons voisins; nous vous mercions de votre
ité et du favorable sécours. Nous nous sommes sé-
us les ungs les aultres, avons bien cheminé, n'a-
point prins la traverse, avons obey à nos prin-
Dieu nous en rendra prou de bien, moyennant
ıincte grace et divinité, laquelle le intercéde à fin
lle nous rende toujours conformes et unis à la
cte foi et religion que tous ensemble avons si
observée, non-obstant tous dommaiges reçus par
et nos communs adversaires. Adieu encore; que
ous embrasse de bonne amitié, car la simulée ne
t rien. »
·belloni distribua les siennes dans les places
us importantes du Comtat. Il mit à Cavail-
ıe compagnie d'infanterie et une autre de cavale-
onteux fut gardé par deux compagnies d'infanterie
ı troisième de cavalerie. Le Thor eut la cavalerie
sponi et la moitié d'une compagnie d'infanterie.
ste des troupes fut distribué à Mazan, Caumont,
gnes et Bonpas. Le comte de Suze, envoyé par le
our aider au besoin le maréchal de Vieille-Ville,
ı à Avignon dans ces entrefaites, accompagné de
ɜurs gentilshommes.
·estait encore bien des huguenots dans le Comtat, Fantoni.
ré le grand nombre qui avait passé en Provence.

1563 Ils y tenaient encore quelques places, d'où ils incommodaient beaucoup les environs. Ceux qui s'étaient emparés de Sarrians et de Bedarrides recommencèrent à courir la campagne, ravageant les vignes, chassant ou enlevant les travailleurs : ce qui obligea Serbelloni à faire passer à Entraigues de l'infanterie et de la cavalerie pour les réprimer. Ceux de Sarrians firent une excursion le 2 septembre sur le terroir de Carpentras, où ils firent bien du dégât ; mais à leur retour ils furent chargés par la garnison de cette ville, qui les prit en queue, et en tua quelques-uns. La même chose arriva à ceux de Bedoin et de Mourmoiron, qui furent malmenés par les troupes de Pernes, de Mazan et de Malemort.

Le nombre des ennemis recommençait déjà à grossir chaque jour par les recrues qui leur venaient sourdement du Dauphiné, du Languedoc et même de la Provence; car ceux qui s'étaient retirés après le traité de paix étaient tellement accoutumés au désordre et à la rapine, que pour contenter leurs inclinations, ils revenaient d'eux mêmes se joindre à ceux qui étaient restés dans le Comtat. Pour couper le mal dans sa racine, Serbelloni se mit en campagne le 5 septembre avec de l'artillerie, et fut droit à Bedarrides, dans l'intention d'en faire le siége et d'en traiter la garnison en toute rigueur. Il le trouva abandonné, de même que Sarrians, les ennemis ayant fui au bruit de sa marche, les uns à Orange, les autres à Malaucene. Il laissa Joannis avec sa compagnie pour garder Bedarrides, et il détacha le même jour une partie de ses troupes pour aller commencer le siége de Mourmoiron encore occupé par les calvinistes qui faisaient souffrir mille maux aux habi-

catholiques, et qui, par leurs fréquentes excur- 1563
, incommodaient beaucoup Mazan, Malemort, Vil-
lauvac et Venasque qui sont au voisinage.
arriva lui-même devant cette place le 7 du mois
le reste des troupes, parmi lesquelles se trouvait
artie de la noblesse du Comtat. Le siége fut formé
les règles, et tout étant disposé, un trompette fut
é sommer les huguenots de se rendre. Ce trom-
fut accueilli avec des injures et à coups d'arque-
Alors le canon commença à tirer, d'abord avec
ur pour donner le temps à ces obstinés de prendre
eilleurs sentiments; mais ces ménagements ne les
nt que plus opiniâtres, le feu devint plus vif.
ndant les murailles se trouvèrent si solides, que
vingt volées de canon ne purent faire qu'une fort
brèche. Les soldats la croyaient suffisante et de-
laient qu'on les menât à l'assaut; Serbelloni le
a, prévoyant que la place se rendrait bientôt sans
violence. En effet, les assiégés, après avoir fait
eurs fois et toujours envain les feux et les signaux
ils étaient convenus avec leurs alliés qui ne se
ièrent point, voyant l'impossibilité de tenir plus
temps, ouvrirent les portes et se rendirent à dis-
on. Ils perdirent cent cinquante hommes dans les
ues ou lors de la première entrée des assiégeants,
de leur côté, n'eurent que douze morts et quelques
sés. Quelques cavaliers huguenots s'étaient précé-
ment évadés de nuit, fuyant à toute bride le long
rivière; ils avaient été poursuivis, et comme ils
ient trouvés dans un chemin étroit, incommode et
iné, plusieurs y avaient laissé la vie. Le ministre
lieu, qui n'avait pas non plus attendu l'extrémité

1563 pour prendre la fuite avec ses élèves, fut rencontré par des soldats de Vaison, qui le tuèrent, sur le refus qu'il fit de rendre les armes. Un autre de la même profession avait eu la tête emportée d'un coup de canon sur la brèche.

Pontevès de Flassan, à qui son zèle pour la religion avait fait donner le surnom de *Chevalier de la Foi*, fut établi gouverneur de Mourmoiron : le Pape lui en donna dans la suite la seigneurie, en récompense des services qu'il avait rendus à la Province dans ces temps de trouble. Il en fut mis en possession par l'abbé de Saint-André, et en fit hommage pour la première fois à la Chambre Apostolique, entre les mains de Laurent Tarascon, recteur du Comtat. On laissa dans la place quelques compagnies, tant pour la garder que pour fermer les brèches et remettre toutes choses en bon état.

Serbelloni y était encore, lorsque les consuls de Bedoin vinrent l'informer que leur pays était libre, que les ennemis l'avaient abandonné en apprenant la prise de Mourmoiron. Comme le poste était important, il y mit une garnison. Crillon et Metamis avaient également été délaissés, de sorte que n'y ayant plus rien à faire de ce côté, le camp revint à Carpentras : il consistait en quatre mille hommes d'infanterie et quatre cents chevaux. Les barons du Comtat qui s'y trouvaient étaient les seigneurs de Vaucluse, d'Aubres, de Flassan du Comtat, de Velleron, de Venasque, de Roais, de Brantes, de Crillon, de Caumont, de Beau-Lieu et de Fogasse. Le dessein de Serbelloni était d'aller assiéger le Barroux, d'abord évacué ensuite repris par les calvinistes accrus d'une de leurs troupes qu'ils avaient rencontrée sur leurs pas dans leur retraite ; mais il s'arrêta sur ce

.e maréchal de Vieille-Ville lui proposa de suspen- 1563
l'exécution de son projet, lui promettant de lui
ıir dans peu le moyen de soumettre entièrement
əbelles. Il retourna à Avignon, après avoir distri-
ses troupes aux environs de Carpentras.

maréchal s'avançait effectivement pour exécuter Perussis.
romesse. Il arriva à Barbentane le 15 septembre.
ice-Légat lui députa Fabio Beninbenc, son dataire,
lui offrir un logement dans son palais ; le maré-
l'accepta, et il arriva à Avignon le même jour,
mpagné de Truchon, président du parlement de
ıoble. Le Vice-Légat, Serbelloni, le marquis de
spine, les consuls et les plus notables de la ville
ıvaient été au devant. Les députés des religionnai-
qu'il avait mandés, n'arrivèrent que le 21 ; ils
ənt au nombre de seize ; et comme ils refusèrent,
divers prétextes, d'entrer dans Avignon, il fut les
dre à Villeneuve où ils s'étaient arrêtés. Ils lui té-
gnèrent tous un grand désir de faire la paix ; ils ne
ıt pas même difficulté de mettre leurs intérêts en-
ses mains, lui promettant de se soumettre aux con-
ons qu'il lui plairait d'établir.

.e maréchal, charmé de ces dispositions qu'il crut Fantoni.
ı sincères, retourna à Avignon pour concerter les
cles du traité. Le comte de Suze, le baron de Lauris,
sident au parlement de Grenoble, un président du
lement d'Aix, le comte de Tenalles, neveu du ma-
hal, les seigneurs de Meulon et de Montdragon,
ient du conseil. Après plusieurs conférences, dans
quelles tout fut exactement discuté, il fut conclu,
consentement des députés : 1° que les religionnai-
ne commettraient plus d'hostilités, et qu'ils remet-

1563 traient leurs armes entre les mains des commandants des places ; 2° que ces commandants ne seraient choisis et établis que de l'autorité du Pape ; 3° que les religionnaires ne pourraient habiter ni pratiquer les lieux du Comtat qui sont au deçà et à la gauche de la rivière d'Eygues, sans la permission des officiers du Pape, mais qu'ils pourraient rester dans les lieux du Comtat qui sont au-delà et à la droite de cette rivière, sans toutefois y pouvoir prêcher, dogmatiser, ni faire aucun exercice de leur religion. Ces trois articles n'étaient que provisoires et accordés pour trois mois seulement, ou autrement jusqu'à ce que le Pape y eût pourvu d'une autre manière.

Le traité étant rédigé, le maréchal en envoya une copie aux députés qu'il croyait toujours à Villeneuve, afin qu'ils le signassent aussi ; mais on trouva qu'ils étaient partis dans la nuit précédente, qui était celle du 23 septembre. Deville se mit à leur poursuite, les joignit à Roquemaure, leur présenta le traité, et les somma de le ratifier ; mais ils le refusèrent absolument. Le maréchal prit le parti d'aller les trouver luimême pour les presser de tenir parole. Il fut à Roquemaure et de là à Caderousse où ces députés avaient passé. Il y trouva six cents arquebusiers et un grand nombre d'autres huguenots étrangers, tous occupés à se fortifier dans la ville. Après leur en avoir témoigné sa surprise et son mécontentement, il leur enjoignit de discontinuer et de signer les articles qu'il leur présentait et dont ils étaient convenus. Les religionnaires eurent recours à une misérable défaite pour s'en excuser et pour gagner du temps : ils osèrent dire au maréchal que les articles qu'il leur présentait à ratifier

différents de ceux qui avaient été convenus, et 1563
:tait là de sa part un manque de bonne foi qui
ait tort.
ront était insigne ; cependant le maréchal, fai-
olence à son ressentiment, ne s'en vengea qu'en
fusionnant par l'exhibition de l'acte qu'ils avaient
êmes dressé et que le président Truchon rapporta
non où il était déposé. Cet acte était mot à mot le
que celui que leur avait présenté le maréchal,
les couvrit tellement de honte qu'ils restèrent
:plique. Le maréchal, content de cette satisfac-
oulut bien s'employer auprès de Serbelloni et du
,égat pour leur obtenir de pouvoir rester dans les
où ils étaient déjà établis au deçà de la rivière
ıes ; ce qui leur fut accordé, aux conditions im-
pour les pays d'au-delà, et encore sous le bon
du Pape. Au moyen de cette condescendance,
icles furent enfin ratifiés de part et d'autre le
r jour du mois de septembre. On en fit trois co-
ıne desquelles fut déposée à Avignon, le maréchal
t une autre, et la troisième fut remise aux dépu-
e baron d'Aigremont, prisonnier depuis l'affaire
'ignan, fut mis en liberté à cette occasion.
croyait après cela que la tranquillité serait par-
ıent rétablie : elle ne fut cependant que d'une bien
: durée. Les huguenots, se voyant liés par leurs
ntions, cherchèrent à les éluder en excitant du
lte dans le lieu même où ils venaient de les signer.
,aquèrent, de dessein prémédité, un domestique
aréchal, et le tuèrent de plusieurs coups de pis-
Dans le même instant ils tirèrent un coup d'ar-
ıse sur le maréchal lui-même qui parut à une

1563 fenêtre du château. Heureusement les balles ne portèrent point. Mais cette noirceur rappela au maréchal les assassinats du duc de Guise, du maréchal de Saint-André et de La Mothe-Gondrin, commis de la même manière par les calvinistes. Il se retira au château de Suze, d'où il informa les gouverneurs des provinces voisines du danger qu'il avait couru, recommandant à tous, surtout à Sommerive, de veiller à ce qu'il ne vînt de leurs côtés aucun secours à ceux qui avaient voulu l'assassiner. Il partit peu après pour Lyon, laissant à Serbelloni le soin de châtier ces perfides.

Cet attentat des calvinistes fut le tocsin pour eux. Ils recommencèrent à faire des courses dans le Comtat; ils les firent même plus fréquentes quand ils surent que le maréchal s'était éloigné. Ils s'avancèrent sous Carpentras le 5 octobre, coupèrent l'aqueduc, et firent d'autres dégats qu'ils payèrent bien cher, car ils furent poursuivis, dispersés et tués pour la plupart.

Serbelloni ne se croyant plus lié par le traité, reprit son premier dessein, persuadé que la cour de France, qui s'était employée pour rétablir la paix dans le Comtat, ne désapprouverait pas la punition qu'il exercerait sur ceux qui l'avaient violée. Ainsi le siége du Barroux ne fut plus différé : Caumont le commença le 18 de ce mois avec la seule compagnie qu'il avait avec lui à Caromb. Il s'empara facilement du village, mais le château parut vouloir résister ; et sans doute qu'il eût coûté cher, si les huguenots qui le gardaient, voyant arriver Serbelloni avec ses troupes, et craignant d'éprouver un sort semblable à celui qu'avaient subi ceux qui s'étaient opiniâtrés dans Mourmoiron, n'en eussent ouvert la porte le troisième jour du siége. Serbelloni

fit généralement grâce de la vie, n'exceptant que 1563
aître Belon qui était resté dans le château après
r livré aux ennemis, et un soldat italien qui s'était
ıuguenot. La prise du Barroux intimida tellement
ınemis, qu'ils abandonnèrent Malaucène et Cade-
e, dont les consuls vinrent faire leur soumission
belloni. Ce général fut tout de suite à Cairanne,
inte-Cecile, à Tulette, à Visan, à Valréas et à
ne, qui se rendirent tous à composition. Il réta-
'exercice de la religion catholique dans chacun de
eux, avec la précaution d'y faire venir de bons
cateurs qui maintinssent, par la voie de la persua-
ce qu'il avait fait par celle des armes.
ces précautions il joignit encore celle d'établir des
erneurs et de mettre des garnisons suffisantes
les lieux les plus importants, car le passé lui avait
is ce qu'il devait craindre pour l'avenir, et malgré
le belles apparences, la prudence demandait qu'on
oujours sur ses gardes. Il mit donc à Boulène le
ıeur de Vaucluse avec trois compagnies ; Valréas
onfié au seigneur de Rousset, qui eut quatre com-
ies ; Caderousse fut gardé par son propre seigneur
ar deux compagnies ; le seigneur d'Aulan eut la
e de Malaucène, où on mit deux compagnies ;
ıas fut confié à Alezan de Liman, qui n'eut qu'une
pagnie ; Tulette (1) eut pour gouverneur le sei-
ır de Venasque, avec deux compagnies ; Bedarri-

Tulette est du Dauphiné quoique dans une enclave du
tat. Comme les généraux de cette dernière province agirent
ours de concert, durant le cours de ces guerres, avec les
erneurs des provinces voisines, on ne doit pas être surpris
urs procédés dans des terres qui n'étaient pas de la domi-
n du Pape. Tulette fournira souvent de ces exemples.

1563 des, Sarrians, Bedoin, Mourmoiron, Beaumes, Vaison, le Crestet, le Barroux, Entrechaux eurent aussi leurs gouverneurs, avec un nombre suffisant de soldats pour les garder. Avignon et Carpentras furent gardés par les compagnies italiennes et par le régiment du seigneur de la Barthalasse.

Serbelloni retourna à Avignon le 29 octobre. Il y entra sans aucun faste, sans même vouloir accepter les marques d'honneur avec lesquelles les magistrats voulaient le recevoir. Il s'appliqua, pendant le peu de temps qu'il devait encore y rester, à l'embellir, en faisant abattre quelques arcs qui rendaient les rues obscures et dangereuses, et agrandir certaines places pour la commodité des habitants. Le seul événement considérable qu'il y eut encore dans le Comtat fut le meurtre du capitaine David qui, étant parti de Provence avec des dépêches pour la cour, fut arrêté près de La Palud par un parti de religionnaires qui le massacrèrent après l'avoir dépouillé. Son postillon se sauva tout couvert de blessures.

En conséquence du dernier édit de pacification, presque toutes les villes du royaume qui s'étaient révoltées rentrèrent sous l'obéissance du roi. Le maréchal de Damville, gouverneur du Languedoc, fut à Saint-Esprit pour y rétablir l'exercice de la religion catholique. Le peuple fut si ravi de voir célébrer la messe qui n'y avait point été dite depuis trois ans, qu'à l'élévation cinq mille personnes qui étaient présentes éclatèrent toutes à la fois, comme de concert, en poussant des cris de joie et de bénédiction. Le même jour, le grand prévôt de la Province fit pendre deux huguenots qui étaient de ceux qui avaient tué le capitaine David.

chaleurs furent si excessives dans l'été de cette 1563
qu'on ne pouvait les supporter. Elles étaient
›nnées par une sécheresse extraordinaire qui
on seulement fait tarir les puits et les fontaines,
ncore mis le Rhône et la Durance au point d'être
aisément à gué l'un et l'autre. La Fontaine de
ıse ne donnait que quelques filets d'eau. La
ère était si épaisse sur les chemins, que les
eurs en étaient comme étouffés.

CHAPITRE IX.

La paix rétablie dans le Comtat. Nouveaux règlements à ce sujet. Mort de Calvin. Les jésuites s'établissent à Avignon Tumulte à leur occasion. Arrivée du roi Charles IX dans cette ville. Départ de Serbelloni, son histoire et sa mort Rangoni gouverneur du Comtat. Nouveaux mouvements des calvinistes. Le cardinal de Bourbon légat d'Avignon. Le cardinal d'Armagnac co-légat; son histoire. Mort du pape Pie IV. Pie V lui succède. Etablissement du tribunal de la rote à Avignon. Première conspiration sur cette ville.

1564 L'ANNÉE 1564 parut commencer sous de plus heureux auspices pour la France. Les chefs des huguenots venaient enfin de mettre bas les armes; ils avaient congédié leurs troupes, et on goûtait dans tout le royaume les douceurs de la paix. On y voyait refleurir l'agriculture, la police, le bon ordre et surtout le culte divin. Le Comtat se ressentait de cette tranquillité; les ennemis qui l'avaient infesté pendant trois ans
Fantoni. étaient éloignés ou soumis. Dans ces heureuses circonstances, les Etats de la Province furent convoqués à Carpentras, dans le mois de janvier, pour délibérer sur les moyens à prendre pour soulager le peuple et réparer les ruines. Laurent Lenzi, vice-légat, fit l'ou-

re de l'assemblée par un discours fort touchant 1564
›s calamités passées. Il y fut conclu de représenter
belloni que les temps n'étant plus si malheureux,
it convenable de licencier une partie des troupes
taient à la charge du pays épuisé par une infinité
ıux et par les subsides qu'il avait fournis depuis
nmencement des guerres.

belloni entra d'autant plus facilement dans ces
qu'elles étaient conformes à celles qu'il avait déjà.
›prima sur le champ la moitié des compagnies ;
gédia même bientôt après tout ce qu'il ne crut
écessaire pour la sûreté des places les plus im-
ntes. Par ces arrangements, la contribution jour-
e de la Province ne fut plus que de cinquante

›artit d'Avignon le 7 février, accompagné de Vau-
et de Vaqueiras, élus de la noblesse, pour aller
la visite de tout le Comtat. Cent cinquante calvi-
, informés de leur marche, se mirent en embus-
près de Serignan, et les attaquèrent à leur passage.
ıgresseurs furent mis en fuite sans laisser de
, mais il y en eut de blessés et d'autres qui fu-
›ris ; on conduisit ceux-ci à Avignon où ils furent
du dernier supplice. Cette aventure donna lieu à
lissement d'un prévôt qui se mit à battre la cam-
pour donner la chasse aux vagabonds qui, tan-
unis, tantôt dispersés, paraissaient vouloir renou-
les désordres.

commissaires étant arrivés à Valréas, y firent
lir de fond en comble la maison du traître André
vait apostasié la foi et livré la ville aux calvinis-
ırmi lesquels il avait un rang distingué. On trouva

1564 dans cette maison la pierre d'un autel qu'André avait enlevée de l'église paroissiale pour en faire le foyer d'une cheminée.

Serbelloni continuant ses visites, arriva à L'Isle dans le mois de mars ; il y posa la première pierre aux fondements de l'église des cordeliers qu'on avait logés dans la ville depuis la démolition de leur ancien couvent. Cette église fut bâtie sur le local de la maison de Gabriel D...., docteur de Carpentras, dont les biens avaient été confisqués pour crime d'apostasie (1). On jeta dans les fondements des médailles d'argent et de bronze à l'effigie du Pape. Cette cérémonie se fit avec beaucoup d'appareil et de solennité.

Perussis. Fantoni. Un des motifs que le général s'était proposé en faisant cette visite, ç'avait été de donner ses soins à ce que les consuls et les syndics des communautés fussent choisis parmi les anciens et vrais catholiques, et de destituer d'autorité ceux dont la foi était suspecte. Il fit aussi des ordonnances pour obliger ceux qui s'étaient mariés sans observer les formalités de l'Eglise à faire réhabiliter leur mariage, pour faire porter à l'église les enfants qui n'avaient pas été baptisés selon la formule du rituel, et pour exiger une abjuration solennelle et prompte de la part de ceux qui avaient fait quelque acte d'hérésie, sous peine de bannissement. Ces abjurations se firent incontinent, et il y eut dans

(1) Il était fils d'un vertueux citoyen de Carpentras qui avait servi avec distinction dans les armées de France et qui était mort dans sa patrie officier du pape. Gabriel avait quitté ses biens, sa femme et son état lors des premiers troubles, et s'était fait ministre chez les huguenots Il mourut à Orange en 1573 Le bruit courut qu'il était mort enragé Un ecclésiastique de Noves, qui avait aussi apostasié et s'était fait ministre, mourut au même temps et dans la même ville, en reconnaissant sa faute et en demandant publiquement pardon à Dieu.

vince plus de mille enfants auxquels on suppléa 1564
rémonies du baptême.

lques règlements qu'on fit aussi en Provence Gaufridi.
es mêmes sujets, répandirent tellement la més-
gence parmi les esprits, que la cour se crut obli-
établir une chambre de justice à Aix, à la place
lement qui fut cassé. Cette chambre n'était com-
que d'un président et de cinq conseillers, tous
de Paris. A peine fut-elle en exercice, qu'elle
ença à sévir, avec une rigueur extraordinaire,
les catholiques et contre les huguenots indis-
nent, au point que la sévérité de ces magistrats
a plus de deux mille des premiers à quitter la
nce pour se retirer dans le Comtat, en protestant
it où ils passaient que ces magistrats leur étaient
cts, et qu'ils n'avaient fait d'autre mal que celui
fait nécessairement à la guerre pour soutenir les
ts du roi et de la religion. Les tyrannies que ces
trats exerçaient et leurs procédés violents donnè-
occasion aux villes et aux communes de députer
i pour lui en faire leurs plaintes.

trop fameux Jean Calvin mourut à Genève le 21 Maimb.
âgé de 56 ans, accablé depuis sept ans de toute
de maux. Plusieurs écrivains, même des luthé-
, assurent qu'il mourut en désespéré, invoquant
émons avec des cris horribles, maudissant la vie,
crits et la pensée qu'il avait eue d'enseigner une
ine qui devait le rendre malheureux pour une
ité. Les historiens de sa secte n'en conviennent Histoire
ils disent au contraire qu'il mourut paisiblement. des
oi qu'il en soit, comme dit Bossuet au sujet de la Variations
ort de Henri VIII, roi d'Angleterre, ceux qui vou- liv. VII, n° 74.

1564 » draient l'assurer pour trouver dans un fameux pé-
» cheur de ces vifs remords qu'on a vus dans un An-
» tiochus, ne connaissent pas toutes les voies de Dieu,
» et ne font pas assez de réflexion sur le mortel assou-
» pissement et la fausse paix où il laisse quelquefois
» ses plus grands ennemis. »

Au fond, peu importe, pour le dessein de cet ouvrage, de mieux connaître de quelle manière et dans quels sentiments Calvin est mort ; mais il ne sera pas hors de propos de remarquer qu'on reproche avec raison à cet hérésiarque d'avoir été la cause de la désolation de sa patrie et de celle de bien d'autres royaumes par ses faux dogmes que ses disciples entreprirent d'établir par les armes, avec une fureur extrême. Ses erreurs, exprimées dans la confession de foi que ses sectateurs présentèrent à François Ier et qui sont répétées dans leurs catéchismes et dans leur discipline ecclésiastique, sont en général contre *le mérite des bonnes œuvres, la justification, le Sacrifice de la messe, la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, le nombre et l'efficace des Sacrements, l'invocation des Saints, le purgatoire, les vœux de religion, la hiérarchie de l'Église*, etc. ; mais tous les dogmes qu'il a voulu établir ont si souvent varié parmi ses sectateurs, qu'on peut dire que le calvinisme n'a eu rien de bien décidé jusqu'ici.

Fantoni. Les jésuites s'établirent à Avignon dans le mois d'août de cette année. La ville acheta le palais de La Mothe pour les loger, en leur assurant une pension annuelle de 400 écus d'or pour leur subsistance, auxquels le pape Pie V en ajouta cent autres. A peine furent-ils établis, que le peuple s'ameuta contre eux et

les chasser avec violence (1) ; ce qui serait ar- 1564
Fogasse, seigneur de la Barthalasse, ne les eût
és à main armée.

:oi Charles IX avait annoncé, en partant pour les provinces de son royaume, qu'il passerait Comtat. Dès que Serbelloni sut qu'il approchait, saluer à Valence. Le roi et la reine sa mère le nt avec distinction, l'admirent au conseil, dans il exposa tout ce qui s'était fait dans le Comtat les troubles, et tout ce qui serait à faire à l'a- il parla avec tant de capacité, qu'il fut admiré is expérimentés. Les députés des huguenots y aussi pour faire leurs plaintes, et pour prier le leur procurer dans le Comtat la liberté de cons- que les édits leur accordaient en France ; mais urent rien obtenir, d'autant que le Pape ne vou- n relâcher. Serbelloni resta à Valence jusqu'au r jour de septembre. Il y avait été avec les sei- de Vaucluse, d'Astoaudi, Aymard-de-Vassadel hevalier de Vaqueiras, députés de la noblesse de ince, et encore avec les consuls de Carpentras, e, de Valreas, de Cavaillon, de Vaison, de Per- de Boulene, députés à cet effet par les commu-

.te émeute fut excitée à cette occasion : le pape avait n bref à chacun des évêques du Comtat, par lequel il onnait de prendre garde à leurs ouailles, de réformer d'église, et de donner avis de tout à Sa Sainteté. Le ssé à l'archevêque d'Avignon portait de plus commis- 'informer de la manière de vivre de quelques laïques. e s'opposa à son exécution, croyant qu'on voulait éta- nouvelle inquisition, et que cela se faisait sur les déla- P. Antoine Possevin qui pour lors était à Rome. Le e ville, qui se tint à ce sujet, fut fort tumultueux ; mais it s'apaisa, et les jésuites restèrent tranquilles. Ils sont Avignon jusqu'au mois de juin de l'année 1768.

1534 Perussis. Abel Jouan. Voyage de Charles IX. Fantoni.

Charles IX, poursuivant son voyage, passa par La Garde où il fut reçu par le baron Paulin. De là il fut à Suze, et y tint sur les fonts de baptême une fille du comte qui fut nommée Charlotte Catherine, des noms du roi et de la reine. Ce monarque, passant par Mornas, eut la curiosité de voir celui qui avait été sauvé après avoir été précipité, et il lui assigna une pension viagère de quarante écus sur l'abbaye de Saint André de Villeneuve. Sa Majesté coucha à Caderousse le 22 du mois, séjourna à Sorgues tout le lendemain, et arriva à Avignon le 24 qui était un jour de dimanche.

Son cortége était fort brillant : il était composé de la reine sa mère, du duc d'Orléans son frère, de Marguerite de France sa sœur, du prince de Navarre, du duc et de la duchesse de Savoie, du connétable de Montmorenci, des cardinaux de Bourbon, de Guise et de Joyeuse, et des plus grands seigneurs de la cour. Le roi entra dans la ville par la porte Saint-Lazare, en promettant, sur la croix que le Vice-Légat lui présenta à baiser, de protéger et de défendre la foi catholique et le Saint Siége, et il fut droit à l'église métropolitaine où il assista aux vêpres. Les huguenots vinrent faire de nouvelles tentatives auprès de lui en faveur de leur religion, mais elles furent inutiles. Ils avaient déjà dû comprendre qu'il n'avait pas pour eux des sentiments favorables, car il venait de les désarmer en passant à Orange, et il leur avait enlevé quatre pièces de canon qui furent rendues au duc de Savoie dont elles portaient les armes.

Il avait choisi l'église métropolitaine pour y faire ses exercices de dévotion ; ce fut là qu'il tint le chapitre de son ordre, le jour de la fête de saint Michel. Il y fit

célébrer le lendemain un service solennel pour le repos 1564
des âmes des chevaliers défunts ; et ce même jour il toucha les malades des écrouelles au sortir de l'église.

La ville d'Avignon lui offrit quelques médailles d'or, sur lesquelles d'un côté était la figure de ce monarque, et de l'autre cette ville avec cette inscription : AVENIONIS MUNUS. Les Etats de la Province lui présentèrent un chapeau en broderie, orné de perles et de diamants, dont il parut si satisfait, qu'il n'en voulut pas d'autre pour se couvrir tant qu'il resta à Avignon.

Le séjour qu'il y fit fut de trois semaines. Il en partit le 16 octobre, passa la Durance sur un pont de bateaux, et entra en Provence (1). Sa première couchée fut à
Salon où il voulut voir le fameux Michel Nostradamus. Gaufridi.
La reine sa mère qui avait grande croyance en l'astrologie judiciaire, eut aussi grande joie de le voir : elle lui demanda son horoscope et celle de tous les princes. Nostradamus travaillant à la satisfaire, fut frappé de la physionomie du prince Henri de Navarre, tout jeune encore : il demanda de le voir tout nu pour en faire des prédictions plus sûres et plus étendues ; ce qu'il obtint sans peine du gouverneur du prince et du prince lui-même, qui consentit à se dépouiller sans savoir à quel dessein on exigeait cela de lui. Mais quand il vit approcher l'astrologue, dont la barbe était des plus grandes, il le prit pour un magicien qu'on avait fait venir pour lui donner le fouet plus à l'aise dans la situation où il se trouvait. Il en parut effrayé, et il fit tant de muti-

(1) Du Thou s'est trompé en disant que le séjour d'Avignon avait plu si fort au roi Charles IX, qu'il y revint au retour de Marseille. C'était, à la vérité, son dessein ; mais le débordement de la Durance l'obligea de prendre un autre chemin pour entrer dans le Languedoc.

1564 neries, qu'il n'eut point d'horoscope. Les traits de l'enfance de Henri IV ne sont pas ce qu'il y a de moins curieux dans sa vie.

Deux jours après le départ du roi, Serbelloni et le Vice-Légat firent publier par tout le Comtat qu'à la recommandation du roi et par grâce du Pape, il était permis à tous les huguenots fugitifs pour cause de religion, et non pour autres crimes, d'y retourner et de rentrer dans leurs biens, exceptés seulement ceux qui avaient été vendus pour le rétablissement des églises, et encore la quatrième partie des fruits de l'année courante, qui serait employée à réparer les derniers désordres.

Fantoni. Une maladie contagieuse qui venait de se manifester en Provence et qu'on prit d'abord pour la peste, pénétra dans le Comtat : Cavaillon, Maubec, Robion et Oppèdes en furent le plus infectés. Les calamités et les misères des trois dernières années avaient fort altéré les tempéraments, ce qui donnait à la contagion une grande facilité à se répandre. Cependant au moyen des précautions que prescrivit le général et qui furent exactement gardées, le mal ne fit ni de grands progrès ni de grands ravages.

Les religionnaires d'Orange firent quelques mouvements sur la fin de cette année, sous prétexte qu'ils n'étaient pas liés par le dernier traité. Ils voulurent piller Camaret et Serignan où ils entretenaient toujours des intelligences ; mais leur dessein ne fut point si secret que les habitants de ces deux endroits n'en eussent connaissance assez à temps pour être prêts à les repousser quand ils s'y présentèrent. Rangoni, qu'ils avaient appelé à leur secours, y accourut de Carpen-

tras: il fit raser les maisons des traîtres qui s'étaient 1564
évadés dans le temps qu'on faisait des perquisitions pour les connaître.

Serbelloni partit pour Rome le 15 janvier de l'année 1565
suivante, emportant les regrets de toute la Province. Les services signalés qu'il lui avait rendus avec tant de générosité, l'avaient rendu cher aux citoyens, qui versèrent des larmes à son départ. Ces services qui ne seront jamais oubliés, méritent que je fasse connaître plus particulièrement ce grand homme.

Gualdc Priorato. Sc. d'huomini illustri.

Il était issu d'une ancienne famille originaire de Bourgogne, qui se divisa en trois branches, dont l'une fut s'établir en Espagne, l'autre à Naples, et la troisième à Milan. La branche d'Espagne passa par la suite en Sardaigne où elle subsiste encore. Celle de Naples s'éteignit ou fut réunie à celle de Milan qui était l'aînée. De celle-ci naquit notre Fabrice Serbelloni. Il était troisième fils de Jean-Pierre et d'Elisabeth Rainoldi, et frère de Gabriel, chevalier de Malte, grand-prieur de Hongrie, qui fut un des grands capitaines de son siècle (1). Cecile, sœur de son père, fut la mère du pape Pie IV. Fabrice prit le parti des armes dès sa première jeunesse, et fut de bonne heure capitaine d'une compagnie d'ordonnance, et gouverneur de Pavie pour l'empereur Charles V. Il exerçait la charge de commissaire général dans l'armée du Piémont, lorsque le Pape le déclara gouverneur et général des armées du Comtat.

Giov Pietro Crescenzi. Amphitheatro romano.

(1) Gabriel était commandant du fort de la Goulette, avec 700 hommes seulement, lorsque Selim II empereur des Turcs, le fit assiéger par 65,000 Turcs et plus de 400,000 Maures ou Arabes Gabriel se défendit vaillamment; mais enfin il fut obligé de se rendre ayant perdu presque tout son monde dans vingt deux assauts généraux

1565 On a pu voir avec quel zèle il remplit cet emploi. Le même Pape le rappela à Rome pour le mettre à la tête des troupes de l'Eglise contre les Turcs ; et pour récompenser les services qu'il lui avait rendus dans le Comtat, il lui inféoda gratuitement, au mois de septembre de l'an 1564, pour lui et pour ses descendants mâles jusqu'à la troisième génération, la baronie avec la viguerie, le château et le péage de Mornas (1). Serbelloni en fit prendre possession par procureur le 14 octobre de l'année suivante, étant déjà à Rome.

Comme il mourut sans postérité, ce fief fut réuni après son décès au domaine de la chambre apostolique. Il avait épousé Françoise de Malespine, sœur du marquis de Malgrado, qui était venue le joindre à Avignon, et qui en partit avec lui quand il retourna à Rome. Il mourut dans cette capitale du monde chrétien le 24 octobre de l'an 1566. Un poète du temps fit sur sa mort une courte mais naïve élégie, dans laquelle la Mort, partageant les vers, répond au Comtat qui lui parle ainsi :

Mort qu'has-tu faict? ton Serbellon j'hay prins.
Hélas! pourquoi? son heure estait venüe.
Tu has grand tort. Je ne l'hay rien surprins.
Eh! comme quoi? il m'avait bien prevüe.
Où l'has tu mis? j'hay l'ame au ciel rendüe.
Et de son corps? Rome en terre le tient.
Dolent en suis. Ne m'has-tu pas connüe?
Mort à chascun pour tenir appartient.

Le marquis de Longiano, plus connu sous le nom de

Pantoni. Rangoni, lui succéda dans le gouvernement du Comtat.

(1) Ce péage et les autres droits seigneuriaux valaient alors mille florins de revenu, qui, au compte de Perussis, étaient évalués 250 écus de 42 sous pièce. Mornas avait déjà été inféodé une autre fois, en 1378, par Robert de Genève, dit Clément VII, en faveur de Bernard de la Salle.

Il s'en était déjà montré digne par un grand nombre 1565
d'exploits qui lui avaient attaché les soldats et les citoyens. Il marcha exactement sur les traces de son prédécesseur ; il fut d'une vigilance extrême ; il créa de nouveaux gouverneurs ; il établit des surintendants qui avaient chacun leur département, et dont les siéges étaient Visan, Sainte-Cecile, Piolenc, le Crestet, Entrechaux, Camaret, Sarrians, Mourmoiron et le Thor. Il fit aussi de nouveaux règlements pour la levée des contributions, dans lesquels les ecclésiastiques et les juifs furent compris.

Serbelloni avait ordonné, lors de sa dernière visite de la Province, que les églises, croix et chapelles qui avaient été ruinées par les hérétiques, seraient incessamment rétablies. Rangoni sut que ceux qui étaient chargés de ces réparations ne se hâtaient point d'y mettre la main, quoiqu'ils fussent rentrés dans la paisible possession des revenus de leurs bénéfices ; il donna de nouveaux ordres et les notifia de la manière la plus pressante. Mais, ne voyant pas plus de diligence de la part de ceux qui devaient les exécuter, il nomma des commissaires qui se transportèrent partout où il en était besoin, avec plein pouvoir de faire procéder aux réparations et à la fourniture des choses nécessaires au service divin, par la saisie des dîmes sur les prieurs qui avaient été négligents depuis les derniers ordres qu'il avait donnés.

Les désordres que commettaient dans le haut Comtat de petites troupes de huguenots qui rôdaient sans chefs, pillaient les métairies et faisaient souvent des meurtres, l'engagèrent à se mettre lui-même à leur poursuite. Il parcourut tous les quartiers qui en étaient

1565 le plus incommodés; il s'avança jusqu'à Valreas sans faire aucune découverte; mais un détachement de chevau-légers et d'arquebusiers, qu'il envoya du côté de Valouse, aperçut le 7 juillet une de ces troupes; il l'attira en embuscade, tua trente de ces coureurs, et en prit d'autres qui furent conduits à Valreas. L'attaque avait été faite si à propos, qu'il n'y eut pas même de blessés du côté des catholiques.

Perussis. C'était d'Orange que sortaient ces malfaiteurs. Les calvinistes y étaient absolument les maîtres; et non contents de faire souffrir mille maux aux catholiques de la ville, ils cherchaient à nuire à ceux des environs, employant plus souvent la ruse que la force. On s'était plaint de ces vexations à Guillaume de Nassau, prince d'Orange, duquel on se promettait quelque satisfaction, quoiqu'il fût calviniste lui-même; mais il n'avait paru avoir égard à ces plaintes que pour favoriser plus sûrement ceux de sa religion, car il avait envoyé de Flandre, où il était alors, des commissaires qui, conformément à leurs instructions, avaient d'abord feint de vouloir rétablir dans la ville l'exercice de la religion catholique, et qui avaient fini par y établir des magistrats huguenots, en déclarant que leur religion y serait la seule soufferte. Ces dispositions avaient attiré dans Orange un grand nombre de religionnaires, la plupart gens misérables, que le besoin autant que l'inclination à mal faire rendait dangereux pour les catholiques.

Rangoni obtint du pape la seigneurie de Pernes, en récompense de ses services, et avec exemption de la jurisdiction du Recteur du Comtat, mais à vie seulement. Il en fut mis en possession par le Vice-Légat et par les évêques du Comtat, nonobstant la réclamation des

habitants qui prétendaient avoir obtenu le privilége de 1565
ne pouvoir être inféodés. Les états de la Province, assemblés à Carpentras le 26 juillet, s'occupèrent de ce fait, et délibérèrent de faire de très-humbles remontrances au Saint Père, après avoir vérifié que le Saint Siége avait déclaré que Pernes resterait toujours sous son domaine immédiat : ce qui constait par une bulle donnée en considération d'un remboursement de 40000 livres, fait par ladite Province au maréchal de Boucicaut, à qui ce fief avait été donné en cautionnement de pareille somme dont le Saint Siége lui était redevable. Il ne paraît pas que cette affaire ait été poussée plus avant.

Il fut aussi délibéré dans la même assemblée d'envoyer au Pape un détail de tous les ravages qu'avait souffert le Comtat, et de toutes les dépenses faites par la Province depuis le commencement des troubles. Par le rôle qui en fut dressé, il se trouva qu'à cette époque on avait levé en impositions 260,680 écus, non compris les frais particuliers de chaque communauté, qui avaient été considérables. Les députés choisis pour aller présenter ces mémoires au Pape furent le seigneur de Venasque et Siffrein Guilhen, procureur-général de la Province.

Le cardinal Farnèse voulut se démettre de la légation d'Avignon qui lui avait été conférée à vie ; ce que le roi Charles IX ayant appris, il demanda cette légation pour le cardinal de Bourbon, frère d'Antoine, roi de Navarre et oncle du prince Henri. Le pape Pie IV, à qui il en fit la demande, voulut prendre l'avis des cardinaux avant que de l'accorder, et apposer certaines conditions qui lui parurent nécessaires pour le maintien de la foi et pour la conservation de la religion catho-

1565 lique dans cette province. Le roi agréa ces conditions ; il écrivit au Pape une lettre datée de Toulouse au mois de mars de cette année, dans laquelle, après avoir beaucoup exalté le zèle du cardinal de Bourbon pour la vraie foi, il promettait de défendre par les armes Avignon et le Comtat contre les attaques des hérétiques, toutes et quantes fois qu'il en serait requis, et de fournir pour cela le nombre de troupes qui serait nécessaire, et dont il ne donnerait le commandement qu'à des officiers reconnus pour bons catholiques. Le cardinal de Bourbon écrivit aussi au Pape, l'assurant que si Sa Sainteté lui conférait cette légation, il s'appliquerait à maintenir la pureté de la foi, sans souffrir jamais aucun hérétique dans le Comtat.

Ces deux lettres furent lues en plein consistoire. Le Pape, après avoir donné de grandes louanges au cardinal Farnèse, déclara qu'il acceptait sa démission, et qu'il nommait pour lui succéder le cardinal de Bourbon, réservant la survivance au cardinal d'Altems, fils de Claire de Médicis, sœur de Sa Sainteté. Cependant comme les troubles du royaume et les agitations de la cour ne permirent pas au cardinal de Bourbon de venir résider dans le Comtat où sa présence aurait été nécessaire, le Pape lui associa le cardinal d'Armagnac, qui fixa son séjour à Avignon avec la qualité de co-légat.

Du Thou. Ce dernier, dont j'aurai tant de bien à dire dans la suite de cette histoire, était fils de Pierre vicomte de Grimois, baron de Caussade, et de Yolande de la Haye de Passavan. Les soins que prit pour son éducation le cardinal Georges d'Amboise son parent, qui lui avait donné son nom au baptême, lui inspirèrent de bonne heure le dessein d'embrasser l'état ecclésiastique pour

défendre la religion contre les nouveaux hérétiques, 1565
auxquels il fut toujours très opposé. Il fut nommé à l'évêché de Rhodez, et eut encore l'administration de ceux de Vabres et de Lectoure. Le roi François I[er], qui avait pour lui beaucoup de considération, le nomma son ambassadeur à Venise pour une négociation des plus importantes, ensuite à Rome, auprès du pape Paul III qui le fit cardinal du titre de Saint-Nicolas *in carcere*, en 1544, à la recommandation de ce monarque. Etant en Italie, il fit un voyage exprès à Lorette pour y révérer la maison de la Mère de Dieu et pour faire dresser, par reconnaissance, un monument à la mémoire du cardinal d'Amboise. De retour en France, il fut fait conseiller d'Etat, assista au colloque de Poissy, et fut nommé à l'archevêché de Toulouse, qu'il quitta ensuite pour celui d'Avignon dont le séjour lui était si agréable, qu'il ne voulut plus le quitter depuis qu'il y fut arrivé. Il mourut à Avignon en 1585, âgé de 84 ans, et fut enseveli dans une chapelle de sa métropole, où il s'était préparé un tombeau.

Tous les historiens qui ont parlé de lui conviennent qu'il était d'une politesse, d'une douceur et d'une libéralité admirables. Il s'était déclaré le protecteur des gens de lettres, témoins Pierre Gilly et Guillaume Philander qui furent nourris et élevés chez lui et qui moururent l'un à Rome, l'autre à Toulouse. Le dernier lui dédia son *Commentaire* sur Vitruve. Guillaume-le-Blanc publia sous ses auspices la traduction de Ziphilin. Son amour pour les savants ne nuisait point à celui qu'il devait aux pauvres. Fantoni lui rend ce témoignage qu'il dit avoir recueilli de plusieurs de ceux qui l'avaient connu : « que ce prélat n'avait rien de réservé

1565 » ni pour les uns ni pour les autres. » Du Thou, qui l'avait vu à Avignon, renchérit sur cet éloge : il dit que « par ses belles qualités qui lui gagnèrent les » cœurs, il sut, beaucoup mieux que par les armes. » conserver au Saint-Siége ce petit Etat, au milieu des » guerres qui le désolèrent, et qu'il eut la consolation » d'y avoir donné et assuré la paix avant que de mou- » rir. »

Il avait écrit à Marguerite, reine de Navarre, une lettre rapportée dans le tome IV des *Mémoires de Condé*, dans laquelle il déplorait ce que cette princesse avait fait dans ses Etats au préjudice du culte ancien et de la foi catholique, lui exposant en même temps la fausseté des dogmes du calvinisme, et lui faisant sentir qu'en les appuyant de son autorité, elle nuisait à ses propres intérêts. Il écrivit aussi à Louis d'Albert, évêque de Lescar, pour le même motif, et pour lui reprocher le consentement qu'il avait donné aux ravages qu'avaient soufferts les églises de son diocèse.

Henri Albi parle fort avantageusement du cardinal d'Armagnac dans son *Rècueil des éloges des Cardinaux*. On trouve aussi un grand nombre de particularités de sa vie dans le *Recueil des lettres de Rabelais*, donné par M. de Ste-Marthe.

Son arrivée à Avignon fut précédée de celle du cardinal d'Altems qui s'y rendit au mois de septembre. Il fit délibérer dans les états convoqués, que, vu la tranquillité dont jouissait la Province, les troupes tant étrangères que nationales seraient congédiées, et que chaque lieu se garderait soi-même, avec les précautions qui seraient avisées dans les conseils des communautés respectives et dans l'assemblée générale des

députés. Ce règlement n'était que provisoire et pour 1565
un temps limité; comme si on avait prévu qu'on serait bientôt obligé de remettre les choses dans le premier état. Dès-lors cependant la garde du palais d'Avignon fut aux frais du Pape.

Le cardinal de Bourbon vint aussi à Avignon avec le maréchal de Damville, mais il n'y séjourna que peu de temps. Le cardinal d'Armagnac, son collègue, y arriva le 25 novembre, et y fit son entrée avec grande solennité. Il s'appliqua d'abord aux exercices de charité et de religion, il encouragea les arts, les fit fleurir, et se montra toujours ennemi du faste, jusqu'à ne pouvoir souffrir le cérémonial. Le lecteur connaîtra encore mieux son caractère par le détail de ses actions qu'il verra dans toute la suite de cet ouvrage.

Le pape Pie IV mourut sur la fin de cette année; pontife généreux et bienfaisant, dont la mémoire sera toujours en bénédiction dans cette Province. Il avait heureusement terminé le Concile de trente-deux ans auparavant, et il s'était fait admirer par l'intégrité et par la prudence avec lesquelles il avait gouverné l'Eglise dans ces temps orageux. Il reçut les derniers sacrements de l'Eglise de la main de saint Charles Borromée, son neveu, qui ne le quitta point dans sa dernière maladie. Le cardinal Ghifleri, de l'ordre de Saint-Dominique, lui succéda sous le nom de Pie V.

Le Vice-Légat Lenzi, dont l'autorité était expirée par Perussis.
l'arrivée du légat, offrit de rendre son syndicat, selon la coutume précédemment établie et conservée encore longtemps après. Il le demanda même avec tant d'instance, que le cardinal d'Armagnac, qui l'avait d'abord refusé sur les témoignages publics de sa probité, fut

1566 obligé de nommer des auditeurs pour le satisfaire. Ces auditeurs ne trouvèrent que des éloges à donner à son administration, après en avoir fait l'examen le plus scrupuleux. En vertu de l'édit de pacification, l'exercice de la religion catholique fut rétabli dans Nîmes; l'évêque y fut rappelé, et le clergé reprit ses fonctions. Quelque temps après, l'official condamna cinq chanoines de la cathédrale, qui avaient embrassé le calvinisme, à perdre leurs bénéfices; mais ils obtinrent du conseil du roi la permission de les résigner dans six mois, à ceux qu'ils voudraient, conformément à l'édit.

Fantoni. Les huguenots des environs du Comtat firent quelques mouvements au commencement de cette année: le cardinal reçut même des avis certains de leurs menées secrètes; il manda à Avignon les notables de la Province pour leur en faire part et pour leur recommander de faire bonne garde. Il fit lever pour Avignon cinquante hommes de troupes réglées, qui gardèrent les portes avec la bourgeoisie. Sur de nouveaux bruits, il en fit lever un plus grand nombre, dans le mois de juin, et il mit des garnisons réglées à Valreas, à Boulene et en d'autres lieux.

Perussis. Ces soins ne l'empêchaient pas de veiller à l'administration de la justice. Pour en rendre les décrets plus équitables et plus solennels, il obtint du Pape l'établissement d'un tribunal de la Rote pour Avignon, en la forme de celle de Rome. La bulle d'érection créait quatre juges (Fantoni en compte six) pour composer ce tribunal qui devait tenir ses séances dans le palais apostolique; ce qui a toujours été observé depuis.

Le cardinal co-légat reçut, par un bref exprès du Saint-Père, donné au mois de juillet, la commission de

rétablir la discipline régulière dans les monastères de 1566
filles de la Province, qui s'étaient beaucoup relâchées dans le temps des troubles (1). Par un autre bref, le Pape lui enjoignait d'obliger les juifs du Comtat à porter des chapeaux de couleur jaune, et leurs femmes une pièce de la même couleur sur leurs coiffures, avec défense de posséder des biens fonds (ce qui leur était auparavant permis), et de vendre des marchandises neuves.

Sur la fin de cette année, le cardinal eut avis, de plu- Fantoni.
sieurs côtés, que les huguenots tramaient une conspiration qui devait les rendre maîtres d'Avignon et de sa personne, et qu'ils avaient tenu à Orange une assemblée dans laquelle ils avaient pris les résolutions les plus violentes. Sur des soupçons bien fondés, on arrêta dans le palais les capitaines Beaufort, l'Espinace et Montdardier, auxquels on surprit des lettres suspectes. On les retint en prison jusqu'au mois d'avril; mais comme on ne put les convaincre pleinement, malgré les plus exactes recherches, ils furent élargis sur leur parole. Leur conduite prouva après qu'ils étaient réellement du complot; car à peine furent-ils sortis de prison, qu'ils sortirent aussi de la ville, et furent se joindre à ceux dont ils avaient été les émissaires. Cette découverte fit qu'on renforça la garde de chaque porte de cinquante hommes : le cardinal s'en retint trente pour sa sûreté particulière, et on travailla à faire de nouvelles levées.

(1) Ces monastères, qui sont aujourd'hui si multipliés dans le Comtat, y étaient alors en fort petit nombre. Il n'y en avait que quatre dans Avignon et deux autres dans diverses villes. On en compte actuellement trente-un dans cette Province.

1566 Le cardinal d'Armagnac, en qualité d'archevêque de Toulouse, présida aux états du Languedoc, qui, cette année, furent convoqués à Beaucaire le 15 novembre.

Les confréries des Pénitents, qu'on appelait anciennement *les Battus*, se multiplièrent dans le Comtat dans le courant de cette année.

CHAPITRE X.

Nouvelles entreprises des calvinistes de France. Récit de la michelade de Nimes. Les huguenots reprennent Mornas. Le comte de Suze, gouverneur du Comtat. Son histoire. Il prend le Pont-Saint-Esprit et l'abandonne. Les ennemis prennent Saint Marcel, Montelimart et Sisteron, et ils échouent devant Boulene. Les catholiques prennent Jonquieres, Courtaison, Beaucaire, Tulette, Vinsobres, Mirabel et le Pont-Saint-Esprit. Joyeuse amène des troupes françaises à Avignon. Les huguenots manquent Sorgues. Ils perdent encore Mornas, Laudun, Orsan et Aramon, et sont défaits à Montfrin. Disette dans le Comtat. Orange bloqué. Le roi s'empare de cette ville. Fuite de Mouvans. Procédé de Montbrun. Les calvinistes reprennent Saint-Laurent. La guerre civile se rallume en France. Précautions prises dans le Comtat.

Les religionnaires de France paraissaient vouloir rester tranquilles: ils avaient été satisfaits du dernier 1567
édit qu'ils avaient obtenu, et les catholiques, de leur côté, ne cherchaient pas à les irriter. Mais on avait laissé trop de semences de guerre dans le royaume pour que la paix pût y être durable: les huguenots en parurent bientôt lassés. Les chefs du parti, s'imaginant que leurs affaires se feraient mieux dans les désordres, en excitèrent de nouveaux dans cette année; ils voulurent enlever le roi à Monceaux pour le même dessein qu'ils avaient eu lorsqu'ils tentèrent d'enlever François II à Amboise. Un coup si hardi manqua pour la seconde fois,

1567 et les factieux, croyant n'avoir plus rien à ménager, levèrent ouvertement l'étendard de la révolte; ils cherchèrent à se liguer avec les princes protestants d'Allemagne, et ils envoyèrent des émissaires dans toutes les provinces du royaume pour exciter ceux de leur religion à reprendre les armes.

Histoire du Langued. t. V. Elles furent aussitôt prises dans toutes les villes où ils étaient les plus forts. Le bas Languedoc, surtout, se vit tout-à-coup replongé dans les horreurs de la guerre civile. Les villes de Montpellier, Nîmes, Uzès, Bagnols, Saint-Esprit, Viviers et Barjac, retombèrent dans leurs premiers malheurs: les calvinistes s'en emparèrent et y rasèrent la plupart des églises, de même que dans trois cents autres villes, bourgs ou villages des environs, dont ils se rendirent les maîtres. Alais subit le même sort; sept chanoines de la collégiale, deux cordeliers et plusieurs autres ecclésiastiques y furent massacrés.

Tout cela cependant était peu de chose en comparaison de ce qu'ils firent à Nîmes, qui éprouva leur fureur de la manière la plus horrible. Les religionnaires dominaient dans cette ville: il avaient été disposés à la révolte par le prince de Condé et par l'amiral de Coligny, lorsque d'Acier, de la maison de Crussol, revenant de la cour, ordonna, en entrant dans le Languedoc, que tout le parti eût à se tenir prêt pour le 29 septembre. En exécution de cet ordre, les huguenots de Nîmes s'emparèrent des portes et des églises, et firent crier par les rues que tous les religionnaires eussent à se rendre promptement dans la place publique, avec défense aux catholiques de sortir de leurs maisons, sous peine de la vie.

Tous les huguenots étant assemblés, les chefs leur 1567
déclarèrent qu'il fallait égorger les catholiques pendant la nuit. Sur les neuf heures du soir on conduisit à l'hôtel-de-ville tous ceux qui avaient été arrêtés, et un conjuré lut à haute voix la liste de ceux qui devaient être massacrés. On les conduisit dans la cour de l'évêché; le prieur des Augustins fut poignardé le premier; ensuite Gui Rochette, premier consul de la ville, dont le corps fut traîné par les rues avec son chaperon. Le prieur des Jacobins, le gardien des Cordeliers, trois de ses religieux, quatre chanoines, quatre hebdomadiers, les deux curés de la paroisse, deux avocats et plusieurs bourgeois eurent le même sort. Les uns fufurent tués avec des dagues et des épées, les autres avec des armes à feu, et jetés ensuite dans le puits de la cour de l'évêché. Il y en avait plusieurs parmi eux qui n'étaient qu'à demi-morts, ou tout vivans; en sorte que le puits ayant été presque entièrement comblé, le reste fut rempli de terre. Ce massacre dura toute la nuit du dernier de septembre.

Quelques-uns des conjurés furent le lendemain dans une maison où Bernard d'Elbene, évêque de la ville, s'était réfugié avec ses officiers et ses domestiques, dans la résolution de les égorger. Mais ce prélat les fléchit en promettant ne payer 120 écus pour sa rançon : il trouva sur lui et parmi ses gens une partie de cette somme, et Sauvignargues, son hôte, lui prêta le reste. On la lui rendit presque aussitôt, et après l'avoir dépouillé et revêtu de vieux haillons, on le conduisit au puits pour lui faire subir le sort de tous les autres. Enfin, à la sollicitation de Grilles, sénéchal de Beaucaire, l'un des principaux conjurés, on lui accorda la

1567 vie, et on lui permit de se retirer avec son valet de chambre. Quant à son aumônier, son secrétaire et son maître-d'hôtel, ils furent massacrés impitoyablement. Ce prélat se retira d'abord à Beaucaire, et de là à Arles où il mourut de douleur.

On peut imaginer la manière dont furent traités le reste des catholiques de cette ville : les religionnaires pillèrent leurs maisons, démolirent la cathédrale dont ils ne laissèrent subsister que la façade et la tour, et rasèrent jusqu'aux fondements le palais épiscopal qui était fort beau. Ils ruinèrent aussi le chapitre, le cloître, la maison des Chanoines, les couvents et les églises des Dominicains, des Augustins, des Carmes, le monastère des Bénédictins de Saint-Bauzile, les deux monastères des Religieuses de Saint-Benoît et de Sainte-Claire, et enfin la paroisse et le monastère des Antonins. Ils n'épargnèrent que la seule église de Sainte-Eugénie, dont ils firent un magasin à poudre. Tout cela fut fait dans huit jours, parce que tous les habitants, sans distinction, mirent la main à l'œuvre.

Tel est le récit des événements tragiques qui se passèrent à Nîmes, dont le souvenir s'est conservé sous le nom de *la Michelade*. Les Bénédictins, auteurs de l'histoire du Languedoc, le font plus au long, l'ayant tiré des manuscrits et des procès-verbaux qui en furent dressés, et en particulier d'une enquête qui en fut faite l'année suivante par-devant le lieutenant du sénéchal de Beaucaire. Les historiens protestants n'en ont rien dit : ils auraient eu honte, sans doute, de transmettre à la postérité le récit d'une action si inhumaine et si propre à les couvrir d'un éternel opprobre. Ils ont remarqué seulement que sur les bruits des

émotions de Nîmes, le vicomte de Joyeuse ordonna aux catholiques d'user de représailles et de s'assurer des huguenots dans les lieux où ils étaient les plus forts. 1567

La garnison du château de Nîmes se défendit pendant cinq ou six semaines. Le comte de Suze, le capitaine Reboul et Mejanes vinrent d'Avignon et de Beaucaire avec 300 chevaux et 1200 hommes d'infanterie pour la ravitailler; mais ils furent repoussés par ceux de la ville qui étaient retranchés avantageusement. Ceux-ci ayant été accrus par 600 Provençaux que leur amena Cipiere, le château se rendit à composition au bout de quelques jours.

Menard, Hist. de Nimes t V. aux pr.

Le parlement de Toulouse fit informer, par ordre du roi. sur l'affaire de Nîmes; et, par son arrêt du 18 mars 1569, il condamna à mort, par contumace, 104 personnes de la ville de Nîmes, parmi lesquelles étaient compris quatre ministres, pour crime de lèze-majesté, massacres, saccagements, sacrilèges, incendies etc., leur imposant encore une amende de 200,000 livres, tant pour réparer les dommages faits aux fortifications, aux églises et à la maison épiscopale, que pour bâtir une chapelle où l'on dirait tous les jours la messe pour les âmes de ceux qui avaient été tués, et le reste pour dédommager les enfants, les veuves et les parents de ces derniers.

Mouvans était entré au même temps dans le Dauphiné à la tête d'une petite armée. Il commença par s'emparer de Vienne, et y commit pendant quarante jours des excès qui ne peuvent s'exprimer. Les maisons des catholiques furent pillées, les ecclésiastiques maltraités et réduits à l'état le plus misérable. L'avarice ne respecta rien; on fouilla les tombeaux, on dé-

Charvet. Hist. de l'Eglise de Vienne.

1567 terra les morts, on brûla les reliques; et tout ce que cette ville avait auparavant éprouvé sous le baron des Adrets, fut renouvelé.

Il y eut aussi quelques mouvements en Provence; mais Sommerive sut les réprimer et tenir les huguenots hors d'état de remuer, après les avoir soumis. On comprend que les provinces voisines ne pouvaient être ébranlées sans que les secousses s'en fissent sentir dans le Comtat: aussi eut-il bonne part aux troubles qui recommencèrent cette année. Comme les calvinistes le trouvèrent dégarni de troupes, il leur fut facile d'y faire des conquêtes; ils s'emparèrent de nouveau de Mornas, et tentèrent de surprendre quelques autres places.

Fantoni. On leva promptement des troupes qui furent distribuées dans les lieux les plus importants, selon ce qui s'était déjà pratiqué lors des premiers troubles. La Province fit un emprunt de 6000 écus; le clergé et les juifs en furent chargés, chacun pour un sixième, et les communes prirent le reste sur leur compte. Bernard d'Agard, chanoine de Cavaillon, et Laurent de Modene, furent députés à Rome pour informer le Pape de ces nouveaux événements, et lui demander du secours. Le baron de La Garde fut envoyé à la cour de France pour le même motif; il y fut très-bien accueilli. Le roi promit de protéger le Comtat, et donna ordre aux gouverneurs des provinces voisines d'agir, pour sa défense, de concert avec le cardinal et le comte de Suze.

Beze dit beaucoup du comte de Suze dans son hist. Ce comte venait d'être fait général des troupes du Comtat, à la place de Rangoni qui s'était retiré. Il était fils aîné de Guillaume de La Beaume, seigneur de Suze-la-Rousse, et de Catherine Allemand d'Albaron,

nièce du cardinal de Clermont, qui avait été légat d'A- 1567
vignon. Il fut chevalier de l'ordre du roi, et successivement conseiller en son conseil privé, capitaine de cinquante hommes de ses ordonnances, amiral des mers du Levant, gouverneur de Provence (1), et un des plus grands hommes de son siècle. Sa valeur se signala surtout dans les guerres contre les calvinistes dont il fut toujours la terreur. Il abattit leur orgueil en diverses rencontres, particulièrement dans les batailles de Lagrans et de Valreas, et triompha en plusieurs occasions de la bonne fortune du baron des Adrets et de l'intrépidité de Montbrun. Le roi récompensa ses services ; il érigea sa terre en Comté l'an 1572, et le combla de faveurs. Le pape Pie V l'établit gouverneur et général de ses armées dans le Comtat, en considération de son zèle pour la religion et des services signalés et assidus qu'il avait déjà rendus à cette province. Les suites firent voir que le Saint-Père ne pouvait mieux placer sa confiance.

eccl.; mais on comprend d'abord le motif qui le fait parler de la sorte.

(1) La manière dont il entra dans ce gouvernement est peut-être l'époque la plus singulière de toute sa vie. Il l'avait eu en suite d'un traité fait avec le maréchal de Retz dont le parti se rendit fameux sous le nom de *Rasats* opposé à celui des *Carcistes* à la tête duquel était le comte de Carces, zélé catholique. La nomination du comte de Suze ne fut point agréable à plusieurs des principaux de la Province, qui firent tout leur possible pour le faire rappeler, et qui, n'ayant pu réussir, tâchèrent de le dissuader de prendre ce gouvernement, et même d'entrer en Provence. Mais le comte, jaloux de son honneur et du choix de la cour dans sa personne, s'empressa de faire vérifier ses provisions au parlement, en les envoyant d'Avignon au président de Lauris, son ami, dans un panier de pommes. Il fut tout de suite à Aix avec sa compagnie de gendarmes, et se fit reconnaître dans une assemblée générale qu'il convoqua. Cependant il ne fut jamais tranquille dans son gouvernement, et les dégoûts qu'on lui donna l'obligèrent à s'en démettre. Il y fut rappelé en 1587 par la noblesse catholique, qui le reconnut généralement, autant à cause de sa valeur que pour le rang que tenait sa maison

1567 A peine fut-il en possession de cette charge, qu'il
Perussis. forma le dessein de recouvrer le Pont-Saint-Esprit, dont
Fantoni. les calvinistes s'étaient rendus maîtres depuis peu, et d'où ils menaçaient tout le pays circonvoisin. Le vicomte de Joyeuse, gouverneur du Languedoc, approuva son projet, et l'exhorta même à l'exécuter. Il se présenta devant le pont le 18 novembre, avec 1200 hommes et six pièces d'artillerie. Il prit d'abord la première tour; la seconde, qui fit plus de résistance, fut ensuite également prise par la bravoure d'un de ses soldats qui y grimpa et qui en ouvrit la porte en renversant tous ceux qui la gardaient.

Le comte resta ainsi maître du pont; mais les religionnaires tenaient la ville, et il n'eût pas été facile de les y forcer. Ses soldats n'avaient point de logements; ils campaient à découvert sur le pont, fort incommodés par le vent et par des pluies continuelles. Leur situation les laissait, par surcroît d'inconvénient, exposés aux coups des ennemis, qui tiraient sur eux avec avantage. Il résolut donc d'abandonner le pont; mais en l'abandonnant, il voulu en couper la dernière arche, pour empêcher les calvinistes du Languedoc de venir molester le Comtat. Le temps devint tout-à-coup si rigoureux, que les ouvriers ne purent y tenir; ainsi le pont ne fut point endommagé. Le comte logea ses troupes à Boulene et à La Palud. Les religionnaires eurent trois cents hommes tués ou blessés dans cette affaire; les catholiques en perdirent aussi quelques-uns.

Les ennemis du Languedoc n'osant venir dans le Comtat, remontèrent le long du Rhône, passèrent l'Ardeche, et prirent par escalade le village de Saint Marcel. Ils y tuèrent le seigneur qui était fort âgé; son

fils eut le même sort, quoiqu'il se fût rendu vie sauve. 1567
Ils tuèrent aussi une vingtaine d'hommes, quelques femmes et tous les enfants au-dessus de huit ans. De là ils s'avancèrent jusqu'à l'Argentière, pillant tout sur leur passage. Ils trouvèrent cette ville mieux gardée qu'ils n'avaient cru ; la tentative qu'ils firent pour s'en emparer leur coûta quatre cents hommes.

Ceux de Montelimart, que Gordes avait soumis, se révoltèrent de nouveau : ils brûlèrent toutes les églises le 1er novembre ; ils chassèrent les catholiques, et employèrent les matériaux des édifices détruits à de nouvelles fortifications et à augmenter un temple qu'on Gaufridi.
leur avait permis de bâtir. Les huguenots de Provence se lassèrent aussi de la soumission ; ils s'emparèrent de Sault, de Lormarin et de Merindol. Le comte de Tende, leur chef, mourut dans ces entrefaites, laissant un second fils nommé Cipieres, qui, continuant les desseins de son père, fit la guerre à Sommerive, son frère. Celui-ci entreprit une seconde fois le siége de Sisteron qui venait de retomber au pouvoir des calvinistes. Cipieres se jeta dans la place, et la défendit si bien, qu'elle ne put être prise. Sommerive ayant levé le siége, Cipieres le poursuivit, et eut d'abord l'avantage de disperser presque toute son armée composée de 15000 hommes ; mais les catholiques s'étant ralliés, ils mirent les huguenots en fuite et en tuèrent douze cents. Cet événement est de l'année suivante.

Dans le mois de novembre de celle-ci, il y eut une Perussis.
rencontre près de Valreas, dans laquelle il resta cinquante hommes de part ou d'autre. Les catholiques y perdirent le capitaine Saint-Paul de Pernes. La province du Comtat reçut du Saint-Père une somme de

1567 7000 écus que d'Agard et Modene apportèrent à leur retour de Rome.

Gaufridi. Perussis. Le cardinal d'Armagnac eut une entrevue avec Sommerive à Barbentane : ils convinrent de se donner mutuellement du secours dans ces nouveaux mouvements, et ils invitèrent Joyeuse et Gordes à entrer dans la confédération ; ce qui fut accordé. Le comte de Suze se remit en campagne au commencement de cette année, malgré la rigueur de l'hiver. Il prit à Avignon quelques pièces d'artillerie, et fut se présenter devant Jonquieres dans la principauté d'Orange. Il n'y trouva aucune résistance ; il soumit également Courtaison, et en fit conduire les principaux à Avignon, à cause de certains griefs particuliers. Les huguenots crurent l'obliger à une diversion en attaquant Boulene ; mais ils y furent repoussés : la garnison se mit à leurs trousses, et les ayant poursuivis jusqu'à un endroit où leur cavalerie ne pouvait manœuvrer, elle en fit un grand carnage. Les fortifications de Courtaison furent réparées ; on y en fit même de nouvelles aux frais du Comtat.

Beaucaire, dont les calvinistes s'étaient emparés, leur fut repris presque dans le même temps. Ils essayèrent quelques jours après de recouvrer cette ville par la voie de la négociation, menaçant de venir l'assiéger dans les formes si on faisait difficulté de les y recevoir. Sur l'avis qu'en eut le cardinal, il fit partir d'Avignon le capitaine La Garde, avec quelques troupes, qui empêchèrent les ennemis de rien entreprendre contre cette place.

Les frais que le Comtat était obligé de faire dans ces circonstances étaient considérables, ils le devinrent en-

core davantage par l'arrivée de vingt-une compagnies 1568
d'infanterie française qui étaient venues à son secours et qu'il fallait entretenir. Dans un besoin d'argent, le cardinal imagina un expédient pour en trouver, sans grever beaucoup le peuple : ce fut d'obliger chaque famille à se pourvoir d'une certaine quantité de sel qu'on distribuait à Avignon, au prix de vingt-quatre sous le minot.

Sommerive était venu joindre le comte de Suze qui se vit assez fort pour attaquer les ennemis et les tenir sur la défensive. Il convoqua l'arrière-ban du Comtat, le 17 février, donnant le rendez-vous à Serignan. Il s'y trouva avec Sommerive, et les troupes marchèrent vers Tulette qui fut battu et pris le 19. On trouva dans la place des provisions immenses qu'on fit transporter à Avignon avec les principaux habitants dont il était à propos de s'assurer. Cette prise coûta deux capitaines et quelques soldats aux catholiques. Vinsobres et Mirabel n'attendirent pas d'être assiégés : ils ouvrirent d'abord leurs portes dont ils présentèrent les clefs au comte de Suze. Le Pont-Saint-Esprit fut aussi repris après avoir essuyé une rude canonnade. Le comte voulut le garder pour cette fois. Il avait laissé des garnisons dans tous les lieux dont il s'était emparé ; il en mit aussi une à Montdragon et il renforça celle de Boulene.

Les huguenots d'Orange ne cessaient de molester leurs environs. Ils firent, dans ce même mois, des courses jusqu'aux portes de Sorgues : ils tentèrent même d'en surprendre le château, s'étant déguisés pour cela, et ayant cousu des croix sur leurs habits pour pouvoir s'en approcher plus librement à l'aide de cette ruse ; mais ils furent reconnus et repoussés. Comme il y avait

1568 à craindre pour Courtaison, le chevalier de La Mothe fut détaché avec cinquante chevaux pour en renforcer la garnison et soutenir les travailleurs. Quelques jours auparavant un convoi de vivres qui venait au camp du comte avait été enlevé par les ennemis.

Fantoni. Le vicomte de Joyeuse arriva le 28 février avec douze enseignes, cinquante pionniers, cent chevaux de son régiment, et quatre pièces de canon. Il fut joindre le lendemain le comte de Suze qui campait sous Boulene, où il se contentait de réprimer les excursions des ennemis en attendant d'avoir assez de forces pour leur enlever les places qu'ils occupaient dans le voisinage. Il fut mettre le siége devant Mornas, dès que les troupes de Joyeuse furent arrivées. La ville fut prise d'assaut le même jour, qui était le 2 mars, après avoir été battue par un feu terrible: les calvinistes se retirèrent dans le château, qui, quoique à demi-ruiné, n'en était pas moins difficile à prendre à cause de sa situation. Les catholiques les y assiégèrent avec une ardeur qui tenait de l'acharnement et que la résistance qu'ils trouvaient ne faisait que redoubler. Ils furent obligés d'emporter, l'épée à la main, une redoute après l'autre, et de soutenir différents combats sur les plates-formes; mais enfin ils restèrent les maîtres le troisième jour. Cent cinquante hommes qui s'y trouvaient encore sortirent et prirent la fuite du côté de la montagne; ils furent poursuivis, et il n'en échappa aucun. Ceux qui ne furent pas tués sur le champ furent ramenés dans le château et précipités du plus haut du rocher sans miséricorde. C'étaient pour la plupart des naturels du Comtat qui avaient apostasié la foi catholique pour se faire huguenots. Un certain La Pierre,

natif de Carpentras, avait été trouvé dans la ville; 1568
comme les crimes qu'il avait commis demandaient une punition exemplaire, il fut conduit à Avignon et condamné à la potence. Ce malheureux se convertit avant son supplice, et confessa avoir tué de sa main cent cinquante catholiques. Un autre, qui avait eu le même sort, avoua qu'il avait aidé à écorcher trois prêtres. Un ministre séditieux qui fut trouvé à Courtaison, et deux Avignonais, furent aussi punis de mort.

La prise de Mornas coûta peu de monde aux catholiques; mais ils eurent à regretter Venterol, mestre de camp du comte de Suze, et le capitaine Caille qui avait servi le Comtat depuis le commencement des guerres. Le capitaine Rousset mourut aussi d'une blessure qu'il reçut à la tête. Il fut enterré à Boulene où il s'était fait transporter.

Une partie des troupes passa le Rhône, et soumit Laudun, Orsan et quelques autres lieux à l'obéissance du roi. Le reste, consistant en cinquante-huit compagnies d'infanterie, seize de cavalerie, et la compagnie d'arquebusiers du baron de La Garde, continua à camper dans le Comtat. Les frais que faisait la Province pour l'entretien de ces troupes se montaient à 1000 écus par jour. Jean de Raxis et Mornas des Isnards étaient les commissaires de l'armée.

La cavalerie du régiment de Joyeuse et l'infanterie de Provence furent détachées quelque temps après pour passer dans le Languedoc: le camp diminua encore par le départ de l'infanterie du Dauphiné, que le comte de Suze fut obligé de congédier à cause de ses murmures continuels et de son esprit intéressé. Dans ce même temps, quelques compagnies du Languedoc

1668 qui gardaient le pont du Saint-Esprit, ne pouvant y tenir à cause de la rigueur du froid, l'abandonnèrent et se retirèrent à Boulene: les huguenots s'en emparèrent le même jour.

Perussis. Le siége d'Aramon, qui avait été résolu dans le conseil, fut formé dès que la saison le permit. Les troupes s'y rendirent d'Avignon, avec huit pièces de canon, et commencèrent les attaques étant campés dans une île que le Rhône formait au-devant de la ville. Comme l'éloignement rendait les coups presque sans effet, les assiégeants passèrent entièrement le fleuve, firent venir d'Avignon deux canons de plus, et pressèrent vivement la place. Les assiégés se défendirent d'abord assez bien, mais craignant d'être enfin emportés d'assaut, ils se rendirent à composition, avec liberté de se retirer sans armes ni bagage. Ils étaient déjà loin lorsqu'ils furent rencontrés par un détachement qui descendait par le Rhône, et qui, les ayant aperçus et ne sachant point les articles de la capitulation, prit terre, leur tomba dessus les croyant fuyards, sans que le commandant, auquel ces malheureux se firent entendre, pût retenir la fureur de ses soldats, qui, sans rien écouter, s'animaient les uns les autres en criant : « En voici un qui » a tué mon père et mon frère; en voici un autre qui a » trahi mon pays et qui a mis le feu à l'église. » Il n'en échappa aucun.

Un secours, que Baudiné amenait aux huguenots d'Aramon, n'arriva qu'après que la ville fut rendue. Il consistait en quatorze enseignes et trois cents chevaux, qui, comprenant qu'il serait dangereux pour eux de passer outre, campèrent sous Montfrin. Les catholiques furent les attaquer, et les chargèrent si vivement

qu'ils les mirent en fuite au premier choc. La cavalerie 1568
se jeta précipitamment dans Montfrin, laissant quarante morts sur la place et abandonnant l'infanterie qui fut taillée en pièces. Les ennemis eurent en tout huit cents hommes tués ou noyés dans leur fuite. La cavalerie, qui s'était renfermée, profita des ténèbres de la nuit rendues plus épaisses par une grande pluie, pour s'évader. Les nôtres, fatigués du combat et d'une marche de vingt-quatre heures (car ils avaient été loin, et ils étaient revenus sur leurs pas), n'eurent pas la force de la poursuivre. Il y eut aussi dans ces circonstances une rencontre et un choc assez rude entre les deux partis, dans la plaine d'Orange.

De toutes les calamités qui devaient naturellement s'ensuivre de ces désordres, la disette ne fut pas la dernière à se faire sentir, ni la moins sensible : les vivres étaient forts chers et même si rares, qu'on n'en trouvait à peine à un prix excessif. Dans ce pressant besoin, le Pape fit à la Province une gratification de 5000 écus.

La cour de France crut ramener la tranquillité en rétablissant l'édit que les religionnaires avaient obtenu en 1563. Celui qu'elle donna à cet effet au mois de mars, est appelé par les historiens l'édit de la Petite Paix, parce qu'il ne la ramena que pour six mois. A la vérité, les esprits étaient trop échauffés de part et d'autre et la cour trop molle et trop indécise, pour que le royaume pût rester plus longtemps tranquille. On crut dans le Comtat que la paix serait réelle et plus durable : on fit cesser les impôts, on congédia une grande partie des troupes, et le comte de Suze, se voyant libre, se mit en chemin presque seul pour visiter les places les plus importantes de la haute Province.

1568 Cette ville et sa principauté étaient à la veille d'éprouver une révolution. Le prince d'Orange ayant été déclaré rebelle dans le conseil du roi d'Espagne, tous ses biens furent confisqués par le même jugement. Charles IX voulut se saisir de sa principauté, moins à cause de son crime de félonie envers le roi d'Espagne que pour punir les Orangeois de leur conduite et de leurs propos. Le baron de La Garde y fut envoyé, avec ordre d'assiéger cette ville et de la traiter sans ménagement si elle faisait difficulté de se soumettre au roi et de recevoir ses troupes. Le baron s'acquitta de la commission avec un appareil qui fit trembler les habitants; ils se soumirent en promettant de recevoir tel gouverneur qu'il plairait au roi de leur donner. Le baron exigea des ôtages pour garants de leur parole; ils furent donnés sur le champ. C'était Serres (1), la Rais, et le fils du président de Calvière. Anselme, seigneur de Joucas, s'offrit pour caution de tout ce que faisait et promettait le baron de La Garde.

Le roi donna le gouvernement d'Orange à La Molle. Les soldats calvinistes en sortirent, et furent joindre Mouvans, qui pour lors campait à Sederon en Provence avec les nouvelles troupes qu'il venait de lever, pour, disait-il (2), aller dégager le prince de Condé, serré dans Noyers en Bourgogne. On peut dire que les catholiques

(1) Celui-ci était proche parent de Jean de Serres, qui fut depuis ministre à Orange; lequel fut un des quatre, dit d'Aubigné, qui avouèrent à Henri IV qu'on pouvait se sauver dans la religion catholique, tout comme dans la protestante. Il est fort connu par son *Inventaire général de l'Histoire de France, illustré par la conférence de l'Eglise et de l'Empire.*

(2) Pour s'attirer l'ancienne garnison d'Orange, il se servit d'un autre prétexte. Il lui fit entendre qu'il devait marcher en Flandre, au secours du prince d'Orange, chef des huguenots révoltés dans les Pays-Bas.

manquèrent un beau coup en ne l'attaquant pas dans 1568
ce poste, car il ne pouvait manquer d'y être défait et même pris. Il le comprenait et il l'appréhendait si fort, que sur une fausse allarme qu'il prit, il leva son camp avec précipitation et marcha par les montagnes sans prendre du repos, jusqu'à ce qu'il fut arrivé à Loriol dans le Dauphiné, d'où il se rendit à Alais avec les trois mille hommes qu'il conduisait.

Le séjour que fit cette troupe à Loriol donna de l'ombrage au cardinal d'Armagnac, et lui fit craindre que Mouvans n'eût dessein de la conduire dans le Comtat. Il en témoigna ses inquiétudes à Sommerive qui, ne les voyant pas sans fondement, amena des troupes de Cabanes où il était pour lors; il prit encore à Avignon quelques compagnies, et fut camper dans la plaine de Camaret, pour être à portée de donner du secours partout où l'ennemi voudrait pénétrer. Mais comme il apprit au bout de quelques jours que Mouvans avait passé le Rhône, il ramena ses soldats à St-Remi, laissant ceux du Comtat dans les garnisons qui leur furent assignées.

Ces mouvements, peu de chose en apparence, étaient cependant les préludes de la troisième guerre civile qui, en cette année, se ralluma en France avec plus de fureur que les précédentes. Les huguenots, qui ne demandaient qu'un prétexte pour reprendre les armes, ne laissèrent pas échapper celui que leur fournit la reine-mère, en voulant faire arrêter le prince de Condé et l'amiral de Coligni, qu'on accusait de quelque conspiration secrète. Ce fut pour eux le tocsin et le signal de la révolte; ils se mirent en campagne, prirent des villes, appelèrent les princes protestants d'Allemagne. et mirent de nouveau le royaume en combustion.

1568 Montbrun était à Alais lorsque les troubles recommencèrent. Comme il vit la sédition allumée dans cette ville au gré de ses désirs, il repassa en Dauphiné pour y échauffer les esprits des calvinistes et pour faire des levées. Il eut bientôt une troupe ; mais les moyens de subsister lui manquèrent dans les commencements, et il eut recours aux expédients les plus indignes pour se les procurer : ce fut de faire garder les chemins par ses soldats qui pillaient et dépouillaient sans distinction tous ceux dont ils avaient la rencontre.

Il y avait d'autant plus à craindre pour le Comtat dans ces conjonctures, que ses ennemis implacables étaient déjà à ses portes. Ils venaient de s'emparer par surprise de Saint-Laurent-des-Arbres dans le Languedoc ; ils avaient passé au fil de l'épée quelques soldats qu'ils y avaient trouvés, et massacré un prêtre disant la messe. Ceux de Provence n'annonçaient rien de moins sinistre : Cipieres, qui venait d'être tué dans
Gaufridi. Frejus, leur manquait ; mais malgré cette perte, ils ne parurent jamais si remuants. Ils s'attroupèrent plus souvent qu'ils n'avaient déjà fait ; on les vit tout à la fois à Apt, à Lormarin, à Merindol et à Besse. Le roi ayant donné des ordres pour les réprimer, Sommerive leva encore trois mille hommes, et, de concert avec les Etats de la Provence et le parlement, il fut convenu que les biens et les meubles des huguenots seraient confisqués et vendus pour l'entretien de cette troupe.

La nécessité de se mettre en état de défense dans le Comtat ne pouvait donc être plus pressante. Les troupes y furent levées, le ban et l'arrière-ban convoqué : les forces réunies se rendirent à Carpentras le 2 septembre. Comme Orange était un poste aussi important

pour cette province que pour la France, le cardinal y fit passer un renfort considérable, et cette attention plut beaucoup au gouverneur La Molle. 1568

Sommerive s'était rendu à Avignon aux premiers bruits. Il en partit après avoir conféré avec le cardinal et le comte de Suze, et fut trouver le vicomte de Joyeuse à Saint-Esprit pour le même motif. Dans ces circonstances, Roquelaure étant venu offrir ses services au cardinal, cette Eminence le chargea de faire la visite des places fortifiées de la Province, avec plein pouvoir d'y ajouter ce qu'il jugerait nécessaire pour les rendre plus sûres. Perussis.

Les huguenots ne purent ignorer ces dispositions. Ils en furent déconcertés de manière que de quelque temps ils n'osèrent plus rien entreprendre contre le Comtat. Leur inaction fit congédier les troupes nouvellement levées; et la noblesse se voyant libre, fut offrir ses services aux gouverneurs des provinces voisines, menant des soldats à ses dépens.

Les chaleurs furent si excessives pendant tout l'été de cette année, que les enfants attaqués de la maladie qu'on nomme senepon, en moururent presque tous.

CHAPITRE XI.

Les biens des apostats sont confisqués dans le Comtat. Les juifs en sont chassés. Les calvinistes surprennent Nîmes. La disette continue. L'amiral de Coligni dans le voisinage. Il veut surprendre Avignon. Prodige. Avantages de Montbrun. Damville bat l'amiral. Celui-ci échoue deux fois devant Lunel, et saccage quelques villages. Il est mis en fuite. Il passe le Rhône, et ne peut prendre Montelimart. Il rentre heureusement dans le Languedoc. Nouvelles hostilités des huguenots dans le Comtat. Secours envoyés par le Saint-Père. La paix est publiée en France. Histoire du maréchal de Damville.

1569 Le commencement de l'année 1569 fut signalé par un
Perussis. acte de rigueur contre les originaires du Comtat qui
Fantoni. avaient abandonné la foi de leurs pères pour se faire huguenots. Le cardinal déclara tous leurs biens confisqués au profit de la chambre apostolique, et nomma un commissaire pour procéder réellement à ces confiscations dans toute l'étendue de la Province. Ces biens, réunis au domaine, furent évalués au-delà de cent mille écus. On sévit aussi contre les juifs, peu exacts à se conformer aux derniers règlements qu'on leur avait donnés, incorrigibles, surtout en fait d'usure. Sur les plaintes qui en furent portées, le Pape ordonna de les chasser du Comtat, déclarant leurs anciens débiteurs

quittes envers eux. Ils eurent seulement un délai de 1569
trois mois pour arranger leurs affaires. On les verra tolérés de nouveau et toujours sujets aux mêmes vices.

Il y eut une sédition à Orange dans le mois de juin. Elle fut si violente, que le gouverneur fut obligé de se réfugier dans le château pour sauver sa vie. Un des consuls de la ville, un capitaine de la garnison et un certain nombre de bourgeois furent tués dans l'émeute. C'étaient les huguenots qui l'avait excitée. Ceux de quelques villes de Provence et du Dauphiné voulurent aussi se soulever; mais les commandants réprimèrent leurs mouvements, en faisant saisir les plus mutins et en les tenant renfermés dans des maisons de force.

Ceux du Languedoc n'étaient pas moins entreprenants. Ils venaient de piller et incendier la Chartreuse de Bonne-fés-en-Velai; ils y avaient tué le prieur et trois autres religieux. Montpellier n'avait été préservé que par la découverte que le gouverneur Castellan avait fait d'une conspiration : il en avait coûté la tête à Barri Du Thou.
qui s'était mis à la tête du complot. Nîmes n'eut pas le Perussis.
même bonheur : les huguenots, assemblés à Saint-Ge- Pantoni.
niés, délibéraient sur les moyens de s'én emparer; un charpentier de Cauvisson, nommé Madaron, leur en proposa un qui fut agréé et qu'il exécuta de cette manière : l'intelligence qu'il avait avec un de ses amis dont la maison était près du canal, lui donna la facilité de limer la grille de fer qui fermait l'ouverture par laquelle l'eau de la fontaine entre dans la ville. Il employa quinze nuits à cette opération, travaillant dans l'eau jusqu'à mi-corps, et couvrant les coupures avec de la cire, pour empêcher qu'on ne pût les apercevoir dans le jour.

1569 Servas était le chef des protestants dans ce canton. Il chargea Saint-Cosme de cette expédition et lui donna trois cents hommes d'élite, tant cavaliers que fantassins. Saint-Cosme vint de nuit camper dans un verger tout auprès de la ville; sa troupe y fut grossie d'un grand nombre de Cevenots qu'on avait fait venir, sous prétexte de les employer à la cueillette des olives. Un ministre qu'il avait amené fit la prière et exhorta la troupe à bien faire. Une grande lumière qui parut au ciel la déconcerta d'abord, mais le ministre la rassura, disant que c'était un signe de la protection de Dieu.

Edouard d'Albert de Saint-André, originaire de Mornas, grand oncle du connétable de Luynes, était gouverneur de Nîmes. Un inconnu l'avisa de la conspiration par une lettre. Celui qui la lui porta quelques heures avant qu'elle éclatât, le trouva pris de vin dans son lit: au lieu de lire la lettre, il ordonna au messager de tirer le rideau et de mettre la lettre sur la table, disant qu'il la lirait le lendemain.

C'était la nuit du 15 novembre. Madaron ayant fini son ouvrage, les gens de pied de St-Cosme, entrèrent dans la ville par le canal, traversèrent la ville, et vinrent s'emparer de la porte des Carmes dont ils tuèrent la garde; ils coururent ensuite égorger le reste de deux compagnies qui composaient toute la garnison. La porte de la Couronne fut enfoncée dans le même temps par la cavalerie, qui remplit les rues d'une rumeur épouvantable. La ville fut abandonnée au pillage: les prêtres, les religieux, et tous ceux dont les huguenots voulurent se venger, furent mis à mort. Le gouverneur chercha son salut dans la fuite; mais s'étant cassé une jambe en sautant des remparts, il resta dans le fossé

jusqu'au jour ; il fut ramené dans sa maison, et tué de 1569
sang froid sur son lit le surlendemain. Le gros du peuple se sauva dans les arènes dont il boucha les portes.

Astoul, commandant du château, avait son logement dans la ville ; il s'empara avec vingt-cinq hommes de la porte des Dominicains, et la défendit avec beaucoup de courage jusqu'au lendemain à midi qu'il sortit de la ville par le guichet, et rentra dans le château où, avec soixante soldats, il tint bon pendant deux mois, malgré les plus vives attaques.

Sommerive était à Avignon quand il apprit ces fâcheuses nouvelles. Il forma le dessein de reprendre Nîmes, en commençant de donner du secours au château. Le cardinal entra dans ses vues, enjoignit à la noblesse du Comtat de le suivre, et lui fournit mille écus pour appuyer son entreprise. Sommerive marcha effectivement ; mais s'étant arrêté trop longtemps à Beaucaire, soit pour préserver cette ville qu'il croyait également menacée, soit pour attendre les troupes qu'il avait mandées de Provence, ce délai fut cause de la reddition du château qui, étant déjà fort endommagé, ayant même une partie de sa plus grosse tour renversée par les mines, n'était plus en état de résister. La garnison en sortit le 31 janvier avec armes et bagage, et avec pacte d'une trève de huit jours. Ceux qui s'étaient renfermés dans les arènes eurent part à cette capitulation. Cette fois les huguenots tinrent parole. La ville était inondée de ceux des environs qui y étaient accourus et qui avaient achevé de la réduire dans la situation la plus pitoyable. Montbrun lui-même y était venu de Montauban avec quatre cents chevaux pour conserver cette conquête à son parti.

1570 Ce parti venait cependant de recevoir un terrible échec à la bataille de Montcontour qui s'était donnée le 3 octobre. Les huguenots y avaient perdu 12000 hommes et leur artillerie. Le roi et le cardinal de Bourbon en donnèrent avis au cardinal d'Armagnac qui, apprenant en même temps que l'amiral descendait vers les provinces méridionales avec les débris de son armée, fit lever sept cents hommes dans le Comtat pour renforcer les garnisons de Saint-Esprit, de Bagnols, de Roquemaure, d'Aramon et de Marguerite, tous postes importants pour lesquels il y avait à craindre. Une seconde levée fut pour Beaucaire et Valabregues. Le cardinal fournit du sien propre, dans cette occasion, quinze mille livres, deux cents quintaux de poudre, quatre cents porcs salés, soixante chariots de pain, du foin et de l'avoine; il fut en état de faire ces frais, quoique ses revenus patrimoniaux, consistant en soixante mille livres, en Bearn et en Gascogne, eussent été saisis par les huguenots.

Damville prit Mazeres défendu par sept cents hommes qui soutinrent un assaut furieux. Il en coûta la vie à plusieurs catholiques de distinction, du nombre desquels fut François Baroncelli fils, de Javon. Montbrun et Lesdiguieres s'étaient trouvés à la bataille de Montcontour avec l'élite de la noblesse dauphinoise de leur parti. Après la déroute, Lesdiguieres recueillit deux cents chevaux et huit cents hommes de pied, qui étaient les restes de ce qu'ils y avaient conduit l'un et l'autre, et il les ramena dans le Dauphiné.

Le Pape voulut être instruit de l'état de toutes les choses tant ecclésiastiques que civiles du Comtat. Le cardinal le parcourut en personne pour prendre les in-

formations et dresser des procès-verbaux dans le plus grand détail. Il fut touché de l'extrême misère à laquelle il vit le bas peuple réduit : le blé, qui était fort rare, se vendait 15 florins (dix livres) la salmée, ce qui pour lors était exhorbitant. Cette disette avait été occasionnée par un vent du nord qui souffla avec tant d'impétuosité le 2 et le 3 mars, que les blés, jeunes encore, en furent déracinés, bien des maisons renversées, et les bêtes emportées dans les champs avec leurs charges. Le Saint-Père fut attendri en apprenant ces malheurs. Il fit à la Province un don gratuit de 6000 écus pour soulager les pauvres. On ne comptait pour lors dans le Comtat que seize mille familles, faisant en tout 90000 âmes, selon le calcul de Perussis. 1570 Du Thou.

L'amiral, accompagné des princes de Navarre et de Condé, âgés, l'un de 16 ans, l'autre de 17, était déjà descendu dans le Bas-Languedoc avec quatre mille chevaux, cinq cents arquebusiers et cinq pièces de canon. Sa qualité de chef du parti ne pouvait manquer de lui attirer beaucoup de monde dans une contrée où les hérétiques étaient si nombreux. Il tint la campagne dès qu'il se vit assez fort, passa sous Montpellier dont la garnison mit son arrière-garde en désordre, et vint mettre le siége devant Lunel, au commencement du mois d'avril, moins pour faire une conquête que pour subvenir aux pressants besoins de son armée, au moyen de la grande quantité de blé qu'on y avait amassée. Cette ville était pour lors en état de se défendre : le maréchal de Damville venait de pourvoir à sa sûreté. Aussi l'amiral fut-il obligé d'en lever le siége le septième jour, après y avoir perdu beaucoup de monde. Aymargues, défendu seulement par deux compagnies d'infanterie, Fantoni.

1570 sut aussi lui résister. Le prince de Navarre tomba dangereusement malade dans son camp, et on fut obligé de le transporter à Nîmes.

Ces mauvais succès ne purent déterminer l'amiral à s'éloigner : il établit son camp à Anduze, en attendant que de nouveaux événements lui fournissent le moyen d'exécuter les entreprises qu'il méditait. Il prit par force ou par composition Marguerite, Saint-Privat, Saint-Just et Saint-Ambroise, places de peu d'importance. Ses approches firent redoubler les précautions dans le Comtat. On n'ignorait pas ses desseins sur Avignon : on savait qu'il avait résolu de s'en emparer pour le réduire en république sous la forme de celle de Genève, et par là se rendre indépendant et même redoutable à la France dans ces temps de désordre. Pour tenir cette ville à couvert, on en avait augmenté la garnison de mille hommes de plus ; on garda avec soin les bords du Rhône, et le cardinal veilla avec tant d'exactitude tant que l'amiral fut dans le voisinage, qu'il découvrit et rendit inutile tout ce qu'il entreprit soit de force ouverte soit par ses émissaires secrets.

Un prodige particulier fit croire que le ciel se mêlait aussi de la défense d'Avignon dans ces circonstances. Dans le temps que les hérétiques tramaient pour le surprendre, il parut, pendant plusieurs nuits, une grande lumière qui faisait le tour des remparts, comme pour avertir les habitants de se tenir sur leur garde. L'avis venait de trop bonne part pour être négligé ; les huguenots en eurent eux-mêmes connaissance, et désespérèrent dès-lors de réussir dans leurs projets. Ce prodige est rapporté par Arnauld Sorbin, qui assure, dans son Histoire de Charles IX, l'avoir appris de té-

moins oculaires dignes de foi. Fantoni, qui a écrit l'histoire du Comtat dans le siècle suivant, dit aussi l'avoir entendu raconter à plusieurs personnes de considération, dont les pères l'avaient vu. 1570

A toutes les précautions qui furent prises pour la sûreté d'Avignon, on ajouta celle d'en chasser tous ceux qui étaient infectés d'hérésie ou qui en étaient seulement suspects. Il eût été trop dangereux de les souffrir, après les découvertes qu'on avait faites de leurs intelligences avec les ennemis étrangers. Ces exilés sortirent avec la haine de leur patrie dans le cœur: cette haine se changea même en fureur contre ceux qui les avaient renoncés pour leurs concitoyens. Ils se mirent à courir les champs, y commettant mille désordres, se dispersant après avoir fait quelque dommage, et sachant se réunir pour en commettre quelque autre.

Il y eut, au mois de mars, une action désavantageuse aux catholiques dans le Dauphiné. Montbrun y était venu du Languedoc avec onze enseignes d'infanterie et quatre cents chevaux, dans la vue seulement de tenir Gordes si occupé, qu'il ne pût penser à reprendre Nîmes, à quoi les syndics de la province du Languedoc et le cardinal d'Armagnac le sollicitaient fortement. Montbrun passa le Rhône à La Voute, chassa de Charmes Alard que Gordes y avait mis, et tomba sur les soldats qui gardaient le Pousin dont il resta maître, après en avoir tué un grand nombre. Gordes accourut avec quelques troupes qu'il ramassa à la hâte pour l'en chasser; le combat fut engagé dans le moment; les catholiques furent repoussés avec perte, quoiqu'ils eussent été soutenus par deux grosses barques armées qui com-

Notes de M. d'Aubais.

battaient pour eux ; Rousset, lieutenant de Gordes, et
1570 Hist. du Langued. Boutieres, son guidon, furent faits prisonniers : mais aussi Montbrun fut blessé, et sa femme qui venait le joindre fut arrêtée.

Dans le même mois, un détachement de la garnison de Nîmes, soutenu d'un gros de religionnaires des Cevenes, surprit Orsan près de Bagnols, à l'ouverture des portes, et y tailla en pièces cinquante argoulets à cheval qui y étaient en garnison.

Ces pertes furent réparées en quelque sorte par l'avantage qu'eut Damville sur l'amiral fort de neuf mille hommes ; il l'attaqua et lui en tua quinze cents. Il y avait dans la cavalerie des ennemis un grand nombre de reîtres, gens féroces qui donnaient beaucoup d'exercice à l'amiral par leurs fréquentes mutineries.

Fantoni. Ce succès causa une grande joie dans le Comtat. On voyait les calvinistes affaiblis dans le Languedoc, et Damville donner la loi dans cette province. Ce maréchal détacha de son armée cinq compagnies d'infanterie qui furent joindre le camp du comte de Suze à Pierrelate.

Ce camp se transporta à Loriol en Dauphiné, au commencement du mois d'avril. Il était composé de cinq mille hommes d'infanterie et de six cents de cavalerie, sans compter les volontaires qui y venaient de tout côté, et un renfort considérable qu'y amena Maugiron. Damville, qui avait fort à cœur de voir les calvinistes éloignés du Dauphiné, y fit passer un second détachement pour faciliter leur expulsion. C'était plus de monde qu'il n'en fallait pour recouvrer cette place, la seule qui fût encore en leur pouvoir dans cette partie du Dauphiné. Mais la mésintelligence s'étant mise dans

le camp, le comte de Suze ne jugea pas à propos de rien entreprendre. Cette mésintelligence, qui était occasionnée par la jalousie des principaux officiers, fut poussée à un tel point, que le comte leva ses enseignes et les ramena à Avignon. Les huguenots de Loriol ne se voyant plus resserrés, se mirent à faire des courses par divers détachements: quelques-uns s'avancèrent par les montagnes jusqu'à Nions et au Buis, d'autres furent s'emparer de Veines. 1570

Il ne paraissait pas qu'il y eût du danger pour le Comtat. Damville gardait les bords du Rhône dans le Languedoc: Sommerive et Gordes veillaient, chacun de son côté, le premier à Tarascon, le second à Valence. Torquat de Conti, désigné pour succéder au comte de Suze dans le gouvernement, était arrivé à Avignon avec quelques régiments italiens. Les levées avaient été continuées, les places et les garnisons étaient en bon état; Carpentras, dont le commandeur de Chabrillan de Moreton venait de prendre le gouvernement, avait été renforcé de la compagnie de Caumont, Boulene par celle de Velleron, Malaucene par celle de Modene, Mornas par celle de Crochans. Pour se tenir à couvert de toutes les manières, le cardinal ordonna d'arrêter dans toute la Province les étrangers qui s'y présenteraient sans passe-port. Par ce moyen on reconnut les espions, et on découvrit les pratiques secrètes que l'amiral fomentait de son camp sur le Gardon.

Ce général venait d'échouer une seconde fois devant Lunel, par la bravoure de Saint-Christol de Perles, qui en était commandant. Ces deux siéges lui avaient coûté douze mille hommes, sans compter les blessés qui n'é-

1570 taient pas en moindre nombre. De celui-ci fut Montgomeri, cet homme fameux par l'accident qui fit perdre la vie au roi Henri II. L'amiral découragé vint se rafraîchir à Nîmes, et se retira ensuite sous le château de Saint-Privat, près le pont du Gard (1). Les villages de Saint-Hilaire, Thesiers et Besousse, tous composés de catholiques, éprouvèrent sa fureur à son arrivée : il y fit faire un massacre général, de sorte qu'ils restèrent tout-à-fait déserts.

Son camp incommodait fort les catholiques des environs ; ses soldats couraient la campagne, pillaient et brûlaient les métairies, et tuaient tous ceux qu'ils avaient à leur rencontre. Ils s'emparèrent de Tresque, de Pujean, des Angles et de Rochefort où ils s'établirent à l'aide de quelques-uns des habitants qui étaient de leur religion. Ils auraient fait de plus grands progrès, si Crosette, maréchal-des-logis de Damville, ne les eût arrêtés. Cet officier avait sur le cœur une perfidie qu'ils avaient faite à cinquante hommes de son régiment, qu'ils avaient massacrés après leur avoir promis la vie. Ayant pris à Avignon et à Villeneuve un nombre suffisant d'infanterie et de cavalerie, il fut d'abord à Pujean dont il passa la garde au fil de l'épée. De-là, marchant droit au camp de l'amiral, il rencontra sur son chemin un de ses détachements qu'il défit entièrement, sans en laisser échapper un seul homme.

A cette nouvelle, l'amiral s'imagina qu'on venait

(1) Ce pont, bâti par les Romains pour conduire l'eau d'Uzès à Nîmes, a été élargi en 1745 par les soins de Jean-Louis de Crillon, avignonais, archevêque de Narbonne. Ce prélat en avait formé le dessein à Remoulin, étant obligé d'y séjourner quatre à cinq jours dans un cabaret, à cause du débordement de la rivière.

l'attaquer avec des forces supérieures aux siennes, et craignant d'être accablé, il leva son camp le même jour, et marcha par les bois vers le Vivarais. Crosette le poursuivit conjointement avec Mirepoix qui était survenu d'un autre côté pour le même dessein. Ils attaquèrent son arrière-garde sur le bord de l'Ardèche, la mirent en déroute, lui prirent trente-sept chariots chargés de bagages et de munitions, et quatre cents chevaux ou bœufs. L'amiral continua sa marche jusqu'à La Voute, ayant laissé les princes à Aubenas. 1570

Arrivé sur les bords du Rhône, il ne s'y arrêta qu'aussi longtemps qu'il lui fut nécessaire pour disposer son armée à passer ce fleuve. Louis de Nassau, qui avait le plus d'autorité après l'amiral, passa le premier avec une partie de la cavalerie, pour tenir à couvert l'artillerie qui passa après lui. A peine le débarquement était-il fait, que Saint-Andiol, qui commandait le bourg de ce nom, se présenta avec un détachement de bonnes troupes, et enleva plusieurs chariots chargés de poudre et de boulets qu'il fit transporter tout de suite au bourg. Il revint à la charge et il s'empara d'abord des canons avec facilité ; mais Jean, frère de Montgoméri, étant survenu avec le gros de l'armée dans le temps qu'il allait les emmener, il y eut un rude combat dans lequel Saint-Andiol fut tué. Les calvinistes recouvrèrent leurs canons, mais ils perdirent Jean de Montgoméri et un troisième frère qu'il avait. C'était Expilly. dans la vue de recouvrer Montélimart que l'amiral passait dans le Dauphiné : Gordes avait repris cette ville sur les religionnaires, et comme le poste était important, il fut presque toujours aussitôt assiégé que pris ou rendu, par l'un ou l'autre parti, tant que ces guer-

1570 res durèrent. L'amiral y mit le siége dans le mois de mai; toutefois il ne put le prendre malgré les plus rudes assauts et une infinité de stratagèmes dont il se servit pour en venir à bout. On ne donna jamais à ses sommations qu'une réponse hardie et méprisante, exprimée dans un couplet de chanson qui depuis passa en proverbe sous le nom de *Chanson de Montélimart*. C'était, à la lettre, le congé que les soldats donnent à quelqu'un qui les ennuie. L'amiral redoubla ses attaques; et les habitants, toujours plus animés, redoublèrent leurs défenses dans lesquelles les femmes même se distinguèrent beaucoup. Une d'entre elles, nommée Margot Delaye, donna des preuves de courage qui méritent de passer à la postérité: on la vit combattre avec ardeur sur les remparts entr'ouverts, repousser les ennemis, tuer de sa main le comte Ludovic un de leurs chefs, et ramener les habitants vainqueurs, après avoir laissé un bras sur le champ de bataille. La ville, en reconnaissance, fit ériger un trophée à sa gloire sur le rempart qui avait été le théâtre de ses exploits: on y voit encore sa statue, mais on ne peut lire l'inscription qui était au bas.

Videl. Vie de Lesdiguières. Cette ville resta aux catholiques pour cette fois: l'amiral se vit obligé d'en lever le siége après y avoir perdu quatre cents hommes; mais elle reçut le plus rude des échecs lorsqu'elle fut emportée, en 1585, par le fameux Lesdiguières. Le comte de Suze venait de la prendre par intelligence, mais il ne pouvait forcer le château:

Du Thou. les huguenots s'y étaient retirés après un combat des plus vifs dans les rues de la ville. Bien plus, ayant reçu du secours quatre jours après, ils fondirent sur les catholiques qui occupaient la ville, et en firent un

massacre général, de sorte que la ville resta tout-à-fait 1570
déserte. Ce fut dans cette occasion que le comte de Suze reçut la blessure dont il mourut. Rostaing, son fils aîné, qui combattait auprès de lui, fut fait prisonnier par les calvinistes, qui ne le mirent en liberté qu'en lui faisant payer une rançon de dix mille écus.

Peut-être que l'amiral n'eût pas sitôt levé le siége, sans le désordre qu'excitèrent dans son camp les reîtres qui se soulevèrent faute de paye. Quoi qu'il en soit, il marcha vers Loriol pour repasser le Rhône. Brossai de Sainte-Grave, Bolac et Saint-Ravy voulurent piller Donzère avant de s'éloigner; mais ils furent surpris par la garnison de Pierrelatte et taillés en pièces; ils perdirent leurs drapeaux, et Brossai, qui, quelques jours auparavant avait défait un détachement d'Italiens, fut pris lui-même et conduit à Orange.

L'amiral sentait les difficultés qu'il trouverait à traverser le Rhône: il savait que Gordes l'attendait au passage avec l'élite de ses troupes et quatre grandes barques armées. En homme expérimenté, il fit construire à la hâte un fort carré où il mit quarante soldats choisis, pour faire un feu continuel sur les barques. Les troupes commençaient à passer lorsque Gordes survint: il y eût un rude combat; le capitaine Piegros, retranché dans une saussaie, tirait en flanc sur les troupes de Gordes; de Rousset, lieutenant de celui-ci, allant droit au quartier où était Montbrun, tomba dans une embuscade, et fut fait prisonnier: l'avantage fut pour les huguenots, mais Montbrun resta blessé une seconde fois. Gordes retourna à la charge peu de temps après, et attaqua si vivement, que les ennemis allaient être délogés de leur fort, battus continuellement par deux

1570 gros canons et par le feu des barques, lorsque Louis de Nassau revint de l'autre bord avec ses gendarmes et cent vingt hommes des plus déterminés, traînant une couleuvrine et d'autres petites pièces de canon à force de bras, au travers du fleuve ; il commença par écarter les barques, et fut ensuite droit aux lignes des catholiques qu'il mit en désordre.

Le passage resta libre par la retraite de Gordes. L'amiral fit construire de l'autre côté un second fort semblable au premier, comme s'il eût eu dessein de s'y arrêter. Il voulut encore s'assurer d'une forte tour qui était là tout près, dans laquelle il y avait quelques soldats ; et dédaignant la force ouverte pour s'en emparer, il en vint à bout par cette ruse : il fit habiller quatre jeunes hommes en femmes qui furent à la tour, sous prétexte de moudre du blé ; lorsqu'ils y furent entrés, ils se jetèrent sur les soldats, les tuèrent et se rendirent maîtres de la tour.

Damville ayant appris que l'amiral était retourné Fantoni. dans le Vivarais, vint l'en déloger, et il le poursuivit jusque dans le Velai. Les troupes du Dauphiné et du Comtat crurent lui couper le chemin en passant le Rhône à Tournon, mais il ne put être atteint ni rencontré. Il se retira dans le Forez avec les princes qui l'avaient joint à La Voute. Montbrun retourna sur ses pas pour faire des recrues dont l'armée de l'amiral avait grand besoin ; car, outre ceux qui étaient morts, la plupart de ses soldats, rebutés de la fatigue, s'étaient débandés dans ces chemins rudes. Dès qu'il fut éloigné, Saint-Paul-Trois-Chateaux, La Garde, Taulignan, Condorcet, et plusieux autres lieux dont les huguenots s'étaient mis facilement en possession à la faveur de sa venue, furent repris par les catholiques.

Son entrée dans le Dauphiné avait enhardi les religionnaires de la Valmasque qui s'étaient contenus depuis quelque temps. Ceux de Merindol furent les premiers à se révolter ; ils arrêtèrent un convoi d'armes qui venait de Milan pour le Comtat, et commirent plusieurs violences. Ils s'emparèrent ensuite du château de Javon qu'ils ne quittèrent qu'après y avoir mis le feu. Les métairies de Lauris, de Menerbes, d'Oppedes, de Maubec, de Robion, des Taillades et même de Cavaillon se ressentirent de leurs apparitions. S'étant joints à ceux de Murs, ils firent une entreprise sur Mourmoiron qu'ils crurent pouvoir surprendre de nuit par escalade ; mais leur projet fut découvert par Chabrillan, gouverneur de Carpentras, qui fit marcher des troupes à petit bruit vers Mourmoiron. Ils en étaient déja bien près, lorsqu'ils se sentirent chargés à l'improviste ; encore le fit-on trop tôt, car il n'en eût échappé aucun si l'attaque eût été moins précipitée. Il y en eut cependant un certain nombre de morts ; on fit aussi quelques prisonniers, qui, par la crainte des supplices, découvrirent d'autres projets formés par les calvinistes. Dans le même temps, la garnison de Valréas ayant été défier celle de Nions, remporta sur elle quelque avantage. La seigneurie de cette dernière ville venait d'être donnée par le roi à Saintejalle, qui fut encore fait gouverneur d'Orange en récompense de ses services. 1570

Damville était retourné à Avignon après avoir poursuivi l'amiral : il en partit le 2 juin, emmenant quelques pièces d'artillerie et les munitions nécessaires pour faire le siége de Saint-Gilles où les huguenots s'étaient fortifiés, ayant fait de deux églises des espèces Notes de M. d'Aubais.

1570 de citadelles. Cette ville se rendit le troisième jour. Le
Hist. fort château de Belle-Garde fut aussi pris après avoir
du été battu pendant deux jours. Il n'y avait pour toute
Langued. garnison que quatre hommes et deux femmes, qui aimèrent mieux se faire brûler que de se rendre. Le pont et la tour de Lunel furent également pris sans coup férir, ainsi que plusieurs autres places aux environs de Nîmes, et cela dans l'espace de huit jours. Joyeuse et Sommerive étaient de cette expédition, après laquelle ils vinrent à Avignon avec Damville.

Fantoni. Un corps de troupes, consistant en quatre compagnies de deux cents hommes chacune, envoyé d'Italie par le Pape, arriva à Marseille, dans le même mois, sur les galères du grand-duc de Toscane. Trois de ces compagnies furent à Carpentras, et la quatrième resta à Avignon. Comme les besoins n'étaient plus si pressants, on congédia une grande partie des milices de la Province. La ville d'Avignon s'obligea de fournir cinq mille livres de pain par jour, et celle de Carpentras promit cent charges de blé par semaine, tant pour la subsistance des milices qui restaient sur pied, que pour soulager les villages dont les habitants avaient le plus souffert.

Les huguenots de la Valmasque continuèrent leurs hostilités. Ils surprirent le couvent de Saint-Hilaire de l'ordre des Carmes, le 5 juillet, et en emmenèrent le prieur et les autres religieux. Ils prirent aussi Joucas où ils ne s'arrêtèrent que quelques jours. Ce malheureux village, qui avait déjà tant souffert de leur part, fut encore, et bien souvent dans la suite, le théâtre de leurs cruautés. D'autre part, ceux de Vinsobres saccagèrent et brûlèrent le château de Puymeras apparte-

nant à Barri, coururent les campagnes de Serignan, de 1570
Vaqueiras, de Beaumes, d'Aubignan et du Barroux, et y firent tout le dégât possible.

Ces courses et ces entreprises se faisaient pour faciliter la prise de Malaucene: les calvinistes rôdaient à l'entour de cette ville, en attendant qu'une intelligence qu'ils s'y étaient pratiquée leur fournît le moyen de s'en rendre les maîtres. Heureusement cette intelligence fut découverte: Torquat de Conti se rendit sur les lieux; il y apprit qu'un soldat de la garnison avait traité avec les huguenots de Vinsobres et de Merindol, et leur avait promis de leur livrer la ville, la nuit du dimanche suivant, dans le temps qu'il serait de garde: c'était sur la fin du mois de juillet. Ce malheureux ayant été arrêté, accusa deux innocents d'être ses complices: on s'assura d'eux, et ils furent appliqués à la question, où, malgrés les tourments, ils persistèrent dans le déni. Le traître fut pendu aux créneaux des remparts; mais, comme si Dieu avait voulu le forcer à justifier l'innocence, la corde cassa la première fois et le laissa tomber dans le fossé. Il fut repris et reconduit; alors il avoua, avant de mourir, que ceux qu'il avait accusés, n'étaient point coupables. Fantoni.

Moriol et le Pousin étaient encore au pouvoir des religionnaires. Conti ayant appris que Gordes se préparait à les leur enlever, lui fit passer de Valréas six compagnies françaises et italiennes pour l'aider dans ces entreprises. Ces compagnies prirent querelle entre elles sur la route, et en vinrent aux mains: Conti accourut et cassa les capitaines qui avaient occasionné ou qui n'avaient pas empêché ce désordre. Le siége de Loriol se fit, et fut poussé assez vigoureusement; mais

1570 la place ne put être prise, tant parce que les assiégés furent secourus que parce que les munitions manquèrent aux assiégeans. La paix qui fut publiée quelque temps après détermina les huguenots à l'évacuer, ainsi que le fort du Pousin.

Cette paix fut l'effet de l'édit donné à Saint-Germain dans le mois d'août de cette année. Le maréchal de Damville étant à Beaucaire après sa publication, il lui vint des députés de la part des calvinistes de Nîmes, pour le prier de ne point mettre de garnison dans leur ville. Le maréchal qui avait des ordres contraires, n'eut aucun égard à leur demande; il se rendit à Nîmes, et y fit entrer trois compagnies. Il souffrit cependant qu'il s'y tînt, au mois d'avril et de mai de l'année suivante, un synode général, auquel deux cents ministres se trouvèrent, entr'autres le fameux Théodore de Beze.

Alexandre Fantini arriva à Avignon le 20 de ce mois, avec des lettres du pape et du cardinal Alexandrin, neveu de Sa Sainteté, pour le cardinal d'Armagnac, et 10000 écus qui furent bientôt suivis de 9000 autres pour la paie des troupes. Comme les religionnaires des environs du Comtat ne cessaient de remuer, les précautions furent continuées, et défenses furent faites d'avoir aucun commerce avec eux, sous quelque prétexte que ce fût.

Les Provençaux et les Dauphinois, qui avaient été se joindre aux huguenots de La Rochelle et du Poitou, ayant été congédiés après l'édit de pacification, arrivèrent en corps à Saint-Esprit, au commencement du mois d'octobre, avec leurs femmes et leurs bagages. Conti, craignant de leur part une entreprise semblable à celle de 1563, fit avancer dix-sept enseignes d'in-

fanterie et quatre cornettes de cavalerie, qui campèrent 1570
au-dessus de Boulene jusqu'à ce que cette troupe se fût éloignée.

Le prince d'Orange, qui prétendait être rentré dans ses droits en vertu du dernier édit, donna le gouvernement d'Orange à Crest, originaire de cette ville, mais huguenot : les habitants refusèrent de le recevoir par motif de politique, et lui préférèrent Laurent d'Arpajon, seigneur de Lers, nommé par le Roi. Saintejalle les avait quittés et s'était retiré à Carpentras ; d'Arpajon ne se plut pas non plus à Orange : il n'y resta que deux mois, et eut pour successeur dans le gouvernement Saint-Géran, fils du comte de Guiche, nommé par Damville.

Le 15 octobre, les juifs eurent, pour la dernière fois, ordre de vider le Comtat, par commandement exprès du Pape. Ils en sortirent au nombre de huit cents. Cependant, sur les instances que firent certains d'entre eux, on permit à trente de leurs familles de rester à Avignon, dix autres eurent la même faveur à Carpentras, et cinq dans divers autres lieux, mais avec menace des plus sévères punitions si on découvrait qu'ils fissent l'usure et qu'ils ne se conformassent pas aux règlements.

Comme j'ai déjà parlé plusieurs fois du maréchal de Damville, et que j'aurai encore l'occasion d'en parler souvent dans la suite, je pense que le lecteur sera bien aise de trouver ici, tout à la fois, les principaux traits de son histoire, ceux surtout qui, n'ayant pas un rapport lié avec le sujet que je traite, ne pourraient y trouver place qu'au moyen de quelque digression.

Henri de Montmorenci, dit le maréchal de Damville,

1570 était le second fils d'Anne de Montmorenci, connétable de France. Il se distingua dans la profession des armes, sous les yeux de son père, pendant les règnes de Henri II, François II et Charles IX. Il fut pourvu du gouvernement du Languedoc en 1563, sur la démission de son père, et il reçut trois ans après le bâton de maréchal. Il fit la guerre aux calvinistes, non-seulement en Languedoc, mais en Guienne, en Dauphiné, en Provence où il était lieutenant-général sous le duc d'Anjou, et encore dans le Comtat où il fut souvent appelé par le cardinal d'Armagnac et par le comte de Ville-Claire, avec lesquels il était fort uni. On prétend qu'il eût rendu les armes du roi plus heureuses sans la jalousie qu'il conçut contre Montluc; il est du moins certain qu'il se comporta avec trop de politique à la tête de l'armée qu'on lui avait confiée pour réduire les protestants du Languedoc, ce qui indisposa la reine-mère qui fut prévenir le roi Henri III contre lui à un tel point, que ce prince voulut le faire arrêter avant d'entrer dans son royaume, à son retour de Pologne. Sa disgrâce fut consommée lorsque ce monarque, étant à Avignon, lui ôta le gouvernement du Languedoc.

Damville, qui ne croyait pas avoir mérité cet affront, en fut si irrité, qu'il se joignit aux mécontents dont il devint le chef, et à la tête desquels il donna bien de l'exercice aux troupes royales. Ce parti, quoique instigué par le roi de Navarre, était suivi par bien des catholiques; et comme il n'était point cruel et qu'il ne gênait en rien sur le fait de religion, les villes lui ouvraient facilement leurs portes. Nous verrons en son lieu ce que ce parti entreprit sur le Comtat. Au reste, Damville fut toujours zélé catholique malgré sa révolte: il assistait

à la messe et aux autres exercices de religion partout où il se trouvait. Antoinette de la Mark-Bouillon, sa première femme, répara la cathédrale d'Aleth : il mit lui-même la première pierre au couvent des Capucins de Beziers, et le fit achever à ses dépens ; il fit encore bâtir le couvent que ces religieux ont à Aleth, et voulut que son cœur fût porté, après sa mort, dans leur église. Le roi de Navarre, auquel il s'était dévoué, étant devenu roi de France, lui conserva son affection : il rétablit en sa faveur la charge de connétable qui avait été supprimée depuis la mort de son père, et lui donna en même temps le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Damville mourut à Agde en 1614. Il avait épousé, en secondes noces, Louise de Budos, fille de Jacques, vicomte de Portes, baron de Beaumes-de Venise dans le Comtat (1), de laquelle il eut Henri de Montmorenci, décapité à Toulouse en 1632 et dont Henri IV avait été le parrain, et Marie-Charlotte, qui fut mère de Louis II, prince de Condé, si célèbre par ses exploits militaires. 1570

Damville ne savait ni lire ni écrire : il avait seulement appris à signer son nom. Le roi Henri IV le plaisantait souvent sur son ignorance, mais il admirait sa sagacité et son génie naturel, et il disait à ses courtisans : « Ventre-saint-gris ! mes amis, avec mon compère qui ne sait pas lire et mon chancelier qui ne sait mot de latin, il n'y a rien que je ne sois en état d'entreprendre. »

(1) La terre de Beaumes, qui faisait partie de la dot de sa femme, fut saisie lorsqu'il se joignit au parti de l'Union. Le pape la lui rendit par un bref exprès, à la paix de 1576 : il n'en fut cependant mis en possession qu'après bien des difficultés qui durèrent six mois. Cette terre passa par la suite à César, son fils naturel légitimé.

CHAPITRE XII.

Conspiration sur Orange découverte et punie. Seconde conspiration sur Avignon. Mort du S. Pape Pie V Massacre de la Saint-Barthélemi. Uzès et Sommières surpris par les huguenots. Election de Grégoire XIII. Ses premiers soins pour le Comtat. Faction des politiques. Phénomène. Hivers extraordinaires. Mort de Sommerive. Exploits de Damville. Nouvelles entreprises des calvinistes dans le Comtat. Leur troisième conspiration sur Avignon. Ils s'emparent de Menerbes. Ils manquent Camaret et Caderousse. Arrivée des Suisses. Intelligences découvertes. Les huguenots se trahissent à Orange. Autre phénomène. Enterrement trop précipité.

1571 Perussis. Fantoni. La paix que le roi venait de faire avec les huguenots de France fut favorable au Comtat, quoique cette province n'eût pas été mentionnée dans le traité. La tranquillité y fut rétablie pendant toute l'année 1571, et même pendant les deux suivantes. Orange ne jouit pas du même bonheur; les huguenots, qui y étaient les plus nombreux sans être les maîtres, tentèrent de le devenir en s'emparant du château, gardé seulement par quinze ou vingt hommes. Pour y réussir, ils introduisirent secrètement des soldats de leur religion, à l'aide desquels ils devaient éclater dans la nuit du 2 janvier. Leur projet fut connu des catholiques quelques heures avant celle qui avait été choisie pour l'exécution; ils

tombèrent à l'improviste sur les hugnenots assemblés, 1571 en tuèrent un grand nombre, et obligèrent le reste à se barricader dans une maison forte, où ils les tinrent assiégés pendant plusieurs jours. Ils leur permirent enfin de sortir, mais à condition qu'ils s'éloigneraient de la ville. Les capitaines Motet de Beaumes et Bataillard de Villeneuve, qui avaient découvert le complot, se montrèrent très animés à en réprimer les auteurs (1).

Gordes, accompagné d'un conseiller et de l'avocat général du Parlement de Grenoble, se rendit à Orange pour informer de la conspiration: il y resta trois semaines; mais comme tous les coupables qui n'avaient pas été tués s'étaient évadés, il ne fit aucune punition. Desisnard, mestre de camp, était entré dans la ville avec cent arquebusiers: il y en laissa cinquante qui furent soudoyés par le Dauphiné et par le Comtat conjointement.

Le prince d'Orange, renfermé dans La Rochelle, ne cessait de réclamer la restitution de sa principauté toujours détenue par le roi; et comme s'il eût été déjà rétabli dans ses droits, il en donna le gouvernement à un Hollandais, nommé Guillaume de Barchon, qu'il fit partir tout de suite, quoiqu'il n'ignorât pas qu'on n'avait pas voulu recevoir Crest l'année précédente. Barchon ne vint qu'en tremblant; ce qu'il apprit à Nîmes, par où il passa, acheva de le décourager. De sorte que

(1) Du Thou, qui rapporte aussi ce fait, accuse les catholiques d'avoir excité cette sédition, dont, selon lui, ces deux capitaines furent les chefs. Il ajoute que : « le prince Louis de Nassau s'en » plaignit au roi qui lui permit d'envoyer Barchon; que Bar- » chon, en vertu d'une information secrète faite par des com- » missaires venus du Languedoc et du Dauphiné, fit punir un » grand nombre de coupables. » Mais du Thou était mal instruit

1571 n'osant pas même se montrer à Orange, il se renferma dans Courtaison où il fut reçu en qualité de gouverneur.

La principauté fut cependant rendue par un traité particulier : le prince en fut mis en possession, le 4 sepbre, par ordre du roi ; mais l'artillerie et les munitions furent retirées d'Orange et transportées en Dauphiné. Pour lors Barchon y fut reçu sans obstacle, et les huguenots redevinrent les maîtres.

Perussis. Torquat de Conti fut rappelé à Rome avec les troupes italiennes. Il partit malgré les instances qu'on lui fit pour l'engager à rester encore quelque temps, alléguant l'usage de la cour Romaine, qui n'admet aucun délai. La Province voulut lui faire un don considérable, en reconnaissance de ce qu'il avait fait pour elle, mais il le refusa. Il partit le 27 novembre, n'ayant resté que dix-sept mois dans le Comtat où il s'était fait estimer par son affabilité et par ses autres bonnes qualités. Il mourut à Tivoli près de Rome, au mois d'août de l'année suivante.

On fit après son départ la supputation des dépenses faites depuis l'an 1562 par les districts particuliers : elles se montaient à 580817 florins, desquels 297933 par la judicature de Carpentras ; 167739 par celle de l'Isle ; 115145 par celle de Valreas, non compris les dépenses faites en particulier, par les communautés, pour les gardes et pour les fortifications.

Le cardinal d'Armagnac reçut avis, vers les fêtes de Noël, d'une entreprise secrète que les religionnaires d'Orange, de concert avec d'autres des environs, méditaient sur Avignon. Il y fit redoubler la garde, chasser toutes les personnes inconnues et sans aveu, et appela le comte de Suze qui fit évanouir le complot par sa seule

présence. Les Orangeois, qui virent leur dessein découvert, déchargèrent leur fureur sur quelques prisonniers catholiques qu'ils firent pendre ou décapiter, en leur supposant divers crimes. Ce sont, sans doute, ces exécutions qui ont induit du Thou en erreur, et qui lui ont fait croire, sur le témoignage des historiens protestants, qu'elles n'avaient été faites qu'à cause de la dernière sédition excitée dans Orange. 1571

L'année suivante n'eut pas des événements plus considérables, pour le Comtat, en fait de guerre. Le saint Pape Pie V mourut le 1er mai, comblé de mérites et de vertus, ayant fait pendant tout son pontificat, à l'égard d'Avignon et du reste de la Province, tout ce que des sujets et des enfants pouvaient attendre d'un souverain vigilant et d'un père tendre. Le même jour et à la même heure de sa mort, il arriva à Cavaillon une chose qui parut l'annoncer d'une manière aussi sensible qu'extraordinaire, selon l'opinion de ceux qui aiment le merveilleux. L'abbé de la Jeunesse donnait le bal dans l'hôtel-de-ville ; comme on dansait, le portrait du Pape, soutenu par des crampons de fer, tomba tout-à-coup sur les magistrats qui étaient assis au-dessous. L'accident frappa toute l'assemblée d'étonnement, sans que la pensée de ce qu'il pouvait signifier se présentât à l'esprit de personne, avant qu'on eût été informé de la mort du Pape par la voie ordinaire. 1572 Perussis.

Les religionnaires habitant en France, qui possédaient des fonds dans le Comtat, obtinrent main levée des biens qui leur avaient été saisis. Il leur fut permis d'y rentrer, mais à condition de les faire régir par des procureurs catholiques.

1572 En cette année arriva la journée de la Saint-Barthélemi, si fameuse dans l'histoire de ce temps-là, et à laquelle les historiens et les politiques ont attribué différents motifs. Les uns ont cru que ce fut simplement l'effet de la haine de la reine-mère et des Guise poussée à l'excès contre les huguenots; les autres ont dit que ce fut une dure nécessité où se virent réduits la reine-mère, les Guise et le roi lui-même, de prévenir les huguenots qui avaient comploté de se défaire du roi, de la reine sa mère, des princes ses frères, et des Guise qui étaient ses ministres, et de placer sur le trône le prince Henri ou le prince de Condé qui étaient de leur religion. Quoi qu'il en soit du motif, on peut dire que l'exécution n'en fut ni selon les règles de la justice ni selon les règles de la prudence, puisque ceux même qui l'avaient ordonnée la détestèrent quant ils la virent de sang-froid et dans toutes ses horreurs, et que les espérances qu'ils avaient conçues d'un remède si violent furent trompées. Le massacre des huguenots s'étendit presque dans tout le royaume : Sommerive et Gordes, malgré tant de sujets de leur vouloir du mal, les épargnèrent cependant, l'un en Dauphiné, l'autre en Provence.

La faction calviniste, bien loin d'être détruite ni même déconcertée par un coup si terrible, n'en devint que plus furieuse : elle reprit les armes de tout côté, pour prendre sa revanche. Elle répandit de nouveau la terreur ; les massacres et les incendies se renouvelèrent, et le royaume se vit replongé dans des malheurs qui le mirent à deux doigts de sa perte.

Du Thou. Damville et Joyeuse furent d'abord contenir la ville de Nîmes, en y redoublant la garnison et en y interdisant les prêches qui n'étaient plus que des écoles de

sédition. Les habitants parurent se soumettre de bonne 1572
grâce à ces deux articles, malgré les instances de Clausone, conseiller au présidial; mais ce n'était que pour tromper plus sûrement les deux généraux : les assemblées continuèrent de nuit et en cachette, ce qui fut suivi d'une révolte ouverte, sur le milieu du mois d'octobre. Uzès suivit cet exemple; les prêtres y furent tués et les autres catholiques rançonnés. Saint-Romain (1) qui dirigeait tous ces mouvements, brûla les villages des environs ; mais il ne put se rendre maître du château de Saint-Firmin où Damville fit passer du secours.

Sommieres fut soustrait à l'obéissance du roi par stratagème. Un aventurier, nommé Dupleix de Gremians, de concert avec un serrurier et un maréchal, qui, sous prétexte de quelque ouvrage qu'ils faisaient pour le gouverneur, entraient fréquemment dans le château, s'en empara de cette manière: ces deux ouvriers étant entrés vers l'heure du dîner, tuèrent d'abord quelques soldats et le propre frère du gouverneur qui était accouru au premier bruit. Le gouverneur aurait eu le même sort s'il ne se fût promptement retiré dans une tour, du haut de laquelle il cria *aux armes*. Pour lors, Gremians, qui s'était embusqué avec cinq cents hommes, se présenta devant le château dont il enfonça la porte à coups de levier. Content de s'en être rendu maître, il laissa sortir le gouverneur et le reste de la garnison qui se dispersa.

(1) Saint-Romain avait été archevêque d'Aix. Cet homme savant et éloquent, de la famille de Saint-Chamond, s'était laissé aller aux opinions de Calvin, et avait quitté sa crosse et sa mitre pour épouser la dame de Saint-Romain, de laquelle il prit le nom et le parti. Il mourut en 1578.

1572 Le château du Cayla fut également pris. La Mothe, qui y commandait avec une bonne garnison, était sorti pour aller trouver Gordes dans le Dauphiné. Les huguenots profitèrent de son absence pour s'y introduire par un chemin souterrain, creusé dans le roc lors des premiers troubles, et pour lors si secret, que La Mothe ni aucun de ses soldats n'en avaient point connaissance. Les huguenots se jetèrent sur la garnison endormie et la massacra entièrement. La Mothe en reçut la nouvelle dans le temps qu'il s'entretenait avec Gordes du bon état de cette place et de l'impossibilité où il la croyait d'être prise. Dans l'étonnement que lui donna cette nouvelle, il s'écria : « Il faut que les ennemis y » soient venus par l'air ou qu'ils y soient entrés par » dessous terre. » Ces deux derniers événements appartiennent à l'année suivante.

Grégoire XIII avait succédé à Pie V. Il envoya en France le cardinal des Ursins, avec la qualité de légat, Fantoni. pour dissuader le roi de s'entremettre de la paix entre les Vénitiens et les Turcs, et pour traiter de quelques autres affaires particulières. Charles IX ne crut pas qu'il fût à propos de le recevoir dans ces circonstances. Il demanda au Pape de retarder le départ de son légat, jusqu'à ce que certaines difficultés que son entrée dans le royaume pourrait trouver, fussent applanies. Le légat était déjà en chemin lorsque le Pape reçut la lettre du roi; il avait même déjà passé les monts, lorsqu'il reçut ordre de s'arrêter à Avignon. Mais il n'y fut pas longtemps à attendre ; les obstacles furent levés, et il partit pour Paris avant la fin de l'année. Entr'autres objets de sa légation, il devait représenter au roi les dommages que faisaient au Comtat les bannis retirés

sur ses frontières, et le prier de les faire cesser, selon qu'il l'avait promis lorsque la légation d'Avignon avait été conférée au cardinal de Bourbon. 1572

La faction des politiques, dite aussi de l'Union, s'était formée en 1568. Ce n'était d'abord qu'un parti muet, qui paraissait ne prendre aucune part aux divisions qui troublaient le royaume; mais ce parti étant devenu considérable, quelques-uns des principaux de la cour s'en firent les chefs, et commencèrent à remuer en 1572, sous le nom de mécontents. Ceux qui le composaient, quoique catholiques pour la plupart, se lièrent avec les huguenots, qui, se voyant cet appui, firent des mouvements qui obligèrent le roi à sévir contre les chefs de ces deux partis. Quelques-uns furent condamnés à mort, d'autres furent emprisonnés : le prince de Condé fut obligé de se sauver en Allemagne; le roi de Navarre et le duc d'Alençon, frère du roi, eurent des gardes. Comme les rumeurs qu'ils avaient excitées s'étaient faites ressentir dans le Comtat, le cardinal d'Armagnac en avait avisé le Pape, qui envoya d'Italie six cents hommes de pied et cent chevaux, sous la conduite de Marc-Antoine Martinengue, comte de Ville-Claire, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, qui n'eut d'abord que le titre de lieutenant-général dans le Comtat. Comme le roi Charles était en traité avec les factieux lorsque l'infanterie débarqua à Marseille, il lui refusa le passage, de peur que les négociations n'en souffrissent; de sorte que ces soldats furent obligés de se débander pour arriver à Avignon à la file. Les cent chevaux furent aussi arrêtés sur les frontières du Piémont, pour le même motif, et n'eurent qu'assez tard le passage libre.

Hénault. Perussis. Fantoni.

Le 8 novembre de cette année, il parut une nouvelle Du Thou.

5512 étoile sous la constellation de Cassiopée, qui y demeura plus d'un an sans changer de place. Elle parut d'abord aussi grande et aussi brillante que Jupiter au périgée de son épicycle excentrique; elle diminua ensuite peu à peu, et s'éteignit enfin tout à fait. Les astronomes remarquèrent que depuis la naissance de Notre Seigneur il n'avait point paru de phénomène dans le ciel qui approchât de celui-ci, soit par son élévation, soit par sa durée. Théodore de Beze fit à cette occasion des vers en faveur des protestants, prouvant, par une comparaison ajustée au temps, que c'était la même étoile qui apparut aux Mages qui vinrent de l'Orient à Bethléem adorer le Sauveur du monde. Il les finissait par des menaces d'un triste présage que l'événement justifia, au sentiment des calvinistes. Après que cette étoile eut disparu, la France fut affligée d'une maladie inconnue, qu'on nomma la colique du Poitou ou colique bilieuse, à cause des ravages que faisait la bile dans cette maladie et des douleurs excessives qu'elle causait.

Perussis. L'hiver avait été fort rigoureux en 1571. Le froid avait duré deux mois avec tant de violence, que les étangs et les puits avaient été glacés. Tout le menu bétail avait péri, de même que les oliviers, et on avait fréquemment trouvé des gens morts sur les chemins et dans les champs. Le froid dura moins en 1572, mais il fut plus fort encore. Il fut si excessif pendant huit jours, qu'outre tout ce qu'on avait éprouvé l'année précédente, la Durance fut totalement glacée, malgré sa rapidité, de manière que les voitures chargées passaient dessus sans danger.

Sommerive était mort à Avignon dans le mois d'août, à la fleur de son âge, extrêmement regretté dans cette

ville pour les services qu'il avait rendus au Comtat pendant onze années consécutives. Il était fils aîné de Claude de Savoie comte de Tende, et de Marie Chabannes de La Palice. Son mérite plus que sa naissance l'avait élevé : il fut chevalier de l'ordre du roi, et grand sénéchal et gouverneur de Provence où il maintint l'autorité du roi contre les entreprises des religionnaires. C'était un prince bien fait, vaillant, hardi, généreux, libéral et de très facile accès. Il avait épousé en premières noces Clarice Strozzi, fille du maréchal de ce nom, et en secondes Magdelaine Turenne-de-Latour, mais il n'eut point d'enfants de ces deux mariages. Il fut enseveli dans l'église des religieuses de Sainte-Praxède. 1572

Damville, gouverneur du Languedoc, ne voyait qu'avec peine les religionnaires rentrés en possession des places les plus importantes de la partie basse de cette province. Il se mit en campagne avec le comte de Suze, malgré la rigueur de l'hiver, et il reprit d'abord Lunel-le-Vieux et Teissargues où les ennemis avaient tué les prêtres et quelques autres catholiques. Il assiégea ensuite Calvisson avec cinq pièces de canon transportées d'Avignon à Aigues-Mortes par le Rhône, le prit, et retint prisonniers cent hommes qui gardaient le château. Le canon fut ensuite conduit devant Laques qui fut emporté d'assaut après quelques volées; Montpesat en essuya cent vingt avant de se rendre. Ces prises de moins d'importance étaient nécessaires pour faciliter celle de Sommieres qui fut assiégé tout de suite. 1573

Ce siége se fit avec douze mille hommes d'infanterie et six compagnies de cavalerie, sans compter la cavalerie légère de France, ni celle de Saintejalle qui Perussis.

1573 avait amené neuf cents hommes du Comtat. Le prince de Candale, le comte de la Mirande, Suze et Joyeuse s'y trouvaient aussi. Les assiégeants avaient quatorze pièces de canon; mais comme la poudre et les autres munitions qu'ils tiraient de Lyon étaient interceptées par les huguenots du Pousin, le cardinal d'Armagnac leur en fit passer d'Avignon.

La ville se défendit assez longtemps avec beaucoup de vigueur, malgré les assauts les plus vifs, jusqu'à ce que les calvinistes, voyant une brèche de quatre-vingts pas de largeur du côté de la tour de la Vignasse, ils demandèrent à capituler; mais comme ils ne voulaient se rendre qu'avec les honneurs de la guerre et la liberté de se retirer à Nîmes ou à Anduze, le maréchal leur refusa le tout, et le siége fut continué. Enfin la garnison ne voyant point venir le secours qu'elle attendait de Nîmes (1), et craignant les suites d'un assaut général dont elle était menacée, rendit la ville et le château le 4 avril, à ces conditions « qu'aucun de » ceux qui en étaient ne porteraient jamais plus les » armes contre le roi; que les capitaines sortiraient » avec armes et bagages, et les soldats avec leurs seu» les épées. » Damville, satisfait de ces deux articles, promit d'épargner la ville. Ce siége lui coûta six cents hommes morts et autant de blessés. La ville essuya plus de trois mille coups de canon. Louis de Perussis rapporte ces particularités comme témoin oculaire.

(1) Ceux de Nîmes ne donnèrent aucun secours à Sommieres, mais ils tâchèrent de faire des diversions pour détourner les assiégeants. Ils firent mine de vouloir surprendre Beaucaire, dès que le siége fut formé. Un de leurs détachements s'empara de Bouillargues; mais un second qu'ils firent, ayant été rencontré par un parti de cavalerie, périt entièrement.

Les huguenots d'Orange, conjointement avec ceux 1573
des frontières de Provence, recommencèrent leurs courses. Ils enlevèrent un convoi de soixante mulets qu'on conduisait de Marseille à Lyon, les uns chargés d'étoffes de soie et d'épiceries, les autres de pièces de monnaie. Le cardinal députa Basordan un de ses gentilshommes pour en faire de sa part des plaintes au gouverneur Barchon. Celui-ci, qui était bon homme et d'un naturel qui tenait beaucoup de l'indifférence, convint que ces plaintes étaient justes ; *mais,* ajouta-t-il, *qu'y faire? ce sont des scélérats qui font tout à mon insu : je ne puis en être maître*. Ce fut une nécessité de se payer de cette réponse, sauf le droit de représailles. On leva cent cinquante hommes pour faire des patrouilles du côté d'Orange, et un pareil nombre encore pour la sûreté d'Avignon sur lequel les ennemis tramaient une nouvelle entreprise. Le comte de Carces, informé du projet, en avait donné avis au cardinal.

Venasque faillit à être surpris le 21 avril par la trahison d'un habitant nommé Cahiste, qui avait promis aux ennemis de le leur livrer, moyennant une somme convenue. Des cavaliers ayant des piétons en croupe, s'en approchèrent ; mais ils furent découverts et reconnus, et se sauvèrent dans les bois où ils furent poursuivis par les habitants et par ceux des environs, amenés par les capitaines Mourmoiron et Bedoin. Il en périt vingt dans cette poursuite ; les autres passèrent dans la vallée de Sault, pillèrent Brantes et se retirèrent enfin dans le château de Montbrun. Le traître Cahiste fut arrêté et conduit à Carpentras, où il fut roué le 8 mai. Le lendemain deux autres traîtres du même lieu, découverts à Avignon, y furent condamnés à être pendus.

1573 Le dépit qu'en eut ce chef des rebelles fut si grand, qu'il cessa de tenir la campagne, renvoya ses soldats, partie à Nions partie à Orange, et même licencia ceux qui ne voulurent plus porter les armes.

Ceux qui furent à Nions n'y furent reçus qu'à condition qu'ils pourvoiraient eux-mêmes à leur subsistance aux dépens des catholiques des environs. C'était les mettre dans la nécessité de leur faire beaucoup de mal, ce qui était assez conforme à leurs inclinations; aussi n'y manquèrent-ils pas. Semblables à des loups affamés, ils se mirent à courir tout le long de la rivière d'Aigues, pillant partout, rançonnant et maltraitant ceux qu'ils rencontraient; ils furent jusqu'à Vaison où, en passant rapidement, ils tuèrent un paysan sur le pont et un maréchal-ferrant dans sa boutique. Ceux d'Orange commettaient les mêmes désordres dans leur Perussis. voisinage : dans une excursion qu'ils firent au commencement du mois d'août, ils s'avancèrent jusqu'aux portes de Monteux, ayant cousu des croix blanches sur leurs habits. Parmi les prisonniers qu'ils firent à l'aide de cette ruse, se trouvèrent d'Anselme, Bournareau, La Magdelaine, et Rostang, trésorier de la Province. Un capitaine et un enseigne de Visan sortirent pour leur donner la chasse; l'enseigne resta mort, et le capitaine, qui se laissa prendre, fut tué de sang froid.

Les huguenots de la Valmasque continuèrent leurs hostilités et commirent aussi quelques désordres dans le même mois; ils furent à La Tour de Sabran, y rançonnèrent Templier le fermier, et emmenèrent son fils; ils passèrent par Roussillon pour se rendre à leur retraite de Joucas, et prirent Carbonel, contrôleur de Cavaillon. Ils retournèrent à La Tour de Sabran le 16

septembre, dépouillèrent et emmenèrent des marchands 1573
qui retournaient d'une foire. Ceux du Languedoc avaient surpris Cornilhon près Bagnols. Cependant Damville leur faisait une assez rude guerre, les poussant de toute part pour démentir les bruits qui couraient déjà à son désavantage. A en juger par le fait suivant, il faudrait convenir que ces bruits n'avaient point encore de fondement bien réel; car les huguenots, fatigués de son ardeur à les poursuivre, lui préparèrent une embuscade de six cents hommes entre Nîmes et Milhaud, dans laquelle il serait infailliblement tombé, s'il n'en eût été averti. Il profita de l'avis pour tomber à l'improviste sur ceux qui voulaient le surprendre, et il en tua soixante, parmi lesquels se trouva Madaron, celui qui avait livré Nîmes quatre ans auparavant.

On ne manqua pas de rendre à ceux d'Orange tout le mal qu'ils avaient fait. Ils furent guettés, souvent surpris et traités, dans les rencontres, plutôt comme des bandits que comme des gens de guerre. On fit plus; les vivres leur furent coupés, et on les réduisit par ce moyen à une telle extrémité, qu'ils furent forcés de signer, avec les supérieurs du Comtat, un accord par lequel il fut convenu qu'on cesserait de se nuire de part et d'autre. Les calvinistes du bas Dauphiné, auxquels Gordes ne donnait point de repos, promirent de rester tranquilles, pourvu qu'on les laissât en paix dans Nyons. Tout cela n'empêcha pas qu'on ne continuât à tenir des gens en campagne pour réprimer certaines troupes de maraudeurs qui battaient le pays sans chefs avoués. Il y eut même une conspiration dans Avignon : les hérétiques devaient s'en emparer le 20 septembre; le secret en fut révélé au vicomte de Joyeuse par cinq

1573 lettres envoyées de diverses parts. Le complot échoua par l'avis qu'il en donna lui-même.

Fantoni. Tant de soins et d'inquiétudes pesaient depuis longtemps au cardinal d'Armagnac. Il méditait sa démission et sa retraite, quelques instances qu'on lui fît pour le retenir. Les représentants des Etats, voyant de quel secours sa vigilance était à la Province, agirent auprès du pape et auprès du cardinal de Bourbon, principal légat. Ils réussirent par ce moyen : le cardinal de Bourbon le pria de rester, et le pape lui en donna l'ordre.

Le capitaine Cavaillon, qui avait été député à la cour de France pour les affaires du Comtat, fut de retour à la fin du mois de septembre, avec des lettres du duc d'Anjou qui venait d'être élu roi de Pologne. Le nouveau roi recommandait à Martinengue de suspendre les hostilités, en attendant que le roi de France, son frère, eût donné des règlements pour amener une paix solide. En conséquence, la trêve convenue fut prolongée. Les favorables espérances qu'on conçut de ces préliminaires firent congédier la plus grande partie des troupes du Comtat. Ce fut cependant dans ces circonstances que les huguenots surprirent Menerbes, le 1er octobre.

Gaufridi. Scipion de Valavoire, gentilhomme provençal, avait une haine mortelle contre les catholiques, à cause du meurtre de son frère tué à Paris lors de la Saint-Barthélemy. Il se mit dans l'esprit de s'emparer de Menerbes, dans l'espérance d'être en plus grande considération dans le parti, par la prise d'une place si importante, et d'assouvir sa cupidité et sa vengeance. Pour exécuter plus facilement son projet, il se servit du vicaire de sa terre de Vaux, nommé Serron, qui, étant

jeune, avait été enseigné par le curé de Menerbes son 1573
parent, qui se nommait Jean de Lille. Comme Valavoire vit que Serron pouvait le servir dans son dessein, il lui fit mille caresses, lui promit de l'enrichir et d'être son protecteur s'il voulait l'aider dans son entreprise. Serron le lui promit; et après être convenu des moyens, il partit avec Brunet, huguenot de Manosque, qui le suivait comme s'il eût été son valet. En arrivant à Menerbes, il fut droit chez le curé, supposant qu'une malheureuse affaire l'obligeait à chercher une retraite. Le curé le reçut; et sur les instances de ses paroissiens qui lui voyaient dire la messe fort dévotement, il le retint pour son vicaire. Serron partit quelques jours après, sous prétexte d'aller prendre ses hardes, mais en effet, pour prendre les dernières mesures avec Valavoire. Il retourna à Menerbes, accompagné de quatre autres, parmi lesquels était Brunet, qui, pour mieux faire réussir l'entreprise, reconnut les portes et les avenues.

Serron persuada au curé de donner aux principaux du lieu un repas magnifique: le curé y consentit et invita les convives à boire à la santé du nouveau vicaire: on but sans mesure; Brunet versait à boire et donnait du vin blanc à ceux qui, se sentant échauffés, lui demandaient de l'eau; par là il les enivra tous. Cependant les siens se ménageaient et ne buvaient presque point. Après le souper chacun se retira; mais Brunet, accompagné des trois autres, fut à la poterne, en enleva la serrure, et égorgea quelques hommes qui la gardaient et qui s'étaient endormis. Valavoire, qui s'était mis en embuscade, entra dans la ville avec cent cinquante arquebusiers qui crièrent d'abord *vive* Fantoni.

1578 *Valavoire et Pontevès !* Le bruit qu'ils firent répandit l'alarme ; mais comme les principaux étaient ivres, on ne fut capable de rien. Le seul capitaine Monestier se présenta avec quelques soldats qui accoururent avec lui ; leur hardiesse leur coûta la vie à tous. Le reste de la garnison et plusieurs des habitants se sauvèrent en passant par-dessus les remparts : d'Inguimberti, qui avait fort insisté pour qu'on ne mît pas plus de monde pour garder la place, fut des premiers à prendre la fuite, emportant son argent. Les habitants de la bourgade se rassemblèrent le lendemain pour chasser les calvinistes, mais ils ne purent pénétrer dans la ville ; ils se désistèrent, ils prirent même la fuite en voyant arriver des huguenots de toute part.

Martinengue, qui venait d'être fait général, voyant l'importance de ce poste, avait voulu y mettre une forte garnison : les habitants l'en avaient dissuadé, en l'assurant qu'ils étaient capables de se garder eux-mêmes, se comparant par rodomontade, dit Perussis, à la roche de Milan. Les suites firent voir de quelle sorte de roche ils étaient. Les ennemis une fois maîtres de Menerbes, surent le garder pendant cinq ans, et ne le rendirent qu'après un siége qui fait une époque des plus mémorables de cette histoire. Tant qu'ils en furent les maîtres, ils exigèrent des lieux voisins des contributions qui devaient être payées chaque mois, à peine d'être brûlés.

Ainsi trop de confiance fit perdre une place si importante et fut cause de la prolongation de la guerre dans le Comtat. Martinengue, comme par pressentiment du dessein des religionnaires, avait distribué cent hommes par différentes petites troupes sur le Mont Lebe-

ron, pour couvrir Bonieux, Menerbes et Oppedes. Ces 1573
soldats firent si mauvaise garde, qu'ils ne s'aperçurent pas même du passage des ennemis. Cette fâcheuse nouvelle fut portée le même jour à Avignon. On remit incontinent les troupes sur pied, et on fit en sorte que chaque lieu eût sa garnison.

Camaret faillit à être surpris par les huguenots de Nions, dans le même temps que Menerbes le fut par ceux de Provence : deux cents cavaliers s'y présentèrent ; mais le traître qui devait leur en ouvrir une porte, n'osa l'exécuter. Ils tournèrent leurs pas vers Caderousse où ils avaient une pareille intelligence, qui ne leur réussit pas mieux : un habitant, nommé Bertrand Gastineau, et un piémontais, qui s'étaient engagés à leur livrer la ville pour la somme de cinq cents écus; furent arrêtés, conduits à Avignon, et punis du supplice de la roue. Les deux cents cavaliers se retirèrent à Orange, d'où ils partirent le lendemain, passèrent sous Carpentras, furent à Saint-Didier, de là à Malemort où ils brûlèrent le château Saint-Félix appartenant à l'évêque de Carpentras ; puis, passant par les campagnes de Venasque et de Murs, ils se retirèrent enfin à Menerbes. Une autre de leurs troupes prit Vinsobres par trahison, et y fit un massacre effroyable des catholiques.

La mésintelligence qui se glissa dans le conseil, empêcha de porter un prompt remède à tous ces désordres. Cette mésintelligence dura jusqu'à la tenue des Etats, qui furent assemblés le 27 octobre. Il y eut dans cette assemblée des conventions passées par l'entremise du comte de Sault et des seigneurs de Vins et de La Molle, qui concilièrent les esprits et les disposèrent à

1573 agir de concert. Martinengue écrivit à Barchon pour lui témoigner son mécontentement de ce qu'il avait donné retraite aux huguenots de Nions qui avaient tenté de surprendre Camaret et Caderousse, malgré la trève et la liberté du commerce convenues entre l'un et l'autre parti. Barchon lui répondit que ce qu'il avait fait en faveur de ceux de Nions était une preuve de ses dispositions à garder la neutralité, et qu'il en ferait autant, sans difficulté, pour les troupes du Comtat en pareille occasion. Cette réponse n'était qu'une défaite qui avertissait Martinengue de se méfier de ce gouverneur, toujours faible et irrésolu.

La trève fut publiée dans le Languedoc le 14 de ce mois. Damville, qui l'avait ménagée, voulut que les terres du pape y fussent comprises. Comme il était visible qu'il faudrait reprendre les armes dès qu'elle serait expirée, il appela des Suisses pour être le plus fort dans cette province. Un corps de quatre mille hommes de cette nation, qui avaient avec eux un plus grand nombre de femmes et d'enfants, s'avança vers le Saint Esprit par le Dauphiné; mais comme les calvinistes leur disputèrent le passage du pont, et qu'ils n'étaient pas suffisamment armés pour pouvoir se l'ouvrir de force, ils retournèrent sur leurs pas, après avoir séjourné quelque temps à Saint-Paul, où la province du Comtat leur fournit des vivres. Montbrun crut pouvoir les surprendre dans un défilé, près du Bourg de La Barre, mais il ne put les atteindre. Le cardinal d'Armagnac en avait retenu cent douze pour la garde d'Avignon et pour la sienne propre (1).

(1) C'est là l'époque de l'établissement de la garde suisse à Avignon.

Un second détachement de la garnison de Nions, fut 1573
attaquer Saint-Roman-le-Viennois, dit aussi Saint-Romanet, le 30 octobre. Il fut repoussé avec perte, quoique les habitants n'eussent avec eux que quelques soldats qui se trouvaient là par aventure. Le village de Vaucluse n'eut pas le même bonheur ; il fut saccagé et brûlé dans le même temps. Lagnes eût eu le même sort, si on n'eût découvert assez à temps une trahison convenue entre quelques soldats de Provence et les huguenots de Menerbes. Deux prisonniers, qu'on fit à Bedarrides, découvrirent un semblable dessein sur Cavaillon. Les troupes catholiques de l'Embrunnois et du Gapençois, qui allaient secourir Ferrassières assiégé par les ennemis, furent surprises dans un défilé par un camp volant conduit par Lesdiguières et par Champoléon, et y furent entièrement défaites.

Il fait mauvais temps quand un renard trompe l'autre, dit Louis de Perussis sur le fait que je vais rapporter. Le comte de Glandages, zélé catholique, avait un fils nommé Hugues de Lere, qui s'était associé avec les huguenots et courait le Bas-Dauphiné à la tête d'un camp volant. Il s'était avancé jusque dans le Comtat, et avait mis à contribution Mornas, Piolenc, Caderousse, Château-Neuf et Sorgues. Ces succès lui inspirèrent le dessein de s'emparer d'Orange, dont il voyait la garde négligée par le gouverneur. Il fut le trouver avec peu de monde, le 5 novembre, et lui demanda à dîner. Le gouverneur l'accueillit avec courtoisie, et entra si peu en soupçon du mauvais tour qu'on lui préparait, qu'il ne fit pas difficulté d'inviter tous ceux que Glandages lui désigna, et qui étaient précisément ceux qui devaient l'aider à exécuter son projet. Mais lorsqu'il fallut se

1573 mettre à table, il saisit le gouverneur au collet, et l'étonna si fort en lui déclarant que la ville était prise, qu'il ne sut faire la moindre résistance, ni même proférer un seul mot. La surprise fit le même effet sur tous les officiers qui étaient présents; il n'y eut qu'un page qui osa mettre l'épée à la main. Quelques soldats de Glandages qui avaient le mot, ouvrirent les portes au gros de la troupe, qui occupa la ville et le château, sans trouver de résistance (1). Le gouverneur dépouillé resta dans Orange, lamentant son infortune de maison en maison. Il porta ses plaintes au maréchal de Damville qui ne l'écouta point. Il n'eut pas plus de satisfaction des synodes de Nîmes et de Milhaud auxquels il s'adressa.

Dès que Montbrun eut appris ce qui était arrivé à Fantoni. Orange, il s'y rendit pour animer les nouveaux venus contre les catholiques. Il y réussit tellement, qu'on fut obligé de doubler les garnisons des lieux qui sont au voisinage. Bataillard fortifia la métairie de Ruz, pour empêcher les courses des ennemis, qui, dans peu de temps, avaient tué plus de soixante travailleurs. Le cardinal députa à Montbrun de Noguier, un de ses gentilshommes, pour se plaindre de ces excès et lui demander en même temps la cause de l'invasion de Mè-

(1) Du Thou dit que Glandages se saisit d'Orange, en prétextant que Barchon y faisait mal son devoir, et qu'il avait reçu de l'argent du cardinal d'Armagnac pour lui livrer la ville; ce qui rendit les protestants indifférents à son infortune. Son naturel mou et indifférent l'avait déjà fait soupçonner d'être catholique dans l'âme; plusieurs ont même assuré qu'il en faisait les exercices; à cause de quoi il avait trouvé moins de difficulté à se faire recevoir dans Courtaison, où tout était catholique, qu'à Orange où tout était huguenot. Glandages disait de soi-même: « qu'il n'était point huguenot, qu'il détestait cette religion; » mais que la pointe de son épée lui était vendue. »

nerbes. Montbrun répondit que tout cela se faisait justement, que Menerbes était de bonne prise, et que la guerre continuerait jusqu'à ce qu'on eût rétabli dans leurs biens ceux qu'on avait bannis du Comtat, en leur laissant la liberté de conscience. 1573

Le jeune Glandages, maître d'Orange, se comportait comme aurait pu faire un gouverneur établi par le prince. Il exigeait des contributions au dedans et au dehors, avec menaces contre ceux qui ne les payeraient pas exactement. Jonquières, Gigondas et Courtaison, tous lieux de la principauté, surent cependant lui résister en refusant de le reconnaître. Comme il était à craindre qu'il ne leur fît éprouver les effets de son ressentiment, le cardinal leur offrit du secours : ils le remercièrent tous, promirent de se garder sûrement eux-mêmes, et surtout de ne point recevoir de garnison huguenotte.

Il était tombé une pluie couleur de sang à Violets, le 27 juin, à Sarrians le 4 juillet et à Mourmoiron le 11 du même mois. Perussis rapporte encore que le 16 novembre, jour de dimanche, comme on disait la messe dans l'église de Sainte-Magdelaine à Avignon, on entendit un bruit souterrain : c'était la voix d'une jeune fille qui avait été enterrée cinq jours auparavant. On ouvrit la tombe, et on la retira ; mais à peine eut-elle avalé un peu d'eau, qu'elle expira. On la remit dans la tombe sans autre cérémonie. Un auteur a dit depuis, au sujet des enterrements précipités :

Qui tôt ensevelit bien souvent assassine ;
Et tel est cru défunt, qui n'en a que la mine.

CHAPITRE XIII.

Gouverneurs rétablis dans chaque lieu du Comtat. Glandages est battu et blessé à Venterol. Il fait de nouvelles entreprises. Les huguenots échouent devant Piolenc, Mornas, St-Romanet, Camaret, Château-Neuf et Sorgues. Le roi Charles IX veut rétablir la paix dans le Comtat. Il y députe le comte de Suze pour cet effet. Démarches du comte. Nouveaux ravages. Secours venu de Rome. Trève avec Orange. Glandages est chassé de cette ville. La trève est rompue et les hostilités renouvelées. Mort du roi Charles IX. Choc sur le Caulon fatal aux catholiques. Entreprise malheureuse sur Menerbes. Les calvinistes s'emparent de quelques places dans le Comtat. Quatrième conspiration sur Avignon. Autres événements.

1573 Dès la naissance des troubles, la garde de chaque ville et des moindres lieux du Comtat avait été confiée
Perussis. à des commandants particuliers qui s'y tenaient avec un certain nombre de soldats. Une pratique si essentielle avait été négligée lorsque les temps étaient devenus plus calmes. Cette négligence avait favorisé les surprises et les invasions: on l'avait reconnu, mais presque toujours trop tard. Les derniers événements persuadèrent enfin qu'on ne devait jamais se croire en sûreté tant qu'on aurait de tels ennemis à ses environs. Les gouverneurs furent rétablis, chacun avec autant d'officiers et de soldats qu'on jugea nécessaires

pour éviter une surprise et soutenir les premières attaques. Voici la liste de ces gouverneurs, selon la nouvelle distribution qu'en firent le cardinal d'Armagnac et le comte Martinengue. 1573

Lieux.	Noms des Gouverneurs.
Carpentras.	LES CONSULS.
Cavaillon.	LILLE DES ISNARDS.
Vaison.	DE VAQUEIRAS.
L'Isle.	LES CONSULS.
Valréas, Grillon, Richeranche, Le Pumeras. . . .	SIMIANE DE TRUCHENU.
Pernes.	DE BERTON.
Boulene.	DE ROQUART.
Monteux.	DE VILLENEUVE.
Visan.	D'URBAN.
Le Thor.	DE LA JARDINE
Caderousse.	SEVERI.
Bedarrides.	DE LA GARDE.
Oppedes, Robion, Caumont.	DE CAUMONT.
Château-Neuf du Pape. . .	DE GUIMETIS.
Vaqueiras.	DE JAVON.
Camaret.	BUYSSI.
Serignan.	CUILHIER.
Piolenc.	LAVERNE.
Mornas-la-Ville.	DE LIMAN.
Le Château de Mornas. .	LA CROIX.
Mazan.	VETERS.
Sorgues	CIOCHINO.
Lapalud.	DE BAUX.
Bedoin.	JOLLI-JEAN.
Villedieu.	SEGUIN.
Sainte-Cécile, Cairanne. .	FUSCONI.
Seguret.	DE LAUDON.
Le Crestet, Entrechaux. .	COTIN.
Flassan.	DE FLASSAN.
Villes.	THOMASSI.
Metamis.	GENTILIS.
Lagnes.	BERNARD.
Beaucet.	DU BOIS.
Saint-Didier.	LE SERGENT d'Orange.
Sarrians.	DE MODENE.
Mourmoiron.	DE MOURMOIRON.
Venasque.	BARON.

1573	Malemort.	MAROT.
	Beaumes.	LA TOUR.
	Velleron.	AUGIER.
	Sablet.	PALENESIN.
	Bonieux.	FREMESCOTI.
	Saumane.	BERRIAN.
	Cabrieres.	VERDELIN.
	La Chartreuse de Bonpas. .	GOURDIN.

Les lieux de la Province qui ne sont point compris dans cette liste étaient sous la garde de leurs châtelains et de leurs habitants, ou étaient pour lors occupés par les huguenots.

Montbrun et Glandages partirent d'Orange le 18 novembre, et prirent le chemin de Nions, méditant des projets dont ils se promettaient la réussite au moyen des ressources que leur offrait cette ville. Glandages laissa avancer Montbrun, et s'arrêta à Venterol qui est à une lieue de Nions. Favier, lieutenant du gouverneur de Valreas, qui en fut informé, choisit cent hommes déterminés et fut l'attaquer à l'improviste : Glandages échappa parla fuite, mais ce ne fut qu'en emportant une large blessure qu'il reçut d'un coup de lance. Bien de ses soldats perdirent la vie, d'autres furent faits prisonniers : du nombre de ces derniers fut un nommé l'Espare, homme fort considéré dans le parti ; quatre-vingts chevaux restèrent au pouvoir des vainqueurs. La victoire eût été complète, si l'avidité du butin n'eût empêché de poursuivre les fuyards. L'action parut cependant si belle au cardinal, qu'il récompensa Favier d'une chaîne d'or.

Fantoni.

Glandages arriva à Nions mal accommodé, et donna le premier aux siens cette fâcheuse nouvelle. Montbrun crut y être assez à temps pour le venger et pour se dé-

dommager de cette perte; il prit autant de soldats qu'il 1573
put en ramasser à la hâte, et accourut sur les lieux; mais il trouva que les catholiques avaient repris le chemin de Valréas avec leur butin. Glandages retourna à Orange, bien résolu de se venger, sur les catholiques des environs du désastre de Venterol. Comme sa blessure ne lui permettait pas de se mettre sitôt en campagne, il écrivit aux habitants de Camaret, de Piolenc et de Sorgues, pour leur demander des contributions d'un ton impérieux, ajoutant par ironie : « qu'outre les » sommes auxquelles il les taxait, il eussent à lui fournir du sucre, des oranges, des poires et des châtaignes pour un festin de noces qu'il devait faire. »

Ceux auxquels il s'adressait lui répondirent sur le même ton, comme de concert : « Ce que vous demandez » est tout prêt, mais il faut que vous veniez le pren- » dre. » C'était le défier ouvertement. Il en fut piqué; et pour donner plus d'effet à la colère, il sollicita ceux de Nions à appuyer son ressentiment de leurs forces. Ceux-ci lui firent passer un détachement considérable, qui, chemin faisant, pilla Saint-Maurice. A peine fut-il arrivé à Orange, qu'il se remit en campagne avec les soldats de Glandages. Cette troupe crut pouvoir s'emparer de Piolenc et de Mornas par escalade, mais elle fut repoussée devant l'un et l'autre. C'était sur la fin du mois de novembre. Elle descendit le long du Rhône, et vint se mettre en embuscade au moulin d'Aiguille, près de Vedenes, enleva plusieurs personnes, en tua quelques autres, parmi lesquelles fut un prêtre. Elle retourna enfin à Orange, passant par la campagne de Bedarrides où elle grossit son butin.

Fusconi, gouverneur de Sainte-Cécile, guettait le

1573 détachement de Nions au retour. Il sut qu'il était parti d'Orange et qu'il s'avançait le long de la rivière; il lui tomba dessus, le dispersa entièrement et lui prit tout son butin. Seguin eut, quelques jours après, sous Villedieu, un pareil avantage sur un autre détachement.

Perussis. Ces pertes rendirent les huguenots de Nions plus animés: ils furent assiéger une seconde fois Saint-Roman-le-Viennois, au nombre de cinq cents hommes de pied et de trois cents chevaux. Les habitants, qui n'avaient que quelques soldats avec eux, se défendirent avec une valeur extraordinaire, les femmes autant que les hommes. Les assiégeants se retirèrent honteusement et avec précipitation, laissant leurs échelles, quelques mantelets et les machines qu'ils avaient apportées pour abattre les murailles. Un des habitants, nommé Antoine Bougnel, dont la femme fut blessée à mort dans l'attaque, se distingua fort par son intrépidité. Ce fut lui qui porta cette nouvelle au cardinal, qui le récompensa généreusement.

Fantoni. Glandages n'attendit pas d'être parfaitement guéri pour agir en personne contre les catholiques. Il sortit d'Orange sur la fin de l'année, et fut d'abord à Camaret sur lequel il ne put rien entreprendre. Il n'eut pas un meilleur succès devant Château-Neuf; il échoua également à Sorgues, où il comptait sur une intelligence qu'il s'était pratiquée avec un des habitants nommé l'Hermite, qui lui avait promis de lui livrer le château. Sa troupe, qui avait déjà guéé la rivière, fut contrainte de la repasser avec précipitation. Il retourna quelques jours après avec moins de monde, pour piller le monastère des Célestins de Gentili; mais il le trouva si bien gardé, qu'il ne put y pénétrer.

Tout cela se faisait contre les intentions du roi qui 1573
avait déclaré vouloir et entendre que le Comtat fût toujours compris dans les traités de trève ou de paix qu'il faisait avec les religionnaires de son royaume. La prise de Menerbes lui avait fort déplu, ainsi qu'il le témoigna au cardinal par une lettre, lui promettant de donner ordre aux gouverneurs des provinces voisines de l'aider à le recouvrer si les huguenots s'obtinaient à vouloir le retenir. Pour donner des preuves réelles de sa bonne volonté à ce sujet, il fit repartir le comte de Suze, qui n'était arrivé à la cour que depuis peu, lui donnant trois commpagnies d'ordonnance, avec ordre d'agir selon les intentions du cardinal et de Martinengue.

Le comte de Suze jugea à propos d'employer la voie de négociation avant d'en venir à celle des armes. Il s'approcha du lieu où était Montbrun qui était regardé comme le premier chef du parti, et il lui envoya un trompette pour l'inviter à une conférence. Montbrun, qui comprit ce que le comte avait à lui dire, se refusa, donnant pour prétexte qu'il ne pouvait faire aucun traité de son autorité privée, et qu'il fallait pour cela le concours de tout le conseil. Le comte eut beau insister, Montbrun ne lui donna jamais d'autres raisons, et il se vit obligé de retourner sur ses pas, sans même avoir pu le voir ; bien plus, il fut attaqué sur son chemin par cinquante cavaliers que Glandages avait apostés pour le surprendre. Comme il n'avait avec lui que quelques domestiques, il fut obligé de se retirer précipitamment dans son château de Suze, abandonnant une partie de son équipage. Il se rendit à Avignon le lendemain, bien résolu de ne plus ménager de tels ennemis. Il se mit en campagne avec sa cavalerie et celle

1573 d'Aubres et de Javon ; il fut battre la campagne jusqu'aux portes d'Orange où les religionnaires coururent se renfermer au bruit de sa marche. Rien ne pouvant les obliger à sortir, il tourna d'un autre côté, et rompit, en passant, le gué qu'ils s'étaient fait à la Sorgue, au-dessous de Bedarrides, au moyen duquel ils faisaient fréquemment du mal au-delà de la rivière.

Ceux de Menerbes ne laissaient, non plus, échapper aucune occasion de nuire aux catholiques ; ils faisaient de fréquentes excursions dans les campagnes de Cavaillon et du Thor, où ils commettaient bien des désordres. A l'aide de ceux de Joucas, ils s'emparèrent, dans la nuit du 10 décembre, de La Roche-sur-Pernes, par la trahison d'un traceur de pierre qui leur ouvrit une porte dans le temps qu'il était de garde. Le lendemain, quelques-uns des habitants et d'autres, venus des environs, firent un effort pour les chasser, mais ils furent repoussés, tués ou blessés pour la plupart. Les huguenots abandonnèrent ce lieu six jours après, ayant su que d'Aubres s'avançait pour le reprendre ; mais avant d'en sortir ils le ravagèrent, et en emmenèrent cent mulets ou ânes chargés de dépouilles, soixante bœufs et trois cents cochons.

Six cents soldats, partis de Rome sur les galères du Pape, débarquèrent à Marseille le 27 novembre. Le comte de Carces les retint, s'excusant sur ce qu'il ne lui était pas permis de leur donner passage par la Provence pour arriver à Avignon (1), offrant cependant de faire partir la compagnie d'hommes d'armes du comte

(1) Un corps de cavalerie qui venait aussi d'Italie fut également arrêté à Nice, et n'eut la liberté de venir à Avignon que trois mois après Pareille chose était arrivée l'année précédente.

de la Mirande pour les remplacer. Ces soldats italiens 1573
furent obligés de vendre leurs hardes et même leurs armes pour pouvoir subsister pendant le séjour qu'ils firent à Marseille. Le comte de Carces consentit enfin à les laisser partir, mais seulement à la file, comme on l'avait déjà pratiqué une autre fois. Les huguenots de Lamanon, de Senas et de Menerbes, qui furent avertis de leur venue, les maltraitèrent fort sur leur passage et en tuèrent quelques-uns; aussi cette troupe fut-elle toujours très-animée contre eux. Elle fut répartie, en arrivant dans le Comtat, à Cavaillon, Carpentras, Sorgues, Château-Neuf, Bedarrides et Sainte-Cécile. Ceux qui furent destinés pour ce dernier lieu marchaient avec une escorte de chevau-légers : ils furent attaqués, vers Serignan, par les soldats de Glandages, qui s'étaient remis en campagne dès qu'ils avaient vu le comte de Suze éloigné. Le choc ne fut pas bien rude, cependant il y eut vingt-quatre hommes tués de part ou d'autre.

On découvrit une conspiration sur le Saint-Esprit, vers la fin de cette année. Les huguenots devaient y entrer par une ouverture faite aux remparts dans un lieu secret. Un officier de la garnison s'en aperçut, et la conspiration resta sans effet.

Le pape Grégoire XIII, attentif à récompenser les 1574
services que les bons citoyens rendaient à la patrie, donna, au commencement de l'année 1574, le collier de l'ordre de l'Eglise à Baroncelli de Javon et à Thomas Panisse d'Aubignan. Le cardinal et le comte de Suze apprirent dans le même temps qu'il était venu un renfort considérable aux huguenots d'Orange, et que ceux de Nions en avaient aussi reçu un venu du

1574 côté de Gap. Ils surent encore qu'ils méditaiént de concert de surprendre Bedarrides, et qu'ils avaient déjà tout préparé pour ce coup de main : Moron, homme d'expérience, y fut envoyé avec cinquante soldats et tout ce qui était nécessaire pour empêcher une invasion. Les ennemis rassemblés dans Orange comprirent, à ces dispositions, que leur projet était découvert et qu'ils réussiraient mal devant Bedarrides. Ils se contentèrent de ravager la campagne jusqu'à bien près de Carpentras, tuant les travailleurs et même le consul du Thor nommé Lioutier, qu'ils rencontrèrent. Ils retournèrent à Orange le même jour qui était le 5 janvier, emportant un butin considérable. La garnison de Caderousse fit un détachement pour recouvrer quelque bétail qu'ils enlevèrent le lendemain ; cette poursuite fut malheureuse : le détachement tomba dans une embuscade et y perdit vingt-trois hommes.

Perussis. Ce fut cependant dans ces circonstances que la trève fut convenue entre Orange et le Comtat. Montbrun ne fit plus difficulté d'y consentir ; il en donna même sa parole au cardinal, par une lettre, et pour rendre le traité plus solide, il voulut y faire intervenir Barchon qui s'était retiré à Courtaison. Celui-ci ne voulut entendre à aucune proposition ni voir Montbrun qu'au préalable Orange n'eût été remis sous l'obéissance de son prince et lui rétabli dans son gouvernement. Montbrun voulait bien lui accorder ces deux points, moins pour le satisfaire personnellement que pour obliger le prince Ludovic qui l'en sollicitait, mais il n'était pas facile de chasser l'usurpateur qui refusait de céder et qui avait beaucoup de partisans dans la ville. Barchon, devenu plus expérimenté ou étant mieux

servi, en usa, pour dépouiller Glandages, comme Glandages en avait usé pour le mettre dehors : il gagna une partie de la garnison au moyen de l'argent qu'il sut distribuer à propos, et s'appuya encore d'un secours considérable qu'il demanda à Avignon et qu'il fit entrer secrètement dans la ville. Les Orangeois, voulant éviter une sédition, obligèrent Glandages à quitter la place ; il se retira à Nions avec ceux de ses soldats qui voulurent le suivre. Dès que Barchon fut rétabli dans son gouvernement, la trève fut convenue et publiée ; mais comme elle était sans terme déterminé, elle fut bientôt rompue. Les hostilités se renouvelèrent au commencement du mois de février ; cinquante cavaliers d'Orange, qui s'étaient cachés dans une église près de Boulene, enlevèrent un convoi de vingt-quatre mulets chargés de marchandises. Rocard sortit de la ville avec cinquante arquebusiers, les poursuivit jusqu'à Serignan, d'où cinquante autres étant venus le joindre, il leur fit lâcher prise, avec perte de vingt hommes et de plusieurs chevaux. Deux jours après, les ennemis furent plus heureux ; ils enlevèrent sans perte un pareil convoi et le conduisirent à Orange. Ils ravagèrent l'île de la Piboulette, pillèrent Serignan le 18 de ce mois, et voulurent en faire autant deux jours après à Beaumes de Venise. Ils n'y réussirent pas. Quelques-uns des habitants qui étaient d'intelligence avec eux furent pendus sur les remparts dès qu'ils se furent retirés. 1574

Les huguenots de Nions couraient aussi de leur côté, parce qu'on avait rejeté à Avignon la demande de dix mille livres qu'ils avaient faite pour renoncer au pillage. Ils ravagèrent le village de Modene, le 14 janvier; les campagnes de Vaison et de Villedieu se ressentirent

1574 aussi de leurs apparitions. La garnison de Visan se mit à leurs trousses et eut d'abord quelque avantage, mais elle tomba enfin dans une embuscade, et y périt presque toute.

Ceux de Menerbes eurent du dessous dans ces entrefaites. Un de leurs détachements courait les campagnes de Lagnes et de Maubec, où il s'attachait à enlever le bétail. Caumont, qui était dans Oppedes, lui tomba dessus au retour et lui enleva tout ce qu'il emmenait. Les ennemis reparurent le lendemain en plus grand nombre ; ils s'approchèrent d'Oppedes, comme pour donner un défi ; ils furent repoussés, et cette témérité leur coûta bien du monde. Il y eut de pareils événements à Bonieux, à Buisson, à Villedieu et à Visan. Une insulte faite à Cavaillon, dans la nuit du 18 février, ne réussit pas mieux aux huguenots. Ils furent aussi battus près de Merindol par celui qui gardait la Tour de Sabran, qui leur donnait la chasse avec un détachement de cavalerie. Dans une rencontre, le nommé Hypolite, qui avait tramé la surprise de Menerbes avec l'abbé Serron, fut tué d'un coup d'arquebuse par un jeune garçon. Sa tête fut portée à Avignon et exposée sur la porte Limbert.

Le roi Charles IX mourut le 30 mai de cette année. Son frère Henri, qui lui succédait, était pour lors en Pologne et n'arriva en France que sept mois après.
Fantoni. Les calvinistes de Provence profitèrent de cet intervalle pour se soulever, sous la conduite du baron d'Allemagne, qui envoya Jean-Baptiste Ferrier à Menerbes pour y tenir les esprits échauffés. Cet homme, né à Bonieux dans le Comtat, avait abjuré la religion de ses pères pour embrasser celle de Calvin. Son caractère

violent et porté à la fourberie le mit en considération 1574
dans le parti, et on verra que ce n'est que par là qu'il se rendit fameux. A peine fut-il arrivé à Menerbes, que Valavoire lui céda le commandement de la place et fut joindre le baron d'Allemagne.

Ferrier, en acceptant cet emploi, se chargeait de pourvoir à la subsistance de la garnison, dont le pillage faisait toute la ressource. Cette garnison était considérable, et on comprend qu'elle devait souvent manquer du nécessaire, vu la manière dont on la tenait resserrée et la chasse qu'on donnait à ses détachements. Le premier qu'il fit sortir fut rencontré par les soldats italiens qui le poursuivirent jusques devant la place, où ils l'obligèrent de se renfermer précipitamment. Parmi les prisonniers qu'ils firent, se trouva un certain Jean Castillon, natif de ce lieu, qui s'était fait hu- Perussis
guenot et qui avait fait longtemps la guerre sous Montbrun. Il offrit une grosse somme pour sa rançon; et comme il vit que, sans écouter sa proposition, on voulait l'emmener, il se jeta à genoux, demandant grâce avec des cris si touchants, que plusieurs étaient d'avis de le relâcher; mais cet avis ne prévalut point contre l'indignation que le plus grand nombre avait conçu de sa perfidie: il fut conduit au Thor, enfermé dans le château et puni du dernier supplice le 23 du mois de novembre. On lui permit de faire son testament, en considération des signes de repentir qu'il donna avant sa mort.

Martinengue ne s'appliquait pas seulement à empêcher les ennemis de faire de nouvelles conquêtes; il pensait encore à leur enlever celles qu'ils avaient déjà faites. Un nouveau secours d'hommes et d'argent qu'il

1574 avait reçu du pape, joint aux moyens que lui fournissait la Province de son fond, le détermina à faire des entreprises. Pour agir avec plus de célérité, il prit encore à sa solde quelques compagnies corses congédiées de France, et les distribua aux environs de Menerbes, dont le siége fut résolu dans le mois de juin.

Les circonstances paraissaient favorables pour le recouvrement de cette place. Les huguenots ne pouvaient y tenir longtemps s'ils n'étaient secourus, et on ne croyait pas qu'ils pussent l'être d'aucune part. Ils le furent cependant par deux cents cavaliers et quelque infanterie que Pontevès et d'Estoublon leur amenèrent du Dauphiné, par le chemin de Sederon et de Joucas.
Gaufridi. Cette troupe cachait sa marche en se tenant renfermée
Perussis. dans le bois pendant le jour, et réparait si bien ce repos pendant la nuit, qu'elle parut arriver tout d'une haleine. Martinengue arrivait du côté de Cavaillon, le matin du 14, avec la cavalerie légère du Comtat et quelques argoulets, pour faire les dispositions du siége. Il était déjà sous Oppedes, lorsqu'il aperçut cette troupe qui s'avançait dans la plaine de La Tour-de-Sabran : il se hâta de passer le Caulon pour la combattre, et l'ayant atteinte au-delà du moulin de Maubec, il donna dessus si vivement, que les ennemis plièrent d'abord, demandèrent quartier et se débandèrent ; mais, s'étant ralliés, ils fondirent sur les catholiques avec tant de fureur, qu'ils les mirent en désordre et restèrent les maîtres du champ de bataille. Claude de Crillon, mestre-de-camp, resta mort avec un lieutenant et plusieurs cavaliers. Après l'action les huguenots se dispersèrent dans la campagne, tuant tous ceux qu'ils rencontraient, même les enfants, un desquels réchappa de neuf coups

de sabre qu'il avait reçus. Ils entrèrent dans Mernerbes 1574
après avoir fait mourir les prisonniers qu'ils avaient faits. La garnison les accueillit avec des cris de joie: Borii et Bordochon, les seuls de ceux qui avaient livré Menerbes qui vécussent encore, firent surtout éclater la leur, rassurés qu'ils étaient contre la crainte de tomber entre les mains des catholiques.

Cet événement fit différer le siége et on se contenta d'observer les ennemis. Delille, qui succédait à Crillon dans la charge de mestre-de-camp, se logea sous Oppedes avec les troupes corses. Les huguenots firent de fréquentes sorties sur lui; dans une, ils lui tuèrent vingt hommes, parmi lesquels se trouva le capitaine Bourrillon qui venait de faire prisonnier le prêtre Serron (1). Sa tête fut portée à Menerbes et mise au bout d'une perche sur une des portes.

Pontevès en avait pris le gouvernement en y entrant. Il s'attacha à ruiner les campagnes voisines, aux approches de la moisson, menaçant, par une lettre circulaire qu'on garde encore, de mettre Cavaillon, Cabrieres, Roubion, Oppedes et Bonieux à feu et à sang, si on ne lui payait les contributions qu'il demandait à chacun de ces lieux. Sur le refus qu'il reçut de toute part, il fit piller Cabrieres et ravager les terroirs de Cavaillon et de Venasque. Il était dans le dessein de faire un dégât général dans tous les environs, mais les soldats qu'on répandit dans la campagne pour couvrir les moissonneurs et avec lesquels il fallait souvent escarmoucher, l'obligèrent à se renfermer dans Menerbes.

(1) Serron fut pris dans une sortie le 4 mai. On le conduisit à Aix, mais il se détacha étant dans la barque; et voulant s'évader, il se noya dans la Durance.

1574 Comme Delille, qui était dans Oppedes, l'incommodait fort, il usa de ruse pour le faire tomber dans un piége et se défaire tout à la fois de lui et de sa troupe. Il lui envoya un homme connu qui lui promit de lui livrer Menerbes, s'il voulait venir s'y présenter au jour et à l'heure qu'il lui indiqua. Delille, comptant se couvrir de gloire par cette prise, accepta la proposition sans en faire part à personne. Il fut, au temps convenu, au pied des murailles avec des échelles; ses soldats y montèrent sans bruit et sans obstacle, et se logèrent dans un ravelin sous lequel les huguenots avaient caché des feux d'artifice: ces feux ayant pris tout-à-coup et celui d'une nombreuse mousqueterie s'y joignant, les soldats catholiques furent déconcertés, mis en désordre et obligés de fuir avec précipitation, en se laissant couler par les remparts qui n'étaient pas bien élevés dans cet endroit. Cependant il n'y en périt que seize, mais le nombre des blessés fut considérable; les capitaines Vaupierre et Rey de Cavaillon furent de celui des morts.

Un second renfort, que reçut Menerbes du côté de Sault, mit la garnison en état non-seulement de se bien défendre, mais encore de faire des entreprises. Elle prit, au commencement du mois d'août, Cadenet, Ansouis et Lauris en Provence, et y commit de grandes cruautés. Elle occupa par un détachement le bois des Taillades dans le mois suivant, et y fit des prises considérables sur les passants. Ce détachement fut attaqué, à son retour, par les soldats de Cavaillon et de Roubion, et obligé de relâcher une partie de son butin pour fuir librement. Ces soldats avaient cessé de le poursuivre, lorsqu'un sergent du capitaine Caumont, surnommé

la Margot de Roubion, se mit tout seul à ses trousses, 1574
feignant d'être suivi, et lui fit abandonner tout le reste.

Le comte de Carces, gouverneur de Provence, n'apprit ces excès qu'avec indignation : il donna des ordres Fantoni.
à ce sujet aux seigneurs de La Coste et de Joucas et aux consuls de Gordes, de Goult et des Beaumettes. Il écrivit aussi aux notables de la province du Comtat, assemblés à Cavaillon, leur promettant de les aider en personne à chasser les calvinistes de Menerbes, dès que Riez, dont il allait faire le siége, serait remis sous l'obéissance du roi. Riez était un poste important dont les huguenots venaient de s'emparer ; ils surent que le comte de Carces s'avançait pour le leur enlever ; ils l'attaquèrent sur le chemin et firent les derniers efforts pour lui prendre son artillerie, jusqu'à se faire presque tous tailler en pièces. Les prisonniers que le comte fit furent conduits à Aix et condamnés à mort. Bras, neveu de Mouvans qui en était un, fut rompu vif.

Baumes dit *de Transit*, dans le bas Dauphiné, fut Perussis
pris par la trahison d'un nommé Bayard, de Tulette, et repris de suite par la garnison de Valréas. Saint-Roman de Malegarde le fut aussi par une surprise que les huguenots de Nions firent au châtelain ; ils s'emparèrent aussi de Bouschet qu'ils ruinèrent entièrement. Les désordres qu'ils commettaient (1) dans le haut Comtat engagèrent Martinengue à faire partir Pallazuol avec la cavalerie légère pour leur donner la chasse du côté de Salles, de Vinsobres, de Nions et

(1) Il y avait à Bouschet un monastère de filles de l'ordre de Citeaux, dépendant de l'abbaye d'Aigue-Belle. Il avait été fondé par Raymond de Baux, prince d'Orange. Ce monastère fut détruit par les calvinistes. *(Gallia christiana)*

1574 des autres lieux qui leur servaient de retraite. Les huguenots du Languedoc perdirent le Pousin qui fut emporté d'assaut : les catholiques y trouvèrent de grandes provisions.

Le capitaine Espiart surprit un détachement de religionnaires sorti de Joucas, et le brûla dans une cassine où il s'était retiré. Ceux de la place commirent, pour se venger, une perfidie atroce sur la personne du seigneur de La Bruyère, qui était leur prisonnier : ils le relâchèrent moyennant une grosse somme, mais ce ne fut qu'après lui avoir donné du poison dont il mourut à Avignon. Cette noirceur fut punie par le supplice de Picorlin, fameux brigand, chef des huguenots de Joucas, qui, ayant été pris dans une embuscade avec quelques-uns des siens, fut conduit à Lagnes et condamné à mort.

Il y eut une nouvelle conspiration sur Avignon dans
Fantoni. le mois de septembre. Le cardinal en reçut avis de bonne part et on trouva même des placards affichés dans divers lieux, par lesquels on était averti du grand danger auquel cette ville était exposée. Le cardinal n'eut besoin, pour l'éloigner, que d'employer les précautions dont il s'était toujours si heureusement servi dans des cas semblables : il y ajouta cependant encore celle de faire passer des renforts aux garnisons du fort et de la tour de Villeneuve, dont la conservation importait à la sûreté d'Avignon, du côté du Languedoc ; il en envoya aussi à Bagnols et à Saint-Quentin, que les religionnaires paraissaient menacer. Saint-Quentin fut effectivement attaqué par ceux de Nîmes et d'Uzès ; mais le secours étant arrivé à propos, ils levèrent le siége après avoir perdu bien du monde.

Le marquis de Villars, amiral de France, fit un voyage en Provence dans ces circonstances. Il s'aboucha à Tarascon avec Damville son neveu, auquel il fit de vives remontrances sur les liaisons qu'il entretenait déjà assez ouvertement avec les chefs des huguenots du royaume. Il se rendit ensuite à Avignon, pour prendre certaines mesures avec le cardinal et Martinengue. Le baron de La Garde, les comtes de Sault et de Grignan, accompagnés de plusieurs autres seigneurs de marque, s'y rendirent aussi sur l'invitation du cardinal. Les calvinistes du Languedoc les attaquèrent sur le Rhône près de Saint-Etienne-du-Sort et tuèrent quelques-uns des bateliers qui les conduisaient. Comme le bac à traille, par où on traversait le fleuve en cet endroit, les favorisait extrêmement, le cardinal le fit supprimer. Le comte de Suze courut un semblable risque dans le même temps, allant au devant du roi Henri III qui revenait de Pologne par le Piémont. Il rencontra un parti d'huguenots qui s'était posté entre Montelimar et Loriol pour le surprendre; il le chassa devant soi, et le rencogna dans une grange où il le fit tout périr. Il fut cependant blessé lui-même au bras. 1574

Lacombe, commandant de Villeneuve, tua dans un combat singulier le capitaine Lenca, qui l'avait provoqué pour n'avoir pu obtenir de lui des logements pour sa compagnie dans le cloître des chanoines. Ce Lenca avait fait la guerre avec les calvinistes pendant longtemps, et se vantait d'avoir tué de sa main cent catholiques. Perussis rapporte à ce sujet qu'un huguenot s'étant vanté, en présence d'un prêtre, d'avoir tué quarante prêtres et d'en avoir noyé six autres, l'auditeur le coucha raide mort d'un coup de pistolet, en lui disant : *tu n'en tueras plus.*

CHAPITRE XIV.

Le roi Henri III arrive à Avignon Il veut rétablir la paix dans le Comtat. Les religionnaires ont peu d'égard pour ses intentions. Evénement singulier. Défection ouverte de Damville. Exercices de religion que le roi fait dans Avignon. Mort du cardinal de Lorraine Autre événement singulier. Les ennemis prennent le Crestet, et les catholiques Merindol. Cinquième conspiration sur Avignon Départ de Henri III. Continuation des hostilités des calvinistes. Ils manquent Sault et Orange et prennent Corbieres. Ils font des pertes considérables dans le Languedoc Ils prennent Camaret et l'abandonnent. Nouveaux exploits du comte de Suze Sixième conspiration sur Avignon. Montbrun prend quelques places. Il est battu et fait prisonnier. Lettres à son sujet. Sa fin. Lesdiguières prend sa place. Son histoire.

1574 Fantoni. Le roi Henri III avait promis d'honorer la ville d'Avignon de sa présence dès qu'il serait entré dans son royaume. Comme on sut qu'il approchait, le cardinal de Bourbon s'y rendit pour lui préparer une magnifique réception. Ce cardinal prince y arriva le 21 octobre, accompagné de plusieurs évêques de France. Sa première entrée se fit sans beaucoup d'appareil; mais celle qu'il fit le 26 du même mois, en qualité de légat, fut des plus solennelles. A son arrivée, les huguenots évacuèrent Bouschet et Saint-Roman de Malegarde

dans le Comtat, et Saint-Laurent-des-Arbres dans le 1574
Languedoc. Saint-Maximin-lez-Uzès leur fut enlevé par le duc d'Uzès. Vallabregues, où le légat avait envoyé des troupes pour en assiéger le château, se soumit incontinent. Ces avantages furent contrebalancés par des pertes : l'Hermite, de Sorguès, ce traître dont il a été parlé ci-devant, pilla et ravagea Saint-Saturnin, au commencement de novembre. Un autre, nommé Bourges, en fit de même à quelques-unes des principales métairies de Cavaillon. Ils s'étaient déjà retirés à Merindol l'un et l'autre, lorsque Pallazuol se mit à leur poursuite ; il fit cependant quelques prisonniers sur ceux de Menerbes.

Henri III arriva à Avignon le 17 novembre : il venait de Lyon sur le Rhône avec plus de cent bateaux. Il entra par la porte à laquelle ce fleuve donne son nom, ayant avec soi la reine sa mère, le duc d'Alençon son frère, le roi de Navarre, les cardinaux de Lorraine et de Guise, le chancelier et un grand nombre des premiers seigneurs du royaume. Les magistrats de la ville lui présentèrent, à son entrée, une croix d'or enrichie de diamants et une chaîne d'or garnie de musc : Sa Majesté agréa ce présent et témoigna être fort satisfaite de l'accueil qu'on lui faisait. Le cardinal de Bourbon lui donna à souper au nom du Pape, le 21 du mois, dans le grand palais ; celui d'Armagnac fit la même chose en son particulier, le 25, dans une des salles du collége du Roure.

Ce monarque désirait ardemment de voir la tranquillité rétablie dans les provinces méridionales de France avant son sacre, et il ne croyait pouvoir y réussir qu'en humiliant les huguenots, dont l'humeur in-

1574 quiète lui était déjà connue. Dans cette vue, il disgracia Damville, dont la conduite lui fut représentée comme un obstacle à ses desseins. Ce maréchal avait été accusé auprès de lui de favoriser les calvinistes dans son gouvernement, jusqu'à leur permettre tout ; ce qui les enhardissait à insulter publiquement les catholiques et à se porter à des excès qui n'étaient pas tolérables. Le roi étant dans ces dispositions, avait écouté les plaintes et les prières des députés du Comtat qui avaient été le saluer à Lyon, et il était venu dans cette province dans l'intention d'y rétablir la paix en faisant cesser les troubles dans le Languedoc et dans la Provence ; mais les mesures qu'il prit ne furent point capables de produire ce bon effet ; ainsi les choses restèrent sur le même pied.

Son arrivée à Avignon donna cependant de grands ombrages aux chefs du parti, dans les provinces voisines : Lesdiguières, dans le Dauphiné, ne fut pas celui qui en prit le moins. Il s'était lié secrètement avec le roi de Navarre pour être informé de tout ; mais cette liaison, toute mystérieuse qu'elle était, n'échappa point au duc de Guise qui, pour couper la correspondance, gêna le jeune prince jusqu'à ne le quitter jamais ni le jour ni la nuit. Un gentilhomme que Lesdiguières lui députa dans le temps qu'il était à Avignon, n'avait pu lui parler depuis quelques jours, tant il était observé de près. Ce député en trouva enfin le moyen par un de ces événements extraordinaires qu'on a de la peine à croire. Comme le roi de Navarre jouait aux dés avec le duc de Guise dans la maison de Crillon, il jaillit du sang dont ils eurent les mains couvertes l'un et l'autre, sans qu'aucun de la compagnie eût été blessé. Le

Videl. Vie de Lesdiguières.

désordre que cet accident occasionna donna moyen au 1574
député de voir le roi de Navarre en particulier. L'auteur que je cite ne dit point quelles furent les suites de cette entrevue.

Bassompierre amena mille deux cents reîtres dans le Comtat pour le service du roi. Ils furent d'abord lo- Fantoni.
gés à Monteux, à Entraigues et à Serignan; mais les désordres et les violences qu'ils y commirent firent demander qu'ils fussent éloignés. Ils passèrent dans le Languedoc et y restèrent jusqu'au départ du roi. Le maréchal de Retz ayant soumis Riez, vint à Avignon, amenant son armée qui fut défrayée par la province du Comtat jusqu'à son entrée dans le Languedoc. Dans ce même temps, les troupes royales du Dauphiné firent inutilement le siége de Livron, défendu par Roysse, gendre de Montbrun. Damville, déjà chef du parti de l'union, s'empara de Saint-Gilles, et quelque temps après d'Aigues-Mortes et de La Tour-de-Constance. La modération avec laquelle il faisait la guerre, et le libre exercice qu'il laissait à l'une et à l'autre religion, lui facilitaient ces prises. Le duc d'Uzès, aidé de quelques troupes que lui fournit le cardinal d'Armagnac, avec deux pièces de canon, se mit à sa poursuite.

Henri III convoqua les Etats de la province du Languedoc à Villeneuve. Il en fit l'ouverture le 25 novembre et y présida en personne. Pendant le séjour que ce Perussis.
prince fit à Avignon, il donna des preuves de son goût pour les confréries en se faisant inscrire sur le catalogue des pénitents blancs, en présence du roi de Navarre et de toute sa cour. Il assista à la messe dans leur église, le jour de sa réception, revêtu de l'habit de pénitent, après laquelle le recteur de la confrérie lui

1574 présenta une discipline faite de chainettes d'argent, avec des molettes d'or, lui disant que c'était par allusion des vendeurs chassés du temple, au zèle de Sa Majesté à chasser les hérétiques de son royaume. Il assista à la procession le 4 décembre, habillé en pénitent, et porta quelque temps la croix. A son exemple, la reine mère fit inscrire son nom sur le catalogue des pénitents noirs, les ayant choisis en considé-
Fantoni. ration de leur fondateur Jean-Baptiste de Ricasoli, Florentin comme elle. Les cardinaux de Lorraine et d'Armagnac donnèrent leurs noms aux pénitents bleus. Sponde nous apprend que ces espèces d'associations, que Henri III trouva établies à Avignon, lui plurent tellement, qu'il forma le dessein d'ériger à Paris une confrérie sous le nom de l'Annonciation, ce qu'il exécuta en 1583.

René de Birague, chancelier de France, tomba malade à Avignon; mais sa maladie n'eut point de suite fâcheuse. Celle dans laquelle tomba le cardinal de Lorraine fut courte et si violente, qu'elle l'emporta le troisième jour, qui était le 26 décembre. Ayant assisté à une cérémonie des pénitents bleus, en laquelle il avait porté la croix, il se sentit sur le soir un peu de froid, et fut pris sur le champ d'une fièvre violente accompagnée de grandes douleurs de tête, qui furent
Du Thou. suivies d'insomnie et d'un transport qui lui ôta la vie.

Duplessis Mornai rapporte au sujet de cette mort le fait suivant: « J'ay ouï plusieurs fois de la propre bou-
» che du roi Henri IV, qu'à l'heure que le cardinal Char-
» les de Lorraine mourut, il était avec la reine sa belle-
» mère en son cabinet, avec laquelle il disait ses vêpres
» verset à verset; et qu'elle, levant la tête, s'écria qu'elle

» voyait le cardinal de Lorraine qui lui faisait signe 1574
» du doigt, comme la menaçant, fort pâle et affreux.
» Sur quoi il n'osa jamais lever la tête, quoi qu'elle lui
» dit. A ce cri, entra madame de Sauve, depuis mar-
» quise de Noirmoustier, dans le cabinet, qui était
» assise sur le fauteuil et lors disparut le fantosme.
» La reine envoya aussitôt voir ce qu'il faisait et se
» trouva être décédé environ cet instant. »

Son corps, après avoir été exposé dans l'église des pénitents blancs, fut transporté à Rheims dont il était archevêque. Le cardinal Louis de Guise, son frère, demanda la légation de Lorraine que cette mort faisait vaquer ; mais le pape jugea à propos de profiter de cette vacance pour la supprimer.

A peine ce cardinal eut-il expiré, que le roi Henri III résolut d'effectuer le dessein qu'il avait formé depuis longtemps d'épouser la princesse Louise de Lorraine, fille de Nicolas, comte de Vaudemont. Il commença par la déclarer reine, et fit partir d'Avignon Borriques de Censavoir, pour instruire le duc Charles de ses intentions, et aller de là en Suède rompre le mariage déjà conclu entre Sa Majesté et la princesse Elisabeth.

Pendant que le roi était à Avignon, les huguenots Perussis.
prirent le Crestet par escalade, sans pouvoir forcer le Fantoni.
château défendu par Goubert. Le roi y envoya le duc de Guise ; Martinengue y fut aussi. Les ennemis se retirèrent à leur approche. La présence de ce monarque ne fut pas non plus capable de les empêcher de manifester les desseins qu'ils avaient toujours sur Avignon : ils crurent que le tumulte que la cour excitait dans cette ville les invitait à s'en emparer dès que le roi en

1574 serait parti. Leur complot fut découvert ; le grand prévôt de l'hôtel fit pendre, le 20 décembre, un de leurs émissaires, nommé le capitaine La Roche, venu exprès de Sisteron pour tramer la conspiration ; cette découverte indisposa tout à fait Henri III contre les huguenots qui l'avaient déjà grièvement offensé en pillant ses équipages et ceux de plusieurs seigneurs de sa cour sur les grands chemins du Dauphiné. Aussi agréa-t-il l'expédition d'Horace Cono, qui, avec quelques chevau-légers et un plus grand nombre d'hommes de pied, fut à Merindol de Provence, le 24 de ce mois, pour tirer vengeance des hostilités que ces ennemis irréconciliables ne cessaient de commettre contre les catholiques des environs. La place fut prise, traitée à la mode du temps, et tout de suite abandonnée.

1575 Henri III partit d'Avignon le 10 janvier, prenant la route de Lyon et emmenant le cardinal de Bourbon. Il coucha à Caderousse la première nuit : trois compagnies de chevau-légers et cinq cents arquebusiers des troupes du Comtat, furent de son escorte jusqu'à Montélimart. N. de Foix, qu'il avait choisi pour son ambassadeur auprès du Pape, partit d'Avignon le 13 pour se rendre à Rome.

Le commandeur de Joucas, avait été renfermé dans son château, pour avoir voulu exécuter les ordres du comte de Carces. Les huguenots du lieu le firent mourir, et furent ensuite piller le château de Gargas où ils trouvèrent une grande quantité de blé qu'ils transportèrent à Menerbes. Les habitants d'Apt étant sortis à la débandade pour le recouvrer, furent attirés dans des défilés où il en périt trois cents. Un huguenot, nommé Burgos Rabaille, cardeur de laine, natif de Murs, fai-

sait gloire, après cet exploit, de montrer son bras rougi 1575
du sang des catholiques. Il obtint pour récompense d'être fait commandant de Joucas. D'Estoublon et le baron d'Allemagne ravagèrent, dans le même temps, les terroirs de Roussillon, de La Coste, de Bonnieux et de Goult. Ils rompirent les moulins, ravirent le bétail, tuant ce qu'ils ne pouvaient emmener. Ils passèrent ensuite la Durance, et en firent autant à Orgon, à Senas, à Eigallière, à Malemort, à Lamanon, au Vernègues, à Allen, à Lambesc et jusqu'aux portes du Martigues, massacrant les catholiques qu'ils rencontraient. Ils retournèrent se renfermer dans Menerbes, le 4 février, après avoir tenté inutilement de se rendre maîtres du port d'Orgon.

Le comte de Carces s'était mis à leurs trousses avec mille soldats corses et quelque peu de cavalerie. Cette troupe marchait par détachements, à la tête d'un desquels de Vins, neveu du comte, défit un parti d'huguenots qui venait du Dauphiné, en tua cent vingt, et prit un plus grand nombre de chevaux. Il marcha ensuite vers Lormarin, qu'il trouva abandonné. Un certain, nommé Jacquaut Bardotinot, avait projeté de livrer Goult, sa patrie, aux religionnaires, en les introduisant par une ouverture faite à sa propre maison située joignant les remparts : l'ouverture fut aperçue par un jeune homme, fils de Jacon, commandant du lieu. Le traître fut arrêté et pendu sur le champ : un autre, son complice, fut passé par les armes.

Les huguenots de Provence voulurent surprendre Sault, capitale de la comté de ce nom. Peut-être y auraient-ils réussi avec assez de facilité, si on n'eût fait la découverte de leurs échelles déjà toutes préparées

1575 dans un bois voisin. Le capitaine Nicol, de Carpentras, qui en était le commandant, fit arrêter et renfermer tous les religionnaires qui étaient dans la ville, par crainte de quelque intelligence secrète. Les huguenots se dédommagèrent sur le village d'Aurel, dont ils s'emparèrent.

Ils n'en restèrent pas là : les préparatifs qu'ils avaient faits pour surprendre Sault furent tournés contre Orange, dont ils faillirent à se rendre maîtres par escalade le 7 avril. Les huguenots du Dauphiné, qui occupaient cette ville, furent étrangement surpris d'une perfidie qui leur était faite par des gens de leur communion : ils les traitèrent d'abord en ennemis déclarés, et les éloignèrent sans ménagement. Mais, faisant réflexion les uns et les autres qu'ils seraient bientôt perdus s'ils restaient divisés, ils se réconcilièrent quelques jours après par l'entremise de Montbrun, qui méditait un coup de main pour lequel les forces réunies lui étaient nécessaires. Il voulait rendre la liberté à deux filles de M. d'Oraison, détenues par ordre du roi dans le château de Corbieres, du gré de leur mère qui était avec elles. D'Oraison, ne pouvant obtenir de Rostaing, commandant du château, que ses filles lui fussent rendues, se concerta avec Montbrun, le baron d'Allemagne, Estoublon, le chevalier de Buoux, Pontevès et Ferrier, qui joignirent leurs troupes, furent à Saintejalle et de là à Corbieres où ils entrèrent de force, emmenèrent les demoiselles avec Rostaing qu'ils firent prisonnier. Après cette expédition, les troupes furent renvoyées à leurs garnisons respectives. Montbrun se retira à Nions avec les Dauphinois.

Horace Cono, avec sa cavalerie et cent arquebusiers

de la compagnie de Caumont, fut dônner un défi à la garnison de Menerbes, qui sortit et se retira après une légère escarmouche. Un second défi, donné quinze jours après, eut des suites malheureuses pour ceux qui le donnèrent, car non-seulement ils furent repoussés, mais encore presque tous tués : du nombre des morts furent les capitaines Guinoccis, Cavaillon, Gemifren et Horace Cono. Les ennemis, profitant de leur avantage, firent le dégât jusques sous Oppedes, détruisirent tous les moulins, et ayant trouvé Grignan de Menerbes, gouverneur du château d'Oppedes, seul dans la campagne, ils le mirent en pièces. 1575

Le duc d'Uzès continuait à faire la guerre à Damville dans le Languedoc : il lui enleva, dans ces circonstances, Vauvert et Cayla, mais il ne put forcer le passage du Vidourle gardé par Damville en personne. Il vint à Avignon, prenant, chemin faisant ou faisant prendre par ses détachements, Beauvoisin, Bernis, Calvisson et Manduel. Il arriva à Avignon le 9 mars et envoya son armée se reposer sous Roquemaure. Le cardinal d'Armagnac lui ayant fait trouver de l'argent pour payer ses reîtres qui ne voulaient pas marcher sans en avoir reçu, il alla au Saint-Esprit, et de là devant le château de La Rouvière où il y avait dix-huit soldats qui furent passés au fil de l'épée et leur capitaine pendu à un arbre. Il se rendit aussi maître par assaut de Saint-Geniès ; et continuant sa marche, il prit encore Ville-Vieille, Quissac, Durfort, Saint-Marcel, Saint-Jean-de-Serres, Saint-Laurent-de-la-Vernede et divers autres postes dans le diocèse d'Uzès (1). Hist. du Langued. t. V.

(1) Un détachement de son armée ayant voulu surprendre Cornilhon le 2 mai, y perdit plus de cent hommes.

1575 La ville de Nîmes, alarmée de ces pertes, députa le ministre Champagnan et le capitaine Deyron au roi de Navarre et au prince Casimir, pour leur représenter le mauvais état de ses affaires, et combien la prise de ces huit ou dix places ou châteaux avait causé du dommage.

Pour réparer leurs pertes ou pour faire une diversion, les calvinistes assiégèrent le fort Saint-Firmin-lez-Uzès le 15 juin. Le duc fut à son secours et invita le seigneur d'Aubres à se joindre à lui pour dégager cette place. D'Aubres y fut d'Avignon, et dirigea si bien les attaques dont le duc lui avait laissé le soin, qu'il fit lever le siége, tua 160 hommes aux ennemis et leur prit cinq pièces de canon. Le dépit qu'eurent les religionnaires d'Uzès de ce mauvais succès, mit la mésintelligence parmi eux: La Guignerie, leur commandant, courut de grands risques à ce sujet. Dès que le fort Saint-Firmin fut dégagé, le duc renvoya les reîtres de son armée en Provence. La garnison de Merindol les ayant aperçus, s'imagina qu'on venait l'attaquer, et dans cette crainte, elle abandonna la place. On jugea à propos cette fois de le garder; le colonel Catilina en prit possession et s'y établit avec trois cents soldats, sous le bon plaisir du gouverneur de Provence.

Camaret fut livré aux Orangeois, le troisième jour du mois de mai, par quelques mauvais citoyens du lieu. Le cardinal d'Armagnac ne les en laissa pas longtemps les maîtres: il fit partir d'Avignon Martinengue, les comtes de Sault et de Suze avec trois cents chevaux et deux mille hommes d'infanterie, qui furent encore augmentés de la compagnie d'hommes d'armes du comte de Suze venu exprès de Pierrelate. Les hugue-

nots n'attendirent pas d'être attaqués; ils abandonnèrent la place le 6 du mois, n'y laissant que ce qu'ils ne purent emporter. Le comte de Suze marcha, avec une partie des troupes et trois pièces de canon, vers Beaumes-de-Transit, occupé par un lieutenant de Montbrun, qui se faisait nommer le baron d'Alais, et qui ruinait le pays par ses vexations. 1575

Le comte le somma de se rendre, et, sur son refus, il fit battre les murailles qui, étant peu fortes, furent bientôt ouvertes. Les soldats entrèrent et attaquèrent tout de suite le château où le comte d'Alais s'était retiré avec la garnison. Ce château fut pris par escalade; tout y fut passé au fil de l'épée, excepté le gouverneur qui, étant allemand de nation, fut sauvé par les reîtres que le comte avait avec lui. Du nombre des morts fut l'Hermite, de Sorgues, qui avait livré sa patrie sur la fin de l'année 1573, et qui avait eu part à tant de massacres. Le comte, après avoir reçu les soumissions des habitants de Salles, retourna à Avignon, laissant les reîtres, dont il était peu satisfait, à Châteauneuf et le reste de ses troupes à Sorgues. Ces reîtres étaient des allemands qui, accoutumés au pillage, ne distinguaient pas les amis des ennemis, et faisaient autant de mal que les huguenots. On jugea à propos de les congédier, ce qui ne put cependant se faire qu'en leur délivrant une somme de onze cents écus, moyennant laquelle ils se retirèrent avec cinquante chariots chargés de leurs bagages, et furent trouver le comte de Carces en Provence.

Au temps de leur départ, deux cents soldats italiens, envoyés par le Pape, arrivèrent à Avignon en deux bandes, l'une par Marseille, l'autre par le Piémont. Ils

1575 avaient été devancés par quatre-vingts cavaliers venus aussi d'Italie. Soubeiras, qui avait été député à Rome pour solliciter ce secours et pour d'autres affaires, fut de retour dans le mois de juin avec la réponse du Pape sur chacun des articles exposés, dont les principaux regardaient les différends mus entre la noblesse et le tiers-état, et le refus que faisait la Province de recevoir un sous-lieutenant du recteur.

Les troupes du roi prirent Montfort en Provence. Verdelet, qui en était le commandant, fut pendu à un amandier, en punition de ses cruautés. Elles prirent aussi Montjustin et Joucas, que les ennemis abandonnèrent à leur approche, après avoir entièrement dépouillé les habitants et mis le feu au château. Ils avaient précédemment envoyé un officier au comte de Carces, feignant vouloir se soumettre de bonne grâce: le comte avait fait accompagner leur député par un trompette et par quelques soldats qui avaient été arrêtés et conduits à Menerbes.

On découvrit une nouvelle conspiration sur Avignon. Deux huguenots de Menerbes, convaincus d'y être venus pour la tramer, furent exécutés le 18 juin : ils se nommaient l'un Barthelemi de Bras, l'autre Antoine de Remoles. L'un des deux se convertit avant son supplice, mais l'autre mourut obstiné. Un troisième voyant la trame découverte, s'était sauvé en Languedoc. Boisson, de Carpentras, qui voulait aussi livrer Venasque, eut le sort des deux premiers.

Perussis. Montbrun prit la Mothe-Chalançon et Saint-André-
Du Thou. de-Rosan dans le Dauphiné. La vigoureuse résistance que fit Sallette, commandant de cette dernière place,
Fantoni. coûta beaucoup de monde à Montbrun. Il assiégea aussi

Châtillon, mais Gordes, étant parti de Crest avec deux 1575
régiments suisses, le joignit le 12 juin, après deux jours de marche, et l'obligea à se retirer après une grande perte. Il eut bien sa revanche les deux jours suivants; car comme les Suisses marchaient vers Die le lendemain, ils furent obligés de défiler sur le pont d'Oreille où ils ne pouvaient passer que deux à deux. Montbrun, qui avait pris les devants et qui s'était posté dans un lieu favorable, nommé le plan de Supas, les attaqua et en tua trois cents. Il tomba encore le jour d'après sur l'avant-garde de Gordes, lui tua neuf cents hommes et fit prisonnier Melchior de la Poype de Saint Julien, qui commandait la compagnie du comte de Suze.

Gordes affaibli par ces pertes, envoya Ourches, son gendre, chercher du secours. Ourches le rejoignit le 3 juillet avec mille deux cents lances, quatre cents arquebusiers à cheval, et deux mille cinq cents hommes de pied. Il se remit tout de suite en campagne pour chercher Montbrun qui, de son côté, était si impatient de combattre, qu'il passa le pont de Mirabeau pour le recevoir, au lieu de l'attendre dans les défilés de Quint et de Saillans, selon l'avis de Lesdiguières. Le combat se donna le quatre du mois; Montbrun eut d'abord l'avantage, et il parut que la victoire voulait le favoriser encore; mais ses soldats s'étant débandés pour se charger des dépouilles des morts, la réserve de Gordes donna et en fit un horrible carnage. Lesdiguières, Gou- Chorier.
vernet, Morges, Cugié, Champoleon, Bar, Comps, Vercoiran, Le Mas et Establet furent assez heureux pour trouver le moyen de se sauver par la fuite. Montbrun, abandonné et pressé de toute part, voulut faire sauter

1575 le canal d'un moulin à son cheval pour éviter d'être pris ; le cheval qui était déjà fort harassé, ne put faire le saut qu'à demi et lui cassa la cuisse en se renversant sur lui. Il fut tiré de là par d'Ourches et Dupuy-Rochefort, ses cousins, auxquels il se rendit.

Allard. Ainsi fut pris cet homme fameux qui, le premier des huguenots, avait fait la guerre au Comté-Venaissin, pris les armes et levé l'étendard de la révolte en France. La joie que donna au roi et à la reine-mère la nouvelle de cette prise, valut à d'Ourches, qui la leur porta, les revenus du péage de Montelimar dont le roi le gratifia. Montbrun avait d'abord était conduit à Die ; il fut ensuite traduit à Grenoble, et le parlement eut ordre de lui faire son procès. Le prince de Condé, Damville, ses parents et tout le parti agirent inutilement pour engager la cour à le traiter comme prisonnier de guerre. Le duc de Guise lui-même, qui était tout puissant, eut beau le demander pour l'échanger contre Besme, ils ne purent rien obtenir. Les bagages enlevés dans le temps que le roi était à Avignon, deux lettres outrageantes qu'il avait écrites, l'une au roi, l'autre à la reine (1), sa longue rebellion, sa résistance aux ordres réitérés et aux invitations les plus pressantes, tant d'églises et de lieux ravagés, et ses cruautés envers les catholiques, tout cela rendit le roi inflexible. Le parlement reçut de nouveaux ordres, et les sollicitations en faveur de Montbrun ne firent que hâter son jugement.

(1) Voici ses expressions, selon Castelnau, Brantôme et l'auteur de sa vie : « Après avoir lu une lettre que le roi lui avait » écrite, *quoy*. dit-il, *le roy m'escrit comme roy ? et comme si je* » *devais le reconnaistre ? qu'il sçache que cela serait bon en* » *temps de paix, et que lors je le connaistrai pour roy. Mais* » *en temps de guerre qu'on ha le bras armé et le cul sur la* » *selle, tout le monde est compagnon.* »

Tandis qu'on instruisait son procès, les principaux 1575
seigneurs calvinistes du Dauphiné s'assemblèrent à Meins pour solliciter sa délivrance. La dame de Montbrun avait ménagé cette convocation, du lieu où elle était. Les lettres qui furent écrites à ce sujet, telles qu'on va les voir, pourront servir à faire connaître encore mieux l'esprit des religionnaires de ce temps-là.

Lettre écrite à M. de Gordes, par les gentilshommes de la religion du Dauphiné, assemblés à Meins.

Monsieur,

« Nous sommes très-certains que vous n'ignorez point Perussis.
que les cruaultés et mauvais traictemens que l'on a exercés dès si long temps en nos endroits et de nos semblables en nos personnes et consciences, ne nous ayent contraincts d'avoir recours aux armes. Et combien que par les effets passés nous debvions juger quels doivent estre les subsequens ; si est-ce que estant naturellement enclins à l'obéissance du Roy, et desirans que nos actions dementissent ceulx qui jornellement luy preschent nostre infidélité, nous avons voulu entendre à la paix, estans prests d'envoyer nos deputés en Languedoc pour la conclusion d'icelle, et ne tient qu'à un passeport. Toutes fois attendu que Mr. de Montbrun ayant esté mis entre les mains de la Cour de Parlement, est poursuivi criminellement, qui nous donne asseurance, si cela est, que quelque traicté de paix qu'il y aye, la mauvaise volonté qu'on nous porte ne diminue en rien, estans tous résolus ci-après n'entendre à trefve ni a paix s'il advient audit Sr. de Montbrun aultre traictement que celui qu'on a accoustumé de faire aux prisonniers de guerre ; d'aultant que n'ayant luy failli que comme nous, et nous comme luy, nous ne debvons esperer que le meme traictement qu'il aura. Vous protestans, s'il advient aultre chose, que nous en aurons revanche, non tant seulement pour les prisonniers que nous tenons en

1575 grant quantité, mais par le feu et tous les aultres moyens plus cruels que nous porrons porter, comme nous en havons des moyens beaucoup, et les esperons havoir encore plus grands. Et parce que vous avés toute authorité et pouvoir de garder que la cruaulté ne soit point exercée en la personne du dict Sr. de Montbrun, d'aultant que vous estes amateur du repos de ce royaulme, et du bien et service du roy, nous vous supplions humblement y tenir la main, afin que par ce moyen nous monstrions les effects de nostre bonne volonté au service de Sa Majesté, par le succès d'une bonne paix : comme au contraire nous monstrerons la juste indignation que la cruaulté de laquelle l'on porroit user envers luy, méritera, laquelle nous mettra en perpétuelle défiance. Nous sommes icy assemblés à la requeste de la damoiselle (Dame) de Montbrun pour traicter une trefve. Nous attendons icy vos intentions, lesquel les ayant sceues, nous vous fairons paroistre que nous désirons avec le bien de M. de Montbrun, le repos de ces païs; et ne partirons de ces quartiers que vous ne nous ayés mandé vostre volonté, et n'ayons sceu le traictement que ledict sieur de Montbrun recevra. Et sur ce, monsieur, nous prions Dieu vous donnér en parfaicte sancté, longue et heureuse vie. De Meins le 5 aoust 1575. Les soubs-nommés qui désirent vous faire service, sont signés ici tant à leurs noms que aux noms de toutes les Églises de ce royaulme, et des catholiques de l'union. Ainsi signés L'Isle, Morges, Desdiguières, d'Oraison, Gouvernet, Campolion, Estoublon, Montorcier, Vercoyran, le Poet, S. Auban, Aspremont, Condorcet, Chamel, Pontevés, le Mas, Roussette, Ferrier, Montron. »

Lettre des mêmes au Parlement de Grenoble.

Messieurs,

« Estans assemblés en ce lieu, à la requeste de la damoiselle de Montbrun pour traicter une trefve de laquelle elle nous a faict recherche, nous avons estés advertis que vous procédez au procez de M. de Montbrun comme criminel : ce qui nous monstre clairement le peu de changement de la mauvaise volonté que de longue main nous avons à nos dépens, et pour nous être trop fiez ez premiers : qu'est cause que nous vous avons voulu

faire ceste lettre, par laquelle nous vous déclairons que 1575
en cas qu'il mesadvienne audict sieur de Montbrun, nous sommes résolus de n'entendre en aulcune paix ou trefve. Mais estant ledict sieur de Montbrun traicté comme l'on nous a faict entendre, il ne demeurera aulcun papiste de quelque qualité qu'il soit, qui ne reçoive le mesme traictement. Et d'aultant qu'il n'a failli que comme nous, et nous comme luy, et que nous asseurons de semblable traictement tumbans en même fortune, nous gaignerons le devant, usans de feu et de toutes espèces de cruaulté que nous porrons contre tous ceulx et par tous les lieux que nous porrons, sans espérance de nous laisser désormais abuser en paroles. Et de ceci nous protestons que le mal qui en porroit advenir ne nous soye point imputé, mais à ceulx qui nous occasionnent : car ce serait une trop grande injustice, que les prisonniers de guerre soyent traictés criminellement. Messieurs, nous prions Dieu qu'il vous inspire de sorte que nous n'ayons occasion d'user envers vos personnes et biens que de la même doulceur que nous avons faict jusqu'ici (1). De Meins, le 5 août 1575. »

La Dame de Montbrun au Parlement de Grenoble.

Mes-Seigneurs,

« Estant arrivée en ce lieu de Clermont, j'ai résolu de despecher un porteur pour vous supplier très-humblement qu'il vous plaise ne vouloir passer oultre aux affaires de M. de Montbrun, lesquelles vous ont été remises; jusqu'à ce qu'ayez permis et donné audience à un tambour lequel vous est despeché de la part des Messieurs de la religion Commandans aux Chausseaux et aultres lieux qu'ils tiennent en Dauphiné, lequel vous apporte offre de vous relascher Serres, Livron, lequel des deux vous sera plus propice. Avec condition toutesfois qu'ils soient asseurés de vous tous ensemble, Mes Seigneurs, de la vie de M. de Montbrun, et de sa délivrance. Vous suppliant encore un coup, Mes Seigneurs,

(1) Ceux qui parlaient ainsi voulaient, sans doute, que le Parlement de Grenoble eût oublié les insultes que les chefs des huguenots du Dauphiné, et Montbrun en particulier, lui avaient faites dans tous les temps.

1575 de vouloir considérer que le relâschement d'une seule personne ne vous est de tant que une telle place laquelle, vous sçavez trop mieulx que moy, a resisté contre l'armée du roy, et ce qu'elle porroit porter de despense au pays, si encore une fois il prend volonté à Sa Majesté de la recouvrer, soubs la perte de tant de bons Seigneurs gentilshommes et aultres desquels ils hazardent les vies, et mesme m'assure que ceulx de la religion se vouldroient ressentir de ce que l'on faira à M. de Montbrun en tuant beaucoup de prisonniers; et mesme estant les armes jornalières, lesquelles peuvent apporter les désastres à ceulx qui commandent vostre parti comme il faict maintenant à nous. Vous faisant très-humble prière de vouloir considérer à ce fait meurement, et que continuant vos anciennes miséricordes et doulceurs, il vous plaise user à vostre justice accoustumée en son endroit selon que Dieu et vostre honneur vous commandent. Suppliant le Créateur, Mes Seigneurs, vous donner en parfaite santé, longue et heureuse vie. De Clermont prez de Crest, en passant, ce 7 aoust 1575. Vostre très-humble et très-obéissante à vous faire service. JUSTINE DES CHAMPS. »

Lettre du Parlement à M. de Gordes, au sujet des précédentes.

Monsieur,

« Estant ce matin les deux chambres assemblées, nous avons receu vostre lettre escripte de S. Marcellin le jour d'hier ; et veu celle que escripvés aux sieurs Desdiguières, Morges, et aultres, ausquels la Cour n'ha esté d'advis faire aulcune reponse, ains continuer les procédures. Et comme estions assemblés, avons receu une lettre de la Dame de Montbrun dont vous envoyons la copie en toute diligence, pour l'importance de l'offre y contenue : et sont estés députés les deux rapporteurs au procez pour ouir le tambour lequel n'est encore arrivé, et en faire leur rapport à la Cour. Nous espérons que le présent porteur sera demain de retour avant l'yssue du Palais de matin. Sur quoi nous fairons fin de la présente, après avoir prié le Créateur, Monsieur, vous conserver en sa très-sainte et digne garde. De Grenoble le 8 aoust 1575. Vos meilleurs frères et amis, les gens tenans la Cour de Parlement du Daulphiné. Signé BESSON. »

1575

Réponse de M. de Gordes au Parlement.

Messieurs,

« Je hay receu vostre lettre par ce porteur avec la copie mentionnée en icelle à neuf heures du matin, et est bien loing qu'il deubt estre de retour devers vous ce jourd'huy avant l'yssue du Palais, qu'il m'ha dict en présence de plusieurs gentilshommes, qu'il ne partit de Grenoble que hier à cinq heures après midy, et estoit bien à considérer qu'il ne pouvoit faire telle diligence, quand bien il m'eût trouvé à Moyrens, et néant moins les dernières lettres que je vous escripvis estoient de S. Marcellin. Mais il fauldrait bien que je fusse du tout ignorant, si je n'avois cognoissance d'où procèdent telles longueurs. Ce n'est pas continuer les procédures que de m'envoyer la copie des lettres de madamoyselle de Montbrun pleines de promesses conditionnelles, et de menasses. Vous estes de si bon jugement, subjects et serviteurs de Sa Majesté, et ses officiers, que vous ensuyvrés sa volonté à vous assez cognue par ses lettres du 9, et celles du 19 passé à moy, desquelles je vous hay envoyé copie. »

On croit que Gordes ne se montra si animé dans cette poursuite que par ressentiment de la perte de Gaspard de Laval, son fils aîné, tué au mois de février de cette année, par les huguenots de Livron.

Montbrun fut condamné, par arrêt du Parlement, à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le vendredi 12 août. Allard dit que sa grâce arriva quelques heures après l'exécution. Mais les protestants, qui lui ont donné place dans leur martyrologe, prétendent, au contraire, qu'il ne fut condamné que par les ordres réitérés du roi et de la reine-mère. Quoi qu'il en soit, telle fut la fin de cet homme qui avait porté quinze ans les armes à la tête des rebelles. On ne peut disconve-

1575 nir qu'il n'ait possédé toutes les qualités qui font le grand homme de guerre; mais il les ternit par ses cruautés, par son apostasie et par sa rebellion. Ses biens furent confisqués moitié au roi, moitié pour réparer les églises qu'il avait ruinées. Ses enfants furent déclarés roturiers par le même jugement, mais ils furent réhabilités en 1620. Perussis nous apprend que son père, en l'instituant son héritier par son testament, avait témoigné du regret de n'avoir que ce fils, prévoyant qu'il serait méchant et qu'il ferait une fin tragique.

Dans l'action où Montbrun fut pris, il y avait un détachement considérable des troupes du Comtat et plusieurs gentilshommes de cette province. Brancas, Rousset, Chauldon, Albizzi, Vaulpergue, qui furent tués, étaient de leur nombre. Barry, neveu de Montbrun et son cornette, y perdit aussi la vie. Son enseigne fut portée à Avignon. Sa devise était : DU MONT BRUIRA DU SEIGNEUR LA LOUANGE. De Lille, frère du baron d'Allemagne, qui avait été fait prisonnier par les catholiques, fut relâché moyennant une grosse rançon qu'il paya sur le champ.

Du Thou. Après la mort de Montbrun, les huguenots du Dauphiné furent longtemps sans savoir qui ils devaient mettre à leur tête. Chacun prenait parti pour les différents prétendants : de Cuges, du pays de Berne, homme mûr, avait un parti considérable dans la Province, et il était même soutenu par la plus grande partie de la noblesse. Cependant Lesdiguières, tout jeune encore, l'emporta sur lui par le suffrage des ministres. Le commandement lui fut donné dans une assemblée des notables de la religion du Dauphiné, et confirmé par le

roi de Navarre, lorsqu'il quitta la cour pour se mettre à la tête des religionnaires. 1575

François de Lesdiguières, que le duc de Savoie appelait *le renard du Dauphiné*, était né à Saint-Bonet près de Gap. Il fit ses premières études à Avignon, sous la conduite d'un précepteur qui le pervertit au lieu de l'instruire. Il fit bien du mal au Comtat pendant ces guerres, soit avant, soit après qu'il eut été reconnu pour chef des huguenots dans le Dauphiné. On a déjà vu et on verra encore son nom revenir souvent dans cette histoire. Il se convertit dans la suite à la religion catholique, fut fait connétable de France et fit la guerre aux huguenots. Il mourut à Valence, en 1615, âgé de 84 ans, après avoir reçu les sacrements avec beaucoup de piété. Etant près d'expirer, il dit à ceux qui étaient auprès de lui ces belles paroles: « Vous sçavez, mes » amis, qu'il y a quatre ans que je fais profession » de la religion catholique, apostolique et romaine, à » laquelle Dieu m'a appelé par sa sainte grâce. Je vous » prie, et tous mes autres serviteurs qui ne sont pas ici, » de m'imiter en cela ; car vous y fairés votre salut, » lequel vous ne porrez espérer en la religion où vous » êtes. Je vous y exhorte de tout mon cœur et vous en » conjure. » On peut voir le détail de ses actions dans l'histoire de sa vie, écrite par Videl, son secrétaire. Mémoire de Secousse et additions.

Le 9 juin, jour de l'octave du Saint-Sacrement, comme la procession de la paroisse de Saint-Agricol d'Avignon passait près d'un moulin à poudre, un imprudent y entra et y mit le feu avec sa torche. Le moulin sauta sans que personne en reçût du mal. On eut d'autant plus sujet de regarder cet événement comme miraculeux, que la foule était fort grande en cet endroit. Perussis.

CHAPITRE XV.

Les huguenots continuent leurs incursions et font de nouvelles entreprises avec différents succès Traîtres et apostats punis. Mesures prises pour le siége de Menerbes Trève générale en France. Lettres du roi et de la reine-mère au cardinal d'Armagnac à ce sujet. Effets de cette trève par rapport au Comtat. Autres démarches pour le recouvrement de Menerbes. Entreprises des huguenots sur Visan et sur Caderousse. Ils ont un avantage le long du Gardon. Perfidie d'un calviniste. Caractère du roi Henri III. La ligue se forme. Ses motifs et ses suites. Retour de Damville. Ferrier, commandant de Menerbes, signe plusieurs fois la trève et la rompt toujours.

1575 Le reste de cette année fut rempli d'événements semblables à ceux qui font le gros de cette histoire. Je les rapporterai en détail et par ordre, selon la méthode que je me suis prescrite depuis le commencement.

Perussis Un certain Aurias de Baumes du Comtat, l'un de ceux qui avaient voulu livrer cette place aux huguenots, s'était soustrait à la punition par la fuite. Il se repentit de sa perfidie, et, voulant la réparer, il donna avis à Tullio Griffon, capitaine de cavalerie, en garnison à l'Isle, qu'un camp volant de Nions se proposait de surprendre Sarrians dans la nuit du 2 août. Tullio commença par s'assurer de lui, sans cependant négli-

ger son avis qu'il trouva juste, car ayant été au lieu désigné, il surprit les ennemis dans une métairie où ils s'étaient cachés, relâcha les naturels de France après les avoir désarmés, et conduisit à Avignon les originaires du Comtat. Cette découverte empêcha l'exécution d'une nouvelle entreprise projetée sur Camaret. 1575

Tous les prisonniers qui furent conduits à Avignon finirent leur vie par la main du bourreau. Un d'en-tr'eux, nommé Facende, fut traduit à Vaison, sa patrie, pour y être exécuté, et cela, à cause des cruautés qu'il avait exercées contre ses propres concitoyens, pour lesquels il avait conçu une haine implacable, ne les épargnant jamais quand il les rencontrait : aux uns il faisait emboucher le pistolet, aux autres il coupait les pieds et les mains et les enterrait à demi. Giraud, de Montdragon, son complice, fut exécuté avec lui. Flory, d'Aubignan, et d'Armen, de Vaqueiras, furent pendus à Carpentras. Parabis, de Cavaillon, convaincu d'avoir voulu livrer la tour de Villeneuve où il était de garde, fut aussi puni du dernier supplice. Un nommé Hermet de la Haïe, qui avait été dominicain et s'était marié, fut arrêté dans Avignon et condamné à mort le 11 octobre. Il mourut en blasphémant.

La garnison de Menerbes faisait de temps en temps quelques ravages. Elle enleva plusieurs habitants dans la campagne de Bonieux, sur la fin du mois d'août. Les prisonniers qui eurent de quoi acheter leur liberté furent relâchés ; ceux qui n'en eurent pas les moyens, furent tués de sang froid. Les catholiques en eurent revanche quelques jours après ; Vaqueiras détroussa un de ces détachements qui venait de piller quelques villages de Provence, lui tua quatorze hommes, prit

1575 plus de trente chevaux et ravit le butin dans lequel il trouva de grosses sommes. A cette époque, le seigneur d'Oraison quitta le parti des huguenots et se rendit à Avignon : d'Ancezune, de Caderousse, son parent, le présenta au cardinal qui le reçut avec distinction.

Rabaille avait été grièvement blessé dans un choc qu'il avait eu à soutenir contre les habitants de Saint-Saturnin dont il voulait ravager les champs. Il se remit en campagne dès que sa blessure le lui permit et fut du côté de Roussillon ; mais il tomba dans une embuscade où il perdit la vie. Sa tête fut portée à Roussillon et mise sur une des portes au bout d'une perche. Joucas, dont il était commandant et où il détenait ses prisonniers auxquels il faisait souffrir les plus cruels supplices, fut abandonné le même jour par les huguenots. De Vins s'y rendit et en fit raser les murailles. Il y eut une rencontre du côté d'Aurel, le 23 septembre, de quatre cents religionnaires avec un détachement envoyé de Provence par le comte de Carces. Dans l'action, qui fut vive, il y eut un pareil nombre de morts de part et d'autre. Le fils de l'amiral de Coligni arriva à Nions dans ces circonstances : sa venue mit la division dans le parti.

En Languedoc les calvinistes tentèrent d'escalader Saint-Esprit, ensuite Bagnols et Roquemaure, sans pouvoir réussir nulle part. Le village et le château de Fourques leur furent enlevés par Lange, de Beaucaire. Ceux de Menerbes manquèrent, le 1er novembre, de piller l'église de Senas. Ils y retournèrent un mois après et brûlèrent quelques maisons de la bourgade. Ils en firent autant à Cabanes, qui jusqu'alors avait su se préserver de leurs ravages.

Les États de la province du Comtat, assemblés à Carpentras, s'occupèrent des moyens de recouvrer Menerbes. Ces moyens proposés furent agréés par le cardinal et par Martinengue, qui députèrent Soubeiras à Aix pour engager le comte de Carces à y accéder. Le comte reçut la proposition avec joie, et promit de se trouver lui-même à ce siége avec deux compagnies d'hommes d'armes, quatre autres d'arquebusiers à cheval, 1200 arquebusiers à pied et trois pièces de canon, demandant que le Comtat lui fournît quarante mille livres pour l'entretien des troupes qu'il amènerait. 1575

Martinengue fut le trouver à Apt, où il s'était déjà rendu, pour convenir avec lui du temps et de la manière de faire ce siége. Les seigneurs de Vaucluse, de Crillon, Louis de Perussis, Javon, Chateau-Neuf, Vedenes, Lille, Chabrillan, Caumont, Copola et plusieurs autres y furent avec lui : quelques officiers catholiques du Dauphiné s'y rendirent aussi. Il fut arrêté qu'on commencerait à assiéger Barret et Aurel pour faciliter la prise de Menerbes, et qu'au cas que la rigueur de l'hiver empêchât de tenir la campagne, on resserrerait la place pour couper les vivres et écarter les secours qui voudraient y entrer. L'effet de ces résolutions fut suspendu par la nouvelle qu'on reçut d'une trêve générale entre les deux partis, publiée par ordre du roi dans tout le royaume, sur la fin de cette année. La reine-mère en donna avis au cardinal par la lettre suivante :

Mon cousin,

« Vous sçavés la negociation ou je suis entrée depuis le partement de mon fils le duc d'Alençon d'auprès le roy

1575 son frère, pour pacifier les troubles de ce royaulme. Ce qui ne pouvant estre sitost mis à fin, ni bonnement traicté continuant la violence des armes, il a esté treuvé bon de faire une trefve et suspention générale jusqu'a la feste de Sainct Jean-Baptiste prochain venant, pour empescher mesmement la venue des estrangers qui estoient prests à entrer dans ce royaulme en bon grant nombre d'une part et d'aultre et en intention de reprendre le traicté de paix, pour y vacquer au plustot que faire se porra. A cet effect, j'envoye au Maréchal Damville, par Bougues présent porteur, vallet de chambre du roy mon dict sieur et fils, les passe-ports qu'il a faict expédier par les députés qui doibvent venir de ce costé là, afin qu'il les fasse partir incontinent pour se rendre par devers le roy mon dict sieur et fils, comme doibvent faire tous les aultres de leur part. Et vous hay bien aussy voulu advertir par la présente du succez et estat des dictes affaires, attendant que le roy mon dict sieur et fils vous en fasse plus amplemement entendre les particularités: ce que je m'asseure qu'il faira bientost, pour l'affection qu'il sçait que vous avez de les voir réussir à son contentement, que me gardera vous dire aultre chose. Priant Dieu, mon cousin, vous avoir en sa garde. Escript à Poictiers, le dernier jour de novembre 1575. Vostre bonne cousine, CATHERINE.

P. S. Mon cousin, j'ay bien voulu faire inserer l'article qui est contenu en la trefve, qui concerne tant pour le faict d'Avignon que le Comté de Venisse: *et aura lieu la présente trefve tant en la ville d'Avignon que Comté de Venisse*, demeurant *toutes choses en l'estat qu'elles y sont, sans qu'il y soit faict acte d'hostilité d'une part ne d'aultre.*

La reine écrivit aussi à Martinengue la lettre suivante:

Monsieur le comte Le roy monsieur mon fils a advisé, en attendant que Dieu luy fasse la grace de povoir entièrement pacifier les troubles de ce royaulme, et pour en faciliter les moyens de faire une trefve et suspension d'armes générale, jusques à la feste de Sainct Jean-Baptiste, en laquelle nous avons comprins Avignon et Comté de Venisse, ainsi que verrés par l'article que y a esté inseré expressement, transcript ci-après: de façon que

ledict pays porra jouyr du mesme benefice en cet endroit, que ceulx du roy mon dict sieur et fils; pourveu que de vostre part le semblable soit gardé. De quoy je vous hay bien voulu advertir; vous asseurant que ce n'ha esté sans bien grande difficulté que je hay fait condescendre ceulx avec lesquels nous havons heu à traicter. Ce que je n'hay voulu obmettre pour n'havoir ce qu'appartient à Sa Saincteté en moindre récommandation que le bien de ce dict royaulme, et ne laisserai jamais passer aulcune occasion où je hauray moyen luy donner témoignage de l'honneur et révérence que je lui porte. Priant Dieu, Monsieur le comte, vous avoir en sa garde. Escript à Poictiers, le dernier jour de novembre 1575. Signé CATHERINE. 1575

L'article, concernant Avignon et le Comtat, était inséré au bas de cette lettre comme à la fin de la précédente. Le secrétaire d'Etat écrivit au cardinal d'Armagnac pour le même sujet. Voici sa lettre :

Monseigneur,

Traictant ici du faict de la trefve et suspension d'armes qui ha esté resolue et arrestée, ainsi que vous verrés par la lettre que la royne mère du roy vous escript, je ne hay pas oublié ce dont vous me havez aultre-fois prié pour y faire comprendre Avignon et Comté de Venisse, suivant l'article que vous en envoye, que ne ha esté sans difficulté, comme M. le cardinal de Bourbon vous porra mander. Toutes fois le désir que je havais particulièrement de vous voir en cela satisfaict, me ha faict rechercher tous les moyens dont je me suis peu adviser pour soulder les objections qui nous estaient faictes, par lesquelles finalement nous havons vaincu toutes les dictes difficultés. Nous havons bonne espérance que ladicte trefve sera suivie d'une bonne paix, que Dieu regardera de son œil misericordieux ce pouvre royaulme tant affligé. J'estime que le roy vous escripra bientôt pour le faict de la publication, et que la royne se disposera à reprendre son chemin en cour; où je vous supplie et partout ailleurs de disposer de moy comme de celui qui est entièrement voë à vous faire très humbles services. Escript à Poictiers le dernier jour de novembre 1575. Votre très humble et très affectionné serviteur. Signé FIZES.

1575 Cette trève convenue entre les principaux des trois partis, catholique, protestant et de l'union, et autorisée par le roi, fut presque aussitôt violée que signée par ceux qui, jusques-là, avaient déchiré le royaume. On lit dans les Mémoires de Pérussis la copie de deux lettres de Henri III au cardinal d'Armagnac, l'une du 24, l'autre du 31 décembre, dans lesquelles ce monarque se plaint du duc d'Alençon, son frère, et du prince de Condé, qui, malgré le traité, voulaient introduire le prince Casimir et autres étrangers en France. Damville, qui n'avait point mis les armes bas dans le Languedoc, surprit Demazan par escalade, sur la fin du mois de janvier, et s'avança jusqu'aux tuileries de Vil-
1576 leneuve. Une troupe d'huguenots s'empara, le 2 mars, de Viviers, qui, sur la foi des traités, n'était point gardé (1). Montault, commandant de la ville, aidé du secours qui lui vint du Bourg, de Saint-Esprit et de Saint-Marcel, reprit le château, malgré la vigoureuse résistance de Gaydan qui fut blessé à mort. Quelques jours après, les ennemis saccagèrent Pujeau et emmenèrent quelques prêtres qu'ils y trouvèrent. Ils furent ensuite à Roquemaure, où ils tuèrent proditoirement quarante personnes. La messe fut rétablie à Nîmes dès que la trève eut été convenue : ce fut le seul avantage qu'en retirèrent les catholiques; mais on ne trouva que fort peu de prêtres qui osassent l'y dire: toutes les églises étaient ruinées, ils étaient obligés de la dire dans une grotte.

(1) De Thou rapporte ce fait diversement. Il dit que : « les » protestants désapprouvèrent l'entreprise de Gaydan, qu'ils le » sommèrent de sortir du château, et qu'ils offrirent aux catho- » liques de les aider à l'en chasser ; que Gaydan, intimidé, sortit » volontairement. »

La trève ne fut pas mieux observée à l'égard du Comtat. Les bannis avaient demandé qu'il leur fût permis de revenir dans leur patrie et d'être rétablis dans leurs biens en toute liberté, croyant qu'on ne pourrait leur refuser ni l'un ni l'autre après le traité. Mais leurs demandes, quoique appuyées de la recommandation de Damville, furent toujours rejetées, parce qu'on ne crut pas qu'il fût de la prudence d'introduire dans le pays des gens perfides et apostats. Sur ce refus, la trève fut rompue ; Ferrier sortit de Nions à la tête d'un corps de cavalerie, et s'avança jusqu'à Vaqueiras qu'il ne put cependant prendre. Ses soldats tuèrent dix paysans dans la campagne ; ils furent ensuite dans celle de Caromb où ils commirent d'autres meurtres ; enfin ils furent à Brantes dont ils s'emparèrent. 1576

Le comte de Carces fut informé de ces infractions et de ces ravages ; et, soupçonnant avec fondement la garnison de Menerbes d'agir de concert avec Ferrier, il y envoya un trompette pour faire des plaintes et des reproches. Le trompette fut renvoyé avec mépris, ayant commission de rapporter au comte que la garnison ne voulait ni paix ni trève. Le colonel des Corses qui étaient en Provence fut chargé de tirer vengeance de cette insolence ; il s'approcha de Menerbes, et donna un rude échec aux huguenots qui étaient sortis pour le repousser et qui furent eux-mêmes repoussés jusqu'aux portes. Ils en reçurent un second, le 15 mars, de la part de la garnison d'Oppedes soutenue de la cavalerie de Cavaillon. Le nombre de leurs morts et de leurs blessés fut considérable. On remarqua que tous ceux qui se sentaient blessés à mort entraient dans des transports de désespoir. La garnison de Saumane leur avait enlevé

1576 un butin considérable le 28 février. Le village de Saint-Didier fut repris, dans le mois suivant, par le chevalier Brun, qui y fut de Carpentras avec 400 hommes.

Ces avantages ne dédommageaient pas cependant le pays de ses pertes ni des incommodités de toute espèce qu'il éprouvait : on n'en souffrait pas moins, et on craignait d'avoir encore plus à souffrir dans la suite si Menerbes restait plus longtemps au pouvoir des calvinistes. Ce motif détermina les syndics des communautés comprises dans la judicature de l'Isle, assemblés à Cavaillon au mois de mars, à présenter une requête à Christophle Scoti, évêque de cette ville, par laquelle, après avoir exposé tout ce que leur canton avait souffert de la part des huguenots depuis la prise de Menerbes, ils conjuraient ce prélat de faire de vives instances auprès du cardinal et de Martinengue, pour que cette place fût incessamment assiégée, offrant leurs biens et leurs personnes pour concourir au succès de cette entreprise. Le cardinal avait déjà prévenu les démarches que fit l'évêque, en conséquence de cette requête, en indiquant une assemblée générale des notables de la Province. Cette assemblée se tint à Avignon le 23 du même mois : le siége de Menerbes y fut de nouveau résolu, et on députa au comte de Carces pour le prier de prêter les forces qu'il avait si généreusement offertes. Les députés le trouvèrent dans les mêmes dispositions : il leur promit de se trouver devant Menerbes le 6 avril, s'engageant de plus à faire les frais d'un des forts qui devaient être construits ponr faciliter les attaques.

Les troubles excités en Provence dans ces conjonctures empêchèrent le comte de Carces de se rendre en

personne au temps marqué. Il envoya Devins, son neveu, avec huit compagnies pour commencer le siége; mais comme ce siége ne fut pas sitôt entrepris, Devins s'étant joint au comte de Sault, fut prendre Aurel, Muretel et La Tour du Pin, trois postes au moyen desquels, de proche en proche, les Menerbiens communiquaient avec Genève. 1576

Cependant les huguenots remuaient de toute part dans les environs. Ceux de Nions, de concert avec ceux d'Orange, faisaient des courses continuelles le long de la rivière d'Eigues. Ils voulurent piller Visan où ils furent de nuit au nombre de six cents hommes; ils avaient déjà enfoncé une des portes avec une petite pièce de canon qu'ils avaient apportée, mais ils furent tout de suite repoussés par la garnison et par les habitants, et obligés de prendre la fuite, laissant leur canon et leurs échelles. Ils ne réussirent pas mieux devant Caderousse, dont ils avaient secrètement miné le château pour faire périr le seigneur du lieu sous ses ruines. Celui qui devait allumer la mèche fut aperçu au moment qu'il allait y mettre le feu, et il prit la fuite. On reconnut, le lendemain, dans les blés qui étaient déjà hauts, la place d'une troupe considérable qui s'y était mise en embuscade. La cavalerie de Tullio Griffon s'avança pour lui donner la chasse: dans une rencontre, elle prit Priollon, apostat du pays, qui avait fait bien des maux, et qui fut mis en pièces avec cinq autres pris avec lui.

Ceux de Menerbes n'étaient pas plus réservés; ils couraient, par différentes bandes, les campagnes de Provence et du Comtat, jusqu'aux portes de Monteux, commettant mille désordres. Une de ces bandes, ayant

1576 été rencontrée par la compagnie d'hommes d'armes du comte de Carces, fut défaite de manière qu'il n'en échappa aucun.

Il y avait aussi des mouvements dans le Languedoc le long du Rhône. Celui qui gardait Valabregue se laissa persuader qu'il pourrait enlever Parabere, un des chefs des calvinistes de la Province, lorsqu'il retournerait à Beaucaire dont il était gouverneur. Dans cette confiance, il fut se poster sur le Gardon, avec une grosse compagnie qu'il crut suffisante pour ce coup de main ; mais il fut surpris et chargé lui-même par Parabere qui lui avait fait donner ce faux avis : à peine put-il sauver six hommes de sa compagnie. Les huguenots s'avancèrent ensuite jusqu'à Villeneuve, ruinant sur leur chemin une ancienne et magnifique croix entourée d'un péristyle voûté qu'ils avaient paru respecter jusqu'alors. Cette impiété parut redoubler la valeur des habitants qui les reçurent si mal et les poursuivirent si chaudement, qu'ils les tuèrent presque tous.

La haine que les huguenots avaient pour les catholiques parut surtout dans une noire perfidie qu'éprouva Saintejalle, gouverneur de Marguerites, de la part d'un barbier qu'il avait fait prisonnier et qu'il traitait si familièrement, qu'il l'admettait à sa table. Ce scélérat empoisonna son bienfaiteur et vingt autres personnes qui dînaient avec lui, et se sauva sur un cheval qu'il prit dans l'écurie de son maître. On s'aperçut assez tôt du poison pour en empêcher les effets par des remèdes qui sauvèrent la vie à tous ceux qui en avaient avalé.

Quelques huguenots, qu'on tenait enfermés dans le

château de Serignan, trouvèrent le moyen de sortir de 1576
leur prison le dimanche *in albis* 19 avril. Ils égorgèrent les soldats de la garnison ; et pour se maintenir, ils demandèrent du secours à Orange. Dès qu'on eut appris cette nouvelle à Avignon, deux compagnies furent commandées pour recouvrer la place : elles trouvèrent la chose faite à leur arrivée ; les habitants, soutenus de Vincent d'Albano, qui accourut de Camaret, eurent repris le château et mis en pièces les prisonniers révoltés : un seul fut épargné et mis en liberté pour n'avoir point voulu tremper dans le complot ni même sortir de prison.

En exécution des délibérations prises dans l'assemblée d'Avignon pour le siége de Menerbes, on leva de nouvelles troupes qui furent réparties à La Tour-de-Sabran et aux Beaumettes, et dès les premiers jours il y eut de rudes escarmouches. Les religionnaires de Brantes et des Piles, qui craignaient pour eux-mêmes si Menerbes était pris, y envoyèrent un renfort consistant en quatre-vingts chevaux et des compagnies de gens de pied. Le baron d'Allemagne, qui s'y voyait plus en sûreté, en sortit bien escorté et emportant un riche bagage. Il donna dans la suite bien de l'exercice au comte de Carces et au comte de Suze, successivement commandants de Provence.

Ce siége, si souvent projeté, devait enfin être formé dans les règles, lorsqu'on reçut ordre du Pape de ne le point entreprendre jusqu'à ce que les affaires des religionnaires de France eussent été réglées. On s'en occupait effectivement à la cour ; il paraissait même que la paix serait bientôt conclue, vu les bonnes dispositions où les protestants semblaient être ; mais ces appa-

1576 rences furent effacées par des événements successifs, qui, toujours plus tumultueux, replongèrent le royaume dans de nouveaux troubles d'où il paraissait qu'il ne sortirait jamais.

Henri III qui, avant d'être roi, s'était montré plein de courage et de sagesse, parut s'être dépouillé de ces belles qualités en montant sur le trône. Il ne fut plus qu'un roi timide et irrésolu, joignant une excessive superstition à une vie peu réglée (1). Ces défauts trop visibles le rendirent méprisable aux catholiques comme aux huguenots, et enhardirent les esprits enclins à la révolte à cabaler contre l'Etat et contre sa personne. Son propre frère, le duc d'Alençon, s'était déjà plusieurs fois déclaré contre lui. Au mois de mai de cette année, Henri de Bourbon, roi de Navarre, s'évada de la cour et fut en Allemagne, avec le prince de Condé, solliciter du secours aux religionnaires de France qui voulaient recommencer la guerre. Henri III, aussi alarmé que surpris de cette fuite, crut s'attacher les différentes factions en affectant d'un côté un grand zèle pour la foi catholique, et en accordant en même temps aux sectaires tout ce qu'ils auraient pu demander lorsqu'ils étaient le plus à craindre. Ils eurent, par un édit donné à Paris au mois de mai, le libre exercice de leur religion et des chambres mi-parties dans les huit Parlements du royaume. C'est dans cet édit qu'ils

(1) On lit dans les mémoires pour servir à l'histoire de France, tom. I, un trait qui donne assez bien à connaître le caractère de ce prince. Ayant mandé le docteur Rose, qui avait prêché vivement contre une mascarade nocturne qu'il avait faite, bien loin de le maltraiter, il lui fit compter 400 écus *pour acheter*, lui dit-il, *du sucre et du miel pour vous aider à passer le carême et adoucir vos trop aigres paroles.*

sont appelés pour la première fois *ceux de la religion prétendue réformée*. 1576

Le roi vit bientôt sa condescendance produire des effets tout-à-fait opposés à ses intentions. Les huguenots l'attribuèrent à faiblesse, et, se voyant appuyés de quelques puissances étrangères, n'en devinrent que plus fiers et plus remuants. Les catholiques, qui voyaient l'hérésie faire tous les jours de nouveaux progrès, craignirent qu'elle ne pervertît enfin tout le royaume, à la faveur du dernier édit. Pour en prévenir les effets, ils formèrent une ligue à laquelle ils donnèrent le nom de *sainte union pour maintenir la foi catholique*.

Cette ligue parut si louable à Henri III dans son institution et si peu opposée à ses intérêts, qu'il voulut lui-même s'en déclarer le chef aux états de Blois, révoquant en même temps l'édit qu'il venait d'accorder aux calvinistes. Ceux-ci reprirent les armes, et appelèrent de nouveau les étrangers dans le royaume : ce qui inspira tant de crainte au roi, qu'il se porta à une nouvelle légèreté, en rétablissant, presque dans tous ses points, l'édit du mois de mai.

La ligue, qui jusqu'alors n'avait rien osé entreprendre que sous l'autorité du roi, leva tout à coup contre lui l'étendard de la révolte sous le duc de Guise, en se faisant un prétexte de ce qu'il s'était uni avec le roi de Navarre qui était hérétique. Je n'entre point dans le détail des malheurs où elle plongea la France pendant plus de douze ans, mais je dois remarquer que ceux qui, en différents temps, en furent les chefs, agissaient par des motifs tout autres que celui de la religion, pour lequel seul ils se disaient cependant ligués. Le pape Grégoire XIII voyant Henri III à la tête Fantoni

1576 de la ligue, l'avait approuvée et avait fourni à ce prince 50,000 écus d'or pour la soutenir, lui en promettant encore 20,000 tous les mois.

Perussis. Ce pontife, qui veillait à la défense du Comtat, y envoya Saporolo Mateucci, à la tête d'un corps considérable d'infanterie et de cavalerie, avec ordre de se joindre aux troupes du roi quand il pourrait leur être utile sur les frontières de la Province ; et pour pousser encore plus loin ses bons offices en faveur de la France, le Pape adressa un bref au maréchal de Damville pour le presser de se remettre dans le devoir. Damville fut touché des démarches et de la générosité du Saint Père qui lui rendait la terre de Beaumes par le même bref. Il se soumit tout de suite et ne négligea rien pour réparer le mal qu'il avait fait. De concert avec Henri de Valois, grand-prieur de France, frère naturel du roi, qui était gouverneur de Provence en l'absence du maréchal de Retz, et aidé des troupes du Comtat et de celles du maréchal de Bellegarde, il remit dans l'obéissance plusieurs places du Languedoc et du Dauphiné.

Le comte de Suze avait apporté à Avignon la première nouvelle de l'édit du mois de mai ; le duc d'Uzès, envoyé par le roi, s'y rendit expressément avec trois autres députés, et le fit publier avec appareil, entre Avignon et Villeneuve, le 27 du même mois. On en fit porter une copie à Menerbes ; mais Ferrier et Glandages répondirent que puisqu'on leur refusait dans le Comtat ce qu'on leur accordait en France, ils ne rendraient point la place ni ne mettraient bas les armes, à moins d'y être déterminés par Damville. Delisle fut informer le maréchal de ces dispositions ; sa réponse fut un ordre pressant à l'un et à l'autre de quitter Me-

nerbes et de sortir du Comtat aux conditions qu'on 1576
leur offrait, sans prétendre aux avantages que l'on accordait aux religionnaires de France. On se tenait si sûr qu'ils ne feraient plus difficulté de se soumettre après cet ordre, que Soubeiras et La Garde se rendirent à Menerbes pour régler avec eux les conditions auxquelles ils devaient évacuer la place et sortir du Comtat. Ils auraient bien voulu ne traiter qu'avec le seul Ferrier, mais ils ne purent l'obtenir; ils furent obligés de parler en présence de toute la populace qui faisait un tapage affreux, se vantant d'être assez forte pour résister au pape, au roi et à toute autre puissance qui voudrait la forcer à déloger.

Soubeiras et La Garde espérèrent quelque chose de mieux de Glandages. Ils le virent en particulier, sous prétexte de lui rendre quelques civilités, dans sa maison d'où il ne sortait pas, à cause d'une blessure qu'il avait reçue au bras depuis quelques jours. Ils n'eurent pas de la peine à le déterminer, et s'il n'eût tenu qu'à lui, la place eût été évacuée le même jour. Confus de se voir confondu avec une troupe de misérables qui n'avaient que très-peu d'égard pour lui, ou peut-être touché de repentir, il protesta aux deux députés qu'il n'était point huguenot, qu'il ne l'avait jamais été dans le cœur, et les pria de lui obtenir un sauf-conduit pour se retirer. Ce sauf-conduit lui fut accordé par le cardinal, et il se retira auprès de Damville dès qu'il l'eut reçu.

Ce maréchal était pour lors à Montpellier. L'un et l'autre parti lui députa une seconde fois, et de part et d'autre il fut convenu en sa présence qu'il y aurait provisoirement une trêve, et qu'on donnerait dix mille

1576 livres à Ferrier, qui répartirait cette somme aux garnisons de Menerbes et de Brantes. Ces articles furent acceptés et ratifiés dans une assemblée générale convoquée à Avignon, et Ferrier reçut la somme convenue. Les difficultés que firent les huguenots de regarder les Piles et Aubres comme compris dans le traité, occasionnèrent une troisième députation à Damville. Ils consentirent enfin à évacuer ces deux places, moyennant une somme de mille et six cents livres, et la promesse de n'être point inquiétés au sujet de la religion pendant les trois mois que devait durer la trève. Dès-lors la tranquillité parut rétablie ; le passage en Provence par le chemin d'Apt, qui était interrompu depuis trois ans, fut libre. Saint-Sixte fut à Paris pour informer le cardinal de Bourbon de ces préliminaires et pour avoir son avis sur la restitution des biens des apostats, sur laquelle les huguenots insistaient vivement.

La paix fut finalement conclue à Avignon, le 23 septembre, entre le cardinal, Martinengue et les députés de la Province d'une part, et les députés des huguenots qui étaient encore dans le Comtat, de l'autre. Le maréchal de Retz, qui s'était rendu expressément à Avignon de la part du roi, et Damville furent les médiateurs du traité. Il fut convenu que les calvinistes évacueraient Menerbes avant le 3 octobre, et que ceux du Comtat rentreraient dans la propriété de leurs biens, mais qu'ils seraient obligés de les faire régir par des procureurs catholiques.

Les huguenots ne signèrent ce traité que par feinte et pour gagner du temps. Non seulement ils refusèrent de sortir de Menerbes au temps convenu, mais

encore ils commirent de nouvelles hostilités en Provence et dans le Comtat, jusqu'aux portes d'Avignon. Aussi la guerre leur fut-elle déclarée dans les formes, le 14 octobre. 1576

C'était-là ce que Ferrier désirait. Cet obstiné qui, en parlant de soi et de Menerbes, disait *mes Etats et ma personne*, se remit à faire des courses furtives, et il ne rentra jamais sans avoir commis bien des meurtres. Ses exploits les plus ordinaires étaient contre les passants, qu'il guettait sur les chemins, les rassurant frauduleusement lorsqu'il les voyait en état de se défendre, et les tuant ensuite en trahison. Il avait fait arrêter quelques citoyens de Menerbes qui y étaient retournés sur l'apparence de la paix, et il les fit assommer à coups de bâton, un jour de dimanche, et précipiter ensuite du haut des remparts. Un de ces infortunés ayant été trouvé respirant encore le lendemain, fut rapporté sur le rempart et assommé une seconde fois. Ceux de Brantes et des Piles, également infidèles aux traités, se montrèrent aussi inhumains: on trouvait fréquemment dans leurs quartiers des cadavres de catholiques pendus aux arbres ou étendus dans les champs.

Le cardinal, qui regardait Ferrier comme l'auteur principal de tous ces désordres, lui députa l'abbé Guillaume de Patri, son auditeur, pour tâcher encore une fois de le ramener à la raison, en lui rappelant le dernier traité. Ferrier voulut bien l'entendre, mais au dehors de la place, accompagné d'une grosse escorte, et seulement pour lui déclarer qu'il voulait la guerre, qu'on l'avait surpris par le traité, et que s'il tenait Chartier et le ministre Julianis qui l'avaient signé, il leur ferait un mauvais parti.

1576 Damville, qui était pour lors à Orange où le prince de Nassau l'avait prié de se rendre, fut informé de tout. Il écrivit à Ferrier dans les termes les plus vifs, lui enjoignant de se retirer et de rendre incessamment la liberté à trois religieux célestins qu'il détenait dans les prisons. Ferrier se moqua de ces ordres, dit qu'il ne sortirait point qu'il ne s'y vît forcé, et ne donna la liberté aux célestins qu'au moyen de grosses rançons. Un des trois ne pouvant lui donner mille écus qu'il lui demandait, fut conduit sous une potence et menacé de la mort; quelqu'un de la troupe ayant demandé une surséance, Ferrier l'accorda, et il relâcha enfin le religieux après en avoir reçu six cents écus. Dans ces circonstances, on crut voir les indices d'une nouvelle conspiration sur Avignon, la grille de fer posée sur le canal par lequel les eaux sortent de la ville, s'étant trouvée coupée. Il y eut aussi de pareils indices à Vaison, à Entrechaux et au Crestet.

L'insolence et l'opiniâtreté de Ferrier irritèrent Damville: il lui envoya Beauchamp pour lui notifier ses intentions de vive voix, et lui déclarer qu'il viendrait lui-même le forcer, s'il persistait dans ses refus. Ferrier eut d'abord peu d'égard à ses menaces; mais Beauchamp ayant insisté avec l'appui d'Espérandieu, lieutenant du gouverneur d'Orange, de la femme de Ferrier et de Torgon Fusteri, son secrétaire, il consentit à une trêve qui fut signée le 7 décembre à ces conditions: 1° qu'il resterait dans la place avec cent hommes; 2° que la Province lui compterait encore mille trois cents livres: 3° que dès le même jour la justice serait administrée dans le lieu par les officiers du Pape. Cette trêve faillit à être rompue par un accident im-

prévu. Quelques catholiques ayant rencontré deux soldats menerbiens, les tuèrent, ne sachant pas ce qui venait d'être conclu. Ferrier en devint furieux, et il eût rompu le traité sur le champ, si sa femme ne l'eût apaisé. Cette femme voulait effectivement la paix et paraissait s'y porter de bonne foi, mais son esprit intéressé empêcha les catholiques de lui en savoir gré : elle le manifesta surtout, et d'une manière basse, quand il fut question de régler les rançons que devaient payer les prisonniers pour être mis en liberté. Elle voulut les fixer elle-même, et, affectant un air de modération et de pitié envers chacun de ces captifs, elle les taxa si haut. qu'il parut bien qu'elle n'avait ni pitié ni modération. 1576

Cependant, quoique la trève fût publiée, les habitants qui avaient été chassés n'osèrent pas retourner dans leurs maisons, encore bien qu'ils y fussent invités par les officiers de Ferrier. Ce qu'ils avaient éprouvé précédemment leur avait appris à ne point se fier à leur parole, et les suites prouvèrent que leur méfiance était bien fondée. On traita aussi pour Brantes et les Piles : Sainte-Croix et Guitard qui y commandait, en sortirent moyennant trois mille écus qu'ils reçurent. Sainte-Croix donna son fils en ôtage pour sûreté de sa parole.

Il y avait eu une vive escarmouche sous Menerbes avant la conclusion de cette dernière trève. Un soldat espagnol, du régiment de Pompée Catilina, ayant été pris dans l'action par les ennemis, voulut leur persuader qu'il avait abjuré la foi catholique depuis vingt ans ; et pour qu'on n'en doutât point, il assura qu'il avait étranglé son père et deux de ses frères, en haine de cette religion. Cet aveu faux ou véritable donna tant d'indignation à Ferrier, qu'il le fit pendre sur le champ, et précipiter ensuite du haut des murailles.

CHAPITRE XVI.

Conspirations découvertes sur Arles, Tarascon, Avignon (septième sur cette ville) et Villeneuve. Punition des conjurés. Les calvinistes pillent les Angles, Laudun et Lauris. Ils manquent Merindol et Noves. Ils prennent Donzère et le Puy-Saint-Martin. Gordes reprend Donzère et Aillères. Entrechaux livré aux calvinistes. Départ de Martinengue. Nouvelles conspirations. Famine horrible. Ravages faits par les huguenots de Menerbes. L'île d'Oiselay prise par les huguenots et reprise par les catholiques. Exploits de Damville et de Bellegarde. Camp de Marguerites. Choc devant Nîmes. Les Piles surpris par les calvinistes. Entrechaux rendu. Secours venu de Rome. Menerbes assiégé dans les formes. Perfidie et mauvaise foi de Ferrier et de Saint-Auban Nouvelle trève générale en France.

1577 Sur la fin de l'année 1576, des traîtres d'Arles et de Tarascon complotèrent de livrer ces deux villes aux huguenots de Nîmes. La conspiration étant découverte, les habitants se mirent en état de la faire échouer. Jean de Sabatier, consul d'Arles, et Beaujeu, se mirent en campagne avec de la cavalerie, et trouvèrent les ennemis près de Pecais, tous prêts à passer le Rhône. Il y eut un léger combat dans lequel le consul ayant été dangereusement blessé, sa troupe tourna bride et se retira au Baron, pour disputer le passage si les hugue-

nots s'étaient avancés ; mais ceux-ci voyant leurs desseins découverts, retournèrent sur leurs pas, et pensèrent à les exécuter d'une autre manière : ils persistèrent à exiger des adhérents qu'ils avaient dans Arles de disposer les choses de façon qu'ils pussent leur ouvrir une porte dans une nuit convenue ; et, feignant d'avoir changé de dessein, ils firent courir le bruit qu'ils allaient tomber sur Saint-Esprit : c'était une ruse pour donner le change et pour attirer toutes les forces de ce côté. Cependant tout se préparait pour l'exécution de leur complot ; chaque conjuré tâchait d'en faire d'autres. Ils se voyaient souvent pour s'échauffer encore plus et pour prendre les précautions nécessaires pour que le secret ne fût point éventé. 1577

Le projet fut cependant révélé par Antoine Masse, sergent de la garnison de Nîmes, qui, touché du massacre général qui devait se faire si ce projet réussissait, le découvrit et se retira ensuite à Arles où on lui assura une honnête pension pour le reste de ses jours. Les coupables furent reconnus, et ceux qui purent être arrêtés furent punis de mort le même jour. Quelques-uns de ceux qui s'étaient évadés furent pris à Saint-Gilles par des bateliers qui s'étaient mis à leur poursuite, et conduits dans le château de Tarascon. Deux moururent de la main du bourreau, un troisième se précipita du haut de la tour avant son jugement. Ceux qu'on ne put arrêter furent exécutés en effigie. Perussis

Saint-Romain, à la tête des troupes des huguenots, voulut poursuivre l'exécution du projet de la conspiration. Il fit le siége du château du Baron, mais il y échoua. Il fut vivement harcelé par le comte de Carces, et enfin éloigné par le baron d'Oise, neveu de Carces,

1577 qui, avec les Corses et les troupes du Comtat, le poursuivit jusqu'à Montpellier, et fit sur lui un riche butin.

Le maréchal de Retz, gouverneur de Provence, se transporta à Arles avec des commissaires du parlement d'Aix, qui firent arrêter et condamnèrent à mort deux séditieux, nommés l'un Fatin et l'autre Gaudi. Le maréchal, après avoir mis des troupes dans tous les lieux de la Province qui sont sur le bord du Rhône, s'appliqua

Fantoni. à connaître le fond du complot. Ses recherches lui en firent découvrir un semblable sur Avignon, avoué par Icard, un des conjurés. Il en donna promptement avis au cardinal, lui envoyant une lettre qui avait été trouvée sur Icard, dans laquelle la trame était détaillée. Sur cet avis, le cardinal commença par faire arrêter Berard Labeo, avocat-général, qui était inculpé dans la lettre; et en attendant de plus amples éclaircissements, il fit redoubler les gardes, faire la visite dans toutes les maisons, chasser tout ce qui était suspect, et fermer toutes les portes de la ville, à l'exception de celle du Rhône, la seule par laquelle on pouvait entrer, et de celle de Limbert par laquelle seulement on pouvait sortir.

Ces précautions paraissaient d'autant plus nécessaires qu'une conspiration sur la ville de Villeneuve venait d'éclater. Une troupe de religionnaires, venus de Nîmes, voulut d'abord s'emparer du pont dont quelques conjurés lui avaient ouvert les portes : Regis et Roux, l'un et l'autre habitants du lieu, étaient du complot. Les citoyens, les bateliers surtout, firent rage pour repousser les ennemis et ils en vinrent à bout. Les huguenots furent piller les Angles, Laudun et le château de Lascour, appartenant au vicomte de Joyeuse. Lauris en Provence fut aussi pillé par Pontevés

qui s'y introduisit par surprise. Il voulut s'emparer 1577
aussi de Merindol et de Noves, mais il ne put y réussir, grâce à la vigilance de Mondragon, gouverneur du Vigueriat. Comme on sut qu'il avait dessein de piller la Camargue, on mit des garnisons corses dans le Baron, les Trois-Maries et Trinquetaille.

Félicien Capiton, archevêque d'Avignon, mourut en Italie au commencement de cette année : le pape lui donna pour successeur dans ce siége le cardinal d'Armagnac.

Donzère et le Puy-Saint-Martin, dans le bas Dauphiné, Perussis.
furent pris par les calvinistes dans ce même temps. Gouvernet, qui s'était fait chef de parti dans cette province, venait de surprendre Tulette : il s'y était fortifié, mettant les passants à contribution, et faisant mille ravages dans le territoire de Visan. Un secrétaire du cardinal, qui venait de négocier le traité des Piles et de Brantes, fut arrêté par une de ses patrouilles, maltraité, dévalisé et renvoyé tout nu. Deux jours après, les catholiques prirent d'Ailleres, neveu de Montbrun, qui courait le pays à la tête d'un parti, et le conduisirent à Grenoble. Sur quelques difficultés au sujet de Chorier.
cette prise, Gordes le mit généreusement en liberté ; mais n'ayant pu le déterminer à recevoir une garnison catholique dans son château d'Ailleres, il l'assiégea, le prit, en fit démolir les fortifications et pendre La Perouse et Montagnac qui l'avaient défendu, parce qu'ils avaient attendu le canon. Donzère fut bientôt repris par d'Ourches, gouverneur de Montelimart, qui mit en fuite Blacons qui voulait s'y jeter avec une troupe de cavalerie.

1577 Entrechaux fut livré aux huguenots du Dauphiné
Perussis. par un ancien soldat du Comtat, nommé Bernard, natif de Lagnes, qui s'introduisit dans le château, en chassa Loutier, le commandant, et l'ouvrit aux calvinistes le 18 du mois de février. On fut d'abord l'attaquer avec peu de monde, sur ce qu'il paraissait qu'il se rendrait tout de suite; mais comme il fit mine de vouloir résister, on assembla dix compagnies qui, jointes à la cavalerie de Tullio Grifon, faisaient un corps d'environ mille cinq cents hommes, avec lequel Martinengue, accompagné de plusieurs barons du Comtat, fut l'assiéger le 23 mars. Il fit faire des tranchées en arrivant, et élever une redoute pour faciliter les attaques; mais à peine le siége fut-il ouvert, qu'on vit paraître un secours que Lesdiguières, accompagné de Gouvernet, de Blacons et de quelques autres des plus braves de la secte, amenait aux assiégés. Les catholiques quittèrent le siége pour aller à sa rencontre; Lesdiguières les repoussa, les obligea de se retirer, et entra dans le château, après avoir brûlé la redoute élevée par les assiégeants.

M. S. de Morelli. Martinengue quitta le gouvernement des troupes du Comtat dans le mois de mai. La Province n'avait pas été satisfaite de sa conduite, jusques-là que le cardinal, les évêques et les notables du pays lui en firent des reproches en pleine assemblée, lors de son départ.
Perussis. Fantoni. Saporoso Mateucci lui succéda : il était âgé de soixante ans, clochant d'un pied à cause d'une blessure qu'il avait reçue à la bataille de Moncontour. Il avait servi en France sous quatre rois, à la tête des troupes italiennes fournies par le Pape. On découvrit dans ce même mois de nouvelles conspirations sur Monteux, Sor-

gues et Caderousse. Quelques habitants et des chevau-légers piémontais, de la compagnie de Martinengue, furent arrêtés et punis. 1577

La disette qui se faisait sentir depuis quelque temps vint à un tel point, qu'on voyait les hommes et les enfants brouter l'herbe dans la campagne, mêlés avec les animaux. Le blé, qui était fort rare, se vendait 25 florins (15 livres) la charge.

Ce fléau était aggravé par les désordres que les Menerbiens ne cessaient de commettre dans les campagnes. Il s'y répandaient par petites troupes selon qu'ils l'avaient toujours pratiqué, enlevaient les bestiaux, dépouillaient les voyageurs et répandaient l'allarme dans tous leurs environs. Comme c'était principalement sur les terres de Provence qu'ils faisaient lours excursions, ceux qui en souffraient s'en prenaient aux gens du Comtat, auxquels ils reprochaient de garder ces malfaiteurs parmi eux. Le cardinal, qui en recevait des plaintes de toute part, en fit faire des reproches à Ferrier qui répondit sur le ton de la plaisanterie, *que ses gens, n'ayant point de bois pour chauffer leurs fours, étaient obligés d'aller chercher du pain cuit ailleurs*. Quelques-uns de ces brigands furent pris du côté de Sarrians : on les conduisit à Avignon, où on leur fit briève justice.

Le maréchal de Damville, avant de quitter tout à fait le parti de l'union, avait chassé de Roquemaure Derenis, que le roi y avait établi gouverneur, et avait mis à sa place La Garde, de Bedarrides, son homme de confiance, qui avait été son page. Cet intrus s'était emparé de l'île de l'Oiselai et de quelques autres qui sont au-dessous, dans le milieu du Rhône, dont il gênait la

1577 navigation. Les catholiques, ayant les chanoines à leur tête, le surprirent dans le château de Roquemaure et obligèrent ceux qui occupaient les îles, à se retirer. Luynes, commandant du Saint-Esprit, arrêta et prit tout un parti de cinquante religionnaires qui infestaient les bords du fleuve. D'Ailhé, d'Aramon, qui en était le chef, eut seul la vie sauve; mais ayant été pris une seconde fois, il fut jeté tout lié dans le Rhône. Le seigneur d'Aubignan était tombé entre les mains d'une autre troupe de ces coureurs près de Bagnols: ils lui firent bien des mauvais traitements et ils exigèrent de lui une rançon de vingt-cinq mille livres.

Histoire du Languéd. Quoique Damville eût quitté l'union, il n'avait pas laissé d'entretenir avec ce parti certaines liaisons qui faisaient espérer aux chefs de le pouvoir regagner. Il y renonça absolument dans le mois de juin, envoyant son maître-d'hôtel en porter les assurances au maréchal de Bellegarde. Thoré, son frère, au désespoir de sa défection, lui écrivit de Nîmes une lettre très-pressante, lui exposant le regret que le roi de Navarre et tous les autres chefs de l'union avaient de son changement, et le tort qu'il faisait à sa maison par sa conduite, ajoutant que le roi le trompait, que ce prince avait toujours dessein de le faire arrêter et de s'assurer de sa personne, ce qu'on savait, disait-il, par plusieurs lettres interceptées; enfin il l'exhortait à calmer sa colère et à revenir avec eux. Damville ne fut point touché de ces représentations: peut-être que les mauvaises manières des huguenots ne contribuèrent pas peu à le tenir ferme dans le devoir, car ils voulaient exiger de lui qu'il congédiât sa femme, parce qu'elle parlait mal de leur religion et de leurs procédés; qu'il fît pendre Marion et Chartier,

ses secrétaires, parce qu'ils leur étaient suspects, et qu'il ne fît rien sans le consentement des quatre principaux de la secte. Lorsqu'ils virent qu'il les avait tout à fait quittés, ils vomirent contre lui des torrents d'injures, n'épargnant pas non plus sa femme, faisant courir contre l'un et contre l'autre les épigrammes les plus sales et les plus déshonnêtes. Cependant Damville se mit à parcourir le Languedoc pour réduire les villes rebelles à l'obéissance du roi. Il écarta différentes troupes qui rôdaient autour de Montpellier, prit Sanglas, un des plus fameux capitaines, et quelques autres qui faisaient le métier de voleurs, et les fit pendre. 1577

Bellegarde était pour lors à Avignon où il s'était rendu par ordre du roi, pour traiter du recouvrement des places que les religionnaires occupaient encore dans le bas Languedoc. Il assembla une petite armée; et, ayant passé le Rhône, il soumit St-Laurent-des-Arbres, St-Victor de La Coste, Caudolet, St-Etienne du Sort et St-Alexandre. Cinq compagnies du Comtat qui l'avaient suivi furent détachées pour le siége de Monfrin qu'elles prirent, aussi bien que le bourg de Besousse où tous les religionnaires furent passés au fil de l'épée. Perussis.

Ces différentes troupes se réunirent devant Marguerites, à une lieue de Nîmes; Mandelot, gouverneur de Lyon, vint les renforcer de trois régiments qu'il avait pris sur la route. Cette petite armée consistait en quarante enseignes d'infanterie, environ mille chevaux et quelques pièces d'artillerie. Bellegarde en remit le commandement à Mandelot, et se retira à Beaucaire avec un autre corps pour agir au besoin. Les seigneurs de Mondragon, de Caderousse, des Yssars et de Caumont étaient avec lui.

1577 Mandelot, ayant reçu de nouvelles forces, envoya reconnaître Nîmes (1), détenu par les rebelles qui y souffraient une famine horrible. Une partie de la garnison sortit sur ceux qui venaient reconnaître la ville; le choc fut rude: les catholiques y perdirent le capitaine d'Agard, de Cavaillon, et les calvinistes le fameux Pontevés. Il y en eut encore un second, le samedi 15 juin, sous les murs de la ville, dans lequel les catholiques eurent tout l'avantage, ayant repoussé les calvinistes jusques dans la ville, y étant entrés avec eux, et ayant mis le feu au magasin où était le peu de blé qui leur restait. Ils détruisirent aussi tous les moulins à vent de la ville, et se retirèrent ensuite, passant par le terroir d'Uzès où ils firent le dégât.

Les escarmouches entre le camp de Marguerites et la garnison de Nîmes devinrent depuis lors continuelles. Bellegarde s'approcha jusqu'à Bouillargues et mit des garnisons dans tous les environs pour resserrer Nîmes. Les huguenots de Vauvert furent rudement châtiés pour avoir tué quelques soldats dans la campagne; ils auraient été exterminés sans l'intercession de la maréchale de Damville.

Nîmes était le seul lieu de la contrée qui fît résistance, mais aussi il la faisait fort opiniâtre. La troupe qui était à Quissargues, changeant de lieu, aurait été entièrement défaite par une partie de la garnison qui lui tomba dessus à l'improviste, si elle n'eût été secourue à propos par Bellegarde. Les huguenots furent mis en désordre et obligés de se renfermer dans une église

(1) Cette ville, qu'on voit aujourd'hui si peuplée et si florissante, était pour lors réduite, par les malheurs de ces temps, à 15,000 âmes, à ce que dit Perussis.

champêtre, où ils furent forcés avec du canon par les 1577 régiments de Larchant et de Combelles. Bellegarde fit pendre à des arbres tous ceux qui ne périrent pas par les armes, sans vouloir accepter les rançons qu'ils offraient pour racheter leur vie. Ce maréchal se flattait de soumettre bientôt Nîmes ; mais une maladie épidémique, qui attaqua ses soldats, lui en fit perdre l'espérance. Le cardinal eut soin de lui envoyer d'Avignon tout ce qui était nécessaire pour secourir les malades.

Damville assiégeait Montpellier dans le même temps, et le serrait de près. Ceux de Nîmes ne se voyant plus si pressés et ayant reçu un secours des Cevennes, étaient résolus d'aller au secours de cette ville ; mais ils changèrent de dessein et furent tomber sur Bouillargues, gardé par le colonel Berton et par Crillon son frère. Il les surprit, sans toutefois les pouvoir défaire entièrement. Les femmes et les malades furent massacrés, mais les soldats se défendirent avec beaucoup de valeur. Quelques jours après, les mêmes étant sortis de Nîmes, au nombre de mille, pour en faire autant à quelques bourgs des environs, Laval et Anselme les arrêtèrent à un pont près de Quissargues, où on combattit pendant quatre heures. Il y eut cent vingt hommes Hist. tués du côté des ennemis, et cent du côté des catholi- du Lang. ques auxquels le champ de bataille resta. Ce fut alors t. V. que les habitants de Nîmes, craignant que le maréchal de Bellegarde ne se saisît du temple de Diane, qui, étant un bâtiment massif et facile à fortifier, les aurait beaucoup incommodés, résolurent de détruire cet ancien monument qui était encore tout entier et qui avait servi d'église aux religieuses de Saint-Sauveur ; en sorte que dans l'espace de quinze jours il abattirent la

1577 moitié de ce somptueux édifice que quinze siècles n'avaient pu endommager.

Perussis. Les huguenots d'Orange et de Tulette cherchèrent à faire une diversion en faveur des leurs du Languedoc. Ils y réussirent en renouvelant les anciens ravages dans les campagnes, dans cette saison critique. Palazuol fut rappelé du camp de Marguerites; il se logea à Sarrians avec sa cavalerie pour veiller de là sur leurs démarches et pour réprimer leurs excursions. Dans une rencontre, il prit la femme de Gouvernet, de laquelle il exigea une grosse rançon; Gouvernet s'en vengea par la mort de quarante personnes qu'il brûla vives dans la métairie de Jean de la Selle, au terroir de Lauriol.

Colombaud, à la tête de sept cents calvinistes, s'empara de nouveau des Piles qu'on avait négligé de démanteler. Mateucci et Grimaldi, recteur du Comtat, y marchèrent pour le reprendre : à leur approche, les ennemis se retirèrent dans le château d'où ils se défendirent vigoureusement. Ils y allaient être forcés, lorsqu'un trompette, croyant apercevoir un secours qui venait aux assiégés, sonna la retraite et fit lever le siége. Quelques soldats de Malaucene, qui étaient dans cette troupe, furent envoyés à Besignan dont ils prirent le château par escalade.

Entrechaux fut rendu par composition le 10 juillet. Bernard et sa troupe en sortirent moyennant une somme de 550 écus et l'assurance de leurs biens et de leurs personnes. Bernard se retira à Vaucluse, dont le seigneur, à la considération duquel il avait fait ce traité, lui céda l'usage du château avec quatre soldats pour sa sûreté. Il s'y tenait fort paisiblement, allant et

venant en toute confiance ; mais, comme on le vit entreprendre de réparer le château et de remettre la citerne en état, il donna lieu à des soupçons sur sa fidélité. Pour les faire cesser, il consentit que ses enfants, jeunes encore, fussent conduits à Mazan pour y être élevés. 1577

Louis de Fabriano arriva de Rome, dans ce même mois, avec cinq cents hommes d'infanterie et quarante chevaux, que le Pape envoyait pour le service du Comtat. Le grand prieur de France se rendit à Avignon peu de jours après, amenant deux cents charges de munitions. Il avait séjourné à Caderousse pour y tenir sur les fonts de baptême, avec madame de Crillon, le fils aîné du seigneur de cette ville et de Magdelaine de Tournon. Ce prince ayant été jusqu'à Saint-Remi, ses équipages furent pillés sur la route par les huguenots. Deux de ses chevaux furent reconnus le lendemain dans Menerbes.

C'était pour recommencer le siége de cette place que le grand prieur était revenu. Ferrier paraissait si peu disposé à la rendre, qu'il ne négligeait rien pour se préparer à se bien défendre. Les espions qu'il avait partout lui apprirent qu'il serait bientôt attaqué, qu'on faisait à Avignon des préparatifs pour cela, et que le maréchal de Retz attendait des munitions de Gênes. Bien loin d'en être ébranlé, il parut plus ferme que jamais, prenant pour emblême de son courage la situation de Menerbes, qu'il fit broder en or sur sa cornette, posé sur un rocher battu des quatre vents, avec cette devise *adversis duro* (1). Ses soldats avaient pour uni-

(1) Gaufridi nous apprend que Ferrier prenait pour soi 150 écus d'appointements par mois, et que la garnison coûtait au parti 1811 livres par mois.

1577 forme un habit noir orné de bandes de velours jaune. Il prit la précaution de faire mettre en réserve une grande quantité d'eau, et de faire ruiner les faubourgs et la tour des Beaumettes où les assiégeants auraient pu se mettre à couvert. Il eut cependant le chagrin de voir que les mesures qu'il prenait n'étaient pas généralement approuvées de toute sa troupe ; la mésintelligence s'y mit à un tel point, qu'il y eut plusieurs fois des séditions violentes entre les étrangers et les nationaux : Ferrier crut les faire cesser en ôtant le soin des portes à Maynard, pour le donner à Peyre, son neveu.

Grimaldi (1) convoqua la noblesse de la Province, qui se rendit en armes à Carpentras, sur la fin du mois d'août. Les troupes se rassemblèrent à Cavaillon et se trouvèrent toutes prêtes le premier septembre. Elles consistaient en six régiments de troupes françaises, conduits par leurs colonels, au régiment de Corses, les milices du Comtat et un corps de huit cents pionniers. L'artillerie, qui était déjà considérable, fut augmentée de quelques pièces amenées d'Apt et de Beaucaire. Le grand prieur, le maréchal de Retz, Mateucci, Grimaldi, Montluc, évêque de Valence, Balagni son fils, le Bailli de Manosque et plusieurs chevaliers de Malte voulurent avoir part à l'entreprise. C'était, ce semble, plus de monde qu'il n'en fallait pour emporter Menerbes

(1) Dominique Grimaldi, genois, fils de Jean-Baptiste, chevalier de la Toison d'or, et de Magdelaine Palavicini, avait été commissaire général des galères du Pape à la bataille de Lepante. Il fut fait recteur du Comtat en 1577, évêque de Savone en 1581, de Cavaillon en 1584, archevêque et vice-légat d'Avignon en 1585. Il fut aussi abbé de Montmajour. Il mourut à Avignon, le 1 août 1592, à l'âge de 51 ans. Le caractère de son âme était la vigueur et la fermeté conduites par l'esprit de la piété et de la justice.

d'emblée. Cependant le siége fut fort long; la place ne se rendit qu'à la fin de l'année suivante. 1577

Ferrier fut sommé dans les formes de se retirer, lui et sa troupe, aux termes du dernier traité. Sur son refus, la place fut investie; le grand prieur et le maréchal se logèrent sur une éminence au couchant, et les batteries commencèrent à tirer. Les assiégés tirèrent aussi de leur côté, et on remarqua d'abord que leurs balles étaient de la matière des cloches qu'ils avaient enlevées aux églises. Le régiment du grand prieur souffrit beaucoup aux premières attaques. Cependant la tour Tornhille était presque abattue le onze du mois: les catholiques se logèrent le même jour sur le rocher; ce fut Ycard, enseigne d'un régiment provençal, qui y monta le premier, suivi par les Corses. On avait vu un homme et une femme se précipiter, pour ainsi dire, de ce rocher, pour se rendre aux assiégeants. Comme les assiégés n'avaient plus la faculté de venir prendre de l'eau au puits extérieur, qui était le seul qu'ils eussent, ils commencèrent à en manquer. Pour éloigner l'extrémité où ils craignaient d'être réduits, ils tuèrent toutes les bêtes.

Jean Seguiran, qui avait accompagné Valavoire lorsque Menerbes fut pris, s'était, depuis, rangé du côté des catholiques, et il était dans le camp avec le grade de sergent-major du régiment de Crillon: il fut tué d'un coup de mousquet et enseveli à Oppedes. Il s'était attaché des premiers à Montbrun qu'il avait accompagné à la prise de Malaucene en 1560. Le comte de Sommières lui avait sauvé la vie dans une occasion, en exigeant seulement qu'il ne portât plus les armes contre le roi. Il l'avait promis; mais, après la mort du

1577 comte, il s'était cru dégagé de sa parole. Deux autres sergents-majors furent aussi tués : l'un des deux le fut pour n'avoir pas répondu de nuit à une sentinelle.

Ferrier, se voyant vivement pressé et sachant que les huguenots des environs, harcelés de toute part, n'étaient pas en état de lui donner du secours, demanda à parlementer le 17 septembre. Le grand prieur lui envoya Fusteri, son secrétaire, qui avait été fait prisonnier par les Suisses. Cette démarche n'eut aucune suite ; Fusteri resta dans Menerbes sans apporter aucune réponse, et Ferrier, qui n'agissait que par besoin, voyant le temps annoncer la pluie, ne craignit plus les extrémités de la soif ; il reprit courage et les attaques furent recommencées.

La place était forte autant par ses ouvrages que par sa situation (1). Ceux qui la défendaient étaient des gens déterminés, accoutumés à une vie dure, auxquels la seule vue des catholiques faisait horreur. D'autre part, les assiégeants, plus irrités de leurs procédés que de leur résistance, avaient pour eux une pareille opposition et ne voulaient point se désister que la place ne fût prise. Leur camp grossissait tous les jours par l'arrivée d'une grande quantité de volontaires du Comtat et de la Provence ; il fut encore accru de deux cents hommes d'infanterie et d'une compagnie de chevau-légers, que le chevalier Oddy amena d'Italie sur une galère du maréchal de Retz, qui apporta aussi quinze

(1) Perussis, dépité contre la longueur de ce siége, ne traite Menerbes que de *vilain lieu, de bicoque bossue et mal située, qui n'en valait pas la peine* A la vérité, il paraît que ce siége n'eût pas dû tant durer; mais qu'on se rappelle celui d'Aiguillon, soutenu pendant quatorze mois contre une armée de cent mille hommes, qui ne purent le prendre en 1346.

mille écus, deux mille boulets, cent barils de poudre 1577
et cent caisses de salpêtre, le tout envoyé par le Pape.

Le feu devint presque continuel, le 20 septembre, sans produire d'abord de grands effets. Quelques canons crevèrent, d'autres se démontèrent d'eux-mêmes; de plus, la poudre nouvellement débarquée, ne s'enflammait pas aisément. On remédia à ces inconvénients en substituant d'autre poudre et en faisant venir au camp tous les ouvriers des environs. Tout étant rétabli, le feu fit ses effets: les Provençaux, soutenus des Italiens, se logèrent aux pieds des murailles.

Ferrier demanda de nouveau une conférence, sans être écouté; quelques-uns des principaux la demandèrent en leurs noms particuliers, et députèrent au grand prieur Arbaud, vieux apostat, parent de Ferrier, ancien prieur de Bonieux; il était accompagné de Fusteri et de Barbomezi, qui se donnèrent pour ôtages, offrant d'aller à Orange avec ceux qu'on voudrait choisir, pour régler les conditions auxquelles ils évacueraient la place. Leurs propositions furent acceptées; Thomas Pazzis de Panisse, d'Aubignan, Joachim de Simiane, de Gadagnes, se rendirent avec eux à Orange; mais les Orangeois se récusèrent pour médiateurs, et leur déclarèrent qu'ils leur feraient plaisir de choisir un autre lieu pour tenir leurs conférences.

Il y eut à cette occasion une suspension d'armes, pendant laquelle un petit secours de trente hommes s'étant présenté pour entrer dans Menerbes, Ferrier ne voulut point le recevoir, donnant pour motif de son refus la disette des vivres. Ces hommes, obligés de retourner sur leurs pas, demandèrent un sauf-conduit et une escorte au grand prieur, qui leur accorda l'un et

1577 l'autre jusqu'au vieux château de Buoux; cinquante autres sortirent de Menerbes et se retirèrent avec eux. La femme de Ferrier voulut aussi se retirer avec plusieurs autres: elle fut conduite à Murs, où le grand prieur ordonna qu'elle fût gardée. La consternation était dans Menerbes: la place ne pouvait manquer d'être saccagée si elle était prise de force. Dans cette crainte, les habitants, après avoir obtenu la suspension d'armes, pressaient Ferrier de se rendre à des conditions raisonnables.

Ferrier parut se rendre à leurs instances; mais ce ne fut que pour se jouer encore une fois de la crédulité des catholiques et pour les faire tomber dans un piége. Il obtint de parler au grand prieur, et il sortit à cheval jusqu'au dehors de la tranchée, ayant avec lui d'Arranque, Lanfrin, et quelques autres des plus apparents. Il mit pied à terre en approchant, fit la révérence au grand prieur, et lui dit en provençal: « qu'il était prêt à tenir » ce qu'il avait promis, mais qu'il le priait de faire » retirer une batterie qui tirait de haut et de revers, et » de permettre la libre communication entre le dedans » et le dehors de la place. » Le grand prieur, non-seulement lui accorda ces deux points, mais encore éloigna les troupes qui étaient le plus près et congédia tout de suite les volontaires, malgré les remontrances de Grimaldi et de quelques autres qui avaient si souvent éprouvé la mauvaise foi des hérétiques. Bien des catholiques et même des soldats du camp, aussi crédules que le grand prieur, regardant le traité comme conclu, entrèrent dans la place pour acheter les denrées et les munitions que les assiégés disaient vouloir vendre, pour les attirer, selon le dessein de Ferrier. La nuit

même qui précéda le jour auquel ils devaient évacuer 1577
la place, ils y introduisirent un secours considérable que leur amena d'Orange Saint-Auban, envoyé par Lesdiguières. Ce secours arriva si secrètement, que non seulement les catholiques ne s'en aperçurent point, mais encore Ferrier lui-même, dont les envieux avaient juré la perte, n'en eut aucune connaissance. Saint-Auban s'assura de lui et de son secrétaire en entrant; au même temps, ses soldats se mirent à crier par les rues: *meurent les papistes; tue, point de quartier*. Les catholiques, étonnés, se sauvaient à la hâte; mais ils étaient arrêtés et massacrés au passage: quelques-uns se précipitèrent des remparts pour ne pas tomber entre les mains de ces perfides qui parurent sur la brèche avec le jour, défiant le grand prieur par des bravades injurieuses.

Maynard passa pour être l'instigateur de cette perfidie que les huguenots voulurent couvrir en publiant que des catholiques avaient été attaquer Ferrier dans son lit pendant la nuit et l'avaient blessé. C'était une calomnie: Ferrier avait été attaqué et blessé, à la vérité, mais c'était Bignan, son confident, qui avait fait le coup et qui avait introduit Saint-Auban. Celui-ci fut reconnu pour gouvernerneur et retint Ferrier en prison, le laissant appeler de sa destitution au consistoire. Deux jours après, Bignan, fut emporté d'un coup de canon.

Le grand prieur, que cet événement fit repentir de sa crédulité, rappela les volontaires, fit rétablir l'artillerie et recommença les attaques. La femme de Ferrier fut traduite à Avignon par son ordre; ses hardes lui furent confisquées. Celle de Maynard fut enfermée

1577 avec ses enfants dans le château d'Oppedes. Le comte de Suze, qui venait d'arriver au camp, fut obligé de le quitter sur ce qu'il apprit que les huguenots de Tulette, qui avaient pillé Saint-Paul, menaçaient son château. Le dimanche 29 septembre, il fut résolu dans le conseil de battre le Castelet qui était une espèce de fort extérieur fortifié par Ferrier. On ne pouvait plus mal diriger les attaques, et ce fut là l'unique cause de la longueur du siége, car la place n'eût pu résister quinze jours si on l'eût battue de tout autre côté. Mais le grand prieur voulait en ménager les ouvrages, dans l'intention, disent Fantoni et Gaufridi, d'en obtenir la seigneurie et d'y établir quelqu'une de ses créatures. Dans cette vue, il fit dresser toutes les batteries contre le Castelet, poste peu important, contre lequel il perdit son temps et consuma inutilement une grande quantité de munitions. Les assiégés tirèrent avantage de ces ménagements: ils réparèrent les brèches des murailles qu'on laissait libres et se mirent si bien à couvert qu'il eût été dangereux de les attaquer ouvertement. Un vieux soldat, frappé de cette faute de son général et en prévoyant les suites, exprima le tout dans une chanson qui courut au loin, avec ce refrain *non le tenons*.

Les huguenots n'avaient pas manqué de faire passer du monde dans le Castelet dès qu'ils s'étaient aperçus que les assiégeants les attaquaient par cet endroit. Le feu, quoique violent, ne put entamer les murailles qu'entre deux pointes de rocher où il parut une ouverture, le 2 octobre, mais si étroite qu'à peine deux hommes pouvaient passer de front. Comme on n'attendait rien de mieux, on y fit monter les soldats qui furent repoussés avec une perte considérable. Les

gés, retranchés par derrière, se défendirent avec 1577
coup de vigueur en faisant de continuelles déchar-
de mousqueterie; ceux qui étaient blessés pre-
nt des pierres qu'ils lançaient après les avoir tein-
le leur propre sang, en proférant des injures et
blasphèmes. Le grand prieur, Crillon, maître de
p, le comte de Sault, Balagni, Caumont, Propiac et
n furent blessés dans cette attaque. Un second
ut, donné le lendemain, ne réussit pas mieux. Ce-
dant l'un et l'autre coûtèrent la vie à un certain
nbre des plus braves des assiégés.

es mauvais succès firent changer de dessein au
nd prieur; il abandonna le Castelet qui avait déjà
yé plus de mille coups de canon, et il fit dresser
batteries contre le corps de la place, autour de la-
lle il fit élever quelques redoutes qui la serraient
près et qui empêchaient les sorties nocturnes, au
yen desquelles les assiégés avaient plusieurs fois
rvu à leur subsistance. Cet expédient lui parut
pre à faciliter la réduction de la place sans la dé-
ire; mais enfin, se lassant de tant de longueurs, il
tirer quelques boulets rouges qui occasionnèrent
incendies. Comme l'eau manquait aux assiégés, et
e d'ailleurs les maisons n'étaient pas à une telle
euve, la guerre était finie si un feu de cette espèce
t duré quelque temps; mais le grand prieur, per-
tant dans son dessein, voulait prendre la ville sans
ndommager beaucoup. Le 11 octobre, les assiégés
ent une sortie qui leur coûta quelques hommes.
usieurs de ceux qui avaient été retenus lors de l'en-
e de Saint-Auban et qu'on avait épargnés dans l'es-
rance de faire des échanges ou d'en tirer de grosses

1577 rançons, s'évadèrent dans le temps qu'on les faisait travailler sur les remparts, exposés aux coups. Ils se rendirent au camp à travers une grêle de balles, et apprirent la situation de la place et l'extrémité où étaient les assiégés faute de vivres. Le neveu de Ferrier avait été pris dans la dernière sortie : il trompa ses gardes et se sauva dans Menerbes ; mais en y arrivant, il fut mis en prison, à la requisition de Maynard.

Dans ces circonstances, la paix entre les catholiques et les huguenots de France fut rétablie au moyen de l'édit du 5 octobre, qui servit de prétexte à la ligue pour s'armer contre le roi. Cet édit avait été précédé de la publication d'une trève, le 17 septembre, dite *la trève de Bergerac*. Le roi permettait à Lesdiguières de rester dans Serres, à Vercoiran de rester dans Nions, et à Gouvernet de rester dans Tulette ; mais comme Saint-Auban n'avait obtenu aucune retraite, les huguenots du Dauphiné voulurent lui en assurer une et refusèrent d'accepter l'édit, à moins que le siége de Menerbes ne fût préalablement levé. Cette raison détermina le grand prieur à se retirer en Provence avec les troupes qu'il en avait amenées. Le maréchal de Retz était malade à Sorgues depuis quelque temps et il fut bientôt rappelé à la cour. Mateucci, cassé et infirme, se retira à Avignon, de sorte que Grimaldi resta seul avec les soldats italiens et provinciaux, auxquels le régiment avignonais, qui était au siége de Montpellier, vint se joindre dès que la paix eut été publiée en France.

Les assiégés reprirent courage en voyant les catholiques affaiblis par le départ du grand prieur. Ils se flattèrent même que les incommodités de l'hiver force-

raient ceux qui étaient restés à se retirer et à les lais- 1577
ser tranquilles. Mais le Pape avait ordonné de continuer à les tenir resserrés et de ne point lever le siége que la place ne fût soumise.

Deux habitants de Carpentras, huguenots déguisés, nommés l'un Faucon, l'autre Da.... originaire de Baumes, concertèrent une perfidie qu'ils exécutèrent de cette manière: ils furent trouver un riche marchand à sa vigne, et le forcèrent, le pistolet à la main, de monter sur un cheval qu'ils avaient amené: c'était pour le conduire à Tulette et pour mettre ensuite sa liberté à prix. Ils furent rencontrés sous Gigondas par des bergers qui, se doutant du fait, donnèrent l'alarme par des cris redoublés auxquels des travailleurs accoururent. Les ravisseurs prirent la fuite. Faucon, après avoir erré dans la campagne, fut aux portes de Gigondas à l'entrée de la nuit, prenant un prétexte pour se faire ouvrir. Le marchand y était arrivé avant lui et avait raconté son aventure: il reconnut Faucon qui fut arrêté dans le ravelin, conduit à Carpentras, et pendu le lendemain. Da.... ne parut plus.

CHAPITRE XVII.

Suspension d'armes accordée à Saint-Auban. Nouvelles négociations pour la reddition de Menerbes. Députations aux rois de France et de Navarre à ce sujet. Intentions de ces deux princes. Mort de Gordes. Nouvelles hostilités dans le bas Dauphiné. Reprise du siége. Révolutions dans Orange et dans Beaucaire. Huitième conspiration sur Avignon. La paix est conclue.

1577 Le roi Henri III se prêtait de bonne foi à éloigner les huguenots du Comtat, soit par zèle pour la religion catholique, soit pour remplir les engagements pris par son prédécesseur lorsque la légation d'Avignon fut donnée au cardinal de Bourbon, soit encore pour délivrer les lieux des provinces voisines des incommodités que leur faisaient souffrir les Menerbiens. Il avait fait convenir le roi de Navarre et le prince de Condé que les huguenots sortiraient des terres de l'Eglise, et ces deux princes y avaient consenti, avant même de signer le dernier traité.

On notifia à Saint-Auban, resserré dans Menerbes, les articles convenus et les intentions des princes. Il répondit qu'il était déjà informé de tout, qu'il désirait obéir au roi, mais qu'il ne pouvait céder la place sans

un ordre exprès de Messieurs de la Religion assemblés 1577
à Gap ; qu'il allait leur députer, et qu'il demandait une trève en attendant leur réponse. Cette trève lui fut d'abord refusée. Un ouvrier de Noves avait depuis peu imaginé la construction d'un pont de bois, par le moyen duquel on faisait souffrir aux assiégés des incommodités qui devaient bientôt les obliger à se rendre ; mais le cardinal, croyant que tout finirait par négociation et sans plus de violence, voulut que la trève fût accordée. D'ailleurs, l'assemblée de Gap, à laquelle Lesdiguières présidait, l'exigeait absolument. Elle le fut donc le 3 novembre ; et pour plus grande preuve de bonne foi, on ne laissa devant la place qu'un régiment italien et deux cents hommes de cavalerie ; l'artillerie fut presque toute transportée à Cavaillon. Les suites de tout cela furent de nouvelles preuves de la mauvaise foi et de l'obstination des huguenots. Voici, en attendant qu'il soit temps de les rapporter, quelques-uns de leurs exploits dans le Comtat, vers la fin de cette année.

Le comte de Sault retournait de Valence avec une compagnie de gendarmes : il rencontra sous Caderousse et tout près du Lampourdier, un parti d'Orangeois qui ravageait la campagne, dont il était la terreur depuis quelques temps ; il le défit entièrement, laissant Sperandieu, qui le conduisait, mort sur la place. Gouvernet tenait aussi les champs du côté de Tulette ; la cavalerie légère d'Oddy l'atteignit et lui livra un combat qui fut rude et opiniâtre. Le cadet d'Aspres, neveu de Gouvernet, et plusieurs autres des siens y perdirent la vie. Gouvernet, revenant quelques jours après de faire le dégât dans la campagne de Boulene, rencontra une seconde fois Oddy et demanda à lui parler : Oddy

1577 ne le refusa pas; mais en approchant tout seul, il essuya un coup d'arquebuse qui ne fit que l'effleurer. Les huguenots se dérobèrent à son ressentiment par une prompte fuite.

Gouvernet était si ardent à nuire aux catholiques, qu'il fut à Orange demander du secours pour l'exécution d'un dessein qu'il méditait sur Sablet où il fut effectivement vers les fêtes de Noël, comptant le surprendre par escalade. Mais il fut repoussé et chargé dans sa fuite. Bonieux et Javon se préservèrent aussi d'une surprise dans le même temps; chaque lieu du Comtat était toujours gardé par une garnison plus ou moins forte, aux frais du Pape.

Lors de la dernière surprise faite à Entrechaux, Canin et Suel, hérétiques des plus furieux, avaient emmené de Nions un jeune garçon nommé Guintrand, clerc de la paroisse. Canin le trouvant gentil et de beaucoup d'esprit, en fit son confident sans le gêner sur la religion. Il poussa la confiance jusqu'à lui faire part des desseins qu'il avait sur Vaison, l'exhortant à engager ses parents à le servir dans cette entreprise. Guintrand le lui promit et se rendit à Entrechaux, non pour suborner ses parents, mais pour leur découvrir le projet de Canin. Sur cet avis, il fut conclu de le surprendre lui-même lorsqu'il viendrait à Vaison où il avait annoncé qu'il devait venir secrètement: on l'attendit sur le chemin, et d'un seul coup on le tua lui et son frère. Leurs têtes furent exposées à Vaison, au bout de deux perches.

Grimaldi était toujours devant Menerbes, veillant à ce qu'il n'y entrât aucun secours. Le grand prieur s'était rendu à Apt par de nouveaux ordres du roi, pour

en presser la reddition ; mais les conférences traînaient 1577
en longueur, et jusques là les huguenots n'avaient donné que des réponses vagues et ambiguës, ou proposé des conditions qu'on ne pouvait accepter. Ceux du Languedoc tenaient aussi leurs assemblées pour délibérer sur le dernier édit ; on leur députa d'Agard qui fut jusqu'à Aigues-Mortes pour informer Thorré et Saint-Roman, deux des principaux, des obstacles que Lesdiguières mettait à la reddition de Menerbes. Cette démarche n'eut pas de meilleurs effets, sinon que d'Agard rapporta à son retour l'article inséré dans le traité de paix entre le roi, le roi de Navarre et le prince de Condé. Cet article portait que Menerbes et les Piles seraient remis incessamment sous l'obéissance du Pape, à la condition si souvent répétée et que les trois princes se donnaient pour garants de l'exécution de cet article. Baussangui, secrétaire de la cour, fut le signifier dans les formes à Saint-Auban ; mais il le trouva obstiné et tous ses gens furieux, quoique réduits à la dernière nécessité.

Baussangui pria la princesse de Salernes, belle-mère de Saint-Auban, qui se trouvait pour lors à Avignon, de se rendre à Menerbes pour faire entendre raison à son gendre. Cette dame se mit en chemin pour cela, mais Saint-Auban ne l'attendit pas ; et quittant la place sans la rendre, il en sortit de nuit accompagné de trente hommes, emmenant prisonniers Ferrier et son neveu, encore malades l'un et l'autre de leurs blessures. Il emporta tout l'argent qu'il trouva, tira des prisonniers toutes les rançons qu'il put, et prit sa route vers Gap, laissant Maynard blessé d'un éclat de boulet, et Bernus, ses substituts, sans ressources.

1578 Ferrier et Saint-Auban étant arrivés à Gap, se chargèrent réciproquement d'injures et de reproches en présence de Lesdiguières qui rit beaucoup de leurs emportements et qui ne les ménagea ni l'un ni l'autre. Il donna cependant la liberté à Ferrier qui, brûlant du désir de se venger de Saint-Auban, fut l'attendre à Montbrun où il sut qu'il devait se rendre. Il l'attaqua à son arrivée avec moins de forces que de fureur; Saint-Auban, plus vigoureux, le chargea de coups, et il l'eût assommé si la dame de Montbrun ne l'eût retiré de ses mains.

Fusteri, son secrétaire, avait été laissé dans Menerbes, détenu en prison et malade. Le départ de Saint-Auban lui fit obtenir un peu de liberté et il fut laissé à la seule garde du ministre. Celui-ci veilla si mal, que le prisonnier trouva le moyen de s'évader en passant par dessus les remparts. Il fut trouver Grimaldi à qui il découvrit ce qui se passait dans la place: Grimaldi le fit conduire à Avignon pour donner les mêmes éclaircissements au cardinal. Fusteri, surnommé Torgon, était de Grignan; il abjura l'hérésie à Carpentras. On découvrit sur la fin de cette année une conspiration sur Cavaillon. Les coupables qu'on reconnut et ceux qu'on soupçonna de l'être, furent arrêtés.

Par la liquidation des frais déjà faits au siége de Menerbes, ils se trouvèrent monter à cette époque à 322,508 livres. Les communautés de Provence en avaient fourni les deux tiers; le restant avait été à la charge du Comtat. Pour ce qui est des sommes fournies par le Pape, Fantoni nous apprend que ce siége lui coûtait déjà 95,000 écus lors du départ des troupes françaises.

Il y eut en France une augmentation de la valeur 1578
numéraire des espèces, au commencement de cette Perussis.
année. Les testons, qui avaient cours pour dix-huit sols, passèrent à vingt-deux. Les écus d'or au soleil de soixante-huit sols, passèrent à septante-deux; les écus d'or d'Italie, dits pistoles, de soixante-six sols, passèrent à septante. Cette augmentation n'eut d'abord pas lieu dans le Comtat, mais on fut obligé de la recevoir dans la suite, à cause du préjudice que cette différence portait au commerce. Le marc d'argent n'était fixé qu'à quatorze livres, encore se plaignait-on de ce qu'on l'avait poussé si haut. On se plaignait aussi, comme on fait encore aujourd'hui, de ce que les choses nécessaires à la vie quotidienne augmentaient de prix tous les jours. Le pain se vendait huit deniers la livre. Les gages d'une servante étaient de six à sept livres tournois par an : nous apprenons cette particularité de la Défense de Matthieu de Launoi, imprimée cette même année, *page* 45.

Sur le refus que faisaient les Menerbiens d'exécuter le traité, Grimaldi recommença les attaques, quoiqu'il n'eût encore que peu de monde. Il fit élever une nouvelle redoute que les assiégés tentèrent inutilement de détruire dans des sorties. Les chevau-légers de Palazuol battaient continuellement la campagne pour leur couper les vivres; deux hommes de La Coste, qui furent trouvés leur en portant, furent pendus à leur vue. De quatre autres, qui étaient aussi avec le convoi des vivres, deux furent tués sur la place et les deux autres épargnés en considération de leur jeunesse. Le grand prévôt de Provence veillait aussi de son côté; Matthieu Thomé de La Roque, fameux scélérat, qui, après avoir

1578 été cuisinier de Torquat de Conti et de l'évêque de Cavaillon, avait renoncé à la foi, s'était jeté dans Menerbes, et courait souvent la campagne, se faisant nommer *le Capitaine du Leberon*, brûlant et massacrant, sans épargner même les enfants. Il fut pris par des archers et conduit à Cavaillon, où il fut pendu par sentence du juge de cette ville, sans que le grand-prieur, dont il avait réclamé la protection, voulût s'intéresser pour lui.

La reprise du siége mit les huguenots du Dauphiné en considération. Ils quittèrent Gap et transportèrent leur assemblée à Nions, pour être plus à portée de traiter de la paix avec le Comtat : plusieurs de ceux du Languedoc s'y rendirent. Les catholiques s'assemblèrent aussi à Vaison pour le même motif, ayant d'Aubres, Velleron et Savigny pour chefs de leur conseil. Les deux assemblées convinrent que les conférences se tiendraient en rase campagne, à mi-chemin de l'un à l'autre lieu.

Lesdiguières, Saint-Romain et Saint-Auban, portant la parole pour ceux de Nions, demandaient 1° que Menerbes fût laissé aux huguenots sur le pied que certaines places leur étaient cédées en France par le dernier édit ; 2° qu'il y eût une suspension d'armes jusqu'à ce qu'on eût député au roi pour mieux savoir ses intentions, et qu'en attendant ceux qui étaient dans Menerbes pussent sortir et rentrer librement ; 3° que la province du Comtat fournît à Saint-Auban, qui se disait toujours gouverneur de Menerbes, la somme de trois mille livres par mois pour l'entretien de la garnison ; 4° que les troupes fussent retirées, le siége levé et les redoutes extérieures démolies ; 5° qu'on donnât

l'argent nécessaire pour le voyage de leurs députés aux rois de France et de Navarre. 1578

Ces demandes parurent exhorbitantes aux catholiques; ils déclarèrent ne pouvoir les accorder, et proposèrent aux protestants d'envoyer à Avignon pour apprendre de vive voix les intentions du cardinal, du grand-prieur et de Mateucci. Ces trois seigneurs répondirent à Saint-Romain et à Mourgues, qui avaient été choisis à cet effet et qui étaient venus avec les députés du Comtat, qu'ils consentaient 1° qu'il y eût une trève de six semaines pour Menerbes; 2° que ceux qui y étaient pussent en sortir, mais non y rentrer, non plus que personne autre; 3° qu'on y fît entrer quelques provisions pour soulager les pressants besoins, mais en petite quantité; 4° qu'on donnerait cent vingt écus pour le voyage de leurs députés à la cour. Ces articles furent acceptés par les protestants le 29 janvier.

Mourgues, Merles et Chambaud furent leurs députés à la cour. Les catholiques se dispensèrent de députer au roi de France sur ce qu'un de ses secrétaires, qui retournait à la cour, se chargea de cette commission. Ils députèrent au roi de Navarre Sobeiras et un élu du tiers-état, qui partirent avec ceux qui avaient été choisis par les adversaires. A peine ceux-ci furent-ils sortis du Comtat, qu'ils s'arrêtèrent, demandant 200 écus pour les frais de leur voyage, et 2000 livres pour la solde de la garnison de Menerbes. On leur répondit d'Avignon qu'on ne voulait leur accorder ni l'un ni l'autre; ainsi la trève fut rompue et la guerre déclarée de nouveau.

Les députés des huguenots ne laissèrent pas cependant de poursuivre leur chemin vers le roi de Navarre,

1578 pour éviter d'être prévenus par ceux des catholiques qui, nonobstant la rupture, avaient voulu continuer leur voyage. Les uns et les autres trouvèrent ce prince à l'Isle-Jourdain, et le suivirent à Pamiers, où, malgré les oppositions des protestants, il déclara, le 26 mars, que Menerbes devait être rendu au pape; il en écrivit même au cardinal de sa propre main, lui promettant de venir le visiter en personne dans peu de temps. Il en écrivit aussi à Lesdiguières, qui refusa de se conformer à ses intentions, quoiqu'il eût protesté plusieurs fois qu'elles seraient toujours la règle de sa conduite.

Rambault-Bertrand de Simiane, baron de Gordes, dont j'ai souvent fait mention comme d'un homme qui rendit de grands services à l'Etat, à la religion catholique et au Comtat en particulier, mourut, le 21 février, à Montelimart où il s'était rendu pour voir le maréchal de Bellegarde. Il ouït la messe le jour de sa mort, et reçut les derniers sacrements avec beaucoup de piété. Il était chevalier de l'Ordre du roi et commandant du Dauphiné (1). Perussis, qui l'avait connu, dit de lui qu'il fut toujours un bon chrétien, un grand guerrier et un politique consommé. Il laissa des mémoires en forme de journaux, qu'il écrivait pour être prêt à répondre s'il était recherché. Chorier s'en est servi avec avantage dans son Histoire générale du Dauphiné.

Quoique le siége de Menerbes eût été repris dès que les protestants en eurent donné le sujet, le grand-prieur obtint du cardinal la liberté de la femme de Ferrier et

(1) Il avait été formé au métier de la guerre par le fameux chevalier Bayard, après la mort duquel il s'était attaché au maréchal de Brissac qu'il avait accompagné dans ses campagnes de Piémont. Du Thou le nomme *un vaillant de la vieille roche*.

de celle de Peyre, son neveu. Celui-ci fût touché de 1578
ces procédés; il revint de bonne foi à la religion catholique, et se rendit au siége où il se comporta avec beaucoup d'honneur. Il défia à un combat singulier Beoux qu'il le raillait d'au dedans de la place. Beoux l'accepta; mais, comme on le vit paraître accompagné, on le repoussa à coups d'arquebuse.

La neige et le froid excessif furent cause que les gardes se firent moins exactement. Un secours de cavalerie, entré depuis peu dans Menerbes, ne pouvant y tenir à cause de la disette, profita de la circonstance pour s'en évader. Il fut poursuivi et atteint à Lormarin par Grimaldi, qui le força et le défit presque entièrement. Du nombre des morts fut un fameux brigand, nommé *Trente-Costes*, qui avait fait bien des meurtres.

Ce fut là un prétexte pour les religionnaires du Dauphiné, qui recommencèrent à remuer. Le maréchal fut trouver les principaux qui étaient encore à Nions, et leur ordonna, de la part du roi de Navarre qu'ils regardaient comme leur premier chef, de mettre les armes bas et de rester tranquilles. Bien loin d'aquiescer, ils lui déclarèrent qu'ils n'en voulaient rien faire, que la guerre serait continuée jusqu'à ce que le siége de Menerbes fût levé; et pour prouver qu'ils parlaient sérieusement, ils envoyèrent piller les villages jusqu'à Sisteron. Ceux du Languedoc en firent de même aux moindres lieux le long du Rhône.

Comme la garnison d'Orange faisait aussi sa partie dans ses environs, le chevalier Oddy, en garnison à Sainte-Cecile, fut sollicité de prendre revanche de bien des désordres qu'elle commettait tous les jours. Oddy sortit avec sa cavalerie, fut jusqu'aux portes d'Orange,

1578 faillit surprendre le gouverneur Barchon dans un jardin, et se retira en laissant les marques de son apparition.

Le peuple d'Orange, fatigué de tant de malheurs, demandait la paix avec de grandes instances. Les soldats, au contraire, accoutumés à vivre de rapine dont ils faisaient part au gouverneur, voulaient la guerre, se souciant peu que le peuple en souffrît. Le prince d'Orange, touché des plaintes réitérées que lui portèrent les habitants, pria Damville de prendre le gouvernement de la principauté, et d'y rétablir la tranquillité; mais Damville, assez occupé ailleurs, ne put prendre ce soin; il le laissa à Barchon, en exigeant de lui qu'il vécût en paix avec ses voisins. Barchon le promit et manqua de parole; le peuple se mutina d'abord et le menaça d'une sédition; Barchon parut s'en moquer, et autorisa de nouvelles hostilités qui attirèrent des représailles. Alors le peuple, poussé à bout, profita d'une occasion en laquelle le gouverneur était descendu dans la ville pour assister au prêche, le 3 avril; Merles de Courtaison se mit à la tête des mécontents, s'empara du château, se saisit du gouverneur et le fit enfermer. Damville approuva sa démarche et l'en récompensa en l'établissant gouverneur, conjointement avec Moyssac qui devait garder la ville. Les consuls signèrent le même jour un traité de paix et de commerce avec la ville d'Avignon où ils s'étaient rendus.

On désirait également la paix dans le Comtat. Cette province était appauvrie et dépeuplée, et de plus grevée de huit cent mille écus de dettes, conjointement avec les communautés qui avaient encore leurs dettes municipales. Les Etats, assemblés au mois d'avril, en firent

l'exposition au Pape par des députés exprès, qui furent 1578
Blauvac de Sadolet, consul de Carpentras, et Ravaneau, consul de l'Isle. Sur leur exposé, le Saint Père déchargea la province des contributions qu'elle payait pour les frais de la guerre, se chargea lui-même de tout, et témoigna avoir dessein de ne rien épargner pour chasser les hérétiques de Menerbes et pour les empêcher de troubler le Comtat dans la suite. Les députés furent de retour le 5 juin.

Grimaldi, toujours occupé du siége de Menerbes, fit faire autour de la place de nouvelles tranchées de 1806 toises de circuit, dirigeant lui-même cet ouvrage, se trouvant partout de nuit et de jour. Il se ménageait si peu, qu'il reçut une balle au visage qui lui perça les deux joues, et qui fut encore frapper à la tempe un homme qui était à son côté. Cette blessure l'obligea de se retirer pour quelques jours à Carpentras, laissant le commandement à Mateucci qui était retourné au camp malgré ses infirmités. Il y retourna bientôt lui-même pour écarter les secours qu'il sut que les assiégés avaient demandé aux leurs du Dauphiné et du Languedoc. Il s'en présenta un de quarante chevaux, le 21 juin, qu'il dispersa par des chemins si rudes, que les cavaliers qui voulurent sauver leur vie furent obligés d'abandonner leurs chevaux et de s'enfuir à pied.

Un autre secours plus considérable, que les Menerbiens avaient sollicité, devait venir des Cevennes. Il s'y était formé une troupe qui s'avança jusqu'à Barjac; mais elle rétrograda sur ce que ceux qui furent envoyés à la découverte rapportèrent que les bords du Rhône étaient bien gardés, et qu'on n'y souffrait au-

1578 cune barque du côté du Languedoc. Le cardinal d'Armagnac avait suggéré ces précautions au commandant du Saint-Esprit et aux seigneurs particuliers, tant au deçà qu'au delà du fleuve. Les huguenots du bas Languedoc, qui avaient été également sollicités, ne se remuèrent point en faveur des Menerbiens, outrés qu'ils étaient que ceux du Dauphiné et de la Provence ne leur eussent donné aucun secours dans leur détresse. A cette époque et à l'occasion d'une émeute qu'il y eut dans Saint-Esprit, Luynes quitta cette ville et fut s'établir à Mornas avec sa famille.

Mateucci fut visiter le haut Comtat sur la fin du mois de juin. Etant à Visan, il offrit aux religionnaires de Nions et de Vinsobres de leur rendre un butin considérable qui leur avait été pris, à condition qu'ils laissassent le pays tranquille. Le butin fut rendu, mais la condition, quoique acceptée et promise, fut violée le même jour. Ceux de Tulette payèrent cette perfidie. Mateucci, de retour à Avignon, fut attaqué de la pierre et d'une aposthume dans la tête : il mourut, le 2 août, dans la maison de la commanderie de Saint-Jean, âgé de 66 ans. Son corps fut enseveli dans l'église des Observantins de Saint François. Grimaldi fut nommé général *pro interim*.

Il y eut une rencontre sous Boulène, dans laquelle 30 cavaliers, qui en étaient sortis, furent entièrement défaits par 130 autre de Nions, qui, après leur victoire, firent bien du mal dans la campagne. Ils parurent sous Vaison le même jour, ayant mis le feu, en passant, à quelques maisons de la bourgade de Villedieu. Comme Saint-Auban passait pour le principal mobile de ces hostilités, Grimaldi voulut y mettre fin par un coup

décisif; il prit avec soi 700 hommes, ne marcha que de nuit, et fut se mettre en embuscade à la porte du château de Saint-Auban pour le surprendre et l'enlever le matin à sa première sortie; mais comme il ne parut point, Grimaldi retourna devant Menerbes. 1578

Blaise Bermont, natif de Seguret, homme ruiné par le jeu, se laissa prendre aux environs de Tulette. Gouvernet et Catelet, commandant de Vinsobres, lui offrirent une grosse somme pour l'engager à leur aider à surprendre sa patrie; Bermond le leur promit, et fit des démarches à cette fin. Ses fréquents voyages le rendirent suspect au commandant de Séguret, qui le fit arrêter. Ce malheureux, se voyant convaincu de trahison par les instructions de Gouvernet qu'on trouva sur lui, avoua tout, et offrit de faire tomber les huguenots dans le piége, si on voulait lui faire grâce. La proposition acceptée, le commandant fit venir secrètement autant d'hommes qu'il put en ramasser, et attendit les huguenots, qui vinrent dans une nuit, sur la fin de juillet, au nombre de trois cents, portant de larges échelles et d'autres attirails pour une escalade. Bermond leur avait déjà fait le signal convenu, et ils commençaient à monter, lorsque deux soldats, se hâtant trop de tirer, leur donnèrent à connaître qu'ils étaient découverts. Ils prirent la fuite, ne laissant pas de se défendre contre ceux qui les poursuivaient. Vassadel de Vaqueiras perdit la vie dans cette occasion. Gouvernet, en se retirant, rencontra la compagnie d'Oddy entre Nions et Mirabel, et lui tua 45 hommes. Au commencement du mois d'août, Monier, dit *le Borgne de Saint-Canat,* qui avait fait périr de sa main plus de soixante-dix catholiques, fut pris à Lormarin, et conduit à Aix où il fut étartelé le 16 septembre.

1578 Fantoni. Les huguenots avaient fait des tentatives secrètes sur Monteux, Sorgues et Caderousse. Les intelligences qu'ils s'y étaient pratiquées ne furent point sitôt découvertes, mais celle qu'on découvrit sur Avignon servit à les faire connaître toutes. Quatre cents citoyens de divers états devaient leur livrer cette ville dans le mois M. S. de Morelli. de juillet; et quoique les chefs de l'entreprise ne les eussent pas tous également instruits de la manière dont elle devait s'exécuter, ils les faisaient tous concourir, par diverses voies, à préparer ce funeste événement. Les conjurés, liés au secret par serment, se reconnaissaient entre eux à une petite marque qu'ils portaient au bras ou sur leurs chapeaux. Ils furent d'abord fort réservés, mais ils gardèrent moins de ménagement dès qu'ils se virent accrus d'un grand nombre d'adhérents qu'ils s'étaient faits avec beaucoup de précaution. Ils se mirent à battre le pavé, affectant un air mutin et tenant des propos qui allarmèrent le gouvernement. Claude de Cambis, Georges Siroque et Claude Soubeiras le cadet, sur lesquels tombèrent les premiers soupçons, furent arrêtés; les prisons furent bientôt pleines d'un grand nombre d'autres, qui, étant convaincus d'avoir eu part au complot, furent condamnés, les uns à être pendus, les autres aux galères ou à l'estrapade. Leur grand nombre et les égards qu'on eut pour quelques-uns d'entre eux qui étaient de familles distinguées, firent qu'on ne procéda pas pour lors en toute rigueur. On verra les suites de cette affaire en 1581. Cette découverte fit redoubler les précautions pour la sûreté de la ville; de plus, il fut défendu de laisser entrer dans aucun lieu du Comtat plus de deux étrangers à la fois, encore fallait-il qu'ils fussent sans armes.

Morelli, du Thou, Fantoni et quelques autres accu- 1578
it le maréchal de Bellegarde d'avoir été l'auteur
cette conspiration. « Il la trama, disent-ils, pour
'attirer la confiance des huguenots dont le se-
cours lui était nécessaire pour exécuter le dessein
qu'il méditait de se venger du roi, qui, après l'avoir
comblé de faveurs, lui avait retiré ses bonnes grâ-
ces. » Il n'est pas facile de deviner les raisons qui ont
npêché Perussis de dire un seul mot de cette grande
faire qui n'a pu lui être inconnue, lui, cependant si
act à rapporter les plus petits événements. Pour ce
i est de Bellegarde, on sait qu'il donna une marque
en plus éclatante de son ressentiment, en se liguant
ec le duc de Savoie et en faisant perdre à la France
marquisat de Saluces; mais ses desseins sur Avi-
non n'ont jamais été bien constatés (1).

Parabère, gouverneur de Beaucaire, finit ses jours
une manière tragique. Les habitants suspectaient sa Perussis.
i et ne supportaient qu'avec peine son luxe, ses Additions
xations, son avarice, et les autres excès par lesquels aux
se déshonorait. Ils étaient surtout irrités de ses com- Mémoires
aisances pour une femme avec laquelle il vivait pu- de Belle-
iquement. Cette femme était fille de Bourdic de Ville- garde.
euve, gouverneur de Montpellier, veuve successive-
ent des sieurs de la Tourrette et de Saint-André, gou-

(1) Le maréchal de Bellegarde avait embrassé l'état ecclésias-
que dans sa jeunesse. Il étudiait à Avignon; et comme il était
rt débauché, il se trouva dans une querelle dans laquelle
i écolier fut tué; ce qui l'obligea à s'évader et à quitter son
bbat pour prendre les armes, qu'il porta avec tant de distinc-
on, qu'il mérita de parvenir aux premiers grades. Ses mécon-
ntements l'ayant fait sortir du royaume, la reine mère le fit
nsentir à une conférence pour traiter de sa réconciliation. Il
rendit pour cela à Montluel, près de Lyon, où il mourut au
ois de décembre 1579, avant que cette affaire fût conclue.

1578 verneur d'Aigues-Mortes, tués l'un et l'autre dans ces guerres. Damville, de qui il tenait son gouvernement, avait cessé de le protéger, non-seulement parce qu'il s'érigeait en tyran, mais encore parce qu'il lui avait enlevé cette femme qui était sa maîtresse. Ce fut lui qui, pour se venger de cet affront, souleva secrètement le peuple déjà fort échauffé. Parabère étant descendu du château, le 7 septembre, avec une soixantaine d'hommes, fut attaqué et poursuivi jusque dans une église, où il fut tué avec cette femme dont la tête fut mise, avec la sienne, sur une des portes, avec des couronnes de paille, et leurs corps traînés par les rues. Durand, son secrétaire, qui avait trempé dans la conjuration d'Arles, eut le même sort. La garnison fut presque toute massacrée. Espiart, autre proditeur d'Arles, fut arrêté et conduit dans cette ville où il fut condamné à mort (1); mais le roi commua cette peine en celle d'une prison perpétuelle, dont il s'évada l'année suivante. Arbaud, un de ses complices, fut assez heureux pour éviter d'être pris: il eut le temps de se renfermer dans le château de Beaucaire avec Paul Baudonnet, lieutenant de Parabère.

Notes de M. d'Aubais.

Perussis. Damville, voulant profiter de cette révolution pour remettre entièrement cette place sous l'obéissance du roi, envoya son secrétaire à Arbaud pour lui enjoindre d'en sortir; et sur le refus qu'il en eut, il s'avança jusqu'à Montfrin d'où il demanda du secours au cardinal d'Armagnac. Le secours fut envoyé sur le champ,

(1) Suarez se rendit à Arles en qualité de commissaire pour interroger Espiart sur la conjuration tramée en dernier lieu sur Avignon. Espiart s'obstina à n'en vouloir rien dire: mais d'autres qui furent aussi arrêtés, découvrirent tout. J'en parlerai encore dans le chapitre suivant.

et le siége du château de Beaucaire formé par Foulquet 1578
de Tholon de Saintejalle, lieutenant de Damville.

Baudonnet se défendit avec vigueur tant qu'il eut des vivres; il repoussa plusieurs fois les assiégeants par des sorties, cherchant aussi à se venger des habitants en faisant à la ville tout le dommage possible par des boulets rouges qui mirent le feu à quelques maisons. Les huguenots de Nîmes et de Montpellier lui envoyèrent du secours, quoiqu'ils eussent promis à Thoré de rester neutres. Ce fut Chatillon, fils de l'amiral de Coligni, qui conduisit ce secours, et qui se retira après avoir fait entrer deux cents hommes dans la place. D'autre part les catholiques furent renforcés par quelques troupes de Provence; le comte de Suze leur en fit aussi venir de Lyon. Le siége fut continué jusqu'au 18 février de l'année suivante, jour auquel la place fut rendue par capitulation. Les habitants de Beaucaire firent, eux seuls, les frais de ce siége. Ce qu'ils fournirent pour cela fut liquidé à 27,769 écus, que le roi ordonna aux États de la Province de leur rembourser. Ce remboursement n'ayant pas été effectué, il leur fut accordé un droit de gabelle en recouvrement de ces frais.

Les hostilités continuaient dans le Comtat du côté du Dauphiné. Un détachement considérable, formé des garnisons de Boulene, de Valreas et de Visan, pour réprimer les coureurs, fut défait par Gouvernet entre Nions et Mirabel. Cet avantage rendit plus fiers les huguenots dont l'assemblée s'était transportée à Die. Les députés du Comtat, qui furent les trouver pour conclure la reddition de Menerbes, les trouvèrent intraitables. Ceux du Languedoc assemblés à Nîmes se

1578 montrèrent moins difficiles : Chatillon, de leur aveu, demanda un sauf-conduit au cardinal, pour venir conclure le traité de reddition dont il était chargé de la part du roi de Navarre ; il arriva à Avignon avec un secrétaire de ce prince et l'évêque de Lescar, qui avaient la même commission. Les négociations étant entamées, l'assemblée de Nîmes demanda un député des Menerbiens pour donner plus de solidité à ce qui serait conclu : le choix tomba sur Bernard de Bonieux, qui se rendit à Nîmes avec l'abbé de Patris, Velleron, Soubeiras, d'Agard et Seguin, commissaires nommés par le cardinal : Chatillon, d'Iolé et de Vaches s'y trouvaient de la part du roi de Navarre ; Saint-Auban, Clausonne, Cleran, Archimbaud et Chabaud, étaient les représentants des religionnaires du Languedoc et du Dauphiné. On convint d'abord d'une trève le 6 novembre, rédigée en quarante-deux articles : cette trève, qui était la sixième depuis la surprise de Menerbes, fut publiée le lendemain ; et quoiqu'on ne désarmât pas si tôt de part ni d'autre, on commença à communiquer librement. Liotard, secrétaire du maréchal de Retz, fut en donner la nouvelle au roi et le prier d'en appuyer les articles. Le roi l'approuva par des lettres patentes, données à Olinville le 18 de ce mois, accordant une amnistie générale aux rebelles.

Saint-Auban s'était retiré à Sault après la publication de la trève : l'abbé de Patris se rendit à Mourmoiron d'où il le pressa de se rendre à Menerbes pour y ménager ses intérêts contre Ferrier et Gouvernet qui ne le ménageaient point en ce lieu. Saint-Auban voulut bien profiter de l'avis ; mais, craignant que cette honnêteté ne cachât quelque piége, il demanda à l'abbé

; garants de sa parole. Velleron et d'Orsan s'offrirent 1578
ıux-mêmes pour cela, et se rendirent tout de suite au
âteau de Saint-Auban, en qualité d'ôtages. Pour lors
ıe fit plus difficulté de venir trouver l'abbé à Mour-
ɔiron, d'où il se rendit à Menerbes.

La paix fut enfin conclue aux conditions convenues ns la dernière trêve. On déposa entre les mains de la me de Venterol une certaine somme qui devait être mise à Saint-Auban dès que le traité de paix serait ;né. Maynard, Paul, Sederon, Meilhe, Bernard, Lam-rt, Gros, Terré et quelques autres demandaient ıssi des gratifications: ils étaient jaloux de ce que ıt se faisait au nom du seul Saint-Auban qui parais-it tirer tous les avantages de la capitulation, et ils le moignèrent d'une manière qui fit accélérer la con-ısion de la paix par le dépit qu'elle donna à Saint-ıban. Elle fut signée le 9 décembre. Les huguenots Menerbes avaient exigé au préalable que l'amnistie ıe le roi leur accordait fût entérinée aux parlements Aix et de Grenoble, ce qui leur avait été accordé par ; soins du capitaine Berton.

Le comte de Montagut, florentin, que le pape avait ınné pour successeur à Mateucci, était arrivé à Avi-ıon, au commencement du mois de novembre, avec nq cents soldats italiens. C'était un vieux officier qui 'ait porté les armes en Piémont sous les rois Fran-is Ier et Henri II. Perussis remarque qu'il fut ex-essément à Carpentras, le cinquième jour après son rivée, pour y faire enregistrer et publier son brevet.

CHAPITRE XVII.

Reddition de Menerbes, des Piles et de Tulette. Articles de la paix convenue pour le Comtat. Erreur de de Thou à ce sujet. Disette. Nouvelles conspirations sur divers lieux (huitième sur Avignon). Précautions continuées. Révolution dans Orange. Evénements à Carpentras et à Avignon Maladie singulière. Traîtres punis. Neuvième conspiration sur Avignon. Excursions de Lesdiguières. Acte de justice. Nouvelles hostilités des calvinistes dans le Comtat. Orange démantelé. Histoire abrégée des maux que les calvinistes ont fait dans cette ville et dans celle de Saint-Paul Conclusion.

1578 Menerbes fut enfin rendu au pape, le 9 du mois de décembre, après avoir resté plus de cinq ans au pouvoir des calvinistes. Les assiégés obtinrent une capitulation honorable; mais, pour éviter une supercherie semblable à celle dont ils avaient usé l'année précédente, Grimaldi exigea qu'ils vidassent la place le même jour. Ils en sortirent donc, hommes, femmes et enfants, emportant leurs bagages, et se retirèrent vers Murs, escortés par deux cents soldats catholiques; ce qu'ils avaient eux-mêmes demandé dans la crainte que Ferrier (1), dont ils connaissaient l'humeur vio-

(1) Ferrier se retira à Nîmes où il mourut; son fils Jérémie y fut ministre, mais, s'étant converti, il eut les plus mauvais

ıte, ne les attaquât sur le chemin pour se venger de 1578
ıvoir eu aucune part à la capitulation, et de ce qu'il en retirait aucun avantage. Les officiers de l'escorte ırtaient 12,000 livres qui étaient le reste de ce qui ait dû à Saint-Auban par le traité, et encore 7,500 ıres, qui devaient être réparties proportionnellement aux officiers subalternes, la plupart desquels aient originaires d'Oppèdes et de Cabrières, restes ı descendants des vaudois chassés en 1545. Les ımples soldats eurent de quoi se défrayer pendant uelques jours. La princesse de Salernes reçut une ratification de 20,000 livres, en considération de ce u'elle avait fait pour déterminer Saint-Auban, son endre, à la paix.

A peine les religionnaires furent-ils arrivés à Murs, ue la discorde se mit parmi eux. Aucun ne fut content de ce qui lui fut adjugé à la répartition, et presque ous se soulevèrent contre Saint-Auban, lui reprohant que, sans avoir rien fait de remarquable pour ı conservation de Menerbes, il voulût tirer presque out le profit de la reddition. La dispute s'échauffa, ın en vint aux mains, et il y eût eu bien du sang épandu, si les officiers catholiques, qui les avaient scortés, ne les eussent apaisés.

Grimaldi prit possession de Menerbes dès que les ıuguenots en furent sortis. Les capucins, qui étaient es aumôniers de son camp, arborèrent une grande

raitements à subir de la part des huguenots C'était une homme fort savant, que le roi Louis XIII distingua après sa conversion. Gui Patin. (*tome* 2, *lettre* 196,) croit que la femme de M. Tardieu, dont l'avarice fait un épisode curieux de la dixième atire de Boileau, et qui périt tragiquement avec son mari, était la fille de ce Jérémie.

1578 croix sur le lieu le plus éminent des remparts. L'évêque de Cavaillon s'y rendit, le même jour, avec une partie de son chapitre et quelques chanoines de Saint-Agricol d'Avignon, pour réconcilier l'église paroissiale qu'on trouva dévastée et dans l'état le plus affreux : elle était pleine de fumier, les murailles crotées, les vitres brisées, les autels démolis, sans aucun vestige d'ornements.

Les Piles fut aussi évacué au même temps. Colombeau du Puimeras, qui y commandait, en sortit moyennant une gratification de 2,000 livres. A son départ, le village fut démantelé et son château ruiné. Gouvernet abandonna également Tulette, y étant obligé par un article inséré expressément dans le traité de Nîmes. Cependant la garnison huguenotte y resta jusqu'au mois de juin de l'année suivante ; elle y eût sans doute resté plus longtemps, si Magnon et Claret, citoyens du lieu, aidés de quelque secours qu'ils appelèrent, ne l'eussent chassée de force. La province députa au Saint Père Velleron et Soubeiras ; la ville d'Avignon lui députa Jean-Michel Pertus, second consul, pour l'informer du rétablissement de la paix. Les milices du Comtat étant congédiées, un grand nombre de ces soldats furent porter les armes en Provence, où la guerre civile était allumée par la concurrence des commandants, le comte de Carces se soutenant contre le Comte de Suze. La paix n'y fut rétablie qu'au mois de mai suivant, par l'entremise du cardinal d'Armagnac qui se rendit à Aix, par commission expresse du roi, et y concilia les esprits.

Dès que la paix eut été publiée dans le Comtat, les apostats de cette province rentrèrent dans leurs biens

qui leur avaient été confisqués de nouveau. Cette condition était la seule qui eût été imposée par le traité de Nîmes, et le seul avantage que les religionnaires pussent se glorifier d'en avoir retiré, si on excepte les sommes qui leur furent comptées par forme de dédommagement. De Thou prétend qu'ils en obtinrent des conditions bien plus avantageuses; mais certainement cet historien a été mal informé en ce qu'il dit : « que » dans l'assemblée de Nîmes, les députés des deux » partis convinrent que les religionnaires du Comtat, » non-seulement seraient rétablis dans leurs biens, » emplois et dignités, mais encore qu'ils ne pourraient » être inquiétés au sujet de la religion ; que s'ils vou» laient vendre les biens qu'ils possédaient dans les » terres du pape, les syndics des lieux où ces biens » seraient situés, seraient obligés, faute d'acheteurs, » de s'en charger eux-mêmes et de les payer comp» tant à un prix raisonnable ; que les juges du Comtat, » étant regardés comme suspects, ne pourraient con» naître des affaires des protestants, soit civiles soit » criminelles, et que dans le cas où ceux-ci se croi» raient grevés, ils porteraient leurs plaintes en pre» mière instance au tribunal de Nîmes, et par appel » à la chambre mi-partie du Languedoc; que si les » juges du Comtat refusaient de mettre à exécution » les ordonnances de cette chambre, les protestants, » sur une simple demande faite aux juges royaux, se» raient mis en possession des biens que les catholi» ques du Comtat possédaient en France (1). »

1578

Liv. 66.

(1) Il est vrai que les religionnaires demandèrent tout ce que de Thou dit qu'on leur accorda, et plus encore; car ils exigeaient de plus que le Pape déposât trois cent mille écus à

1578 Cet historien parle encore d'un article particulier qui fut tenu secret à la réquisition de Damville, qui ne voulut pas qu'il parût que le pape fût forcé d'accepter tant de conditions déraisonnables. Cet article portait « que la ville d'Avignon payerait tous les ans à celle » d'Orange 6,000 écus d'or, en dédommagement de » ce qu'elle avait souffert depuis le commencement de » la guerre, et pour l'entretien d'une garnison. Il » ajoute encore que les Etats de la Province, assemblés » à Carpentras de l'autorité du cardinal co-légat, ratifièrent ces articles, que le roi Henri III s'en rendit » garant, et que le pape les approuva par une bulle du » 7 février de l'année suivante. »

On ne voit rien de semblable dans les registres de la Province ni dans les mémoires du temps. Perussis, si exact et même si diffus, n'en dit pas le mot ; et il n'est pas croyable qu'il eût pu l'ignorer ou qu'il eût voulu le faire s'il en avait eu connaissance, d'autant qu'on ne pourrait donner aucun motif à son silence. Il n'est pas croyable non plus que la Province, après tant de maux soufferts de la part des hérétiques et de si fréquentes expériences de leur mauvaise foi, ait pu consentir à les traiter si favorablement dans des circonstances où ils étaient moins redoutables, ni que le pape Grégoire XIII, dont on connaît le zèle et la fermeté, ait sacrifié ses droits et ceux de la religion en autorisant un pareil traité.

Strasbourg ou dans une autre ville d'Allemagne, pour représailles des injustices dont les huguenots auraient lieu de se plaindre à l'avenir; mais tout cela leur fut refusé, ainsi qu'il conste par les copies collationnées des demandes et des réponses qui existent encore dans les archives de quelques communautés, et qui y furent déposées dès que le traité eut été publié.

Il est surprenant, à la vérité, que les huguenots 1578
ient consenti à faire la paix sans en tirer aucun avan-
ıge, et qu'ils aient consenti encore à vider le Comtat
vec une espèce d'ignominie, après s'y être sus main-
enir si longtemps contre tant de forces réunies. Mais
l faut faire attention que les temps et les esprits étaient
hangés, que les ministres n'avaient plus le même
rédit et que les chefs étaient devenus plus raisonna-
ıles. La tranquillité rétablie dans les provinces voi-
ines, à la faveur du dernier édit, privait les huguenots
lu Comtat des appuis qu'ils avaient trouvés jus-
ɪu'alors, et leur ôtait l'espérance d'être secourus. Ils
se sentaient affaiblis de jour en jour, sans pouvoir ré-
ɔarer leurs pertes : ils faisaient du mal, mais on leur
ɜn faisait aussi, et ils devaient être persuadés que leur
secte, n'étant pas tolérable dans un pays dépendant du
saint-siége, on ne cesserait de les poursuivre jus-
ɪu'à ce qu'ils fussent éloignés ou convertis. Ce furent,
sans doute, ces raisons qui les déterminèrent à ne pas
ınsister pour y avoir un meilleur sort. Ajoutons encore
ɪue le roi de Navarre, qu'ils regardaient comme leur
premier chef, voulut que le Comtat restât libre, pour
ɪu'il n'y eût plus de prétexte de rompre la paix.

Il y eut peu d'événements dans le courant de l'année 1579
1579. Elle ne fut remarquable que par une disette
générale qui se fit sentir jusque bien avant dans la sui-
vante. Les grains manquant totalement dans ces con-
trées, le roi accorda des lettres patentes au Comtat
pour en faire venir librement de la Bourgogne, de la
Franche-Comté et de la Normandie. Le Saint Père, qui
n'était pas moins touché de ces besoins, secourut la

1579 Le comte de Montagut, rappelé par le duc de Florence, son souverain, quitta Avignon. Pirrus Malvezzi, de Boulogne, lui succéda dans la charge de général. Il arriva le 15 octobre, amenant deux cents hommes d'infanterie.

1580 Les découvertes qu'on avait faites, celles qu'on fit encore dans le courant de l'année 1580, et plus encore une longue expérience, obligèrent les officiers du pape à continuer les précautions et à en prendre de nouvelles, selon les occurrences, pour la sûreté de la Province. Les corps de garde furent conservés ; des surveillants secrets, répandus partout, devaient rapporter sans délai tout ce qui leur paraîtrait mériter l'attention du gouvernement. On avait surtout à veiller sur les démarches des garnisons d'Orange et de Nions, la première au centre du Comtat, sous les ordres de Merles, et la seconde sur les frontières, commandée par Gouvernet qui s'y était retiré depuis sa sortie de Tulette. Ces deux villes étaient les plus considérables de toutes celles qui avaient été laissées aux religionnaires dans ces contrées. C'était là que se tramaient tous les complots contre les catholiques des environs ; c'était aussi de leurs côtés qu'on veillait avec le plus de soin.

Au moyen de ces précautions, on apprit qu'il arrivait journellement des soldats étrangers à Orange, et qu'on y faisait amas d'échelles et d'autres machines propres à une escalade. On découvrit aussi qu'un caporal de la garnison d'Avignon et deux artisans de Venasque avaient traité avec les hérétiques, et devaient leur ouvrir une porte de la ville au temps convenu. Malvezzi les fit arrêter et punir selon leur mérite. Ils confessèrent à la question d'avoir été sollicités par les

ıguenots de Nions, et de s'être engagés, pour une 1580
mme assez modique, de les introduire dans Avi-
ıon. Le caporal, qui était du complot, n'était point
nnu; ses complices avaient refusé constamment de
nommer. Pour l'empêcher d'exécuter son mauvais
ssein, Malvezzi fondit tous les bataillons, en créa de
uveaux, et fit garder les portes par des soldats tirés
sort chaque jour. Les patrouilles bourgeoises de-
ient aussi se refondre et se rétablir de la même ma-
ère. Pour plus grande précaution, on fit sortir de la
lle tous les étrangers inconnus, et ceux qui arrivaient
vaient être munis d'un certificat qui les fît connaî-
, et déposer leurs armes au corps de garde pour
uvoir rentrer ; tous les citoyens en état de porter les
mes donnèrent leurs noms, et s'obligèrent à être prêts
premier signal. Ces précautions préservèrent la
le. Visan fut aussi préservé d'un pareil danger par
découverte qu'un correspondant du gouverneur de
ons en fit volontairement à Malvezzi. Pour qu'on fût
rtout sur ses gardes et en état de défense, ce général
lonna que les consuls de chaque communauté lève-
ent et soudoieraient autant d'hommes qu'il serait
cessaire; que ces hommes iraient par détachement
nuit et de jour pour découvrir les mouvements des
lvinistes (1), et qu'ils seraient prompts à secourir
lieux où ils seraient appelés. Il fit aussi publier

(1) Les patrouilles de Malaucène continuèrent encore long-
ıps à battre la campagne. On a déjà vu que cette ville avait
surprise deux fois par les huguenots; on s'y rappelait encore
maux soufferts lors de leur dernière invasion en 1563. Non
ıtents d'avoir pillé les habitants, ils avaient fait un ravage
ıéral dans la campagne, coupé les blés encore verts, brûlé le
ıteau d'Entrevon, appartenant à la famille de Robbins, et
ore mis le feu à la plupart des métairies, dans lesquelles ils
ient fait périr les fermiers.

1580 une défense de traiter ou d'avoir aucun commerce avec les hérétiques, sous peine de mort.

Louis Poüet de Chateauneuf de Gadagnes avait été fait capitaine d'une compagnie levée dans ce lieu, en conséquence des derniers ordres de Malvezzi. A peine était-il entré dans l'exercice de sa charge, qu'il traita avec les Orangeois pour leur livrer sa patrie, de concert avec le meunier du lieu, qui était calviniste secret, et avec un nommé Chaix qui, contrefaisant le fou, allait et venait portant les instructions et faisant les messages. Poüet avait déjà fait une ouverture dans sa maison joignant les remparts, par laquelle les ennemis devaient s'introduire. Mais, soit que ce perfide trouvât les huguenots trop lents à remplir les conditions du traité, soit qu'il craignît d'être découvert, il fut à Avignon se dénoncer lui-même, croyant que son aveu lui ferait obtenir grâce. Il n'en fut pas cependant moins puni de mort avec ses deux complices. On fit, dans le même temps, un semblable exemple à Carpentras de deux autres traîtres, l'un de Brantes, l'autre de Venasque.

Les Orangeois se vengèrent de ces mauvais succès sur les catholiques de leur ville. Ils recommencèrent à les maltraiter, et leur interdirent l'exercice de leur religion qu'ils leur avaient permis, de sorte que, pour y assister, ils étaient obligés d'aller aux paroisses des environs. Orange éprouva bientôt après une révolution; Chabert chassa Merles du château, et s'en fit gouverneur à l'aide de Blacons, son beau-frère, qui fit entrer dans la ville un corps de troupes, au moyen duquel Chabert se trouva le plus fort. Cette entreprise mit la mésintelligence parmi les habitants qui se par-

èrent entre le gouverneur chassé et le gouverneur 1580
rus. Ceux de ce dernier parti demandèrent l'appui roi de Navarre, qui ne voulut point se mêler de te affaire. Les autres s'adressèrent au prince Guilme pour lors occupé à la guerre de Flandre, qui, leur exposé, fit partir Meynet avec le titre de gouneur, enjoignant expressément à Chabert et à Blas de sortir de ses terres. Meynet se présenta; mais rouva Chabert et Blacons si bien établis, qu'après ir fait ses protestations, il se retira à Courtaison vi de tous les officiers de justice de la ville, qui se rent obligés de donner cette preuve de fidélité à r prince. Blacons, qui se tint offensé de leur départ, les enlever tous dans une nuit en s'introduisant s Courtaison par une ouverture qu'un ministre fit les remparts; il les ramena à Orange, et les y nt sous bonne garde. Cette voie de fait contre des gistrats fut l'origine d'un proverbe populaire qu'on liquait à bien des propos.

lacons, voyant le parti de Chabert affermi, sortit range le 25 avril avec un camp volant, et fut faire courses jusqu'aux portes de Carpentras, faisant onniers les catholiques qu'il rencontrait, tuant me ceux qui faisaient quelques difficultés de se dre. Une seconde sortie qu'il fit lui réussit mal: il rencontré sur les bords du Rhône par le comte de rnon; sa troupe fut presque toute taillée en pièces, ui-même n'échappa qu'à grand'peine (1). A son

) Blacons devint plus réservé à l'arrivée du duc de Mayenne, entra dans le Dauphiné avec une petite armée. Il craignit e attaqué de divers côtés, et que le duc ne vint exprès pour inir de son usurpation et des maux qu'il faisait à son voisi-; ce qui le détermina à envoyer à Avignon une déclara- par laquelle il promettait de rester tranquille dans ige.

1580 exemple, les huguenots du bas Dauphiné recommencèrent à remuer ouvertement; quelques-uns de leurs partis furent défaits près de Nions par la cavalerie d'Oddy. Verdelin, commandant du Thor, se mit aussi en campagne pour leur donner la chasse. Dans une rencontre, il prit Brousson et Villes, deux apostats, traîtres signalés, et les fit conduire à Avignon.

Un accident assez léger dans son principe, mais dont les suites furent très-sérieuses, fit courir un risque à la ville de Carpentras dans le courant de cette année. Esprit Astoaudi, seigneur de Vaucluse, avait un fils nommé Philippe Saignet, baron de Mazan, jeune homme hardi et licencieux, qui se faisait haïr du peuple par ses insolences. Se trouvant à Carpentras où Grimaldi, en qualité de recteur de la province, faisait son séjour ordinaire, il poussa deux soldats, qui s'étaient pris de parole, à se battre en duel, s'étant offert pour servir de second à l'un des deux. Le combat se fit dehors la ville si peu secrètement, que Grimaldi, qui en fut averti et qui accourut, trouva une foule de spectateurs qui attendaient l'événement d'un air tranquille. Il sépara les combattants, et dit quelques paroles de reproche au baron de Mazan sur ce qu'il avait été l'instigateur de cette querelle. Celui-ci se retira en murmurant tout bas des injures, rentra dans la ville furieux, et envoya le même jour un cartel de défi au recteur, contre lequel il avait tenu les propos les plus indécents. Le recteur voulut d'abord procéder contre lui dans les formes du droit, et faire un exemple de cette témérité. Cependant, gagné par les sollicitations de quelques personnes de marque, il promit de se contenter des excuses qu'on obligerait le coupable à lui

:. Ces excuses se firent, mais par force et de si 1580
vaise grâce, que tout autre que Grimaldi aurait
ıeine à s'en tenir satisfait.

ɜ baron forma un noir dessein, et il ne laissa pas
ıpper la première occasion qu'il eut de le faire
ter. Le grand-prieur de France s'arrêta à Carpen-
, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Caromb,
r y visiter le comte de Carces. Lorsqu'il en partit
r se rendre à Avignon, le recteur et Thomas Gri-
di, son frère, capitaine d'une compagnie de chevau-
ɪrs, l'accompagnèrent par honneur jusque bien
nt dehors la ville; c'était le 24 mars. A peine
rent-ils quitté, qu'ils furent assaillis par 80 cava-
s bien armés, qui sortirent d'une embuscade où
sonne ne les avait aperçus; le recteur se défendit
c le peu de monde qu'il avait, non sans courir de
nds risques de perdre la vie, vu que c'était à lui
on en voulait principalement. Son frère fut tué
c cinq autres; son corps, que les ennemis empor-
ɜnt, fut trouvé le lendemain tout déchiqueté sous
olivier. Au moment de l'attaque, une seconde
upe, venue d'un autre côté, se présenta à une des
'tes de la ville; mais l'ayant trouvée fermée et bien
'endue, elle fut joindre les cavaliers, et prit avec
ɪ le chemin de Provence.

Grimaldi ne se crut plus en sûreté dans Carpentras
rès cette événement. Il partit pour Avignon le même
ır, et de là se rendit à Arles. Ce fut de cette dernière
le qu'il écrivit au Pape pour le prier de lui per-
ɜttre d'aller porter ses plaintes de vive voix à Sa
inteté; ce qu'ayant obtenu, il partit secrètement
ur Rome le 13 mai, prenant sa route par Lyon,

1580 et se faisant escorter par une compagnie de chevau-légers jusqu'à Montelimart. Jacques Sacrat, évêque de Carpentras, fut le seul qui fut informé de son départ. Ce prélat régit la rectorie en son absence.

Perussis. Fantoni. Avignon courut aussi quelque danger. Une mésintelligence qui s'éleva entre les soldats italiens et les soldats nationaux, le 3 mai, à l'occasion de la cherté des denrées, remplit la ville de tumulte. La bourgeoisie s'attroupa, menaçant d'une sédition, et on eût vu éclater quelque désordre si Malvezzi et les magistrats n'eussent apaisé la populace. Malvezzi soupçonna l'abbé de Patris, auditeur-général et grand-vicaire du diocèse, d'avoir fomenté cette mésintelligence et d'avoir ameuté la bourgeoisie. Il crut même avoir des preuves suffisantes que cet abbé voulait livrer la ville au roi de Navarre, en reconnaissance de ce qu'il lui avait fait donner l'abbaye de la Grasse. Sur ces soupçons et sur ces preuves bien ou mal fondées, il le fit poignarder de cette manière. L'abbé avait été à Bédarrides, le 16 du même mois, pour y baptiser une petite fille du sieur de Saint-Sixte; Oddy, envoyé par Malvezzi, fut l'y trouver avec sa compagnie de chevau-légers italiens, et l'attira dehors, sous prétexte d'avoir des lettres secrètes à lui communiquer. A peine furent-ils sortis, qu'il le fit tomber mort de sept coups de poignard donnés par derrière. Ceux qui étaient avec l'abbé firent feu sur l'assassin, mais si tumultueusement, qu'au lieu de le toucher, ils tuèrent cinq de ses chevau-légers. Saint-Sixte, qui s'y trouvait, fut blessé d'un coup de pistolet dont il mourut le surlendemain. Le corps de l'abbé fut enseveli dans l'église des Célestins de Sorgues.

Cette violence faillit coûter cher à Malvezzi, qui ne 1580
aignait pas de publier qu'il l'avait lui-même ordonnée.
 cardinal, le grand-prieur, le comte de Carces et
us les principaux de la Province s'en récrièrent hau-
ment, de sorte que Malvezzi, craignant pour sa per-
nne, se vit réduit à prendre de grandes précautions
ur sa sûreté.

Grimaldi fut de retour de Rome dans le mois de
illet. Le Pape avait écouté ses plaintes et lui avait
omis satisfaction. Il arriva à Avignon avec Blaise
pizucchi, d'une illustre famille de Rome, qui s'était
gnalé en France à la bataille de Montcontour et à la
fense de Poitiers. Il amenait 200 soldats italiens de
eilles troupes. Son arrivée causa tant de frayeur à
ldy, qu'il s'enfuit précipitamment en Italie.

Quoique les huguenots ne parussent plus si remuants,
 ne laissait pas d'être toujours sur ses gardes; on
ait surtout attentif à découvrir et à ruiner les pra-
ques secrètes qu'ils tâchaient de se faire dans la
ovince (1).

A peine le fléau de la guerre eut-il cessé dans le De Thou.
mtat, qu'une contagion des plus funestes vint se
ndre à celui de la famine qui durait encore. Cette
ntagion était d'autant plus surprenante, qu'on n'avait
nais vu un automne plus beau ni un temps plus
ein au commencement de l'hiver; ce qui fit croire
'elle venait plutôt de l'influence des astres que de

) Malgré le calme dont on jouissait, le Pape jugea à propos
ablir un maître d'artillerie et un colonel général d'infan-
e qui devaient avoir 100 livres d'appointement par mois en
ps de paix et le double en temps de guerre. La première de
deux charges fut donnée à des Yssars, et la seconde à
ubres.

1580 la corruption de l'air. Elle avait été précédée d'une maladie extraordinaire qu'on appelait, en italien, *la maladie des moutons*. Elle se fit d'abord sentir en Orient, d'où elle passa en Europe par l'Italie. Bien des personnes en moururent, parce qu'on ignorait la manière de la traiter ; car cette maladie n'était pas absolument mortelle, mais elle était redoutable par la rapidité de ses progrès et par la vîtesse avec laquelle elle se communiquait. Elle attaquait d'abord l'épine du dos par un frisson, suivi d'une pesanteur de tête et d'une faiblesse dans tous les membres, jointe à un grand feu sur la poitrine ; et si le quatrième ou cinquième jour les malades n'étaient pas guéris, la maladie dégénérait en fièvre pestilentielle qui les emportait presque toujours. On remarqua que ceux qui négligèrent le mal s'en trouvèrent bien ; au lieu que ceux qui furent saignés et purgés périrent presque tous. La raison qu'on en donne, c'est que ces deux remèdes rendaient la respiration difficile ; car on prétend que la purgation attirait les humeurs de la tête sur la poitrine, et que la saignée, rafraîchissant le corps, affaiblissait le malade qui avait besoin de toutes ses forces pour respirer et pour résister à toute la violence du mal. Le Saint Père, continuant les marques de sa bienfaisance envers les sujets du Comtat, leur fournit des grains, les déchargea absolument de toute imposition, et fit changer le monastère de Saint-Véran, Perussis. près les murs d'Avignon, en un hôpital qui fut servi et soigné à ses dépens, tant que la contagion dura.

1581 Lors de la conspiration sur Avignon, découverte en Fantoni. 1578, en punissant les conjurés qui avaient été arrêtés, on avait sursis au jugement de six des principaux,

ıtant plus coupables qu'ils étaient conseillers de la 1581
ɜ, et par là perfides à double titre. Il n'eût pas été
ıcile de les convaincre; mais la considération que
juges avaient pour leurs familles retardait leur
ement.

e Pape voulait cependant qu'il fût rendu; il avait
né des ordres réitérés à ce sujet, et à celui de l'at-
tat du baron de Mazan sur la personne de Gri-
ldi et sur la ville de Carpentras, sans que les juges
'ussent mis en devoir de finir ces affaires. Il en
ivit de nouveau et fortement au cardinal d'Arma-
ıc, qui chercha d'abord des prétextes pour s'abs-
ir de ces jugements; mais comme il n'en trouva
nt de valables, il demanda pour assesseurs les trois
ques du Comtat et le recteur Grimaldi, qui se récu-
ent tous. Le Saint Père, lassé de ces longueurs, en-
'a de Rome Georges Diedo, homme ferme, incor-
ıtible et très-versé dans ces sortes de procédures,
c plein pouvoir de prononcer et de punir, après
ir entendu les charges et les défenses des accusés.

e commissaire, étant arrivé à Avignon, trouva les
cédures déjà faites si défectueuses, qu'il jugea à
pos de les casser et d'en faire de nouvelles. Les
ninels, qui s'étaient engagés entre eux par serment
nourir plutôt dans les tortures que de faire le
indre aveu, persistèrent longtemps dans leur déni;
is enfin Claude de Cambis ayant tout avoué, les
res avouèrent de même (1). Ils découvrirent, par

) Ce sont les mémoires manuscrits du docteur Bertrand qui
. mention de cette particularité Il y est dit que « Cambis,
rcé par la violence de la torture, fit cet aveu, mais qu'il se
tracta par la suite, et protesta de son innocence. Les autres
ent de même à son exemple, croyant échapper au supplice

1581 leurs déclarations, tout le détail du complot qui avait été tramé dans la maison d'Anselme, noble Avignonais : ils devaient livrer la ville aux huguenots le jour de Sainte Magdelaine 1578, en commençant par s'emparer, avec 50 arquebusiers, de la porte des miracles (aujourd'hui Saint-Roch) ; 2,000 archers, cachés dans une île du Rhône vis-à-vis cette porte, devaient s'y présenter au signal donné avec de la fumée, et entrer tout de suite dans la ville avec un corps suffisant d'infanterie qui viendrait d'un autre côté. Leur projet était de se saisir d'abord de la Roche, du palais de l'archevêque et de quelques églises, pour se rendre plus facilement les maîtres de la ville ; et pour mettre la populace dans leurs intérêts, ils étaient convenus de lui promettre le pillage des plus riches maisons.

Les prisonniers, qui jusque-là s'étaient flattés de l'espérance de l'impunité, comprirent que leurs aveux allaient les perdre. Ils cherchèrent à prévenir leur jugement en se donnant eux-mêmes la mort, pour s'épargner la honte d'un supplice en public ; leur dessein fut découvert ; ils furent gardés avec plus de soin, et on écarta d'eux tout ce qui eût pu leur servir à se tuer. Pierre Lombard, un des six, trouva cependant le moyen de se couper la gorge avec un couteau qu'il arracha des mains d'un enfant du geôlier, et il expira dans le moment. Le bourreau traîna son cadavre depuis la prison jusqu'à la fourche, qui était au-devant de l'église de Notre-Dame ; et l'ayant laissé pendu jusqu'au lendemain, il coupa ses membres et les exposa tout près de la porte par laquelle les huguenots devaient

» par un désaveu ; mais ils étaient convaincus d'ailleurs. » L'auteur des additions aux mémoires du maréchal de Bellegarde est fort partial sur ce sujet. Il n'est pas difficile d'en connaître la raison.

re introduits dans la ville. La Salle, Soubeiras, 1581
roque, Fontaine-Rousse et Cambis, furent con-
ımnés à mort et exécutés le 25 janvier. Ils restè-
nt pendus pendant 24 heures, après quoi le bourreau
ur coupa la tête à chacun, et porta leurs corps au
metière de Sainte-Magdelaine ; leurs têtes furent
:posées sur les remparts du côté du Rhône. Bien loin
ıe ces exécutions excitassent du tumulte dans la
lle, comme on pouvait le craindre, elles furent géné-
lement approuvées de tous les citoyens. Il fut déli-
ıré dans le conseil de faire tous les ans, le jour de
inte Magdelaine, une procession générale, en actions
: grâces de ce que la ville avait été préservée.

Diedo termina les procédures en déclarant, par une
conde sentence, Anselme et autres absents coupables
ı même crime et dignes du même châtiment. Anselme
était d'abord sauvé en Savoie, d'où il avait été obligé
s'évader bientôt pour avoir livré Cental à la France.
: roi Henri III, qui connaissait cet esprit dangereux,
: lui permit plus d'habiter aucune ville murée de
n royaume, bien qu'il eût profité de l'espèce de
ahison qu'il avait commis envers le duc de Savoie.
nselme vint cependant à Aix où personne ne voulut le
cevoir, à cause de sa mauvaise réputation. Obligé
errer autour de cette ville, il fut arrêté par Alphonse,
ılonel des Corses, et conduit à Marseille par ordre du
i. Appliqué à la question, il avoua non-seulement
ut ce qu'on lui imputait, mais encore bien d'autres
imes et de mauvais desseins. Il fut puni de mort
ec quelques-uns de ces complices qui avaient été
rêtés avec lui (1).

(1) De Thou rapporte diversement les dernières actions et la
de Frangier Anselme. Il dit que le roi lui permit de retourner

1581 Mém. de Bellegarde. Le maréchal de Bellegarde avait fait, en faveur de ces traîtres, des démarches qui faisaient tomber sur lui de violents soupçons de complicité. Etant entré dans le Dauphiné, dans le mois d'octobre de l'année précédente, il envoya 100 cavaliers et autant d'arquebusiers à Orange, pour appuyer la demande que Chabert fit de sa part au cardinal et aux consuls d'Avignon, de lui envoyer les prisonniers qu'ils tenaient dans le palais à cause de la conspiration, car il les voulait avoir; sinon il était tout prêt à faire la guerre au Comtat. La ville députa aussitôt à la reine qui n'était pas loin. Cette princesse accommoda tout en faisant consentir le maréchal à une conférence pendant laquelle il mourut.

Fantoni. Après le jugement rendu à Avignon, Diedo se transporta à Carpentras pour instruire le procès des conjurés qui avaient attenté sur la personne de Grimaldi, et qu'on soupçonnait d'avoir voulu livrer cette ville. Le baron de Mazan et Astoaudi, son père, accusés par la voix publique, furent cités par trois fois à son de trompe, et condamnés par contumace à un bannissement perpétuel. Leur maison fut rasée, et leurs biens, qui étaient considérables, furent confisqués au profit de la chambre apostolique. Le Pape touché, par la suite, des larmes et du grand âge d'Astoaudi qui fut se jeter à ses pieds, lui permit de rentrer dans ses biens, mais à condition que son fils ne paraîtrait plus dans le Comtat. Ce misérable fils, que rien ne pouvait toucher, continuait ses insolences à Gravaison où il s'était retiré. Ayant provoqué un cavalier par des

en Provence, qu'il en obtint même des gratifications considérables, et qu'il fut tué dans une querelle.

roles injurieuses, celui-ci lui offrit le duel, et lui 1581
ssa son épée au travers du corps.

Malgré ces actes de sévérité, il y eut encore, dans tte même année, une nouvelle conspiration sur Avi-on. Du Cros, gentilhomme provençal, et Taraud, ficier des troupes du Languedoc, complices l'un et utre de la précédente, subornèrent les soldats qui rdaient les bords du Rhône pour la sûreté du pas-ge, et les engagèrent à tuer le général Malvezzi à ups d'arquebuse lorsqu'il passerait le long du euve, selon sa coutume. Ce coup étant fait, les con-rés, aidés des troupes que Du Cros amènerait de le de la Barthalasse, devaient s'emparer de la porte Rhône à la faveur du tumulte, et faire main basse r la garnison. L'entreprise était sur le point de s'exé-ter, l'embuscade commençait à se former dans la arthalasse, lorsque le cardinal, qui avait toujours eu n talent admirable pour ces découvertes, fit encore elle-ci. Il en donna avis à Malvezzi, qui fit tout de ite arrêter les soldats et les autres personnes qui aient du complot; ils avouèrent leur noir dessein en chargeant les uns les autres, et l'expièrent par le ernier supplice.

C'était la neuvième entreprise que les religionnaires vaient fait sur Avignon, mais aussi ce fut la dernière. ependant, quoique la paix parût devoir être solide-ent établie pour cette fois, on ne désarma pas sitôt. n conserva une garnison de 1500 hommes de pied t de 500 chevaux, qui faisaient chaque jour des atrouilles du côté d'Orange toujours occupé par les rotestants et soumis à un prince de cette religion.

Fantoni. Nouguier Histoire des évêq. d'Avig.

La paix se soutint aussi dans le reste du Comtat Videl.
usqu'en 1588, que les huguenots reparurent, et s'em- 1588

1588 parèrent d'Entraigues qu'ils gardèrent assez longtemps; Grimaldi, qui pour lors était vice-légat, ne put le leur enlever que par le concours et les contributions des communes de la Province. En cette même année, Gouvernet et Blacons furent commis par Lesdiguières pour faire contribuer le Comtat. Cette commission n'était pas facile à exécuter par les obstacles qu'ils y trouvaient de la part de Grimaldi, qui, sans mettre des troupes en campagne, se contentait de tenir de bonnes garnisons dans les lieux les plus exposés à être surpris; souvent même ces garnisons tombaient à l'improviste sur ceux qui venaient les surprendre, et les chassaient avec perte. Lesdiguières s'avança lui-même avec toutes les troupes qu'il avait au siége de Marsane qu'il n'avait pu prendre, et s'empara, chemin faisant, de Valauris, de Chante-Merle et de Colonzèle dont il fit pendre le gouverneur à un amandier pour lui avoir trop résisté. Bouschet, Richeranche, Rochegude lui ouvrirent leurs portes et le renvoyèrent avec de l'argent. Camaret et Aubignan attendirent le canon et se firent battre pendant un jour, après quoi ils payèrent. Un accident inopiné faillit coûter cher aux habitants d'Aubignan; ce fut la mort de Verone, gentilhomme fort considéré parmi les protestants, tué par mégarde d'un coup d'arquebuse pendant le traité. Lesdiguières en était d'une colère étrange, et s'il n'eût été vérifié que le coup avait été fait sans dessein, il eût vengé cette mort d'une manière terrible pour les habitants. De là il fut à Cairanne, Buisson, Ville-Dieu, le Puyméras et à quelques autres lieux qui ne firent aucune difficulté de le recevoir et de lui compter les contributions auxquelles il les taxa. Molans fut le seul qui

i résista : les huguenots l'avaient assiégé une autre 1588
is sans avoir pu le prendre ; mais pour celle-ci, il fut
is après avoir été battu pendant huit heures, avec
erte de 160 des habitants.

Le cardinal d'Armagnac était mort le 20 juillet 1592
585. Le cardinal de Bourbon, principal légat, ne
ourut que cinq ans après. Comme il ne parut plus à
vignon, Grimaldi fut fait vice-légat, et il exerça cette
harge pendant quatre ans, au bout desquels il eut
our successeur Dominique-Petrucci, Siennois, évêque
e Besignano. Sixte V décéda en 1590. Les trois papes
ui furent élus successivement n'occupèrent tous
nsemble le saint siége que vingt-sept mois ; de sorte
ue dans un intervalle si court, on vit cinq papes, en
omprenant dans ce nombre Clément VIII qui fut créé
la fin de janvier 1592.

Ce fut à ce dernier que les barons du Comtat firent
ntendre des plaintes que ses prédécesseurs, prévenus
ar la mort, n'avaient pu écouter. Jean-François Sadolet
vait été précédemment député à Grégoire XIV pour Nobil.
ette fin ; mais n'étant arrivé à Rome que pour être du
émoin des obsèques de ce pape, il était retourné sans Comtat.
voir rempli les objets de sa députation. Il fut plus
eureux dans un second voyage qu'il fit, accompagné
l'André et de Velleron, qu'on lui donna pour adjoints.
eur commission portait d'exposer au Saint Père la
riste situation dans laquelle les guerres passées avaient
aissé le Comtat, qui, après tant de ravages soufferts,
se trouvait encore grevé d'une dette de près d'un mil-
ion d'écus d'or. Ils devaient surtout se plaindre du
vice-légat Petrucci et de Vallerien Archangelo, son
auditeur domestique, qui vendaient la justice, vexaient

1592 le peuple, et qui, non content de cette tyrannie, tournaient la noblesse du pays en ridicule par des comédies bouffonnes qu'ils faisaient représenter. On se plaignait aussi du général Jerôme Moroni, qui, au lieu de défendre la Province, la pillait lui-même et faisait des extorsions immenses.

Fantoni. Clément VIII était créature de Sixte V, qui l'avait élevé en considération de l'amour pour la justice qu'il avait remarqué en lui. Les griefs que lui exposèrent les députés du Comtat le frappèrent si fort, qu'il fit partir sur le champ Achille Gimnasi, homme de bien et d'une grande fermeté, qui vint à Avignon en qualité de commissaire apostolique pour faire le procès aux accusés. Il amena de Rome Jacques Aynesio pour faire les fonctions de greffier, et il choisit pour procureur fiscal dans cette cause Pierre Guion, avocat de grande réputation et d'une intégrité reconnue. Le procès fut instruit sans délai, et les coupables jugés dans le mois d'octobre de la même année. Le vice-légat et le général furent déposés de leurs charges, et l'auditeur domestique condamné aux galères. On donna Grimaldi pour successeur à Petrucci, et Diomede de la Corgna fut fait général des troupes. C'était pour la troisième fois qu'on portait de pareilles plaintes depuis soixante ans.

La ligue, dont j'ai rapporté l'origine, avait déjà produit les désordres qu'elle ne pouvait manquer de faire naître. Ces désordres persévérèrent et ne finirent que lorsque le droit du roi Henri IV eut été généralement reconnu. Jusque-là le royaume de France fut divisé en deux partis, armés l'un et l'autre, sans qu'il fût permis à personne de rester indifférent. Le Comtat seul, content de jouir de la paix et de pouvoir réparer

ruines, ne prit jamais de part à ces troubles. Le 1592
c de Savoie, que les rebelles de Provence s'étaient
nné pour maître, ne fit pas même de tentatives pour
puyer sa faction du secours des Avignonais. Leur
utralité dans ces conjonctures est attestée par l'ac-
rd passé en 1594 entre Lesdiguières, qui tenait pour 1594
roi, et le duc d'Epernon, chef des ligueurs en Pro- Videl.
nce. Ces deux généraux, ne pouvant convenir au
jet de la ville d'Aix, prétendue de l'une et de l'autre
rt, tombèrent enfin d'accord que cette ville et sa
tadelle, qu'on avait commencé de bâtir, seraient
ırdées par 500 hommes qu'on avait tirés du Comté
ɜnaissin comme non suspects, ce qui n'eut cependant
ıs lieu, par la surprise que fit Lesdiguières de la
lle au nom du roi, faisant démolir la citadelle dans
oins de vingt-quatre heures, de manière qu'il n'en
ɔsta pas vestige.

Son historien rapporte, un peu plus haut, un trait
ui caractérise bien son zèle à faire des conquêtes au
om du roi de toutes les manières. Il avait fait avec la
ille de Gap, qui tenait pour la ligue, une trève, pen-
ant laquelle les catholiques et les huguenots vécurent
n bonne intelligenee; Lesdiguière lui-même fut sou-
ent dans la ville pour y voir quelques amis qu'il y
vait. Comme il en sortait un soir, il aperçut, dans un
erger, des dames qui dansaient aux chansons; il s'ar-
êta, et les ayant saluées fort civilement : « Monsieur,
» lui dit l'une de ces dames, nous passons le temps à
danser; mais, comme vous voyez, c'est sans violons.»
l leur répondit : « Messieurs de Gap devraient vous en
» donner; je vous promets, mesdames, que le jour de
» demain ne passera pas que je ne vous fasse ouïr les

1594 » miens. » Après cela il se retira, et la trève finissant cette même nuit, il fit pointer tous ses canons contre la ville, et les fit tirer dès qu'il fut jour avec un grand bruit et un fracas terrible. Les habitants, qui s'étaient reposés sur la trève, furent le trouver à Puy-Morte, et lui demandèrent raison de cette attaque. Il leur répondit en souriant : « Qu'il avait promis ses violons » à leurs dames, et que, pour paraître homme de » parole, il les avait fait jouer dès la pointe du jour.» Puis, prenant un air et un ton sérieux, il ajouta : « Ne savez-vous pas que la trève est finie? Si vous ne » vous résolvez à prendre mon parti, assurez-vous » que je vous ferai danser un mauvais branle. » Les habitants ne se sentant pas en état de lui résister, se soumirent pour n'être pas plus maltraités.

Henri IV eut enfin le double avantage de faire reconnaître son droit à la couronne et d'éteindre le feu des guerres civiles de son royaume. Il est temps de remarquer qu'avant cette heureuse époque, les chefs des protestants, devenus plus modérés, avaient fait cesser les massacres, se contentant de tenir la campagne et de s'emparer des places selon les règles établies par les lois de la bonne guerre, sans commettre les cruautés qui avaient rendu leur parti si odieux. Les ministres, auxquels on reprochait avec raison d'être les principaux auteurs de tous les excès qui s'étaient commis jusqu'alors, par les discours séditieux et sanguinaires qu'ils débitaient dans leurs prêches, eurent honte d'un reproche qui les rendait méprisables, même à ceux de leur secte qui étaient plus humains. D'autre part, ainsi que je l'ai déjà fait observer, les huguenots comprirent que cette manière de faire la guerre et ces ravages des

campagnes ne leur procuraient pas de grands avan- 1594
tages; qu'il leur en revenait pour le moins autant de préjudice qu'ils pouvaient en causer aux catholiques, et que tout cela aboutissait non-seulement à les affaiblir eux-mêmes, mais encore à les faire regarder comme les barbares les plus féroces et leur religion comme une religion homicide. Ces considérations les rendirent plus réservés; ils ne quittèrent pas sitôt les armes en France, mais ils ne méritèrent plus les titres d'incendiaires et de bourreaux dont ils avaient paru faire gloire auparavant. Montbrun et le baron des Adrets n'étaient plus à leur tête : l'esprit de meurtre et de ravage, qui avait subsisté après eux dans le parti, s'était enfin éteint, le souvenir en restait; mais la note d'infamie et d'horreur qui y était attachée l'empêcha de renaître (1).

L'édit de Nantes, dont les huguenots furent satis- 1598
faits, rétablit la paix en France. Dès lors, on vécut dans l'une et l'autre religion avec une tranquillité d'autant plus surprenante, que chacun avait été témoin des malheurs qui venaient de finir, et en avait les auteurs devant les yeux. Durant tout le reste du règne de Henri le Grand, le royaume ne fut troublé que par quelques légères émotions populaires que les gouverneurs et les magistrats apaisèrent aisément. Il n'en fut pas de même du Comté Venaissin : les guerres de religion y avaient pris naissance, elles y durèrent encore après avoir fini en France. Les huguenots, jaloux de ne pouvoir y obtenir la tolérance qu'on leur accordait ailleurs, et croyant ne pas contrevenir à

(1) Il faut faire à cela une exception en se ressouvenant des fanatiques du Vivarais et des Cevennes.

1599 l'édit en faisant des invasions sur les terres du Pape, firent, jusqu'en 1660, diverses tentatives pour s'y établir. Je les rapporterai succinctement, selon l'ordre
1601 de leurs dates, pour satisfaire la curiosité du lecteur.

Fantoni. En l'année 1601, les religionnaires des provinces voisines entreprirent, de concert, de surprendre quelques places dans celle-ci. Blaise Capizucchi, qui pour lors était général des troupes, crut devoir en donner avis au roi Henri IV, en lui faisant compliment sur la naissance du dauphin, qui fut depuis le roi Louis XIII. Henri IV témoigna à Capizucchi que son compliment lui était fort agréable, et lui marqua en même temps, par sa lettre du 22 novembre, qu'il avait également reçu d'autre part les avis qu'il lui donnait touchant les entreprises des religionnaires ; qu'il les désapprouvait fort, et qu'il en ferait une justice exemplaire, si, au moyen des informations qu'il avait ordonné d'en faire, on pouvait venir à bout de découvrir les coupables.

Cet acte d'autorité de la part du souverain empêcha les huguenots de poursuivre l'exécution de leurs projets, ils se continrent même tant qu'il vécut ; mais les guerres de religion ayant recommencé sous son successeur, le Comtat se vit de nouveau exposé aux entreprises des hérétiques, ce qui conste par des lettres originales qu'on conserve. Guillaume du Broc du Nozet, archevêque de Seleucie, vice-légat d'Avignon, fut enlevé sur le chemin de Nîmes par ceux de cette ville, en 1623, et conduit en prison, où il fut détenu assez
1660 longtemps. Ce ne fut qu'en 1660 que le Comtat se trouva dans une parfaite sécurité. Son voisinage avec Orange lui avait toujours été funeste ; les hérétiques y dominaient encore et faisaient volontiers cause commune

avec les étrangers mal intentionnés; mais enfin le foyer du mal fut éteint. Le roi Louis XIV étant venu à Avignon en 1660, fut informé de tous les maux que les calvinistes d'Orange faisaient, depuis si longtemps, aux catholiques de leurs environs. Cette ville était encore assez bien fortifiée, et son château, que le prince Guillaume venait de fortifier de onze bastions, passait pour une des meilleures citadelles de l'Europe. Le roi s'y rendit le 27 mars, jour de samedi saint. Les ministres des huguenots, qui avaient quelques pressentiments de ses desseins, demandèrent d'être admis à l'honneur de le saluer, se proposant de détourner l'orage qui les menaçait; mais il ne voulut ni les voir ni les entendre. Le même jour, il obligea le comte de Dohna, gouverneur de la principauté, à lui remettre le château, dans lequel le commandeur de Go entra tout de suite avec des troupes françaises. Le roi voulut encore qu'on commençât sur le champ à démolir les fortifications de la ville, de manière qu'elle restât ouverte de toute part : le château fut épargné pour lors ; mais onze ans après, ce monarque ordonna de le détruire de fond en comble.

1660

La Martin. Fantoni.

Ces démolitions, qui assurèrent au Comtat la tranquillité parfaite dont il jouit encore, furent un crève-cœur pour les calvinistes d'Orange, car c'est par cette expression qu'on désigne encore l'extrême regret qu'ils en eurent, et les ruines en ont retenu le nom. Les sentiments sont bien différents aujourd'hui: les Orangeois réunis, pour le plus grand nombre, à l'Eglise catholique, depuis qu'ils ont été soumis au roi de France, ne voient, dans ces ruines, qu'un témoignage permanent de l'aveuglement de leurs pères.

Il me reste encore à rapporter certains faits que j'ai renvoyés ici à dessein, parce qu'étant de diverses dates sans pouvoir souffrir de partage, ils demandent d'être mis dans des articles séparés.

Gallia christian. Philippe de Chamberi était évêque d'Orange lorsque les calvinistes se rendirent pour la première fois maîtres de cette ville. Il en fut chassé avec tout ce qui s'y trouva de bons ecclésiastiques séculiers et réguliers; il se retira à Caderousse avec ceux de ses chanoines qui voulurent le suivre, après avoir déclaré que lui et son Chapitre y feraient leur résidence jusqu'à ce qu'il leur fût permis de retourner à Orange et d'y reprendre leurs fonctions. Cet évêque mourut, en 1572, sans avoir vu ses désirs accomplis.

Jean de Tullia qui, de primicier de l'Université d'Avignon, fut choisi pour lui succéder, eut le courage de se présenter dans Orange, quoiqu'il parût qu'il y avait tout à craindre pour lui. Il trouva sa cathédrale et le palais épiscopal tout à fait ruinés; ce qui l'affligea moins cependant que de voir fort peu de catholiques dans la ville. Parmi les succès dont sa fermeté et son zèle furent récompensés, il compta pour beaucoup la consolation qu'il eut de célébrer la messe dans son église; ce qui n'avait point été fait depuis l'année 1562.

Jean de Tullia, son neveu, fut son successeur: il s'attacha à suivre exactement les traces de son oncle, travaillant sans relâche à extirper l'hérésie de la ville, le seul lieu de son diocèse qui en fût encore infecté. Il retira, à prix d'argent, la propriété du palais épiscopal des mains du prince d'Orange qui s'en était emparé, et il empêcha les Orangeois d'entrer dans une nouvelle

ligue que les protestants de France tramaient sourdement contre le roi.

Un troisième Jean-Vincent de Tullia, neveu du dernier, fut évêque d'Orange immédiatement après. Il avait un talent admirable pour ramener les hérétiques; ce qui déplut si fort aux plus obstinés, qu'ils tentèrent plusieurs fois de se défaire de lui. Dieu le préserva de leurs embûches, et il mourut en paix, avec la consolation de voir le nombre des catholiques considérablement accru.

L'histoire de l'Eglise de St-Paul-trois-Châteaux nous offre des événements plus tragiques encore. Jean de Joly, fils de Humbert, seigneur de Choin, originaire de la Bresse, en était évêque, lorsqu'en 1561, les calvinistes s'étant rendus les plus forts, s'emparèrent de la cathédrale la veille de noël, en rompirent les portes, brisèrent et brûlèrent les tableaux, les statues, les reliques des saints (1), et ce qui fait plus d'horreur, les saintes hosties qu'ils trouvèrent dans le tabernacle. Ils s'emparèrent aussi de toutes les archives et de tous les documents, qu'ils jetèrent également dans le feu. Ils se mirent ensuite à courir par les rues de la ville, et en firent autant à toutes les croix et à tous les monuments de la religion. Presque tous les habitants, plusieurs chanoines et autres ecclésiastiques se déclarèrent pour eux par impiété ou par crainte, et abjurèrent la foi. Dans cette défection, l'évêque fit tous ses efforts pour

(1) Les reliques de S. Torquat et de S. Restitut, évêque de cette ville, furent brûlées Il y a une fausse tradition, selon laquelle une femme sauva celles de S. Martin des Ormes, autre évêque de Saint-Paul, et les transporta à Valreas Les reliques de ce Saint, mort en 1055. furent découvertes à Valreas même en 1497, et y ont toujours resté depuis. Il est à croire qu'on eut soin de les tenir cachées pendant les guerres.

ramener les parjures ; mais voyant tout inutile, il se retira après avoir établi Melchior Tharumas son vicaire-général. Celui-ci fut tué peu après au milieu de la place par les calvinistes. Vincent Reverdit, qui lui succéda dans cette charge, fut massacré sur l'autel où il venait de dire la messe. L'hérésie prit tellement racine dans St-Paul, que Jean de Joly, désespérant de pouvoir y rétablir la religion, renonça à son évêché en 1578. Thomas Pobel, son successeur, n'osa pas s'y présenter ; il ne prit possession que par procureur, se tenant d'assez loin à la vue du clocher de la cathédrale pendant cette cérémonie. Du reste, il n'entra jamais dans St-Paul, non pas même après avoir obtenu du roi la démolition des remparts, des tours et de toutes les fortifications de la ville, dont les huguenots avaient tiré avantage pour s'y maintenir jusqu'en 1581. Ces fortifications furent rétablies en 1650.

Antoine Gaume ou Jeaume, natif de Richeranche, qui lui succéda, ne put entrer dans St-Paul qu'en 1594 ; mais n'y voyant ni église ni clergé, il se retira à Grignan où il mourut. Antoine du Cros, son neveu, que le roi nomma à cet évêché dans des circonstances plus heureuses, fixa son séjour dans St-Paul en 1599 ; mais il y trouva tout à refaire. Le service divin y était interrompu depuis quarante ans ; le peuple commençait à ouvrir les yeux, mais il était si ignorant et si grossier, qu'il semblait qu'on ne pourrait venir à bout de l'instruire. Les chanoines persistaient à se tenir à l'écart ; trois d'entre eux seulement étaient auprès de leur évêque : le reste du Chapitre ne s'y rendit qu'au moyen des menaces faites par une ordonnance publiée au mois d'août de l'année 1600. A peine furent-ils

assemblés, qu'il y eut de grandes disputes au sujet de certains privilèges d'exemption qu'ils voulaient s'arroger malgré l'évêque, qui, de plus, se croyait en droit de conférer seul les prébendes. La chose fut poussée assez loin ; mais le droit était si obscur, que le procès ne fut terminé que quarante ans après. Cet évêque s'appliqua à retirer les biens ecclésiastiques des mains des laïques qui les avaient usurpés, à faire fleurir le culte divin et la discipline établie par les canons. Il obtint un arrêt du Parlement de Grenoble pour obliger les religionnaires à tendre des tapisseries devant leurs maisons, en l'honneur du Saint-Sacrement, le jour de la Fête-Dieu.

Antoine Dolci, archevêque d'Avignon, eut un sacrifice à faire en 1612, et il le fit avec joie. On avait remarqué que le château de Noves, en Provence, avait souvent servi d'asile aux rebelles, tant ceux qui l'étaient par prétexte de religion, que ceux qui l'étaient devenus lors des derniers troubles excités en Provence par la concurrence des gouverneurs. Il fut donc délibéré, par le syndic de Provence et le procureur de l'archevêque à qui cette terre appartenait, de démolir ce château, ce qui fut exécuté. La démolition s'en fit aux frais de la province de Provence, et les matériaux furent adjugés à l'archevêque, qui reçut encore une indemnité de 2500 livres. Fantoni.

Tel est le tableau que nous présentent les guerres excitées dans le Comté Venaissin et dans les environs par les calvinistes du seizième siècle. Comme en réunissant les différents traits qui le forment, je n'en ai dû employer aucun qui n'eût son garant, il n'eût pas

été convenable d'y faire entrer certains faits qu'on ne lit nulle part et qui ne sont rapportés que par une prétendue tradition. Chaque lieu, dans nos cantons, a son histoire en cette manière: histoires dénuées de preuves, toujours diversement rapportées et auxquelles je n'ai pu raisonnablement donner place, malgré mon empressement à ne rien laisser perdre.

J'emprunte, en finissant, les paroles qui terminent le livre sacré dont j'ai pris l'épigraphe qui décore le frontispice de mon ouvrage. L'auteur de ce livre divin, que les calvinistes rejettent, ayant rapporté la fin de l'impie Nicanor, après laquelle les Hébreux restèrent les maîtres de la ville sainte, avertit que c'est là que finit sa narration des guerres que son peuple eut à soutenir contre les ennemis de sa religion (1). « Si cette » narration est bien faite, ajoute-t-il, et si on en trouve » le style tel qu'on le demande dans une histoire, c'est » ce que je souhaite moi-même. Si au contraire elle » est écrite d'une manière moins digne de son sujet, il » faut me le pardonner ; car enfin un discours ne plai» rait pas aux lecteurs si le style en était toujours » exact. Je la finis donc ici. »

(1) *Igitur his ergà Nicanorem gestis, et ex illis temporibus ab Hebræis civitate possessâ, ego quoquè in his faciam finem sermonis. Et si quidem benè, et ut historiæ competit, hoc et ipse velim : sin autem minùs dignè, concedendum est mihi. Sicut enim vinum semper bibere, aut semper aquam, contrarium est, alternis autem uti, delectabile ; ita legentibus, si semper exactus sit sermo, non erit gratus. Hic ergò erit consummatus.* (2 Machab. c. XV.)

FIN.

FAUSTE SOCIN,

dans son livre *de Magistratu, adversùs Palealogum,* s'exprime ainsi sur les guerres des Protestants, part. I, pag. 44 et 45, édition de 1581 :

« Les peuples dont vous avez autorisé les guerres dans le monde chrétien n'ont plus eu honte de prendre les armes contre leurs maîtres, en voyant que, non seulement vous approuviez leur conduite, mais encore que vous les poussiez et les enhardissiez à la révolte par des écrits publics, dans lesquels vous soutenez qu'elle est permise et même ordonnée. L'univers entier, qui a vu ou qui a ouï raconter à des personnes dignes de foi des choses si inouies, peut en rendre témoignage, la France surtout, et la basse Allemagne, ces deux belles contrées arrosées depuis assez longtemps du sang de leurs habitants, de manière qu'elles en regorgent; et cela parce que vous avez persuadé aux peuples qu'il y a des circonstances dans lesquelles les sujets, tous ensemble ou par parties, peuvent prendre les armes contre leurs seigneurs et contre leurs souverains. C'est par l'effet d'une telle doctrine que nous avons vu des gens, qui se disent les chrétiens les plus parfaits, s'armer contre leurs rois, commettre des cruautés qui feraient horreur aux nations les plus féroces et les plus barbares, et vouloir cependant qu'on prît tous ces excès pour des preuves de leur foi en Jésus-Christ. Et comme si ce n'en était pas encore assez (à Dieu en soit le jugement) personne n'ignore

que vous mettez au rang des martyrs de Jésus-Christ ceux qui meurent pour une telle cause, soit les armes à la main soit de toute autre manière. TEMPS MALHEUREUX ! ce sont-là, ainsi que je vous l'ai déjà reproché, les effets dont les guerres autorisées par vos pernicieuses maximes sont la cause. Votre fidélité envers les puissances est, certes, d'une espèce bien étrange. Vous soulevez les peuples contre leurs rois en disant publiquement qu'il est permis de repousser l'autorité par les armes ; que dès qu'un roi s'érige en tyran (ce que chacun de vous entend comme il lui plaît) il cesse d'être roi, et qu'alors le pouvoir suprême passe de droit au peuple ou à quelqu'un des grands du royaume. Telle est la maxime que vos leçons et la licence donnée aux rebelles ont introduite parmi les vôtres. On ne craint plus, dans votre secte, de se révolter contre un souverain qu'on regarde comme un tyran, et on lui fait ouvertement la guerre. Aussi ne connaissons-nous que trop, par expérience, les extrémités auxquelles les mal intentionnés parmi vous ont poussé les conséquences de cette doctrine. Les calamités où vous nous avez plongés sont si grandes et si multipliées, que, n'osant entreprendre d'en faire le détail, nous nous voyons réduits à ne pouvoir les exprimer que par des larmes. »

Ces reproches parurent si justes aux protestants auxquels ils étaient faits, particulièrement aux ministres auxquels ils étaient adressés plus directement, qu'un d'entre eux, nommé Jean Hoornbeeck, s'en servit en 1654 contre les Sociniens révoltés en Hollande, leur faisant des propres paroles de leur chef un argument *ad hominem*.

TABLE DES CHAPITRES.

19*

FIN DE LA TABLE.

Carpentras. — Impr. de L. Devillario.



